93 166

Le Monde

Cahier
Initiatives-Métiers
6 pages d'offres d'emploi

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15765 – 7 F

MARDI 3 OCTOBRE 1995

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

De nombreux pays condamnent le nouvel essai nucléaire français

Quadrillée par huit cents gendarmes, Papeete est restée calme

DE LARGES SECTEURS de la communauté internationale, notamment en Asie et dans le Pacifique, accusent la France d'« *arrogance* », selon le mot employé à Tokyo, pour avoir procédé, dimanche 1er octobre, à un nouvel essai nucléaire sans tenir compte des réactions suscitées en septembre par la reprise de ces tirs. « *Paris ne prend pas en compte l'indignation compréhensible de la communauté internatinnole* », a déclaré le premier ministre australien, Paul Keating, cependant que la Nouvelle-Zélande dénonçait « *un pied de nez à l'opinion internationale* ».

Ce deuxième essai est « *extrêmement regrettable* », a lancé Tomiichi Murayama, le chef du gouvernement japonais, alors que le mouvement écologiste Greenpeace stigmatisait « *l'énorme affront* » ainsi fait « *aux peuples du Pacifique* ». En Polynésie française, à Papeete, la population a été surprise par le fait que les militaires ont procédé à ce tir un dimanche, contrairement à tous les précédents. Dimanche soir, les rues de Papeete, patrouillées par quelque buit cents gendarmes, étaient calmes. Ce nouvel essai fait suite à celui du 5 septembre, qui avait marqué la reprise des tirs dans le Pacifique sud, ordonnée par Jacques Chirac après deux ans d'interruption à la fin du deuxième mandat de François Mitterrand. Le tir a eu lieu à 13 h 30 (heure locale, soit 0 b 30 lundi, heure de Paris), libérant une charge de 100 kilotonnes sous l'atoll de Fangataufa. Il s'agissait d'un test de qualification de la tête nucléaire TN 75, devant équiper les missiles embarqués à bord des cinq sous-marins de la force océanique stratégique (FOS). Chacun de ces missiles sera armé de six de ces têtes.

Lire pages 2 et 12



Controverse sur le rôle exact de Khaled Kelkal dans les attentats

M. Toubon tempère les propos de M. Debré

LA MORT de Khaled Kelkal, tué vendredi soir 29 septembre à Vaugneray (Rhône), a relancé les interrogations concernant l'enquête sur la vague d'attentats de cet été. Dès samedi, les déclarations du ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, affirmant que le groupe Kelkal était impliqué dans tous les attentats survenus et, en particulier dans celui commis le 25 juillet à la station RER Saint-Michel, ont vivement surpris les milieux proches de l'enquête. Selon plusieurs sources, le lien entre les jeunes de Vaulx-en-Velin et l'attentat du RER n'aurait pas été formellement établi. Lundi 2 octobre, le ministère de l'intérieur faisait savoir que M. Debré ne souhaitait pas davantage s'expliquer sur cette question. Pour sa part, le garde des sceaux, Jacques Toubon, a quelque peu tempéré les propos de son collègue, en affirmant : « *Je ne crois pas qu'on puisse tenter une explication globale ou définir des responsabilités définitives.* »

Des interrogations subsistent également quant aux conditions de l'interpellation, puis de la mort de Khaled Kelkal. Selon le journal suisse *Le Nouveau Quotidien*, la chaîne de télévision française M 6 aurait tronqué son reportage sur la mort du jeune homme, ne diffusant pas une partie de la bande-son laissant entendre que le terroriste présumé aurait été sciemment « achevé ». La direction de la chaîne réfute pour sa part toute accusation de « *montage* ».

Lire page 9
et notre éditorial page 14

Les invalides bien-portants des postes italiennes

ROME
de notre correspondante

Le ministère des postes italien affiche ces jours-ci une franche incrédulité. A en croire certains avocats, leurs clients, employés dudit ministère, selon les quotas réservés par la législation sociale aux invalides et handicapés, auraient récemment bénéficié d'une « guérison miraculeuse intermittente ».

C'est du moins ce qu'ils ont expliqué aux inspecteurs mandatés par le ministère du Trésor pour enquêter sur d'éventuels abus et qui s'étonnaient de ce que nombre d'employés, affligés le jour de distrophie musculaire, d'arthrite ou de scoliose, retrouvaient une belle vitalité à la sortie du travail. A telle enseigne que tel employé, catalogué comme « infirme » pour l'Etat, jouait le soir dans l'équipe de football des postiers, que tel autre s'essayait au parachutisme ou qu'un troisième arrondissait ses fins de mois comme moniteur de gymnastique. Poussant leur enquête, les inspecteurs découvrirent que le ministère des postes était une véritable cour des miracles de boiteux, d'aveugles et de prétendus paralytiques.

Une enquête judiciaire a été ouverte et plus de deux cent cinquante dossiers en cinq jours y ont été apportés, tandis que le gouvernement, soucieux de faire de nouvelles économies en pleine discussion budgétaire, promet une lutte sévère contre les abus.

Ce n'est pas la première fois. Lorsqu'il s'est agi l'année dernière d'essayer de discipliner un système de retraites devenu ingérable, l'Etat s'est rendu compte qu'il versait sept millions de pensions d'invalidité pour quatre millions d'invalides recensés : certains cumulaient, d'autres étaient ainsi remerciés pour services rendus ou pour avoir « bien voté », surtout dans le Sud.

C'est ainsi qu'à Spoleto, au nord de Rome, un des chauffeurs de la mairie était officiellement « aveugle » tout comme un décorateur de Sienne ou une virtuose de la broderie de Foggia. Le record absolu de la tricherie revenant à la petite ville de Militello Rosmarino, dans le détroit de Messine, rebaptisée par la presse « Invalid City » où, sur 1 200 habitants, 500 sont officiellement invalides.

Pour l'instant, la chasse aux malades imaginaires semble porter ses fruits et les autorités ont fait savoir qu'elles avaient réalisé une économie qui se chiffre en centaines de milliards de lires.

De fait, sur dix personnes contrôlées, trois sont en situation irrégulière et nombreuses sont celles qui renoncent d'elles-mêmes à leur pension abusive. D'autant plus facilement qu'en échange de l'impunité le Trésor encourage les confidences des « repentis ». Ce qui a permis de démasquer plusieurs médecins complaisants.

Marie-Claude Decamps

Un judoka français champion toutes catégories


DAVID DOUILLET

« JE NE COMBATS PAS pour avoir mnn nom dans les livres ou pour avoir le plus beau palmarès. Je fais de la compétition uniquement pour le plaisir. » Un énorme plaisir ! Quatre jours après avoir conservé le titre mondial des poids lourds (plus de 95 kg) conquis en 1993, le Français David Douillet s'est imposé, dimanche 1er octobre à Chiba (Japon), dans le tournoi toutes catégories qui marque traditionnellement la fin des championnats du monde de judo. Deux champions seulement, les Japonais Yasuhiro Yamashita (1981) et Naoyo Ogawa (1989), avaient réussi pareille performance. Le Normand y est parvenu grâce à une superbe réaction : après avoir été pénalisé par l'arbitre en finale, il a projeté le Russe Sergueï Kossorotov, champinn d'Europe en titre, grâce à un puissant balayage, puis l'a définitivement immobilisé.

C'est un athlète d'exception qui se trouve ainsi consacré. Marié et père de deux enfants, David Douillet est né à Rouen le 17 février 1969. Il mesure 1,96 m pour 125 kilos. Remarqué à la fin des années 80 par Jean-Luc Rougé, directeur de la Fédération française de judo, lors d'une tournée de détection, il avait été titularisé pour la première fois en équipe de France à l'occasion des Championnats d'Europe 1991. Il avait alors pris la troisième place. L'année suivante, aux Jeux olympiques de Barcelone, il confirmait sa valeur mondiale en montant sur la troisième marche du podium. En 1993, il sera sur la plus haute. La suite aux JO d'Atlanta en 1996.

Lire page 22

La monnaie unique saisie par le doute

VERRA-T-ON, le 1er janvier 1999, les débuts de la monnaie unique européenne ? Le doute est à nouveau permis. Les travaux laborieux des ministres européens des finances à Valence, les 29 et 30 septembre, n'y changent rien, pas plus que la rafale de déclarations de ces derniers jours. « *La date, c'est 1999* », disait-on en Espagne. « *Le 1er janvier 1999, il y aura une monnaie unique* », affirmait, samedi, sur un ton péremptoire, Valéry Giscard d'Estaing à l'occasion des IVes Rencontres franco-allemandes d'Evian.

Accueilli avec satisfactinn par les grands patrons français et allemands présents, tous partisans de la monnaie unique, ce « *pronostic* » de l'ancien président français laisse pnurtant les milieux d'affaires sceptiques. La rumeur diffusée par l'hebdomadaire *Der Spiegel*, selon laquelle le chancelier Kohl pourrait accepter un report d'un ou deux ans des échéances, a dû depuis alimenter encore leur scepticisme.

Au-delà des débats techniques suscités par la monnaie unique – sur les critères de convergence et leur strict respect, sur les modalités de la transition ou sur le nom de cette future monnaie –, le doute a en réalité des raisons bien plus profondes : elles sont politiques. Elles sont liées aux contradictions initiales du traité de Maastricht d'abord, à la suspicion réciproque qui s'est instaurée au sein du couple franco-allemand ensuite.

Comme le soulignait M. Giscard d'Estaing à Evian, les Allemands s'interrogent sur la capacité des Français à participer à la monnaie unique, les Français sur la volonté des Allemands d'y aller.

Alors que les échéances définies par Maastricht se rapprochent et que la pression des marchés financiers se fait plus forte, il était normal que, tôt ou tard, le débat sur la monnaie unique fût relancé. Theo Waigel, le ministre allemand des finances, l'a fait, le premier, en s'interrogeant sur le nombre de pays capables de participer à la monnaie unique dès 1999, les Quinze ayant déjà renoncé, avant l'été, à la perspective de 1997.

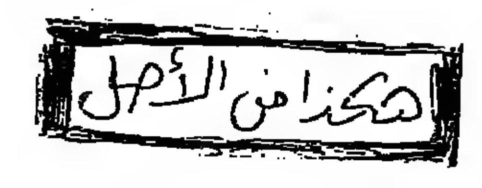
En évoquant une éventuelle disqualification de la Belgique, des Pays-Bas et même de la France, mais surtout en excluant d'office l'Italie, le ministre allemand avait provoqué un beau tollé.

Erik Izraelewicz

Lire la suite page 14

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $





ESSAIS La France a procédé, lundi 2 octobre, à 0 h 30 de Paris, au deuxième [illegible] de son *« ultime série »* d'essais [illegible] à partir de l'atoll de Fangataufa, [illegible] le Pacifique sud. Beaucoup plus puissant que le premier essai, celui-ci a dégagé une énergie d'environ 110 kilotonnes, soit cinq à six fois la puissance de la bombe d'Hiroshima. ● ALORS QUE LE PREMIER TIR, réalisé à Mururoa, était destiné à préparer la simulation en laboratoire, le deuxième essai doit valider la tête TN-75 destinée à équiper les sous-marins dits de la nouvelle génération. ● EN ASIE-PACIFIQUE, la France est à nouveau condamnée pour n'avoir tenu aucun compte de la première vague de réactions hostiles à la reprise des tirs ● À PAPEETE, le calme régnait dans les premières heures qui ont suivi l'explosion. Huit cents gendarmes avaient été envoyés en renfort par Paris afin de prévenir les incidents.

Le deuxième tir nucléaire français suscite la réprobation internationale

Cet essai, d'une puissance d'environ 110 kilotonnes, est destiné à tester la tête TN-75. Celle-ci équipera la nouvelle génération de missiles de la Force océanique stratégique, qui commencera à entrer en service en 1996

CANBERRA
de notre envoyée spéciale

Le deuxième essai français a provoqué une nouvelle vague de protestation internationale, le 2 octobre, en particulier dans le Pacifique sud, qui reste la région la plus mobilisée contre la campagne de tirs décidée par Paris. La colère est particulièrement vive en Nouvelle-Zélande. Dès l'annonce de l'essai de Fangataufa, le premier ministre Jim Bolger (conservateur) a estimé *« difficile d'exprimer par des mots [son] profond sentiment de frustration »*.

« Nous avons fait tout ce que nous pouvions faire. Aucun autre pays n'en a fait davantage. C'est un mauvais geste politique et c'est irresponsable en ce qui concerne l'environnement. La France se moque de l'opinion internationale », a continué M. Bolger.



L'institut néo-zélandais de sciences géologiques et nucléaires a affirmé avoir détecté, par son sismographe placé à Rarotonga, capitale des îles Cook, une explosion *« de l'ordre de 100 kilotonnes »*, et un volcanologue néo-zélandais a estimé le choc de l'explosion *« équivalent à un tremblement de terre de force 5,4 sur l'échelle de Richter »*.

En Australie, où les réactions sont encore limitées, le premier ministre Paul Keating (travailliste) a publié un long communiqué dans lequel il *« déplore »* le nouvel essai, précisant qu'il *« n'accepte pas les raisons données par la France pour justifier la nécessité des essais »*. *« Le gouvernement français n'a pas répondu à une question »*, continue M. Keating : *« Les essais seraient-ils tolérés en France métropolitaine ? » « De toute évidence, non*, répond-il. *Le gouvernement français doit accorder le même respect aux pays du Pacifique sud qu'il réserve à son territoire métropolitain. »*

De New-York, où il participe à l'Assemblée générale des Nations unies, le ministre australien des affaires étrangères, Gareth Evans, s'est aussi montré très critique. *« Ce n'est pas le comportement d'un bon citoyen international ni le comportement d'un bon voisin dans le Pacifique »*, a-t-il ajouté. Les deux ambassadeurs français à Canberra et à Wellington ont chacun été convoqués par les autorités.

Le chef du service étranger du quotidien de Melbourne *The Age* estime toutefois que la tension devrait s'apaiser au gré des prochains tests. *« En fait, tout le monde sait que la France va continuer »*, affirme-t-il. Dans un contexte politique intérieur tendu à l'approche des élections fédérales, certains observateurs considèrent que l'attitude du gouvernement de Canberra n'est que *« poudre aux yeux »*. Le premier ministre s'efforce néanmoins de démentir ce jugement. Il a ainsi nettement durci le ton ces derniers jours en déposant devant une réunion du Parti travailliste des Nouvelles-Galles du Sud une motion condamnant toute nouvelle vente d'uranium australien à la France *« jusqu'à la fin de la campagne d'essais »*. Il a surtout mis en cause *la « légitimité »* de la présence française dans la région après la reprise de ses essais, position très nouvelle pour un chef de gouvernement, au demeurant considéré comme francophile.

Les réactions sont aussi très vives au Japon où le premier ministre Tomiichi Murayama a jugé l'essai français *« extrêmement regrettable »*. *« Nous étudions quelle réponse à donner »*, a-t-il ajouté. Son ministre des affaires étrangères, Yohei Kono, a convoqué, lundi, l'ambassadeur de France, Jean-Bernard Ouvrieu, pour lui signifier la protestation du Japon et le maire d'Hiroshima, Takashi Hiraoka, a exprimé sa *« grande colère »*. De son côté, la Corée du sud a fait part de son *« profond regret »* et s'est dit *« très déçue que la France ait augmenté la puissance du dernier tir »*. Sur un mode plus mesuré, les Etats-Unis ont eux aussi *« regretté »* l'essai français et exhorté la France de *« s'abstenir de nouveaux tests »*.

Florence de Changy

Un engin « militarisé » de 100 kilotonnes

LA FRANCE a procédé, lundi 2 octobre à 0 h 30 (heure de Paris), à son deuxième essai nucléaire souterrain, après son premier tir en date du 5 septembre. Cette nouvelle expérience, qui est la deux cent sixième depuis février 1960, a, selon un communiqué du ministère de la défense, dégagé une énergie inférieure à 110 kilotonnes, soit cinq à six fois la puissance de la bombe lancée sur Hiroshima. Le tir a eu lieu sur l'atoll de Fangataufa, à une quarantaine de kilomètres au sud-est de Mururoa. Le site désertique de Fangataufa, sur lequel onze essais ont eu lieu entre 1966 et 1991, est réservé aux tests considérés comme puissants.

Depuis 1975, année à partir de laquelle la France n'a procédé qu'à des expérimentations souterraines en Polynésie, aucun tir n'a dépassé les 150 kilotonnes. Sans s'être associée au traité que Washington et Moscou ont signé pour limiter leurs essais à moins de 150 kilotonnes, la France a respecté unilatéralement cette initiative depuis une vingtaine d'années.

Il semble que le tir du 2 octobre ait concerné la validation, ou la qualification, de la tête TN-75 destinée aux sous-marins dits de nouvelle génération, de la classe du *Triomphant*, qui entre en service à partir de 1996.

Dans le passé, la mise au point de la TN-75 a déjà donné lieu à vingt-deux essais à différents stades de sa conception, depuis le concept même de physique fondamentale à la base jusqu'à la détermination de la formule de la filière retenue, en passant par le choix des matériaux ou des ingrédients qui la composent. De ce point de vue, la TN-75 est un engin thermonucléaire très complexe, qui a été calculé pour dégager une énergie de 100 kilotonnes et qui met en jeu des processus déclencheurs, des « géométries » d'arme et des technologies d'une extrême finesse.

Avant de l'embarquer sur ses sous-marins, la marine nationale a estimé avoir besoin d'un ultime test de fiabilité et de sûreté d'une arme dans sa version définitive, c'est-à-dire « militarisée », pour lui garantir un fonctionnement correct des quatre-vingt-seize TN-75 à bord de chaque bâtiment. Il ne s'agit pas seulement de la sécurité de l'équipage. Il s'agit surtout de l'assurance que le constructeur et l'utilisateur de l'arme doivent donner au chef de l'Etat, chef des armées, et selon laquelle l'ensemble du système d'arme est prêt à obéir à ses ordres.

« Trêve dominicale » bafouée en Polynésie française

PAPEETE
de notre correspondant

On avait fini par ne plus compter les jours, puis les semaines. Et tout compte fait, *« puisque ça ne s'était jamais fait le dimanche »*, on avait fini par croire que la direction des opérations du Centre d'expérimentation du Pacifique (CEP) n'enfreindrait pas à la sacro-sainte trêve dominicale traditionnelle en Polynésie.

Certes, les militants de Greenpeace pressentaient l'imminence de l'essai. Un de leur bateaux, *Manutea*, s'était approché de la zone exclusive des 12 milles marins, au large de l'atoll de Fangataufa, avant de « larguer » une pirogue qui est entrée dans la zone interdite, ce qui a provoqué l'arraisonnement du navire écologiste dans la nuit de samedi à dimanche par les commandos français. Mais à Papeete, personne n'attendait vraiment le deuxième essai pour ce dimanche.

S'il y a eu « assauts », c'est sur la place du marché qu'ils se sont déroulés. Comme à l'accoutumée, les habitants de Papeete se sont précipités sur les étals de poissons et de légumes en quête des meilleurs produits pour les préparatifs du *maa tahiti*, le repas traditionnel consommé après la messe. La foule sacrifiait au rituel des rumeurs de Radio-Cocotier, exceptionnellement active ces derniers temps. A peine a-t-on remarqué aussi le renforcement des forces de l'ordre aux points stratégiques de la ville : la résidence du haut commissaire de la République, le quartier général des forces armées et le port. Normal.

INTERROGATIONS

En quelques jours, on avait fini par ne plus prêter attention aux huit cents gendarmes envoyés en renfort au lendemain des émeutes du 6 septembre à l'issue desquelles une cinquantaine de personnes avaient été interpellées. La surprise a été d'autant plus vive. Mais, dimanche soir, après l'annonce du deuxième essai français, les forces de l'ordre patrouillaient dans les rues du chef-lieu où la situation était qualifiée par les autorités de *« calme »*. *Les* indépendantistes semblaient eux-mêmes avoir souscrit à ce retour au calme et adopté une stratégie du silence pour mieux préparer les prochaines élections territoriales.

A présent, chacun s'interroge : l'hostilité aux essais ne va-t-elle pas rallier de nouveaux adeptes après la violation de la trêve dominicale ?

Michel Yieng Kow

La condamnation du Conseil œcuménique des églises

La campagne d'essais nucléaires français a été condamnée, pour *« des raisons éthiques et théologiques »*, par le comité central du Conseil œcuménique des églises, qui s'est tenu à Genève du 14 au 22 septembre. *« La production et le déploiement des armes nucléaires sont un crime contre la vie et contre l'humanité »*, a déclaré l'instance centrale du COE, qui réunit 324 églises chrétiennes (l'Église catholique ayant un statut d'associée), originaires de plus d'une centaine de pays.

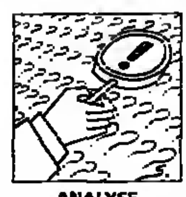
En liaison avec les Églises du Pacifique, le COE propose l'envoi d'une commission indépendante pour *« évaluer l'impact »* des tests sur la population de Polynésie française, souhaite la formation d'un groupe d'experts pour évaluer scientifiquement les effets à long terme de plusieurs décennies d'essais et réclame la nomination d'un expert indépendant pour étudier les *« violations par le gouvernement français des droits de l'homme de la population du Pacifique »*. Les essais chinois ont également été condamnés par le COE.

Manifestations à Paris, Toulouse et... Sarran

Entre 3 000 et 5 000 manifestants ont défilé samedi 30 septembre à Paris, de la place de la République à la Bastille, contre la reprise des essais nucléaires dans le Pacifique sud, à l'appel de 150 organisations, dont Greenpeace et les organisations de jeunesse des partis de gauche. Près de 2 000 personnes se sont aussi réunies à Toulouse, place du Capitole. Enfin, à Sarran, en Corrèze, plus de trois cents personnes ont participé à une manifestation *« pacifiste et pacifique »*. Après un pique-nique, les antinucléaires ont été stoppés par la gendarmerie, à quelques centaines de mètres des grilles du château de Bity, propriété de M. et Mme Chirac, qui n'y séjournaient pas.

L'équivalent de 2 000 bombes Hiroshima à bord des sous-marins français

AVEC LE TEST de qualification de la charge TN-75, réalisé le 1er octobre sur l'atoll de Fangataufa, s'achève le cycle commencé à la fin de la décennie 70, lorsqu'il s'est agi de définir la classe de sous-marin et le type de missile censés moderniser la Force océanique stratégique (FOST) après la série *le Redoutable*, du nom du premier sous-marin nucléaire lance-missiles entré en service en 1971 et désarmé en 1991.


ANALYSE

Le symbole le plus spectaculaire de cette aventure sera, à l'automne 1996, avec une bonne année de retard sur ce qui était prévu il y a encore deux ans à peine, le départ pour sa première patrouille opérationnelle du sous-marin *le Triomphant*. A son bord, seize missiles mer-sol M. 45, chacun d'eux étant armé de six têtes TN-75 et chacune de ces charges libérant une énergie de 100 kilotonnes environ. Ce qui signifie qu'un sous-marin de cette catégorie représente, à lui seul, une puissance de destruction équivalente à quatre cent quatre-vingts fois la bombe d'Hiroshima.

Déplaçant 12 120 tonnes (contre 8 920 pour *le Redoutable*) en raison du poids des dispositifs renforçant sa discrétion en plongée, *le Triomphant* devrait être suivi de trois autres sous-marins identiques : *le Téméraire*, prêt pour 1999 (avec une année de retard sur les prévisions les plus récentes) ; *le Vigilant*, qui aurait dû entrer en service en juillet 2001 mais qui, lui aussi, sera sensiblement décalé, et une troisième unité (qui n'a pas reçu de nom de baptême et ne sera pas opérationnelle avant janvier 2005).

On est en présence d'un programme total de l'ordre d'une centaine de milliards de francs

Par rapport à l'armement des sous-marins actuels, qui repose sur le missile M. 4 (4 000 à 5 000 kilomètres de portée), doté de six têtes TN-70 ou TN-71 d'une puissance de 150 kilotonnes, le missile M. 45 atteint des cibles à 6 000 kilomètres de distance. Il est équipé d'aides à la pénétration et de systèmes de leurres, qui lui permettent de déjouer les contre-mesures électroniques d'une défense adverse perfectionnée.

A l'origine, la mise en chantier de six sous-marins de cette classe avait été prévue. En octobre 1991, François Mitterrand avait ramené ce nombre à quatre, et il ne semble pas que l'actuel chef de l'Etat envisage de revenir sur cette décision. Il est vrai que le coût de cette nouvelle FOST peut faire réfléchir les promoteurs de la dissuasion : pas moins de 81,5 milliards de francs devraient être consacrés à la construction de ces seuls sous-marins. La moitié de cette somme a déjà été engagée à ce jour, au nom de la priorité stratégique reconnue à la FOST par tous les chefs d'Etat et les gouvernements en France depuis Charles de Gaulle. Il convient d'ajouter à ce budget propre aux sous-marins *le coût du programme du missile M. 45* et de la tête TN-75 qui lui est associée. Selon des rapports parlementaires qui puisent leurs informations à des sources officielles, l'armement des sous-marins peut être estimé à 26 milliards de francs.

On est donc en présence d'un programme total de l'ordre d'une centaine de milliards de francs pour une puissance de destruction globale équivalant à deux mille fois l'énergie de la bombe d'Hiroshima. En réalité, la décision de limiter à quatre unités de la classe *le Triomphant* est liée – outre le prix de revient de cette nouvelle FOST – à la perception de la menace extérieure. En 1991, M. Mitterrand a tiré les enseignements de la fin de la « guerre froide » ou de l'affadissement de la tension Est-Ouest en demandant que deux sous-marins (et non plus trois comme avant) soient maintenus constamment en patrouille, prêts à tirer. Ce qui permettait à la France – mais ses alliés en ont fait autant – d'être moins ambitieuse sur le nombre des unités susceptibles de se relayer à la mer, sachant que, dans le même temps, deux autres bâtiments sont en entretien à la base de l'Ile-Longue, en rade de Brest.

Le raisonnement tient compte aussi du fait que la tête TN-75 n'a rien à voir avec les charges précédentes. *« C'est une F1 par rapport aux voitures de série »*, dit un expert du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), en voulant signifier par là que les ingénieurs et les techniciens ont élaboré une charge explosive particulièrement *« performante »* et sans précédent en France. Sa mise en service accroît donc très sensiblement les capacités militaires de la dissuasion française, au point qu'il n'est pas besoin, dans le cadre d'une politique qui s'en tient à la suffisance, de détenir un volume d'armes aussi important que précédemment.

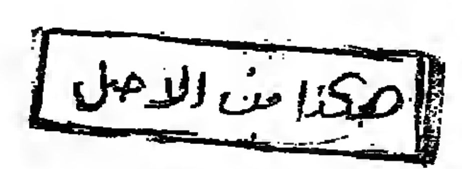
Outre son énergie de 100 kilotonnes, ce que l'on sait de la TN-75 – le secret-défense étant assez rigoureux sur le sujet – est que la charge a été miniaturisée à l'extrême ; qu'elle est plus légère que les armes antérieures (ce qui a pour effet d'accroître la portée du missile) ; qu'elle a été « durcie » aux impulsions électromagnétiques censées en dérégler le fonctionnement en vol ; qu'elle a été rendue « furtive » (c'est-à-dire moins détectable), et qu'elle est davantage équipée de leurres qui déjouent une défense antibalistique.

De l'aveu même des responsables du CEA, il n'est pas garanti que la France puisse rééditer une tête aussi complexe avec des essais en simulation. La modélisation en laboratoire, qui sera la règle après cette ultime campagne de tirs en vraie grandeur, devrait plutôt avoir pour objet de concevoir des charges plus rustiques.

D'où les réflexions en cours sur l'évolution de la panoplie nucléaire de la France. Si le site du plateau d'Albion est fermé, comme tout le laisse prévoir, faut-il ne conserver que deux types de systèmes d'armes : d'une part, un missile air-sol, pour l'avion Rafale, qui serait différent des engins ASMP actuellement emportés par les Mirage IV, les Mirage 2000 N ou autres Super-Etendard, et, d'autre part, un missile mer-sol que des sous-marins, encore modernisés entre-temps, embarqueraient à l'horizon 2010 ?

Le CEA a, dans ses cartons, de tels projets. En particulier, un programme dit TNN (tête nucléaire nouvelle) de 300 kilotonnes pourrait aboutir à armer, avec une charge quasi interchangeable, les nouveaux missiles adaptés au Rafale et au sous-marin. Cette arme serait conçue de telle sorte que, par un préréglage de son énergie au dernier moment, comme cela avait déjà été le cas pour la tête du missile sol-sol Hadès aujourd'hui réduit à l'état de veille technique, elle entraînerait des effets différents sur le terrain, selon les résultats qu'en attendrait son utilisateur. Il semble que les Etats-Unis, pour ne s'en tenir qu'à leur seul exemple, aient déjà réussi à mettre au point ces armes à effet variable. En France, une telle initiative sera examinée en conseil de défense présidé par le chef de l'Etat, dans le cadre du projet de loi de programmation militaire qui sera soumis au Parlement au printemps 1996.

Jacques Isnard



Les Quinze réaffirment que l'Union monétaire se fera dans les délais prévus

La future monnaie commune pourrait être l'« euro », et non plus l'écu

Réunis les 29 et 30 septembre à Valence, les ministres des finances des Quinze ont tenté de mettre en sourdine les cacophonies de ces dernières semaines sur la mise en œuvre de l'Union monétaire européenne, en réaffirmant haut et fort que la monnaie commune verrait bien le jour le 1er janvier 1999. Les représentants français ont affiché leur conviction que la France serait prête à temps pour cette échéance.

VALENCE (Espagne)
de notre envoyé spécial

A la mesure des turbulences et bouffées de scepticisme des semaines passées, c'est un message de confiance très fort que les ministres des finances des Quinze, réunis les 29 et 30 septembre sous le soleil de Valence, ont voulu adresser, unanimes, à l'opinion publique et aux marchés financiers : l'Union monétaire se fera selon les critères et à la date prévue par le traité de Maastricht.

C'est au début de 1998, à l'occasion sans doute d'un conseil européen extraordinaire, que sera établie la liste des pays membres dont les performances économiques répondent aux exigences imposées par le traité. La monnaie unique sera mise en place, de manière irréversible, à partir du 1er janvier 1999. Tous ont souligné, sans aucune réserve de langage, qu'il était exclu d'envisager un report de cette date. Le scénario décrivant les modalités pratiques du passage à la troisième étape du programme d'Union économique et monétaire (UEM) sera adopté, comme on l'avait prévu en juin à Cannes, lors du prochain conseil européen, les 15 et 16 décembre à Madrid.

LES DEUX SUCCÈS DE M. WAIGEL

Les Quinze devront également s'entendre à cette date sur le nom de la future monnaie unique. Comme l'a rappelé Jean Arthuis, le ministre français, dont c'était la première grande sortie internationale, le traité a théoriquement tranché en faveur de l'écu. Mais les Allemands n'en veulent pas, faisant valoir qu'il serait de mauvais augure de choisir comme nom celui d'une unité de compte qui n'a cessé de se dévaluer depuis son entrée en fonction ! Tout indique qu'ils auront gain de cause ; la dénomination ayant actuellement le vent en poupe est l'« euro ».

Le scénario comporte trois phases (dénommées par les experts 2B, 3A et 3B) : la première, de préparation, couvrira l'année 1998 ; la seconde, de trois ans ou trois ans et demi, sera la phase de démarrage ; et c'est à compter de la troisième, donc à partir de 2002 ou 2003, que les nouveaux signes monétaires, pièces et billets, seront mis en circulation. Le contenu de chacune de ces trois phases est étudié dans le détail par l'Institut monétaire européen (IME), installé à Francfort, où siègent les gouverneurs des banques centrales de l'Union. Sur la base du Livre vert de la Commission européenne, ses travaux ont bien progressé, comme en a témoigné l'exposé détaillé, très opérationnel, qu'Alexandre Lamfalussy, son président, a présenté samedi aux ministres.

Ceux qui s'étaient montrés, ces derniers temps, les plus réservés sur les chances de l'opération et les plus insistants sur la nécessité d'aller au-delà des disciplines prévues par le traité, à savoir Theo Waigel, le ministre allemand des finances, et Hans Tietmeyer, le président de la Bundesbank, ont donc su, au moins provisoirement, taire leurs réticences. Cependant, on l'a vérifié samedi, leur détermination à éviter toute dérive laxiste et à garantir à leur opinion, éminemment sourcilleuse sur le sujet, que la monnaie unique ne sera en aucun cas une devise moins solide que le mark, demeure intacte.

Sur ce terrain, à Valence, Theo Waigel a marqué un double point. S'agissant de l'adoption de la liste des pays remplissant les critères de convergence et pouvant donc participer à la monnaie unique, il a fait admettre que l'évaluation devrait être faite, non pas sur des projections, mais sur les données réelles de l'année 1997. Cette exigence rendrá impossible de prendre la décision fatidique lors du conseil européen de décembre 1997. Il faudra attendre le début 1998. La phase préparatoire (phase 2B) qui suivra devrait, au dire de la Bundesbank, durer un an. Les exigences de M. Waigel rendent ce calendrier impossible. Il faudra faire vite si l'on veut tenir les délais, sachant que la date du 1er janvier 1999 est, elle, immuable.

M. Waigel a obtenu satisfaction sur un autre point. Il a été reconnu que, même si le traité n'avait pas à être modifié, ses dispositions actuelles (qui prévoient, une fois l'Union monétaire mise en route, des sanctions à l'encontre des Etats membres qui se livreraient à des écarts dangereux, notamment en matière budgétaire) étaient insuffisantes. Les pays participant à la monnaie unique devront, d'une façon ou d'une autre, s'engager contractuellement à conserver un comportement rigoureux. *« Les critères de convergence devront continuer à s'appliquer après le passage à la 3e étape de l'Union monétaire. Comment fera-t-on ? Le sujet reste ouvert, mais cela demande une nouvelle réflexion entre nous »*, a commenté Pedro Solbes, le ministre espagnol, qui présidait la rencontre. *« Il ne saurait être question de franchir l'échéance et de se laisser aller ensuite à des facilités »*, admettait de son côté Jean Arthuis. Des propos que précisait Jean Claude Trichet, le gouverneur de la Banque de France : *« Il nous paraît évident que, le moment venu, il nous faudra une doctrine d'emploi du traité qui garantisse que l'on reste dans les critères »*.

LA RUMEUR CONTINUE

La détermination affichée par le conseil Ecofin a donc été indéniable. Même Kenneth Clarke, le chancelier de l'échiquier britannique, vantait les bienfaits de la convergence. Sans préjuger bien sûr de ce que Londres déciderait alors, le plus pro-européen des ministres de John Major se disait convaincu qu'en 1997 la Grande-Bretagne remplirait les critères. Reste à savoir si la démonstration, techniquement parfaite, suffira à convaincre. Valence n'aura duré qu'un jour et la rumeur continue à courir. N'évoquait-on pas, dans les couloirs, un article du *Spiegel*, le grand hebdomaire d'information allemand, qui, dans son édition du 1er octobre, rapporte que le chancelier Kohl aurait confié à des proches que le report, d'un an ou deux, de l'échéance, ne serait en rien dramatique ?

Philippe Lemaitre

Pugnacité française

Les Français se savaient observés : il n'y a pas d'Union monétaire sans la France, ne cessent de proclamer les Allemands. Mais nombreux sont ceux qui ont des doutes sur la capacité du pays à se redresser. *« Je n'imagine pas un seul instant que nous ne soyons pas prêts à temps. J'ai reçu mandat de faire preuve d'une extrême pugnacité pour maintenir le budget dans les limites prévues. Je n'ai pas l'intention de laisser aller en quoi que ce soit les déficits publics »*, a martelé M. Arthuis. Le ministre français a affirmé que l'objectif de limiter en 1996 le déficit budgétaire à 290 milliards de francs serait tenu, de même que celui de réduire de moitié le déficit de la protection sociale, en attendant de l'éliminer en 1997. Christian Noyer, directeur du Trésor, a ajouté que cette amputation de 50 % était le minimum imposé à la concertation. *« Il faut respecter les critères, point final. Si on n'y parvenait pas, ce serait insensé. Je n'ai aucune espèce de doute »*, a conclu le gouverneur de la Banque de France, M. Trichet.

Le Parti socialiste portugais remporte les élections législatives

LISBONNE
de notre envoyé spécial

Les électeurs portugais ont choisi le changement, lors des élections législatives du dimanche 1er octobre. Après dix ans de gouvernement social-démocrate, le Parti socialiste a remporté une ample victoire, sans toutefois atteindre la majorité absolue au Parlement. Selon des résultats encore incomplets, le PS a obtenu plus de 43 % des voix et 109 des 230 sièges que compte l'Assemblée. Le Parti social-démocrate n'a pour sa part rassemblé que 34 % des suffrages et 83 sièges. Ce résultat, qui constitue un mouvement de balancier par rapport au précédent scrutin d'octobre 1991, a aussi été marqué par une participation relativement forte des électeurs.

Au moment même où plusieurs milliers de militants socialistes fêtaient bruyamment la victoire dans les rues de Lisbonne, le chef de file du PS et futur premier ministre, Antonio Guterres, a annoncé qu'il était prêt à conduire un gouvernement minoritaire. Le premier ministre sortant, Anibal Cavaco Silva, a pour sa part reconnu la défaite du Parti social-démocrate, en estimant : *« Nous sommes tous responsables. Il y a donc une partie de responsabilité qui me revient, dans la mesure où j'ai été premier ministre d'un gouvernement qui a été soumis au jugement des électeurs. »* Le premier ministre n'a pas précisé s'il serait candidat à l'élection présidentielle du mois de janvier, comme beaucoup d'observateurs lui en prêtent l'intention.

Pour les deux autres formations parlementaires, le Parti populaire (PP, droite), et la Coalition démocratique unitaire (CDU, dominée par le Parti communiste), ce scrutin a aussi constitué un renversement de tendance. Sous la houlette de son jeune président, Manuel Monteiro, le PP a mené une campagne relativement hostile à l'intégration européenne. Il a obtenu près de 9 % des suffrages et 11 sièges à l'Assemblée, doublant ainsi le score réalisé lors des précédentes élections législatives. Le PP arrive désormais en troisième position sur l'échiquier politique et devance le Parti communiste. La CDU, en perte de vitesse, n'a rassemblé qu'un peu plus de 7 % des suffrages et devrait, avec 11 sièges de députés, en perdre 6 par rapport à 1991.

Ces résultats ne devraient cependant pas provoquer de profonds bouleversements dans la politique portugaise. *« Changement ne veut pas dire destruction, et tout l'héritage positif sera poursuivi »*, a ainsi affirmé Antonio Guterres lors de son premier discours dans la soirée de dimanche. L'attachement à l'Europe, le dossier des privatisations ou la politique de rigueur en vigueur étaient mis en avant dans les programmes des deux principaux partis, dont la proximité était manifeste. Le prochain gouvernement entend simplement mettre l'accent sur une politique sociale plus volontariste, pour conjurer les effets d'une reprise économique encore faible.

CHANGEMENT D'ÉQUIPE

Antonio Guterres, ingénieur âgé de quarante-six ans, avait d'ailleurs tenu, samedi, lors de la clôture de sa campagne électorale à Lisbonne, à rendre hommage à son principal adversaire, en soulignant que *« nous aurons tous à dialoguer pour le futur du pays »*. Il avait aussi mis en garde les militants en affirmant qu'*« il ne faut pas tomber dans l'euphorie »*. Secrétaire général du parti depuis 1992, orateur brillant et élégant, il avait réussi à imposer, en dépit de l'opposition d'un certain nombre de dirigeants du PS, une profonde réorganisation de sa formation, avec une claire volonté d'ouverture vers le centre.

Son arrivée au pouvoir marque avant tout un changement d'équipe et de génération après une décennie dominée par les deux ténors de la vie politique portugaise, le président socialiste Mario Soares et le premier ministre conservateur Anibal Cavaco Silva. Au sein de l'appareil du PSD, la défaite du chef du parti, Fernando Nogueira, devrait permettre à son rival malheureux des primaires, le ministre des affaires étrangères José Manuel Durao Barroso, de s'imposer comme le futur leader de l'opposition.

La prochaine échéance électorale, l'élection du président de la République en janvier, constituera un nouveau test pour les deux principales formations. La bataille pour la succession du président Soares, dans l'impossibilité constitutionnelle de briguer un troisième mandat, devrait opposer à nouveau le PS, dont le candidat déclaré est l'actuel maire de Lisbonne, Jorge Sampaio, et le PSD, qui pourrait être représenté par Anibal Cavaco Silva.

Ce scrutin, qui se déroulera au moment des premiers cent jours du nouveau gouvernement socialiste, permettra aux électeurs, soit de confirmer leur volonté de changement, soit de renouer avec une cohabitation qui serait, cette fois, inversée.

Denis Hautin-Guiraut

Au moins 35 personnes tuées par un séisme en Turquie

ANKARA. Trente-cinq personnes ont été tuées et près de 200 autres blessées, selon le dernier bilan du tremblement de terre qui a frappé l'ouest de l'Anatolie, dimanche 1er octobre. Les autorités turques ont cependant estimé que le bilan pourrait être d'une centaine de morts. La secousse a également causé d'importants dégâts, notamment l'effondrement de plusieurs bâtiments publics à Dinar, une sous-préfecture de l'ouest de la Turquie, située à 450 km au sud d'Istanbul. Le séisme, survenu à 15 h 57 GMT et d'une magnitude 6 sur l'échelle de Richter, a également été ressenti à Izmir, Burdur, Isparta, Yalova et Bursa. Plusieurs heures après la première secousse, les informations étaient encore fragmentaires, la zone sinistrée étant privée de téléphone, d'électricité et même de liaisons radio. – *(AFP.)*

La Chine n'abandonnera pas Taïwan

PÉKIN. La fête nationale chinoise, célébrée dimanche 1er octobre, a été marquée par de vibrants appels à l'unité du pays et à la lutte contre tous les séparatismes. Le premier ministre a ainsi indiqué que la Chine n'abandonnera jamais l'île de Taïwan. Li Peng a aussi évoqué *« le combat anticorruption »* qui est, selon lui, *« une lutte à long terme dont dépend l'existence même de notre nation »*. *« Les récentes poursuites engagées dans un certain nombre d'affaires importantes impliquant des hauts responsables démontrent* [notre] *ferme détermination »*, a-t-il précisé, en faisant allusion à l'éviction, jeudi, de Chen Xitong, ancien maire de Pékin. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **GÉORGIE : un mandat d'arrêt** a été lancé contre l'ancien chef des services de sécurité géorgiens, Igor Gueorgadze, soupçonné d'être à l'origine de l'attentat manqué, perpétré le 29 août 1995 contre le chef de l'Etat géorgien, Edouard Chevardnadze. C'est ce qu'a annoncé dimanche 1er octobre, à Tbilissi, l'actuel ministre de l'intérieur, Chota Kviraïa, sans préciser si une demande d'extradition allait être déposée auprès de la Russie, où Igor Gueorgadze s'est réfugié. – *(AFP.)*

■ **LETTONIE : le parti ultraconservateur « Saimnieks »** a créé la surprise aux élections législatives qui se sont déroulées samedi 30 septembre et dimanche 1er octobre en Lettonie. Cette formation ultraconservatrice, dirigée par Joachim Siegerist, connu pour ses positions anticommunistes et nationalistes, a recueilli 15,34 % des voix. – *(AFP.)*

■ **SUISSE : le chef du gouvernement, Kaspar Villiger, va quitter** le ministère de la défense, dont il avait aussi la charge, pour le ministère des finances, dans le cadre d'une redistribution des portefeuilles entre les sept membres du Conseil fédéral (gouvernement suisse), annoncée officiellement dimanche 1er octobre à Berne. – *(AFP.)*

■ **IRLANDE DU NORD : les délégués du Sinn Fein,** le bras politique de l'IRA, réunis samedi 30 septembre à Dublin pour leur conférence nationale, ont exprimé dans leurs interventions *« la colère grandissante »* qui règne dans leurs rangs, a indiqué Mitchel McLaughlin, l'un des plus hauts responsables du parti. Selon lui, plusieurs anciens prisonniers républicains, qui avaient joué un rôle majeur dans la décision de l'IRA de décréter un cessez-le-feu, ont exprimé leur désillusion vis-à-vis de la position britannique, qui exige depuis plusieurs mois des concessions de l'IRA en matière de désarmement pour autoriser le Sinn Fein à participer aux négociations politiques multilatérales. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : le directeur des opérations latino-américaines de** la CIA, Terry Ward, a été limogé pour avoir *« délibérément caché au Congrès »* le rôle d'un agent de la centrale dans deux meurtres, celui de Michael Devine, un Américain vivant au Guatemala, en 1990, et celui de Efrain Bamaca, un guérillero guatémaltèque, en 1992, a annoncé la CIA, samedi 30 septembre. Un autre responsable de la CIA a été encouragé à prendre sa retraite. – *(AFP.)*

■ **MEXIQUE : le sous-commandant Marcos,** le chef des rebelles du Chiapas, s'est exprimé en public, vendredi 29 septembre, pour la première fois depuis février, dans le village reculé de La Realidad (Chiapas). Les négociations de paix entre les rebelles et le gouvernement mexicain devaient reprendre lundi 2 octobre. – *(Corresp.)*

■ **COLOMBIE : un dirigeant des Forces armées révolutionnaires de** Colombie (FARC), a été tué, vendredi 29 septembre, par l'armée alors qu'il tentait de s'enfuir. Alberto Yepes avait commandé un groupe de rebelles, qui avait assassiné, le 20 septembre, une vingtaine d'ouvriers d'une bananeraie dans la région d'Uruba (nord-ouest du pays). – *(Reuter.)*

AFRIQUE

■ **BURUNDI : trois ressortissants italiens,** deux prêtres et un laïc, ont été tués, samedi 30 septembre, dans la province du Bururi, dans le sud du pays, a indiqué le représentant spécial de l'ONU à Bujumbura. Selon certains observateurs, les trois victimes auraient été assassinées pour qu'elles ne puissent témoigner sur des atrocités commises dans la région. – *(AFP.)*

■ **LIBÉRIA : les combats entre clans rivaux du Mouvement uni de libération (ULIMO)** se sont intensifiés dans l'ouest du pays au cours des derniers jours. Le comité de contrôle du cessez-le-feu a, une nouvelle fois, appelé les deux clans, mandingue et Krahn, de l'ULIMO à se replier vers les aires de cantonnement prévues. – *(AFP.)*

ASIE

■ **AFGHANISTAN : les talibans, « étudiants en religion »,** mènent depuis quatre jours une offensive dans la vallée de Sanglakh, à l'ouest de Kaboul, a indiqué, dimanche 1er octobre, un porte-parole du gouvernement. Les talibans se heurtent aux combattants du Harakat-i-Islami et du Ittehad-i-Islami. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **BAHREIN : quarante-trois prisonniers politiques** ont été libérés au cours des trois derniers jours, a annoncé, dimanche 1er octobre, Abdel Amir El-Jamri, principal dirigeant de l'opposition chiite, lui-même libéré le 25 septembre, après six mois de captivité. D'autres détenus devraient être prochainement élargis, suite à un accord conclu en août entre l'opposition et le pouvoir. – *(AFP.)*

■ **ISRAËL : selon la radio d'Etat,** le premier ministre, Itzhak Rabin, a reconnu la responsabilité de son pays dans le meurtre de prisonniers égyptiens durant les guerres de 1956 et de 1967, lors d'une rencontre à Washington avec le président égyptien Hosni Moubarak. La radio a rapporté le témoignage du ministre des affaires étrangères, Shimon Pérès, qui participait à la rencontre. – *(AFP.)*

Inondations catastrophiques en Asie du Sud-Est

BANGKOK. L'Asie du Sud-Est subit, depuis quelques semaines, des inondations catastrophiques. Les dernières précipitations ont causé la mort de 54 personnes dans l'Etat indien du Bengale-Occidental, alors qu'un orage tropical a fait plus de 80 morts aux Philippines. Au Laos, 400 000 habitants, soit 8 % de la population, ont été affectés par les inondations. Au Cambodge, plus de six cents familles ont dû évacuer une banlieue inondée de Phnom-Penh. En Thaïlande, on compte déjà 124 morts et 3,5 millions de sinistrés sur 60 millions d'habitants. – *(Corresp.)*

Contre-offensive des Serbes de Bosnie dans la poche de Bihac

Le médiateur américain poursuit ses rencontres

LES SERBES DE BOSNIE ont lancé, vendredi 29 septembre, une contre-offensive dans le nord-ouest de la Bosnie pour reprendre Bosanska Krupa. Cette ville, qui se trouve en bordure sud-est de l'ex-enclave musulmane de Bihac, avait été prise par le 5e corps de l'armée bosniaque il y a deux semaines. Les territoires du nord-ouest de la Bosnie reconquis par l'armée bosniaque étaient largement peuplés de Musulmans avant la guerre. Les réfugiés musulmans chassés de Bosanska Krupa au début du conflit avaient commencé à retourner dans leurs maisons ces derniers jours.

La contre-offensive serbe est très localisée et piétine, a déclaré dimanche soir le ministère bosniaque des affaires étrangères.

Les affrontements se sont également intensifiés en Bosnie centrale, où les troupes de Sarajevo sont en train de chasser les Serbes bosniaques des hauteurs stratégiques du mont Ozren.

Ces combats ont lieu au moment où le médiateur américain Richard Holbrooke, qui fait actuellement la navette entre les capitales de l'ex-Yougoslavie, s'entretenait, samedi, à Zagreb avec le président croate Franjo Tudjman dans le cadre des négociations pour aboutir à un cessez-le-feu général en Bosnie.

« Je ne veux ni être optimiste ni pessimiste », a déclaré le négociateur américain à son départ de Belgrade, après avoir passé quatre heures samedi soir à parler avec le président serbe Slobodan Milosevic, qui négocie également au nom des Serbes bosniaques. *« Les deux parties ont fait savoir qu'elles aimeraient cesser les combats, mais elles ne se sont toujours pas mises d'accord sur les modalités »* d'un cessez-le-feu, a ajouté M. Holbrooke, soulignant que *« le fossé qui sépare les deux parties est très large sur les principales questions »*.

Les autorités bosniaques ont fait savoir qu'il n'était pas question pour elles d'arrêter les combats tant que le siège de Sarajevo ne serait pas définitivement et complètement levé et tant que les routes qui mènent à l'enclave musulmane de Gorazde (est) ne seraient pas ouvertes. Sarajevo a également demandé la *« démilitarisation »* de Banja Luka (nord), la plus grande ville tenue par les Serbes bosniaques dans le pays.

EXACTIONS CROATES

Par ailleurs, l'Union européenne a rendu public, dimanche, le rapport, jusqu'ici confidentiel, dénonçant la *« large responsabilité »* des autorités croates dans les exactions commises depuis la reprise de la Krajina, en août, contre la minorité serbe de Croatie. Ce rapport critique également le gouvernement croate, qui a instauré des obstacles légaux au retour des Serbes (*Le Monde* du 28 septembre) dans les secteurs qu'ils ont fuis en Croatie. Dans un communiqué publié vendredi à Londres, Amnesty International a aussi dénoncé des violations des droits de l'homme contre des civils serbes par les soldats croates. *« Des exécutions sommaires, des enlèvements, des mauvais traitement, des actions de harcèlement et la destruction systématique de maisons »* ont été commises par *« des soldats des forces armées croates, en particulier contre des personnes âgées »* serbes, précise l'organisation humanitaire. – *(AFP, Reuter.)*

Le jury du procès d'O.J. Simpson a commencé à délibérer

Les débats ont fait ressortir l'ampleur de la fracture raciale aux Etats-Unis

A 9 heures locales, lundi matin 2 octobre, douze jurés devaient entrer en conclave au palais de Justice de Los Angeles pour délibérer sur *« le procès du siècle »*, commencé il y a près d'un an : O.J. Simpson, l'un des plus grands champions de l'histoire du football américain, est accusé du meurtre, en juin 1994, de son ex-femme Nicole Brown et d'un ami de celle-ci, Ronald Goldman.

WASHINGTON
de notre correspondante

A la fin des plaidoiries du « procès Simpson », vendredi 29 septembre au soir, le juge Lance Ito a imploré les jurés d'ignorer une phrase formulée aussi bien par la défense que par l'accusation : *« Le monde vous regarde »*. Mais leur responsabilité est lourde : cette affaire, qui a tenu l'Amérique en haleine depuis quinze mois, a fait ressortir, et peut-être aggravé, l'ampleur de la fracture raciale aux Etats-Unis. O.J. Simpson est noir et les deux victimes sont blanches ; le détective de la police de Los Angeles qui a découvert les preuves les plus accablantes pour l'accusé est un homme, Mark Fuhrman, dont le racisme viscéral a été révélé à l'audience.

Le procès d'O.J. Simpson, un homme de quarante-sept ans qui voulut oublier sa race en devenant riche et célèbre et en vivant dans le monde des Blancs à Hollywood, s'est transformé en procès des relations raciales. Un sondage diffusé par la chaîne de télévision ABC la semaine dernière consacre cette fracture : 77 % des Blancs pensent qu'O.J. Simpson est coupable et 72 % des Noirs le jugent innocent.

Trois verdicts sont possibles : soit l'accusé est reconnu coupable et il est condamné au minimum à seize ans de prison, au maximum à la prison à perpétuité ; soit il est acquitté et libéré ; soit le jury n'arrive pas à se mettre d'accord et se déclare incapable de parvenir à un verdict à l'unanimité : O.J. Simpson reste en prison et sera rejugé par un autre jury. Le jury, au secret depuis le 11 janvier, est majoritairement noir et féminin : dix des douze jurés sont des femmes ; neuf jurés sont noirs, deux, blancs, et un, hispanique.

LA MEILLEURE ÉQUIPE D'AVOCATS

L'accusation a pour elle des preuves scientifiques irréfutables, les analyses génétiques du sang trouvé sur les lieux du crime, dans la voiture et au domicile d'O.J. Simpson et qui, chaque fois, correspond au sang de l'accusé et à celui des victimes. L'accusé, qui battait régulièrement sa femme dont il était très jaloux, n'a pas d'alibi. Mais l'arme du crime, un couteau, n'a jamais été retrouvée, et le meurtre s'est déroulé sans témoins. La défense a donc plaidé la *« théorie de la conspiration »* : ce sont, dit-elle, les policiers blancs qui ont placé les pièces à conviction pour incriminer une idole noire trop bien implantée chez les Blancs.

Même si la police de Los Angeles se tient prête à toute éventualité, la plupart des experts de la ville doutent qu'un verdict de culpabilité puisse provoquer des émeutes semblables à celles qui avaient suivi, en 1992, l'acquittement (par un jury blanc) des quatre policiers blancs coupables d'avoir passé à tabac l'automobiliste noir Rodney King. Si O.J. Simpson est condamné, il le sera par un jury noir, après avoir été défendu par la meilleure équipe d'avocats du pays, une équipe que pas un des Noirs qui croupissent dans les prisons américaines ne pourrait jamais rêver de s'offrir.

Sylvie Kauffmann

Le cheikh Rahmane est reconnu coupable de complot terroriste contre les Etats-Unis

WASHINGTON
de notre correspondant

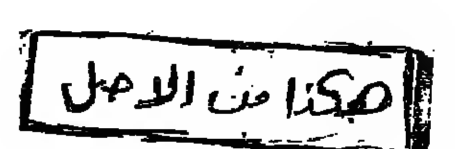
Le procès du *« plus vaste complot terroriste de l'histoire américaine »*, selon la presse, aura duré aussi longtemps que celui d'O.J. Simpson, tout en étant moins médiatique. Son principal accusé, le cheikh Omar Abdel Rahmane, a été reconnu coupable, dimanche 1er octobre, à New York, d'avoir voulu mener *« une guerre de terrorisme urbain contre les Etats-Unis »* et de *« conspiration séditieuse »* pour obliger Washington à modifier sa politique proche-orientale. Ce verdict a amené les autorités fédérales à renforcer la sécurité dans les aéroports, en raison d'*« une menace générale contre les intérêts américains aux Etats-Unis et à l'étranger »*.

Pendant neuf mois, quelque deux cent dix témoins se sont succédé devant le tribunal de Manhattan où comparaissait ce guide spirituel de la Jamaa Islamiya, une organisation musulmane intégriste égyptienne, en compagnie de neuf autres coïnculpés. Ces derniers risquent de vingt à trente ans de prison ; le cheikh Rahmane est menacé de la détention à perpétuité. Le complot consistait à faire exploser des bombes de forte puissance contre des cibles situées à New York, symbole de l'*« impérialisme américain »*. Etaient notamment visés l'immeuble des Nations unies, le pont George-Washington, deux tunnels reliant l'île de Manhattan au New Jersey et un bâtiment du FBI (la sûreté fédérale), sans compter des projets d'enlèvement de feu Richard Nixon et de Henry Kissinger, ou d'assassinat du président égyptien Hosni Moubarak.

Aveugle, l'ancienne « bête noire » du régime nassérien, puis du gouvernement d'Anouar El Sadate, a effectué plusieurs séjours en prison dans son pays d'origine, où il a été condamné par contumace à sept ans de travaux forcés en 1994. Exilé aux Etats-Unis depuis 1990, il s'est livré à des prêches enflammés dans des mosquées de Brooklyn et de Jersey City. Des films vidéo, présentés lors du procès, ont montré certains des accusés en train de mélanger des explosifs, peu avant leur arrestation, en 1993.

Le rôle et l'efficacité du FBI ont été mis en cause à plusieurs reprises au cours des débats, et l'accusation n'a pas réussi à prouver de façon formelle qu'Abdel Rahmane était à l'origine de l'attentat du 26 février 1993 contre le World Trade Center. Celui-ci, pour lequel quatre proches du cheikh avaient été condamnés à un total de deux cent quarante années de prison, avait fait six morts et plus d'un millier de blessés. Le procès du principal suspect, Ramzi Ahmed Yusuf, arrêté le 7 février 1995, doit s'ouvrir au début de l'année 1996.

Laurent Zecchini



La junte nigériane entend rester encore trois ans au pouvoir

Les « putschistes » de mars ont été graciés

LONDRES
de notre envoyé spécial

En annonçant la grâce des quarante-trois conjurés condamnés – 14 l'ont été à mort – lors du procès qui a suivi la *« tentative de coup d'Etat »* de mars, le président nigérian, le général Sani Abacha, a voulu se concilier les bonnes grâces des pays occidentaux. Londres, Washington ou Bruxelles seront soulagés de savoir que le sang ne coulera pas. Dans un discours prononcé dimanche 1er octobre, à l'occasion du trente-cinquième anniversaire de l'indépendance, le chef de la junte a aussi présenté un calendrier qui devrait aboutir, selon lui, à la remise du pouvoir aux civils en 1998.

Mais la clémence du général Abacha est très relative : la tentative de coup d'Etat est loin d'être prouvée. Les procès – qui concernent aussi bien des militaires d'active, des généraux à la retraite, au nombre desquels l'ancien président Olosegun Obasanjo, des hommes politiques que des défenseurs des droits de l'homme comme Beko Ransome Kuti – ont été organisés à huis clos, au mépris de toutes les règles du droit. Et les verdicts n'ont pas été rendus publics avant l'annonce des grâces, dont le détail sera communiqué *« en temps opportun »*. Enfin, le général Abacha étant lui-même arrivé au pouvoir grâce à un coup d'Etat – avéré celui-là –, la légitimité des sentences prononcées à l'encontre des putschistes présumés ne pouvait que s'en ressentir.

Le deuxième volet du discours du général Abacha n'a guère surpris. Le calendrier de retour à la démocratie s'étale sur trois ans, commençant par une série de réformes institutionnelles dont l'enchaînement risque d'être problématique. La levée de l'interdiction des activités politiques, par exemple, précède de six mois l'enregistrement des partis politiques. Mais, au-delà d'un processus compliqué contrôlé par la junte, on retiendra surtout que l'élection présidentielle sera organisée en dernier lieu.

A Londres, où il présentait le Conseil national de libération du Nigeria (Nalicon), l'écrivain Wole Soyinka, prix Nobel de littérature en 1986, a délivré, dimanche, un verdict sans appel : *« La communauté internationale a eu tort de se laisser mener en bateau par le général Abacha. Il n'y avait rien à attendre de ses déclarations. C'est un menteur et un manipulateur, sans originalité de surcroît, puisque tout ce qu'il fait, il le fait en imitation d'Ibrahim Babangida. »* Le général Babangida avait précédé M. Abacha à la tête du pays et lui avait remis le pouvoir après avoir, le 12 juin 1993, organisé puis annulé une élection présidentielle qu'aurait sans doute dû remporter Moshood Abiola, le milliardaire yoruba qui croupit en prison depuis quinze mois.

Pour l'écrivain, le général Abacha est *« un nain vindicatif à l'egogargantuesque, qui veut neutraliser tous ceux qui l'ont humilié. C'est pour cela qu'il a fait emprisonner le général Yar'Adua* [qui fut le « numéro deux » du général Obasanjo] *et, s'il s'en est pris à Abiola, c'est moins parce qu'il avait gagné l'élection présidentielle qu'à cause des commentaires qu'Abiola avait faits à son sujet »*.

DÉSOBÉISSANCE CIVILE

Le lancement du Nalicon a eu lieu dans une salle de réunion de l'Eglise méthodiste à Westminster. M. Soyinka a assuré qu'avec plusieurs opposants il figure sur une liste d'hommes à abattre, établie par le chef des services de sécurité nigérians. Tous les représentants des adversaires du régime nigérian qui se sont succédé à la tribune ont salué la naissance du Nalicon, mouvement clandestin créé pour assurer le retour de la démocratie *« par tous les moyens nécessaires »*, selon la formule consacrée par Malcolm X.

Pour le moment, M. Soyinka refuse d'inviter ses compatriotes à la lutte armée, admettant que *« nous n'avons pas épuisé toutes les ressources de la désobéissance civile »*, mais avertissant que *« la conduite d'Abacha pousse le peuple vers la guerre civile »*. Le Prix Nobel et ses amis affirment que les militants du Nalicon sont aux deux tiers présents sur le territoire nigérian, mais ne souhaitent pas former un gouvernement en exil.

L'opposition nigériane dans son ensemble espère que l'isolement international de la junte va se renforcer. Déjà, en dépêchant l'évêque sud-africain Desmond Tutu auprès de Moshood Abiola, détenu dans des conditions très dures, Nelson Mandela a clairement manifesté son impatience, tout comme les Etats-Unis, où le régime nigérian fait l'objet d'une réprobation qu'aucun gouvernement africain n'avait connue depuis la fin de l'apartheid.

En revanche, Londres, l'ancienne puissance coloniale, reste très discret. Le Foreign Office ne fait pas mystère de son désir de voir le général Abacha assister, en novembre, en Nouvelle-Zélande, au prochain sommet du Commonwealth. *« Il y a des pays qui ont envie qu'on les mène en bateau »*, soupire M. Soyinka.

Thomas Sotinel

La France a dépêché plusieurs navires de guerre aux Comores

La population est hostile aux mercenaires blancs

La France a dépêché plusieurs navires de guerre vers les Comores pour obtenir le départ de Bob Denard, dont le coup d'Etat semble avoir divisé la classe politique locale. Le renversement du président Saïd Mohamed Djohar, remplacé par un Comité militaire de transition dirigé par le capitaine Ayouba Combo, a été accueilli avec soulagement par une partie de la population, mais celle-ci paraît beaucoup plus réservée à l'égard des mercenaires.

MORONI
de notre envoyé spécial

« Il avait promis qu'il reviendrait, alors on s'y attendait un peu ! » Le retour de Bob Denard n'a pas trop étonné les Comoriens. Chassé du pays par Ali Soilih, qu'il avait aidé à prendre le pouvoir en 1975, il avait alors juré qu'on le reverrait. Il a réapparu, en 1978, avec Ahmed Abdallah, celui-là même qu'il avait renversé, trois ans plus tôt. En décembre 1989, expulsé du pays par les soldats français après l'assassinat du président Abdallah, dans lequel il est soupçonné d'avoir trempé, le célèbre mercenaire français avait aussi prédit son retour.

ACOLYTES DE TOUJOURS

Le revoilà donc au camp Kandani, principale garnison de l'archipel. « Bob » est revenu avec des acolytes de toujours, dont on parle comme de vieilles connaissances. Devant le camp investi par les mutins, quelques dizaines de jeunes chômeurs attendent, espérant se faire recruter dans la nouvelle armée de « Bob ».

Mais Bob Denard engage en priorité les anciens de la Garde présidentielle (GP), ceux qu'il a formés quand il était le patron occulte du pays, entre 1978 et 1989, et qui ont été mis à pied après le coup d'Etat manqué de septembre 1992. Bob Denard a peut-être pensé refaire « le coup de 1978 » quand, en renversant le président Soilih, il avait été accueilli en libérateur. Mais aujourd'hui, si les gens ont d'abord réagi en célébrant la chute du président Saïd Mohamed Djohar, de plus en plus impopulaire, l'opinion s'est ravisée en voyant des *« Blancs »* à la tête des putschistes.

Samedi, le chef du Comité militaire de transition (CMT), le capitaine Ayouba Combo, promettant *« pour bientôt »* des élections démocratiques, se faisait acclamer dans les rues par une foule qui, dans le même temps, traitait Bob Denard – heureusement absent – de tous les noms. La classe politique, elle, n'a pas unanimement condamné le putsch, et pour cause, puisque certains dirigeants, tel Omar Tamou, secrétaire général de l'Udzima, ont été tirés de prison. *« Je ne peux pas être très regardant sur ceux qui m'ont sorti de là »*, s'exclame M. Tamou, mais il reconnaît que les mercenaires n'ont pas ici *« une bonne image »*.

MARCHANDAGES

Dimanche, quelque cinq mille manifestants ont salué le départ du président Djohar. Certains manifestants disaient que les mercenaires sont « [leurs] *amis, les seuls qui ont bien voulu* [les] *aider à jeter Djohar »*. Une légère agitation régnait toutefois dans les états-majors politiques, divisés entre pro et anti-mercenaires. Chaque camp pense se rallier le plus grand nombre des quelque vingt-cinq partis, surgis après la démocratisation engagée, dès 1990, par M. Djohar.

Abbas Djoussouf, le seul politicien qui n'a jamais changé de camp en onze ans d'opposition, aujourd'hui chef du Forum pour le redressement national (FRN), anti-Djohar, tente de mettre sur pied une stratégie pour le retour à la légalité. Mais les discussions traînent, car le FRN exige de ses nouveaux alliés du RDR, le parti fondé par M. Djohar, qu'ils obtiennent une promesse de démission du chef de l'Etat, toujours détenu par les rebelles.

Le Comité militaire de transition (CMT) reste un mystère puisqu'on ne connaît toujours que son chef, le capitaine Combo, qui semble n'être que le prête-nom de Bob Denard et qui a été sorti de prison par les putschistes en compagnie des fils jumeaux du défunt président Abdallah, condamnés à mort pour la tentative de coup d'Etat de septembre 1992.

La plupart des Comoriens ne s'expliquent ce coup de force que par un soutien de la France aux mercenaires. Quelques autres évoquent un possible marché entre les soldats blancs et la famille d'Ahmed Abdallah. Celle-ci, une des plus riches de l'archipel, aurait marchandé le retrait de l'action en justice intentée à Bob Denard – pour meurtre supposé du patriarche – contre une opération pour réinstaller la famille aux commandes du pays.

Jean Hélène

Lire notre éditorial page 14

Plusieurs attentats ont fait 34 blessés au Cambodge

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Trois jets de grenades ont fait trente-quatre blessés, samedi 30 septembre, à Phnom Penh, parmi les militants de l'une des deux factions de la troisième formation de la coalition gouvernementale. La première a explosé au siège de la branche du Parti libéral démocratique bouddhiste (PLDB) de Son Sann, les deux autres, dans des pagodes où les militants de cette faction s'étaient groupés à la veille de leur congrès.

La division du PLDB, qui compte dix parlementaires sur cent vingt, est survenue avant les élections organisées, en 1993, par l'ONU. La fracture s'est récemment amplifiée. Elle oppose Son Sann, ancien premier ministre, âgé de quatre-vingt-quatre ans, et son fils Son Soubert, vice-président de l'Assemblée nationale, au ministre de l'information, Ieng Mouly. Au cours d'un congrès organisé, le 8 août, par ce dernier, le père et le fils avaient été exclus, en leur absence, du PLDB.

Son Sann et l'un de ses partisans, Kem Sokha, président de la commission des droits de l'homme de l'Assemblée, n'ont pas ménagé leurs critiques au gouvernement. Pour prouver son audience et remonter ainsi la pente, le doyen de l'Assemblée nationale avait décidé, dimanche, d'organiser un rassemblement en plein air dans la capitale. Mais les autorités n'avaient autorisé qu'une réunion en salle, qui a eu lieu, dimanche, à son domicile et au cours de laquelle ses partisans lui ont renouvelé leur confiance avant de se heurter à la police militaire.

Ces attentats semblent prouver que la violence politique affleure au Cambodge. Quarante-quatre agents électoraux du Funcipec, l'une des deux principales formations gouvernementales, avaient été tués, en 1993, pendant la campagne électorale. Les soupçons s'étaient alors portés sur son principal adversaire du moment, le Parti du peuple cambodgien (PPC), avec lequel il s'est, depuis lors, réconcilié au sein d'une coalition gouvernementale qu'ils dominent. L'an dernier, cependant, des journalistes, très critiques à l'encontre du gouvernement, ont été assassinés.

Jean-Claude Pomonti

PARLEMENT La session parlementaire unique de neuf mois, instaurée par la révision constitutionnelle de juillet, débute lundi 2 octobre par une séance de pure forme à l'Assemblée nationale et, au Sénat, par l'élection du bureau, consécutive au renouvellement triennal du 24 septembre. ● LE CLIMAT devrait être dominé, au Palais-Bourbon, par les difficultés du gouvernement, que la gauche ne manquera pas d'exploiter et qui entretiennent des débats souterrains à droite. Le nouveau rythme de travail des députés pèsera sur l'action du gouvernement, qui sera soumis, chaque semaine, à deux séances de questions d'actualité. ● AU SÉNAT, la réélection de René Monory (UDF-CDS) au poste de président était acquise d'avance. Le retour de Charles Pasqua (RPR) et l'arrivée de fortes personnalités socialistes devraient raviver le lustre des débats au palais du Luxembourg.

Le gouvernement va devoir répondre aux inquiétudes des députés

Les premières semaines de la session parlementaire, désormais continue jusqu'au 30 juin 1996, vont être occupées par la discussion du projet de budget, dont les priorités ont déjà soulevé les critiques du patronat et des syndicats

UNE SESSION « *intéressante* » : c'est ainsi que Philippe Séguin a qualifié, jeudi 28 septembre, la session parlementaire qui s'est ouverte, formellement, lundi 2 octobre. Il eût été difficile au président de l'Assemblée nationale de trouver qualificatif plus sobre, plus neutre et plus insoupçonnable de manquement à la solidarité majoritaire, au moment où le premier ministre, Alain Juppé, son rival de toujours, traverse une passe difficile. L'« intérêt » exprimé par M. Séguin laisse trop bien deviner, en même temps, la gourmandise avec laquelle il s'apprête à jouer de toutes les ressources nouvelles d'interpellation et de contrôle que la révision constitutionnelle, adoptée en juillet, offre désormais au Parlement.

« Intéressante », cette session parlementaire le sera, en effet, puisqu'elle va bousculer des règles fixées depuis 1958 par la Constitution de la Ve République. Ce sera évidemment le cas, en premier lieu, pour les députés et les sénateurs, invités, au terme de la réforme de la Constitution, à modifier en profondeur l'organisation de leurs travaux. Avec une session de neuf mois, au lieu des deux sessions de trois mois en vigueur jusque-là, et une organisation des semaines et des journées de travail mieux maîtrisée, c'est, en effet, le rythme général de l'activité parlementaire qui va être transformé *(lire ci-dessous)*. Le gouvernement va devoir également changer ses habitudes : il sera dorénavant convié à mieux programmer l'ordre du jour des travaux législatifs, et les ministres seront soumis à un contrôle plus fréquent des députés, qui disposeront d'une séance supplémentaire de questions d'actualité.

LE RETOUR DES BALLADURIENS

Au-delà de l'expérimentation de ces nouvelles règles de fonctionnement, la session parlementaire sera « intéressante » à d'autres titres. Elle marque, en effet, selon M. Séguin, « *la première vraie rentrée après l'élection présidentielle* », et une rentrée bien inconfortable pour le gouvernement. Déjà, au mois de juillet, la session extraordinaire avait été dominée par l'impatience d'une partie de la majorité, pressée de voir engagées les réformes promises lors de la campagne présidentielle. Deux mois plus tard, le climat ne s'est pas amélioré, bien au contraire.

Même si la majorité de droite continue à dominer de manière écrasante les deux Assemblées, les élections qui ont suivi la présidentielle ont permis à l'opposition de retrouver davantage de mordant. Déjà sensible lors des municipales, ce redressement s'est confirmé aux élections sénatoriales du 24 septembre, qui ont permis au Parti socialiste d'empotter huit sièges supplémentaires et de faire entrer au palais du Luxembourg plusieurs personnalités de premier plan, comme l'ancien premier ministre, Michel Rocard, et l'ancien président du Conseil constitutionnel, Robert Badinter.



De même, les socialistes ont ravi à la majorité le siège de député de Bernard Debré, en Indre-et-Loire, lors de l'élection législative partielle du 24 septembre. Ils peuvent, en outre, espérer conquérir quelques sièges supplémentaires lors de la dizaine d'élections législatives partielles à venir *(lire ci-dessous)*. Enfin, la démission de Martin Malvy, dimanche 1er octobre, de la présidence du groupe socialiste de l'Assemblée nationale et son probable remplacement par Laurent Fabius traduisent bien la volonté du PS de « muscler » son action au Palais-Bourbon, au moment où Lionel Jospin s'apprête à prendre la direction du parti.

Le retour au Parlement de la plupart des anciens ministres du gouvernement d'Edouard Balladur n'est pas, non plus, de nature à simplifier la tâche du gouvernement. La présence à l'Assemblée nationale de personnalités comme MM. Balladur, Sarkozy ou Léotard, que devrait rapidement rejoindre Alain Madelin, pourrait placer dans une situation inconfortable des ministres dont beaucoup sont encore des néophytes et accentuer les turbulences au sein de la droite parlementaire.

M. SÉGUIN À L'AFFÛT

La discussion budgétaire, puis le débat sur le redressement des comptes sociaux, qui constituent, à partir de la mi-octobre, l'essentiel de l'ordre du jour parlementaire de l'automne, devraient faire ressortir, davantage encore, les contradictions actuelles de la politique économique du gouvernement. Nul doute, en effet, que les anciens partisans de M. Balladur seront tentés d'inciter le premier ministre à poursuivre l'effort de rigueur budgétaire et sociale engagé par son prédécesseur. Tandis que M. Madelin ne manquera pas d'encourager ceux, nombreux, qui sont partisans de réformes plus radicales. Déjà, lors des journées parlementaires de l'UDF, les 25 et 26 septembre à Biarritz, le débat s'est engagé entre ceux qui, comme Pierre Méhaignerie (UDF-CDS), président de la commission des finances de l'Assemblée, souhaitent que les parlementaires jouent un rôle actif dans la réduction de la dépense publique en proposant des réductions de crédits, et ceux qui préfèrent laisser ce rôle ingrat au gouvernement.

Cette hésitation sur la stratégie perturbe d'autant plus la majorité que, contrairement à ce qu'il annonçait avant les vacances, le gouvernement peine à alimenter l'ordre du jour du début de la session. Ce ne sont ni les projets de loi sur le plan de redressement du Crédit lyonnais ou sur certaines professions judiciaires et juridiques, inscrites en séance publique avant le début de la discussion budgétaire, ni les projets sur le statut des sapeurs-pompiers, annoncés par le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, qui seront de nature à combler l'attente des députés. Seule la discussion du texte sur la prestation d'autonomie, qui devrait être examiné en priorité par les sénateurs, constitue, pour l'instant, un morceau de choix.

On comprend mieux, dans ces conditions, que Philippe Séguin manifeste tant d'« intérêt » pour cette session parlementaire. Face à une majorité flottante, à un gouvernement atone et à un premier ministre qui a perdu beaucoup de son crédit, le président de l'Assemblée nationale peut se réjouir d'être resté sur la réserve depuis le mois de mai. Fort de la présidence d'une Assemblée revitalisée par la réforme constitutionnelle à laquelle il a grandement contribué, décidé à réhabiliter la fonction de contrôle de l'exécutif qui revient aux parlementaires, M. Séguin peut espérer, dans les mois qui viennent, peser de tout son poids sur l'avenir de la majorité.

Cécile Chambraud et Gérard Courtois

Le « mode d'emploi » de la session unique

POUR METTRE EN ŒUVRE la session parlementaire de neuf mois, décidée par la révision constitutionnelle du 4 août, l'Assemblée nationale et le Sénat doivent modifier leur règlement. Si le Sénat n'a pas encore ouvert ce chantier en raison de son renouvellement partiel, l'Assemblée nationale a pris les devants. Pierre Mazeaud (RPR), président de la commission des lois, a déposé une proposition de résolution en ce sens, qui devrait être discutée les 10 et 11 octobre. Une fois adoptée, cette résolution devra encore recevoir l'aval du Conseil constitutionnel, qui dispose d'un délai d'un mois pour statuer. La réforme du règlement ne pourra donc entrer en vigueur avant la fin de la discussion budgétaire, à la mi-novembre.

Toutefois, M. Séguin a fait savoir que certaines des nouvelles procédures s'appliqueront dès l'ouverture de la session. C'est notamment le cas des séances de questions au gouvernement. Si les questions orales sans débat du jeudi sont maintenues, les questions au gouvernement, dites « d'actualité », qui occupaient le début du mercredi après-midi, se répartiront désormais en deux fois une heure, de 15 heures à 16 heures, le mardi et le mercredi.

TROIS JOURS PAR SEMAINE

Afin de rationaliser le travail des députés, les séances publiques devraient être concentrées sur trois jours, les mardi, mercredi et jeudi. Cette limitation n'est pas absolue, puisque l'Assemblée pourra décider de séances supplémentaires, sur proposition de la conférence des présidents (instance qui regroupe le président et les vice-présidents de l'Assemblée, les présidents des groupes et les présidents de commission), du gouvernement ou d'une commission permanente. En outre, la réforme a pour ambition de supprimer, autant que faire se peut, les séances de nuit.

Le gouvernement conserve la maîtrise de l'ordre du jour du Parlement. Cependant, afin d'améliorer la planification du travail parlementaire, la conférence des présidents, lors de sa réunion hebdomadaire, adoptera l'ordre du jour pour les trois semaines suivantes, et non plus seulement pour les quinze jours. En outre, l'objectif de M. Séguin est de parvenir à ce que le gouvernement fasse régulièrement connaître son programme législatif à moyen terme. Tout en restant fort prudent sur ce point, le président de l'Assemblée nationale a indiqué que « *le gouvernement envisage de se donner les moyens* » de présenter, deux fois par session, son programme pour les cinq mois suivants.

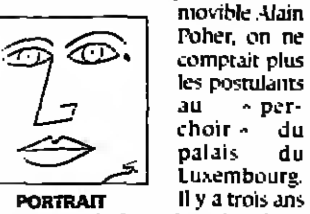
Enfin, une séance par mois sera réservée par priorité à l'ordre du jour fixé par chaque Assemblée. Il pourra s'agir de la discussion de propositions de lois (textes d'origine parlementaire), de débats ou de propositions de résolution. Le principe retenu est la répartition de ces « niches » entre les groupes politiques. La première application de ce nouveau droit est néanmoins prévue avec un débat, le 11 octobre, sur l'application des accords de Schengen, à la demande du groupe RPR.

C. Ch.

René Monory, de la séduction à la résignation

La réélection du président du Sénat ne suscite guère d'enthousiasme

IL A ÉTOUFFÉ tout suspense. Il y a six ans, en 1989, lorsqu'il avait pour la première fois manifesté des velléités de s'installer à la présidence du Sénat en lieu et place de l'inamovible Alain Poher, on ne comptait plus les postulants au « perchoir » du palais du Luxembourg.


PORTRAIT

Il y a trois ans exactement, le 2 octobre 1992, il lui avait encore fallu s'imposer contre un concurrent au sein de l'UDF, avant de l'emporter, nettement, contre un adversaire de poids, Charles Pasqua, alors tout puissant patron du groupe RPR.

Candidat à sa propre succession, René Monory devrait l'emporter, aujourd'hui, sans coup férir, dès le premier tour de scrutin. Dans la majorité, Jean-Claude Gaudin, nouveau président du groupe des Républicains et Indépendants, n'a fait mine de vouloir se présenter, la semaine dernière, que pour mieux défendre les positions de son groupe en attendant des jours meilleurs. Claude Estier, pour le PS, et Hélène Luc, pour le PC, ne peuvent présenter que des candidatures de témoignage, compte tenu du poids respectif de leurs groupes.

ÉNERGIE PERDUE

Pourtant, ce triomphe annoncé de M. Monory suscite davantage de résignation que d'enthousiasme, tant les espoirs qu'il avait fait naître à l'aube de son premier mandat se sont, peu à peu, dissipés. Il est vrai qu'en 1992, il avait tout pour séduire. Son premier mérite était de mettre un terme à la fin de règne débilitante d'Alain Poher. Beaucoup attendaient, en outre, que le sénateur de la Vienne (depuis 1968) et maire de Loudun (depuis 1959), secoue et modernise le Sénat.

Le petit garagiste autodidacte de Loudun ne s'était-il pas imposé au ministère de l'économie et des finances, entre 1978 et 1981, puis au ministère de l'éducation nationale, entre 1986 et 1988, malgré le malheureux épisode du mouvement étudiant de l'automne 1986 ? N'était-il pas, mine de rien, l'un des caciques de la majorité, centriste par commodité plus que par conviction, respecté par le RPR et parrain écouté de l'UDF, présidentiable, pour tout dire ? Certes, souligne-t-on à la présidence du Sénat, la Haute Assemblée a su retrouver sa sérénité, réaffirmer la qualité de son travail législatif, en particulier sur quelques grands textes comme le projet de loi sur l'aménagement du territoire ou la révision constitutionnelle, et restaurer sa « *magistrature d'influence* ». Sans doute, la politique de communication, le développement de l'informatique, l'amorce d'une politique audiovisuelle ou, encore, l'ouverture internationale, avec le point d'orgue, le 13 octobre 1993, de la venue du chancelier allemand Helmut Kohl, ont redonné quelques couleurs au palais du Luxembourg.

L'élan, cependant, s'est rapidement émoussé, non seulement parce que René Monory a beaucoup déçu, dans une assemblée si sensible aux apparences, en se montrant un bien piètre président de séance, par exemple lors du débat houleux sur la révision de la loi Falloux, en décembre 1993 ; mais surtout parce que le président du Sénat semble avoir, lui-même, perdu cette énergie qui faisait son talent. Comme si, à soixante-douze ans, la quête d'honneurs et de pouvoirs qui le poussait depuis si longtemps ne trouvait plus à s'employer depuis l'élection de Jacques Chirac à la présidence de la République. Au point de laisser dire, aujourd'hui, qu'il pourrait passer la main dans trois ans.

G. C.

Dix nouvelles élections législatives partielles

Alain Madelin (UDF-PR) devrait retrouver son siège en Ille-et-Vilaine

APRÈS LE RETOUR dans ses rangs des anciens ministres d'Edouard Balladur, en juin et en septembre, l'Assemblée nationale devrait bientôt accueillir une autre vague de nouveaux élus. Dix élections législatives partielles seront organisées, en effet, dans les prochaines semaines, et certaines d'entre elles pourraient permettre aux candidats socialistes de l'emporter.

Ce n'est pas le cas de la première. Fixée au 8 octobre, elle devrait assurer à Alain Madelin (UDF-PR), amené à quitter ses fonctions de ministre de l'économie et des finances le 25 août, son retour à l'Assemblée, au siège de la 4e circonscription d'Ille-et-Vilaine, laissé vacant après la démission de son suppléant. Les électeurs de cette circonscription ne s'étaient prononcés, le 7 mai, qu'à 50,68 % pour Jacques Chirac, mais M. Madelin avait été réélu dès le premier tour de scrutin, en mars 1993, avec 58,58 % des voix.

La première circonscription des Hautes-Pyrénées sera plus disputée, puisque le PS peut espérer reconquérir le siège perdu en mars 1993 par Pierre Forgues (PS). Gérard Trémège (UDF-PR), qui avait battu M. Forgues au second tour avec 51,47 % des voix, s'est démis de son mandat de député, le Conseil constitutionnel l'ayant déclaré incompatible avec la présidence de l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie (*Le Monde* du 28 septembre). Les huit autres élections partielles seront destinées à pourvoir au remplacement de députés élus sénateurs le 24 septembre. Deux d'entre elles peuvent donner quelques espoirs au PS. C'est le cas de la 13e circonscription de Seine-Saint-Denis, vacante après l'élection de Christian Demuynck (RPR) au Sénat. En mars 1993, M. Demuynck avait battu le député sortant socialiste, Jacques Mahéas (également élu sénateur) avec 51,98 % des voix au second tour. Les électeurs de cette circonscription s'étaient prononcés à 52,12 % pour M. Chirac en mai.

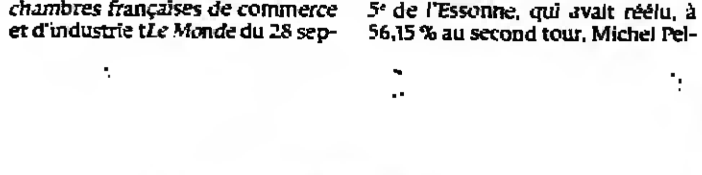
ESPOIRS SOCIALISTES

Frédérique Bredin (PS), maire de Fécamp, ancien ministre de la jeunesse et des sports, espère également pouvoir retrouver son siège dans la 9e circonscription de la Seine-Maritime. En mars 1993, elle avait été battue, avec 46,40 % des voix, au second tour, par Charles Revet (UDF-PR), élu sénateur le 24 septembre. Avec 50,49 % des voix, Lionel Jospin avait devancé M. Chirac dans cette circonscription au second tour de l'élection présidentielle.

Les six autres circonscriptions devenues vacantes après les sénatoriales devraient rester à la majorité. Il s'agit de la 2e de l'Essonne, où Xavier Dugoin (RPR) l'avait emporté au second tour, en mars 1993, avec 71,06 % des voix ; de la 5e de l'Essonne, qui avait réélu, à 56,15 % au second tour, Michel Pelchat (UDF-PR) ; de la 6e du Var, qu'Hubert Falco (UDF-PR) avait facilement conservée, en 1993, avec 71,57 % des suffrages au second tour, face au candidat du Front national ; de la 3e de Seine-et-Marne, où Jean-Jacques Hyest (UDF-CDS) avait été réélu au second tour avec 69,71 % ; de la 4e de Seine-et-Marne, qui avait réélu Alain Peyrefitte (RPR) avec 67,67 % des suffrages, au second tour.

Enfin, Michel Mercier (UDF-CDS), député sortant de la 8e circonscription du Rhône, n'avait fait son entrée à l'Assemblée nationale qu'en mai 1993, à la suite du décès d'Alain Mayoud (UDF-PR), dont il était le suppléant. En 1993, Alain Mayoud avait été réélu dès le premier tour avec 56,22 % des voix.

C. Ch.



Philippe Séguin plaide devant les maires pour « un nouveau contrat social »

Le président de l'Assemblée continue à faire entendre ses nuances

Hôte de l'Association des maires de petites villes, qui organisait ses assises à Figeac, Philippe Séguin a développé sa conception d'« un nouveau contrat social ». Sans mettre en cause le gouvernement, le président de l'Assemblée nationale a fait entendre, une fois encore, les nuances qui le séparent d'Alain Juppé.

FIGEAC (Lot)
de notre envoyée spéciale

Le président de l'Assemblée nationale les a comblés. Réunis les 29 et 30 septembre à Figeac, dans le Lot, pour leurs troisièmes assises, les maires de petites villes ont eu droit à du « grand » Séguin. Invité d'honneur de l'Association des petites villes de France (APVF), qui regroupe quatre cent quinze édiles de villes de trois mille à vingt mille habitants, Philippe Séguin a en effet exhorté les petites villes à devenir « *le creuset du nouveau contrat social qui s'impose désormais* » à la France. Rien ne pouvait leur faire plus chaud au cœur dans une période où ces maires ont du vague à l'âme.

Au lendemain des arbitrages concernant les collectivités locales dans le projet de loi de finances 1996, les maires de petites villes, comme leurs confrères des grandes (*Le Monde* du 30 septembre), n'ont eu de cesse de se plaindre du sort que leur réserve le gouvernement. Ils ont dénoncé, dans un mémorandum, la « *régression du budget consacré à l'aménagement du territoire, alors que les inégalités territoriales s'aggravent* », ainsi que la baisse des concours de l'Etat aux collectivités locales prévus au budget 1996, avec la suppression de la dotation globale d'équipement (DGE), la réduction de la dotation de compensation de la taxe professionnelle (DCTP) et le maintien du taux de surcompensation des cotisations à la Caisse nationale des retraites des agents des collectivités locales.

Martin Malvy (PS), président de l'APVF et maire de Figeac, a résumé le sort réservé aux collectivités locales en quelques chiffres. « *Mises bout à bout*, a-t-il précisé, *les petites mesures qui figurent dans le projet de loi de finances représentent entre 6 millions et 8 millions de francs sur un mandat, soit une augmentation de la fiscalité de l'ordre de 4 % ou les salaires de quinze emplois.* »

« RÉVOLUTION CULTURELLE »

Après l'exposé discipliné de Nicole Ameline, secrétaire d'Etat à la décentralisation, expliquant une nouvelle fois « *les choix difficiles* » du gouvernement, le plaidoyer *pro domo* de M. Séguin ne pouvait mieux tomber. C'est sur un ton gourmand, en invoquant successivement François Mitterrand, Laurent Fabius et... Karl Marx, que le président de l'Assemblée a fait l'éloge des petites villes. Ces dernières, a-t-il assuré, « *demeurent un lieu privilégié de démocratie, en même temps que le premier vecteur d'un développement économique harmonieux, de l'aménagement du territoire, de l'intégration sociale, enfin* ».

Pour faire face à la « *crise des territoires* », les petites villes, a-t-il dit, « *ont vocation à servir de laboratoire à la véritable révolution culturelle* » qu'il appelle de ses vœux pour surmonter la crise. « *Pourquoi les petites villes ne deviendraient-elles pas le creuset du nouveau contrat social qui s'impose désormais ?* » s'est-il interrogé.

Très en verve, le maire d'Epinal a suggéré quelques « *pistes* » de réforme : « *démocratiser* » tout d'abord, en « *rationalisant les structures administratives de l'Etat ou des collectivités territoriales* ». M. Séguin a plaidé pour une nouvelle limitation des possibilités de cumul de mandats, afin que l'élu soit « *plus disponible pour assumer ses responsabilités* » ; pour l'instauration de nouveaux moyens de contrôle de légalité et de contrôle budgétaire ; pour la recherche de formes appropriées à « *l'expression régulière des citoyens* » sur les grands sujets de la vie locale.

Il faut ensuite, selon lui, moderniser, par le biais de la clarification des compétences, la remise à plat de la gestion du système éducatif et la « *refonte* » du système fiscal et du financement des collectivités locales. Il faut, enfin, rassembler « *les morceaux dispersés d'une société et d'un territoire français éclaté* ».

Cela passe, pour M. Séguin, par le réengagement de l'Etat dans l'éducation et la protection sociale et par une nouvelle politique d'aménagement du territoire, dont « *les petites villes ont vocation à devenir le pivot* ».

M. Malvy buvait du petit lait. Dans les couloirs, les maires savouraient l'occasion, essayant de deviner la stratégie de M. Séguin à travers un discours que certains jugeaient digne d'un premier ministre.

« *Philippe Séguin a le temps de réfléchir et la liberté* de dire *ce qu'il faut faire* », glissait, l'air de rien, Adrien Zeller, maire (UDF-CDS) de Saverne et député du Bas-Rhin. Tout en caressant les élus locaux dans le sens du poil, le président de l'Assemblée avait donné, du moins, son point du vue sur la politique du gouvernement.

Sylvia Zappi

Jean Arthuis envisage un emprunt pour la Sécurité sociale

Pour que le déficit du budget de l'Etat ne dépasse pas 322,6 milliards de francs à la fin de cette année, de nouveaux gels de crédits seront nécessaires

LE « GRAND DÉBAT » sur l'avenir de la protection sociale n'est pas encore engagé que le gouvernement commence à dévoiler ses projets de redressement des comptes de la Sécurité sociale. Invité du « Grand Jury RTL-*Le Monde* », dimanche 1er octobre, le ministre de l'économie, des finances et du Plan, Jean Arthuis, a décrit une opération en deux temps : un apurement du passif accumulé au 31 décembre 1995 par le régime général des salariés (120 milliards de francs), qui pourrait prendre la forme d'un emprunt ; des économies et, « *probablement, un supplément de prélèvement* » pour résorber le déficit de 1996 (60 milliards).

Alain Juppé a fixé un objectif : le retour à l'équilibre fin 1997. M. Arthuis a fait de la surenchère dans la rigueur en annonçant qu'à partir de 1996 « *les comptes devront s'équilibrer dès le premier jour* ». Il a l'intention de « *demander au Parlement* » d'interdire désormais à l'Etat de venir au secours du régime général sous la forme d'avances du Trésor. Ces avances, qui ont atteint plusieurs dizaines de milliards de francs, ont permis à la « Sécu » de payer les prestations.

Le déficit 1994-1995 « *doit être consolidé sous forme d'emprunt* », a annoncé le ministre des finances. « *Que ce soit l'Etat qui assure le financement ou que l'on fasse un emprunt spécifique qu'on logerait dans un organisme proche de la protection sociale,* a-t-il observé, *cela ne change strictement rien.* » En revanche, il a exclu une hausse des prélèvements obligatoires pour apurer ce passif.

Il en va tout autrement des besoins de financement de l'an prochain, dus pour l'essentiel au déficit de l'assurance-maladie (35 milliards à 38 milliards de francs) et de l'assurance-vieillesse (de 12 milliards à 14 milliards de francs). En plus des économies qui devront être faites, notamment, sur les dépenses de santé, M. Arthuis « *n'imagine pas un retour à l'équilibre en 1996 sans un léger surcroît de la cotisation-vieillesse* ». Il n'a pas précisé si ce relèvement porterait sur la part patronale (8,20 % sous un plafond mensuel de 13 060 F) ou salariale (6,55 %). Des experts du gouvernement relèvent que la cotisation-retraite des employeurs n'a pas augmenté depuis 1979, mais cela ne signifie pas que la charge globale des retraites n'ait pas progressé.

Par ailleurs, M. Arthuis a confirmé qu'il manquera de 30 milliards à 35 milliards de francs pour boucler le budget 1995 par rapport aux prévisions de recettes établies à l'automne 1994. Afin que le déficit budgétaire ne dépasse pas 322,6 milliards de francs à la fin de cette année, il a déjà gelé 10 milliards de francs de crédits. Il a laissé entendre que cela ne suffira pas. Sans préciser le montant précis de la « régulation » budgétaire qui sera décidée dans les prochains jours, il a indiqué que lors de la discussion du collectif de fin d'année, il proposera au Parlement que les crédits gelés soient purement et simplement annulés.

Au terme des septièmes Journées de l'assurance-maladie, réunissant les mille deux cents dirigeants des caisses, le ministre de la santé publique, Elisabeth Hubert, avait averti, le 29 septembre, les médecins libéraux qu'ils jouent « *la dernière chance de la médecine libérale, mais également du système conventionnel et, donc, de la branche maladie telle que nous la connaissons aujourd'hui* ». Les dépenses de la Caisse nationale d'assurance-maladie ont progressé de 0,6 % en août, soit une augmentation de 6,9 % en un an.

Jean-Michel Bezat

Le ministre critique la prime automobile

Le ministre de l'économie, des finances et du Plan a confirmé qu'il est personnellement très réservé au sujet de la nouvelle prime automobile lancée par le premier ministre. Observant que d'autres secteurs industriels pourraient souhaiter une telle aide, M. Arthuis a souligné, dimanche 1er octobre, au « Grand Jury RTL-*Le Monde* », que l'on sort « *difficilement de ce système* » une fois qu'il est instauré. « *C'est comme les anxiolytiques : quand on commence à en prendre, on ne peut plus s'en passer* », a-t-il dit. Admettant que la solution choisie assure « *une transition* » après la prime Balladur, il a souligné qu'à long terme il vaut mieux « *prévoir de baisser les impôts* ».



Laurent Fabius devrait être élu président du groupe socialiste de l'Assemblée

Lionel Jospin ne fera pas obstacle à l'élection de son ancien adversaire

M. Fabius devrait être élu, *mardi 3* octobre, à la présidence du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, après la démission de M. Malvy. Averti le 28 septembre par son ancien *rival*, M. Jospin a assuré qu'il ne voyait aucun inconvénient à cette élection. A la tête d'un groupe dominé par les fabiusiens, M. Fabius veut aider à la rénovation du PS et mener une action plus offensive face au gouvernement.

RELENTS DE VIEILLE zizanie ou signe de nouvelle harmnnie ? Autant d' interrogations qui reviennent, au PS, à la veille de l'électinn, mardi 3 octnbre, de Laurent Fabius à la présidence du groupe socialiste de l'Assemblée nationale. En annonçant, dans une lettre adressée le 30 septembre à ses cinquante-sept collègues, sa démission, la nnuvelle sessinn unique lui paraissant peu compatible avec ses responsabilités d'éln local, le fabiusien Martin Malvy accrédite l'idée d'un « sacrifice », après deux ans et demi à la tête du groupe. Ancien premier ministre, ancien président de l'Assemblée nationale, ancien premier secrétaire du PS, M. Fabius va tenter de rendre plus offensif un groupe qui ne représente que 10 % des effectifs de l'Assemblée. La question est de savoir si, en prenant la relève d'un président peu charismatique, M. Fablus va gêner ou aider Lionel Jospin qui sera, le 14 octobre, le nouveau premier secrétaire du PS.

Les affrontements entre M. Fabius et M. Jospin, notamment leur combat pour la conduite de la campagne législative de 1986, alors que le premier était à Matignon et le second à la tête du PS, ont tellement marqué la dernière décennie du Parti socialiste qu'on les sent toujours prêts à resurgir. Pourtant, dans son livre *Les Blessures de la vérité* (Flammarion) (*Le Mande du* 8 septembre), M. Fabius s'efforce de se construire une nouvelle image. Il veut montrer qu'il a effectivement *« fendu l'armure »* et jeté à la rivière la rancune qu'il pouvait avoir contre M. Jospin. Paix durable ou simple armistice ? L'histoire du PS appelle à la prudence. Mais cet armistice ne devrait pas être éphémère.

Alors qu'il entretenait le mystère sur ses intentions, les 26 et 27 septembre, aux jnurnées parlementaires socialistes d'Arles, M. Fabius a rendu visite à M. Jospin, dont les proches assurent qu'il n'avait jusqu'alors aucune information, le 28 septembre à son domicile parisien, pour lui expliquer dans quel état d'esprit il allait succéder à M. Malvy. M. Jospin a répondu qu'il n'y voyait aucun inconvénient et s'est engagé à se rendre devant le groupe parlementaire chaque mardi. S'il n'a pas renoncé à toute ambition présidentielle, M. Fabius, qui a besoin de temps pour reconquérir l'opinion, sait qu'il n'a pas d'autre alternative que de donner sa chance à M. Jospin, celui-ci ayant une vraie légitimité – de par l'élection présidentielle et sa prochaine élection par les militants – et surtont une chance inespérée de réussir dans un parti pacifié la rénovation. Sauf accident politique, M. Jospin a la voie libre jusqu'aux législatives de 1998 et, s'il réussit l'épreuve électorale, jusqu'à l'élection présidentielle de 2002.

JOUER ENSEMBLE

M. Fabius peut d'autant moins donner l'impression d'être posté en embuscade an Palais Bourbon, pour profiter du moindre faux pas de son ancien rival, que le groupe – qui espère franchir le seuil de soixante avec les prochaines élections partielles – veut mener une opposition résolue, qui lui interdit d'afficher ses divisions. Tant chez M. Fabius que chez M. Jospin, on s'efforce de montrer que les deux hommes vont jouer ensemble et non l'un contre l'autre. Le tandem Jospin-Fabius, un peu bancal car déséquilibré en faveur du premier, serait ainsi le nouvel « attelage » gagnant du PS... L'image est trop neuve pour emporter aussitôt la conviction. Mais c'est celle que les proches des deux hommes veulent afficher. Interrogé dimanche sur Radio-J, Daniel Vaillant, un des principaux lieutenants de M. Jospin, affirmait qu'il ne voyait pas quelles *« difficultés »* pourrait poser l'élection de M. Fabius. *« Où serait donc le problème ? »*, demandait-il, fanssement ingénu.

Michel Noblecourt

M. Badinter et M. Toubon face aux privilèges immobiliers

LORS de l'émission « 7 sur 7 » de TF 1, dimanche 1er octobre, Robert Badinter, ancien ministre de la justice et nouveau sénateur (PS) des Hauts-de-Seine, a affirmé qu'il *« devrait y avoir un office public de gestian, dirigé par un magistrat »*, pour les logements de la Ville de Paris. Selon lui, *« les règles d'attribution* [des lngements du domaine dit « privé » de la Ville] *devraient être cantrôlées par des commissians pluralistes. (...) Tout devrait être transparent, et cela a été le cantraire. »* M. Badinter parlait des appartements occupés par Alain Juppé et par sa famille.

« ON VIT DANS LES FAVEURS »

« On a le sentiment qu'à l'intérieur de cette municipalité il y a des privilégiés. Ceux, tout d'abord, qui tiennent le contrôle politique de la Mairie de Paris », a ajouté M. Badinter, en assurant que *« l'accumulatian des privilèges crée un scandale »*. *« Cela fait combien de décennies que cela dure ainsi, qu'an vit dans l'apacité, dans les faveurs, dans l'absence de garanties ? Ce système de privilèges n'est pas supportable »*, a-t-il conclu. Invité du « Club de la presse d'Europe 1 », le même jour, Jacques Toubon a évoqué l'opacité et les privilèges qui, selon lui, n'avaient pas beaucoup éveillé l'intérêt des médias sous le second septennat de François Mitterrand. Sans citer de nom ni de lieu, le ministre de la justice, élu (RPR) de Paris, a fait allusion au fait que la fille naturelle de l'ancien chef de l'Etat, ainsi que la mère de cette dernière, avaient été logées dans des bâtiments de la présidence de la République, quai Branly, à Paris.

S'agissant de l'hypothétique ouverture d'une information judiciaire à propos de la location de l'appartement de M. Juppé, le ministre de la justice a déclaré que, conformément à la règle établie en son temps par Edouard Balladur et confirmée par Jacques Chirac, un ministre mis en examen doit donner sa démission. *« On n'a jamais changé de positian par rapport à la doctrine Balladur-Juppé »*, a-t-il dit.

Le garde des sceaux veut entretenir l'esprit de « révolte »

LE MINISTRE DE LA JUSTICE, Jacques Toubon, a engagé, samedi 30 septembre, les membres du Club 89, dont il est le président, à ne pas *« être amers, déçus et désemparés »*. Expliquant que Jacques Chirac avait été *« élu, d'une certaine façon, parce qu'il incarnait la révolte »*, M. Toubon a suggéré à son auditoire d'adopter la dénomination de « Club du 7 mai » pour accompagner l'action entreprise par le président de la République.

« Nous n'allons pas jeter le manche après la cognée et considérer que, parce que les difficultés sont plus grandes encore que nous l'avions pensé, plus lourdes, plus coûteuses à la fois en termes financiers et en terme de popularité, tout ce pourquoi nous nous sommes battus, toute la confiance et l'espoir que nous avons mis en Jacques Chirac, dans le nouveau gouvernement, dans Alain Juppé et son équipe, doivent être balayés comme feuilles d'automne », a ajouté M. Toubon

M. de Villiers reproche au gouvernement de « briser l'élan »

PHILIPPE DE VILLIERS, président du Mouvement pour la France, a vivement critiqué l'action du gouvernement, samedi 30 septembre, en affirmant que *« le gouvernement est en train de gripper tous les moteurs – investissement, épargne, consommation – et de briser l'élan »*. Le président du conseil général de Vendée, qui sortait d'un entretien avec le président de la République, a reproché au premier ministre de ne pas faire *« la bonne analyse de la situation économique »*. *« Avec un mauvais diagnostic, on ne peut pas trouver la bonne thérapeutique »*, a affirmé l'ancien candidat à l'élection présidentielle.

DÉPÊCHES

■ **DIFFICULTÉ : Simone Veil**, ancien ministre des affaires sociales, a estimé, dimanche 1er octobre sur France 3, que *« certains ministres se trouvent sûrement très en difficulté pour faire une politique qui est, au fond, celle qu'ils critiquaient il y a un an »*. Elle a ajouté que le premier ministre devait *« faire face à beaucoup de promesses contradictoires »*.

■ **PRÉPARATION : Philippe Séguin**, président de l'Assemblée nationale, a expliqué, lundi 2 octobre sur Europe 1, qu'après *« une phase de préparation »* le gouvernement *« va maintenant passer à une phase d'application »*. *« Il n'y a pas que le gouvernement qui va être mis au pied du mur pendant la discussion budgétaire*, a ajouté M. Séguin. *Il y a l'Assemblée nationale et le Sénat. Une chose est de dire qu'il faut réduire la recette, une autre est ensuite d'avoir une attitude cohérente concernant les dépenses. »*

■ **URGENCE : François Baroin**, porte-parole du gouvernement, a déclaré, lundi 2 octobre sur RMC, que le gouvernement avait fait, depuis sa nomination, *« tout ce qu'il était possible de faire, dans une marge de manœuvre extrêmement restreinte, que ce soit dans les actions d'urgence pour tenir les engagements de Jacques Chirac, ou que ce soit dans l'amorce des réformes de structures »*. M. Baroin a reconnu qu'il y avait dans les rangs de la majorité *« la volonté d'aller plus vite, plus loin dans certains secteurs »*, et ajouté que *« c'est aussi la volonté du gouvernement »*.

■ **RÉVISION : Daniel Vaillant**, député (PS) et maire du 18e arrondissement de Paris, a annoncé, samedi 30 septembre, que les socialistes prendraient des *« initiatives parlementaires »* à propos de la loi PLM (Paris, Lyon, Marseille). *« Après douze ans d'exercice, elle n'est pas parfaite. Il faut aller vers plus de décentralisation »*, a précisé M. Vaillant pour lequel les relations entre les mairies d'arrondissement et le conseil de Paris devraient être revues.

SOCIÉTÉ

TERRORISME Après la mort de Khaled Kelkal, tué samedi 30 septembre, lors d'une fusillade avec les gendarmes, le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, a affirmé que la *« même équipe »* était impliquée dans l'attentat commis le 25 juillet à la station de RER Saint-Michel. Ces propos ont surpris les milieux proches de l'enquête. Les enquêteurs s'emploient toujours à déterminer les responsabilités exactes du groupe. ● LA MORT de Khaled Kelkal, filmée par des équipes de télévision, fait l'objet d'une polémique. Le journal suisse *Le Nouveau Quotidien*accuse M 6 d'avoir tronqué la bande-son de son reportage. ● DES INCIDENTS ont eu lieu, samedi et dimanche, dans l'agglomération lyonnaise, notamment à Vaulx-en-Velin. Une cinquantaine de voitures ont été incendiés et la police a procédé à une dizaine d'interpellations. *(Lire page 10 et notre éditorial page 14.)*

Les enquêteurs cherchent à déterminer le rôle exact du groupe Kelkal

Les affirmations du ministre de l'intérieur selon lesquelles le jeune Algérien et ses complices seraient impliqués dans l'attentat contre le RER suscitent le scepticisme des milieux proches de l'enquête

KHALED KELKAL et ses complices sont-ils impliqués dans l'attentat commis le 25 juillet à la station de RER Saint-Michel ? Samedi 30 septembre, au lendemain de la mort du jeune Algérien tué lors d'une fusillade avec les gendarmes, le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, a été catégorique sur ce point. A deux reprises, lors d'une conférence de presse puis sur France 2, M. Debré a clairement indiqué que le groupe Khelkal était, selon lui, impliqué dans l'attentat du RER. Ces déclarations ont surpris les milieux proches de l'enquête, car le lien entre les jeunes de Vaulx-en-Velin et l'explosioo qui avait fait sept morts le 25 juillet n'aurait pas été établi.

Les propos de M. Debré, qu'une source judiciaire qualifie volontiers d'*« irresponsables »*, ont été tempérés par le garde des sceaux, Jacques Toubon. Le ministre de la justice a déclaré sur Europe 1 : *« Il ne fait aucun doute que la neutralisatian du groupe Kelkal représente un progrès considérable (...)Je ne crais pas pour outant qu'on puisse à partir de là tenter une explication globale au définir des responsabilités définitives »*. Lundi matin, le cabinet de Jean-Louis Debré a fait savoir au *Monde* que le ministre de l'intérieur maintenait ses déclarations mais ne souhaitait pas apporter davantage de précisions.

Le parquet de Paris a ouvert, dimanche, une information judiciaire concernant les trois hommes interpellés lors de la « traque » de Kelkal. Cette information a été confiée au juge antiterroriste parisien Laurence Le Vert. Deux de ces jeunes gens, Abdelkader Maameri et Abdelkader Bouhadjar, ont été transférés de Lyon à Paris, où ils ont été mis en examen pour association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste. Ils avaieot été arrêtés, mercredi 27 septembre, alors qu'ils venaient voir Khaled Kelkal et Karim Koussa, dans le campement qu'ils avaient établi au col de Malval (Rhône). Sur un plan de la ville de Lyon saisi sur les lieux du campement, l'emplacement du LEP Louise Labé, un établissement scolaire du 7e arrondissement, était signalé. Selon les enqnêteurs, il s'agissait *« probablement »* du prochain « nbjectif » du groupe. Karim Koussa, blessé par balles lors de la fusillade qui s'était produite alors qu'il voulait protéger la fuite de Kelkal, est hospitalisé au CHU de Lyon-sud, et devrait être transféré à Paris dès que soo état le permettra.

DÉCOUVERTE PROBANTE

Pour l'heure, les enquêteurs ne sont en mesure d'effectuer que deux rapprochemeots formels entre des indices matériels découverts sur les lieux des attentats et les éléments retrouvés en possession des jeunes gens. La découverte la plus probante est celle d'un fusil à pompe de marque Winchester, retrouvé dans un sac, au col de Malval. Plusieurs sources affirment *« avec certitude »*, que cette arme est bien celle qui a servi à tuer, le 11 juillet, à Paris, l'imam Sahraoui, avant d'être à nouveau utilisée, le 15 juillet, contre des policiers à Bron (Rhône). Les premiers examens des étuis de cartouche retrouvés lors de ces fusillades montreraient une similitude parfaite entre les traces laissées sur les étuis par le percuteur de l'arme. Cet élément ne constitue néanmoins, selon des sources judiciaires, qu'une *« orientation d'enquête balistique »*. Nul oe peut encore affirmer que Khaled Kelkal tenait lui-même ce fusil lors de l'assassinat d'Abdelbaki Sahraoui.

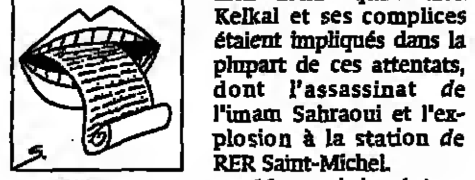
Deuxième rapprochement matériel : la comparaison entre les mécanismes de retardement dont étaient équipées les bombes du marché du boulevard Richard Lenoir (3 septembre), de la sanisette de la place Charles-Vallin (4 septembre)et le réveil retrouvé sur les lieux du campement révèle de très grandes similitudes. Un responsable policier, interrogé lundi par *Le Monde*, parlait d'*« identité du mantage »* : un filament de cuivre entourant la grande aiguille du réveil en serait la *« signature »*. Deux réserves peuvent cependant être avancées : d'abord, cette méthode peut avoir été apprise en regardant les cassettes vidéo du GIA diffusées dans certaines banlieues ; ensuite, ce rapprochement ne peut permettre d'établir un lien entre tous les attentats, puisque les enquêteurs n'ont pu retrouver le mnindre fragment de retardateur après les explosions de l'avenue de Friedland (17 août)et de l'école de Villeurbanne (7 septembre).

De source policière, on indiquait qu'un indice retrouvé dans la station de RER Saint-Michel permettrait de penser qu'un montage similaire a été utilisé pour l'attentat du 25 juillet. Ce rapprochement semble constituer à ce jour l'unique lien – et encore fort ténu – entre le groupe Kelkal et l'attentat contre le RER, en dépit des déclarations du ministre de l'intérieur. M. Debré ayant en outre évoqué la présence d'un système de retardement lors de la tentative d'attentat contre le TGV Paris-Lyon, les sources proches de l'enquête indiquent que l'engin placé sur la voie n'en comportait aucun. Les expertises semblent enfin montrer certaines similitudes entre la composition chimique des produits explosifs utilisés lors des atteotats. Les enquêteurs, qui avaient longtemps cru identifier du oitrate de méthyle, parlent à présent d'une *« campositian pulvérulente à base de poudre noire »*, que l'oo retrouverait dans la bombe du TGV, dans celle de l'Etoile, et dans celle du RER Saint-Michel.

Hervé Gattegno

« J'ai le sentiment que la même équipe a procédé aux différents attentats »

LORS D'UNE CONFÉRENCE de presse, samedi matin 30 septembre, à Lyon, le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, a donné des précisions sur les enquêtes en cours à propos des attentats commis en France. Il a notamment déclaré que Khaled Kelkal et ses complices étaient impliqués dans la plupart de ces attentats, dont l'assassinat de l'imam Sahraoui et l'explosion à la station de RER Saint-Michel.


VERBATIM

« Mo conviction (...) repose sur un certain nombre d'éléments retrouvés dons le bois de Malval où o pu être récupéré un système identique à ceux utilisés lors de ces tentatives d'attentats ou ces attentats. Khaled Kelkal est impliqué directement dans lo tentative d'attentat contre le TGV Paris-Lyon du 26 août 1995. Je peux vous dire que Korim Koussa, qui a été interpellé le 28 septembre, est l'un des complices de Khaled Kelkal dans l'assassinat de l'imam Sahraoui le 11 juillet 1995. La percussion des cartouches de l'une des armes trouvées dans le bois de Molval est identique à celle des cartouches tirées sur les policiers à Bron le 15 juillet, mais aussi à celle d'une cortouche trouvée sur les lieux de l'assassinat de l'imam Sahraoui. »

M. Debré a ajouté : *« En l'état actuel de nas investigations, il m'apparaît qu'il existe une très grande similitude, pour ne pas dire plus, entre les systèmes de mise à feu, et notamment les mécanismes de retard qui ont été retrouvés lors des tentatives d'attentat cantre le TGV Paris-Lyon, dans la sanisette de la rue de la Canventian, dans le XVe arrondissement de Poris. En ce qui concerne l'ottentat commis le 25 juillet dans le RER et qui, je vous le rappelle, a fait sept marts et quotre-vingt-douze blessés, j'ai maintenant le sentiment, pour ne pas dire plus, que c'est la même équipe qui y o participé. »*

Invité de France 2 samedi soir, M. Debré a précisé : *« J'ai, mai, le sentiment que c'est lo même équipe qui o procédé aux différents attentats ou tentatives d'attentats, ce qui ne veut pas dire qu'ils soient tous interpellés aujourd'hui. »* Pour le ministre de l'intérieur, cela veut *« simplement dire que Kelkol et son complice interpellé Karim Kousso sont bien impliqués dons l'ensemble de ces ottentats »*.



Khaled Kelkal, un homme aux abois

LYON
de notre bureau régional

Une trentaine de cercles oranges tracés sur la départementale 50, au lieu-dit La Maison-Blanche, à Vaugneray, à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Lyon, délimitaient, vendredi 29 septembre, vers vingt heures, les lieux de la fusillade où venaient de s'affronter des membres de l'escadron parachutiste d'intervention de la gendarmerie nationale (EPIGN) et Khaled Kelkal, traqué depuis trois jours. A quelques mètres de l'arrêt Vaugneray-gare, où le terroriste présumé attendait le bus ou des complices, les enquêteurs avaient dessioé à la craie blancbe les contours du corps.

Khaled Kelkal a été retrouvé à l'endroit même où, pendant plus de quarante-huit heures, un barrage filtrant avait été installé. Le poste de contrôle avait été levé dans la matinée, au moment où les gendarmes donnaient l'impression de ne plus croire en la présence de l'homme recherché dans le périmètre de sécurité. En réalité, le dispositif venait d'être redéployé, sur un secteur plus large. *« Depuis que les gendarmes sont gendarmes et que les policiers sont policiers, ils savent bien que, soit le fugitif a quitté très rapidement les lieux, soit il s'enterre et sort de son trou lorsque qu'il ne se sent plus en danger »*, expliquait un policier. Dès jeudi soir, les enquêteurs avaient acquis la certitude que Khaled Kelkal se trouvait toujours dans le secteur qu'ils ratissaient, probablement grâce à des écoutes téléphoniques faites sur les lignes de ses proches.

ÉCHANGE DE COUPS DE FEU

Le fugitif avait été repéré, vendredi, en début de soirée, par une passante qui avait reconnu le suspect et avait alerté les gendarmes de Vaugneray. Huit gendarmes de l'EPIGN, armés de fusils à pompe et de pistolets automatiques, ont alors foncé, à bord de deux 4x4, vers le lieu-dit La Maison-Blanche où Khaled Kelkal avait été signalé. Ils l'ont aperçu à l'arrêt de bus, ont immobilisé leurs véhicules, ont fait mine de lui demander ses papiers et se sont mis en position. *« Je les ai entendus crier, « ne tirez-pas », j'ai eu peur, j'ai refermé ma fenêtre et lorsque je l'ai rouverte la fusillade avait commencé. Les gendarmes sont toujours restés de l'autre côté de la route et ne se sont approchés que lorsque Khaled Kelkal était au sol et ne bougeait plus »*, raconte la locataire d'un appartement de l'hôtel du Parc proche qui guettait à sa fenêtre le retour de sa fille.

Selon des policiers arrivés sur les lieux après la fusillade, Khaled Kelkal aurait immédiatement sorti son pistolet de calibre 7,65 et ouvert le feu, entraînant la réaction des forces de l'ordre. Touché aux jambes et à la ceinture, le jeune homme est tombé à terre. Après un bref moment de répit, au cours duquel des témoins ont entendu un gendarme crier *« Halte au feu ! »*, le fugitif s'est mis sur le côté et a tiré à nouveau, à deux reprises. Les gendarmes ont riposté, l'atteignant à la main droite et le blessant mortellement. Après l'échange de coups de feu, qui a duré une trentaine de secondes, un gendarme s'est approcbé, a écarté d'un coup de pied l'arme que tenait encore Khaled Kelkal, a retourné le corps sur le dos et lui a écarté les jambes.

Khaled Keldai avait été repéré mercredi 27 septembre, dans le bois du col de Malval, où il avait rendez-vous avec deux complices. Karim Koussa, un autre Vaudais de vingt-trois ans, qui se trouvait alors avec lui, a été blessé en voulant couvrir la fuite de son compagnon à l'arrivée des gendarmes. Il semblerait que les deux hommes venaient d'arriver au bois de Malval, les enquêteurs n'ayant pas retrouvé sur place de traces de feu de camp. Selon d'autres sources policières, Karim Koussa était recherché depuis la mi-septembre, soupçonné d'avoir été l'un des passagers de la Seat rouge qui, le 15 juillet, lors d'un contrôle à Bron, dans la banlieue lyonnaise, avaient ouvert le feu sur des policiers.

Eric Collier et Acacio Pereira

Les missions de l'EPIGN

Fort de 4 officiers et de 124 sous-officiers de l'arme, l'escadron parachutiste d'intervention de la gendarmerie nationale (EPIGN) fait partie du groupement de sécurité et d'intervention de la gendarmerie nationale (GSIGN), qui comprend également le groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN) et le groupe de sécurité de la présidence de la République (GSPR). Remarquablement équipé l'EPIGN bénéficie d'un entraînement intensif tout au long de l'année.

Commandée par un capitaine, cette réserve du GIGN peut agir en métropole comme à l'étranger. L'EPIGN est ainsi intervenu dans une trentaine de pays au Moyen-Orient, en Afrique et en Amérique du Sud. Plusieurs de ses membres sont en Algérie, où ils assurent la protection de l'ambassade et de son personnel.

Un quotidien suisse accuse M 6 d'avoir tronqué un reportage

LA TÉLÉVISION a-t-elle à nouveau dérapé en couvrant la mort de Khaled Kelkal ? Vendredi 29 septembre, plusieurs journalistes, dont un caméraman de M 6 et une équipe de reportage de France 2, étaient avec les gendarmes qui s'apprêtaient à appréhender Khaled Kelkal. Les caméras de France 2 et de M 6 ont filmé la fusillade qui a eu lieu à 19 h 45, et a donc pu être diffusée, en léger différé, à la fin du journal télévisé « 20 heures » de France 2. Ces images, enrichies d'un autre document acheté à M6 par la chaîne publique, ont été rediffusées samedi 30 septembre dans l'édition de la mi-journée.

Le document de M 6 montre la fusillade avec plus de précision que celui de France 2, notamment s'agissant du son. On y voit Khaled Kelkal couché par terre, apparemment blessé, mais réussissant à braquer son arme vers un gendarme. On entend une détonation, puis un *« OK, c'est bon ! »*, alors que le jeune homme gît inanimé. Le reporter de France 2 reprend l'antenne après ces images et livre ce commentaire : *« Je peux vous affirmer que les gendarmes ont tiré en état de légitime défense »*, expliquant que *« Kelkal a regardé les gendarmes durant de longues secondes »* avant de dégainer son arme.

« FINIS-LE ! FINIS-LE ! »

Dans son édition du lundi 2 octobre, le quotidien suisse *Le Nouveau Quotidien* affirme, par l'intermédiaire de son correspondant à Lyon, que la bande-son du document diffusé par M 6 a été tronquée. Selon ce journal de Lausanne, le passage suivant aurait été supprimé : une voix crie *« Finis-le ! Finis-le ! »*, suivie du coup sourd d'une arme qui tire puis, la même voix : *« Attention ! »*. Deuxième intonation ; *« O. K, c'est bon ! »*.

Selon le quotidien qui consacre sa « une » à la couverture télévisuelle de cette affaire, ce dialogue aurait été entendu par plusieurs journalistes suivant la « cavale ». Le journal met en cause la *« légitime défense »* invoquée par les gendarmes et laisse supposer que Khaled Kelkal a été *« fini »* – est à dire achevé – par les gendarmes. Le responsable du bureau régional de M 6 à Lyon qui a réalisé ce film nous a affirmé, lundi 2 octobre, que *« seuls les éléments qui avaient été tournés ont été diffusés »* et que *« les vingt-cinq premières secondes de la fusillade n'avaient pas été tournées »* tout en indiquant *« se refuser à tout commentaire sur les informations du Nouveau Quotidien »*.

Pour sa part, Nicolas de Tavernost, directeur général de M 6, nous a précisé que sa chaîne avait effectivement opéré un choix. *« Nous n'avons diffusé que les images compatibles avec notre devoir de responsabilité »*. Rejetant l'idée *« qu'il y aurait eu montage »*, il n'a pas voulu préciser quelles étaient les images et les sons jugés incompatibles avec son devoir de responsabilité qui n'avaient pas été montrés.

Hervé Bourges, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), s'est interrogé dans un entretien accordé au *Journal du dimanche* du 1er octobre sur *« la force dévastatrice de l'image »* montrant *« Khaled des Bois, traqué des jours durant par 800 gendarmes et parachutistes, apprenti terroriste gisant sur la terre de Maison-Blanche »*, en s'inquiétant des conséquences de cette diffusion « à chaud » d'images susceptibles de *« fabriquer un martyr, paraboles aidant, de part et d'autre de la Méditerranée dans une communauté rongée par le doute, la désespérance et les fantasmes. »*

Sylvie Kerviel

M. Deneche n'était pas à Paris le jour de l'attentat du RER

STOCKHOLM
de notre correspondant en Europe du Nord

Abdelkrim Deneche, le ressortissant algérien résidant en Suède et dont la France a demandé l'extradition pour son implication présumée dans l'attentat à la bombe à la station Saint-Michel du RER, le 25 juillet dernier, ne se trouvait pas à Paris ce jour-là. La police suédoise vient en effet de confirmer l'alibi présenté, dès le début de l'affaire, par le militant islamiste, sympathisant du GIA, qui avait été « reconnu » sur photos par un gendarme breton présent dans le métro au moment de l'attentat.

Selon le quotidien de Stockholm *Svenska Dagbladet* du 1er octobre, le laboratoire central de la brigade criminelle suédoise (SKL) a conclu de ses investigations et analyses graphologiques qu'Abdelkrim Deneche, âgé de trente-neuf ans, s'était bien rendu, le 25 juillet, dans un bureau de poste d'une banlieue de la capitale du royaume, où il avait signé de sa main un avis postal. Les experts sont certains de l'authenticité de la signature.

OÙ L'EXPULSER ?

En dépit de la faiblesse du dossier d'accusation, Abdelkrim Deneche demeure détenu à Stockholm, en vertu de la loi sur le contrôle des étrangers – l'équivalent d'une législation antiterroriste – et en raison de ses liens avec le GIA que la police de sécurité (Säpo) paraît avoir établis. La Cour suprême suédoise devrait se réunir dans le courant de la semaine pour décider si, oui ou non, l'Algérien peut être extradé vers la France – conformément aux conventions européennes – ou s'il doit être expulsé vers un autre pays. Mais c'est en dernier ressort le gouvernement social-démocrate qui tranchera. Cette décision interviendra probablement à l'occasion du conseil des ministres du 12 octobre.

Si Stockholm choisit d'expulser Abdelkrim Deneche, il est hors de question de le renvoyer en Algérie, son pays d'origine, en raison de la situation qui y règne. Il s'agit donc de trouver un autre Etat, tel le Soudan, qui serait disposé à accueillir un militant du GIA. Une troisième solution pourrait toutefois être retenue : la Suède peut fort bien, par exemple, décider d'expulser officiellement l'islamiste de son territoire, mais estimer que cette mesure ne peut être appliquée dans les circonstances actuelles, aucun pays étranger n'acceptant de lui fournir un asile. Dans ce cas, Abdelkrim Deneche serait sans doute libéré, autorisé à rester en Suède et astreint à se présenter, à intervalles réguliers, à la police.

A. D.

Flambées de violence dans l'agglomération lyonnaise

LYON
de notre bureau régional

En quarante-huit heures, après la mort de Khaled Kelkal sous les balles de la gendarmerie, vendredi 29 septembre, une cinquantaine de voitures de tourisme ont été incendiées dans l'ensemble de l'agglomération lyonnaise. De nouveau, des Abribus et des cabines téléphoniques ont été détruits et des pierres ont volé, apparemment sans que l'on déplore de blessés. Une boulangerie a été incendiée au centre commercial de Vénissieux-Les Minguettes, et des voitures ont flambé à Rochetaillée (Rhône), à La Ricamarie et à Saint-Etienne (Loire). La tension a été vive jusqu'à une heure avancée, dimanche soir à Vaulx-en-Velin, dans les quartiers du Mas-du-Taureau, où éclata l'émeute du 7 octobre 1990, comme à la cité de la Grappinière, où réside la famille de l'auteur présumé de la tentative d'attentat avortée, le 26 août, contre le TGV Lyon-Paris.

L'histoire ne se répète pourtant pas tout à fait. Cette fois, les forces de l'ordre étaient déployées avec une volontaire ostentation à Vaulx-en-Velin, au débouché de l'avenue Maurice-Thorez sur la place Guy-Môquet, au pied d'une grandiose tour d'escalade édifiée sur le mur-pignon d'un immeuble HLM de quinze étages. *« Ils ont choisi le harcèlement plutôt que l'affrontement »*, pouvait constater Guy Hézard, commissaire central de l'agglomération lyonnaise. Un quadrillage impressionnant avait été disposé, avec près de trois cents hommes, qui ont procédé à une dizaine d'interpellations.

Tous rideaux métalliques baissés, le centre commercial du Mas-du-Taureau est resté intact. Cinq ans auparavant, il avait été pillé et incendié. Les observateurs diagnostiquaient alors *« un tiers de revanche contre la société de consommation, un tiers d'Intifada, un tiers de délinquance vraie »*. Ce 1er octobre, l'agitation sporadique, jusqu'aux petites heures de la nuit, semble avoir été menée par une poignée de jeunes obstinés. *« On ne saurait soutenir très longtemps l'insoutenable, c'est-à-dire défendre à visage découvert la mémoire d'un jeune homme qui fut, aussi, un délinquant et peut-être même un criminel »*, affirme un jeune éducateur beur resté tard dans la rue pour mesurer s'il y avait lieu de doubler la surveillance auprès de l'établissement d'insertion d'infirmes moteurs et cérébraux qui l'emploie, en raison des mouvements de panique qui peuvent saisir les pensionnaires.

Maurice Charrier, le maire (divers gauche) de Vaulx-en-Velin, estime, pour sa part, que la ville *« a été mêlée à une surmédiatisation car Khaled Kelkal y était domicilié. Pourtant, les Vaudaises et les Vaudais, jeunes ou adultes, français ou immigrés, même si leur vie est parfois difficile, sont insérés socialement, économiquement, culturellement et participent au rayonnement de l'agglomération lyonnaise »*.

Gérard Buétas

La jeunesse des banlieues face aux risques d'un nouveau terrorisme

QUE KHALED KELKAL ait été un délinquant manipulé par des militants algériens au nom de l'islam, ou un révolté en guerre contre la société française, l'itinéraire du jeune Algérien et son issue n'ont rien de rassurant pour la paix sociale en France, en particulier dans ces poches de pauvreté que constituent certaines banlieues. Rien, en effet, ne distingue le profil de ce fils d'immigrés, qui vivait en France depuis l'âge d'un mois, de celui de nombreux représentants de la génération beur : parents marginalisés, scolarité interrompue par la délinquance, chômage, rencontre probable d'un islam agressif.

A ce compte, des milliers de Khaled Kelkal vivent dans les banlieues françaises. Ils ruminent une vengeance non seulement contre un pays – la France – qui rechigne à les considérer en citoyens à part entière mais aussi contre un régime – algérien – dont la corruption et l'échec concentrent le drame de leurs parents, nationalistes algériens condamnés à ne connaître leur pays d'origine que le temps des vacances, réduits à l'espoir d'y être enterrés faute d'avoir pu y vivre. L'impossible dialogue de cette génération française avec des parents victimes de l'absurdité de l'Histoire conduit beaucoup de jeunes à chercher dans l'islam les racines indispensables à leur vie. Ce contexte d'isolement, d'exclusion et d'ignorance favorise aussi la fuite d'une minorité dans la délinquance et la chute de quelques individus dans une forme de haine totale.

Ainsi vient de naître une forme inédite de terrorisme mêlant des ingrédients sensibles – banlieues, immigration, Algérie – en un mélange des plus ravageurs. Qu'on ajoute la forte dose d'antichristianisme et surtout d'antisémitisme, présente plus ou moins ouvertement dans les discours de certains jeune « barbus » de nos cités, et le tableau n'est pas loin de refléter une potentielle catastrophe.

UN PASSÉ DOULOUREUX

Pour l'heure, l'itinéraire connu du « groupe Kelkal » marque tragiquement une double « première ». Pour la première fois depuis 1962, l'Algérie a resurgi dans la vie quotidienne des Français sous la forme du terrorisme. Les images télévisées des rangers de parachutistes poussant le corps du présumé terroriste ont de quoi raviver un passé douloureux car mal assumé, aussi bien chez les quinquagénaires qui ont laissé une partie de leur jeunesse dans le djebel que parmi les pieds-noirs, les harkis, les immigrés et leurs enfants. Soit un ensemble de cinq à sept millions de personnes, selon l'historien Benjamin Stora.

Circonstance aggravante, le terrorisme ne prend plus sa source sur une terre lointaine mais au cœur même de notre société, au sein d'une frange de la jeunesse sur laquelle se concentrent le maximum de peurs et de fantasmes. L'islam rigoureux mais paisible professé par certains apparaît comme un instrument de reconquête d'une identité et d'une dignité, voire un instrument d'intégration. Mais la propagande fanatique dispensée par certaines associations, sous couvert d'intervention sociale, a radicalisé quelques beurs pour qui la lutte contre la *« junte »* d'Alger et ses alliés français, et les séjours d'entraînement en Bosnie ou en Afghanistan, sont devenus un « must ».

Au moment de la guerre du Golfe, maints observateurs avaient salué de façon appuyée la remarquable sérénité de la « communauté » maghrébine de France. Ce *satisfecit* rassurant a masqué l'immense choc ressenti à l'époque par les jeunes Arabes écartelés entre leur identité française et leurs origines. C'est à la même époque que des islamistes prennent en main des beurs de La Courneuve et d'Orléans qui, manipulés, tueront deux touristes espagnols (croyant qu'ils étaient français) et mitrailleront le mur d'un cimetière juif au Maroc, avant d'être abandonnés par leur commanditaire, arrêtés puis condamnés à mort à Fès.

JEUNES DÉSŒUVRÉS

Le parcours de Khaled Kelkal n'est sans doute pas très différent. Mais l'influence islamiste n'explique pas tout. Patente, elle n'aurait guère de prise sur de tels jeunes si les conditions de leur insertion sociale et professionnelle étaient réunies. Une promenade dans une cité HLM française offre immanquablement le spectacle de jeunes gens désœuvrés, de toutes origines, traînant au bas des cages d'escalier ou appuyés aux murs de béton tels les « hittistes » d'Algérie (jeunes oisifs éternellement adossés aux murs), et donne la mesure du problème. Au-delà des indispensables élucidations policières, le « cas » Kelkal invite donc à repenser les formes de l'intervention sociale et des créations d'activités dans les cités. Il amène aussi à interroger les insuffisances flagrantes de la politique d'intégration et les maladresses répétées dans la « gestion » de l'islam. Faute de solides recadrages dans ces domaines, les retombées de l'affaire Kelkal dans les banlieues pourraient s'avérer désastreuses. Le jeune homme qui a défié toutes les polices de France pendant des semaines est mort en héros aux yeux de nombre de jeunes qui lui ressemblent. Le pire serait que l'image d'une sorte de maquisard mort au champ d'honneur, inspirée de celles confusément mêlées de la « résistance » des banlieues contre la police et des combattants du FLN, s'impose dans les cités.

Philippe Bernard

Les divisions de la communauté musulmane relancent le débat sur la place de l'islam

Deux réunions concurrentes ont eu lieu à Paris contre l'intégrisme

Deux rencontres de responsables musulmans ont eu lieu, samedi 30 septembre, à Paris. La première, à la Grande Mosquée, était une réunion élargie du Conseil représentatif de l'islam de France, présidé par Dalil Boubakeur. Au même moment se tenait à la Mutualité un meeting de mobilisation contre le terrorisme, à l'appel d'un collectif d'associations rivales de la Mosquée de Paris.

LA VAGUE D'ATTENTATS a renforcé la résolution de la communauté musulmane de France contre l'intégrisme, mais elle a aggravé les contentieux entre ses dirigeants. Tel était le constat dressé à l'issue des deux rencontres qui ont eu lieu, samedi 30 septembre, à la Mosquée de Paris et à la Mutualité. Tandis que le recteur de la Grande Mosquée renouvelait ses appels à la vigilance, à la Mutualité s'exprimait le refus de tout amalgame avec *« les petits terroristes de pacotille »*.

Président de la Fédération nationale des musulmans de France, Mohamed Bechari dénonçait *« la gestion policière de l'islam »*, l'intimidation des associations et des imams, l'hostilité de l'extrême droite et des médias : *« Nous ne voulons pas islamiser la France, mais que l'on cesse de nous humilier. »*

On ne pouvait mieux exprimer le désarroi d'une communauté qui entend s'intégrer à la France, dans le respect de ses lois et de la laïcité, mais est incapable de faire face seule à la montée de l'islamisme. C'est pourquoi la place de l'islam et son organisation redeviennent des questions d'actualité.

Le débat n'a pas été ouvert samedi au cours du Conseil représentatif de l'islam, malgré la volonté d'en découdre de certains de ses membres. Pourtant, le modèle d'unité autour de la Mosquée de Paris, détentrice de la légitimité historique, malgré les encouragements de M. Pasqua hier, de son successeur M. Debré aujourd'hui, semble avoir fait long feu.

INITIATIVES CONTESTÉES

Les initiatives jugées solitaires de son recteur, dont on jalouse les appuis médiatiques et politiques, sont de plus en plus contestées, y compris au sein du Conseil représentatif que M. Boubakeur a lui-même créé et désigné. Ses principaux soutiens semblent se dérober, comme Hamlaoui Mekachera, président du Conseil national des Français musulmans, délégué à l'intégration au ministère de M. Raoult, ou Kadidja Khali, présidente de l'Union des femmes musulmanes.

D'autres personnalités, comme l'ancien sénateur Guerroui, comme le capitaine Khelif et Kamel Kabtane, fondateurs de la grande mosquée de Lyon ou Abderahmane Dahmane, directeur de Radio-France Maghreb, ne cachent plus leurs critiques. Toutes ces personnalités étaient à la tribune du meeting de la Mutualité, à côté des rivaux de plus longue date de M. Boubakeur, comme les dirigeants de l'Union des organisations islamiques de France (UOIF) ou de la Fédération nationale des musulmans de France (FNMF).

Une double exigence s'exprime désormais dans une communauté qui s'estime assez mûre pour désigner elle-même, par voix électorale, ses représentants et souhaite un processus d'organisation distinguant – à l'image de la communauté juive – la gestion du religieux et les besoins culturels et politiques.

Certains animateurs du meeting de la Mutualité ont lancé l'idée d'un congrès national pour la fin novembre, en vue de préparer des élections à un grand conseil supérieur de l'islam de France, mais M. Mekachera a mis en garde contre l'*« éternel recommencement »*. Instruit aussi par l'expérience, Mohamed Zeina, président de la coordination nationale, a souhaité que cette affaire soit traitée *« au plus haut niveau de l'Etat »*.

Si les questions de sécurité restent prioritaires, celles de la place de l'islam, de sa structuration, de son financement et de ses cadres ne peuvent plus être retardées. Elles font aussi partie de la prévention.

En 1990, Pierre Joxe avait réuni un comité de réflexion pour faire l'inventaire des blocages. Charles Pasqua, redevenu en 1993 ministre de l'intérieur, avait repris la vieille méthode de l'union forcée autour de la Grande Mosquée, mais la preuve est faite que cette voie est sans issue. Face à l'urgence, l'initiative de la concertation intermusulmane ne peut que revenir au gouvernement.

Henri Tincq

Une manifestation contre les « passe-droits » dans l'attribution des HLM

QUELQUES CENTAINES DE MILITANTS de l'association Droit au logement (DAL) et du Comité des sans-logis (CDSL) ont occupé, dimanche 1er octobre dans l'après-midi, un immeuble, 50, rue de Turbigo dans le 3er arrondissement de Paris. Cet ensemble de 3 000 mètres carrés de bureaux sur six étages est actuellement en travaux pour être transformé en une trentaine de logements par son propriétaire, la Société anonyme de gestion immobilière (SAGI), société HLM placée sous contrôle de la Ville de Paris. Après avoir déployé des banderoles *« Halte aux pots de vins et aux magouilles »*, les dirigeants du DAL, qui ont reçu le soutien de Pierre Aidenbaum, maire (PS) de l'arrondissement, et de personnalités de Droits devant, ont dénoncé les *« passe-droits »* et la *« gestion opaque »* de la SAGI dans le choix des futurs occupants.

« Nous voulons l'assurance que ces logements seront attribués aux plus démunis et à ceux qui attendent depuis dix ans », ont-ils proclamé. L'occupation des lieux s'est achevée dans la soirée après la promesse obtenue de Michel Bulté, adjoint à l'urbanisme de la Ville, d'une prochaine rencontre dans le courant de la semaine. Cette action *« symbolique »* avait été décidée à quelques jours de l'ouverture du congrès de l'Union des HLM, mercredi 4 octobre à Montpellier.

DÉPÊCHES

■ **MEURTRE : Lionel Roudil, appelé du 1er RPIMA,** meurtrier présumé d'un manutentionnaire marocain, dans la nuit du jeudi 28 au vendredi 29 octobre, à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques), a été mis en examen pour meurtre par le juge d'instruction Isabelle Legras. La brigade criminelle du commissariat de Bayonne avait découvert Lionel Roudil, vingt-sept ans, auprès du corps de Driss Laaroussi, dont il se prétendait le *« premier secouriste »*. Selon les témoignages recueillis par les enquêteurs, Lionel Roudil se serait acharné sur Driss Laaroussi.

■ **CORSE : Deux explosions criminelles,** en Haute-Corse, ont endommagé le domicile d'un architecte et les locaux d'une société de développement de photographies, Bastia-Color, dans la zone industrielle de Bastia, dans la nuit du samedi 30 septembre au dimanche 1er octobre. Aucune revendication n'a été faite.

■ **SOLIDARITÉ : Environ 150 bénévoles** ont aligné, dimanche 1er octobre, une file de 6 kilomètres de boîtes de conserves pleines, le long d'un boulevard allant de Grenoble à Pont-de-Claix (Isère), à l'occasion du 50e anniversaire du Secours populaire français de l'Isère. Les cinquante mille boîtes, collectées dans cent vingt-deux communes du département, seront distribuées aux plus démunis.

L'inutile rachat de Dauphiné News par la Lyonnaise des eaux

LYON
de notre envoyé spécial

L'essentiel du débat sur la corruption reprochée à Alain Carignon, ancien ministre et ancien maire de Grenoble, est désormais achevé. En une semaine, le tribunal correctionnel de Lyon aura donc examiné les contreparties qui lui auraient été versées en échange de l'attribution, en 1989, du marché de l'eau à une société résultant d'un mariage entre le groupe régional Merlin avec la Lyonnaise des eaux.


PROCÈS

Le dernier volet étudié par les juges est celui qui fut à l'origine de l'affaire. L'ouverture de l'information judiciaire avait été déclenchée en novembre 1991 par une lettre anonyme, adressée au parquet de Grenoble, faisant état des conditions douteuses de la reprise du groupe de presse Dauphiné News par une filiale de la Lyonnaise des eaux. Selon l'accusation, Alain Carignon serait à l'origine du lancement de cet éphémère groupe de presse et de son rachat, après avoir été une sorte de rédacteur en chef occulte de publications destinées à promouvoir l'équipe municipale en place.

A l'audience, le journaliste Frédéric Mougeolle revendique le lancement et la conception du groupe de presse indépendant. Il se défend avec énergie, et souvent sur un ton cassant, d'avoir reçu la moindre instruction du maire de Grenoble. Certes, il a été aidé par des hommes d'affaires, dont Marc-Michel Merlin qui lui a payé quelques factures de publicité à un tarif plus élevé que celui du marché. Pour sa part, le président du groupe Merlin continue d'osciller entre deux versions : *« Carignon m'a dit qu'il fallait que j'aide M. Mougeolle. J'ai pris cela pour un soutien électoral. »* Puis il ajoute : *« Cela me paraissait aussi intéressant de me faire connaître sur Grenoble. »*

L'ancien maire de Grenoble ne se souvient pas d'avoir tenu ces propos à M. Merlin. Il ne trouve rien d'anormal à ce qu'un élu encourage des industriels à soutenir la naissance d'une entreprise. Il conteste aussi avoir joué un rôle dans la ligne éditoriale. Il y a bien ces notes où il suggérait des sujets d'articles, mais il explique : *« J'ai rédigé deux notes parce que je trouvais que ces journaux ne parlaient pas de ce qui était positif. M. Mougeolle n'est pas le journaliste auquel j'ai le plus écrit... »*. Un aveu qui lui vaut cette remarque acide du président Georges Cathelin : *« Oui... vous avez la réputation d'être assez interventionniste avec les journalistes. »* Au bout d'un an de parution, le passif du groupe Dauphiné News atteint 5 millions de francs. La Lyonnaise des eaux rachète mais n'utilise pas cet outil qui lui a coûté si cher. Pour l'accusation, cette reprise ne serait donc qu'une opération destinée à apurer le passif en échange de l'attribution du marché de l'eau. Jean-Jacques Prompsy, à l'époque directeur commercial de la Lyonnaise, n'a pas le même regard : *« Le holding voulait se diversifier. En dehors de l'eau, on faisait déjà des terrains de golf et des pompes funèbres. Moi, je me suis mis en chasse d'une société spécialisée dans la communication dans les villes pour la racheter. J'ai mis 5 millions sur la table pour m'attacher une équipe. Mais ensuite, avec le rachat de Dumez, presque toutes les opérations de diversification ont été abandonnées. »*

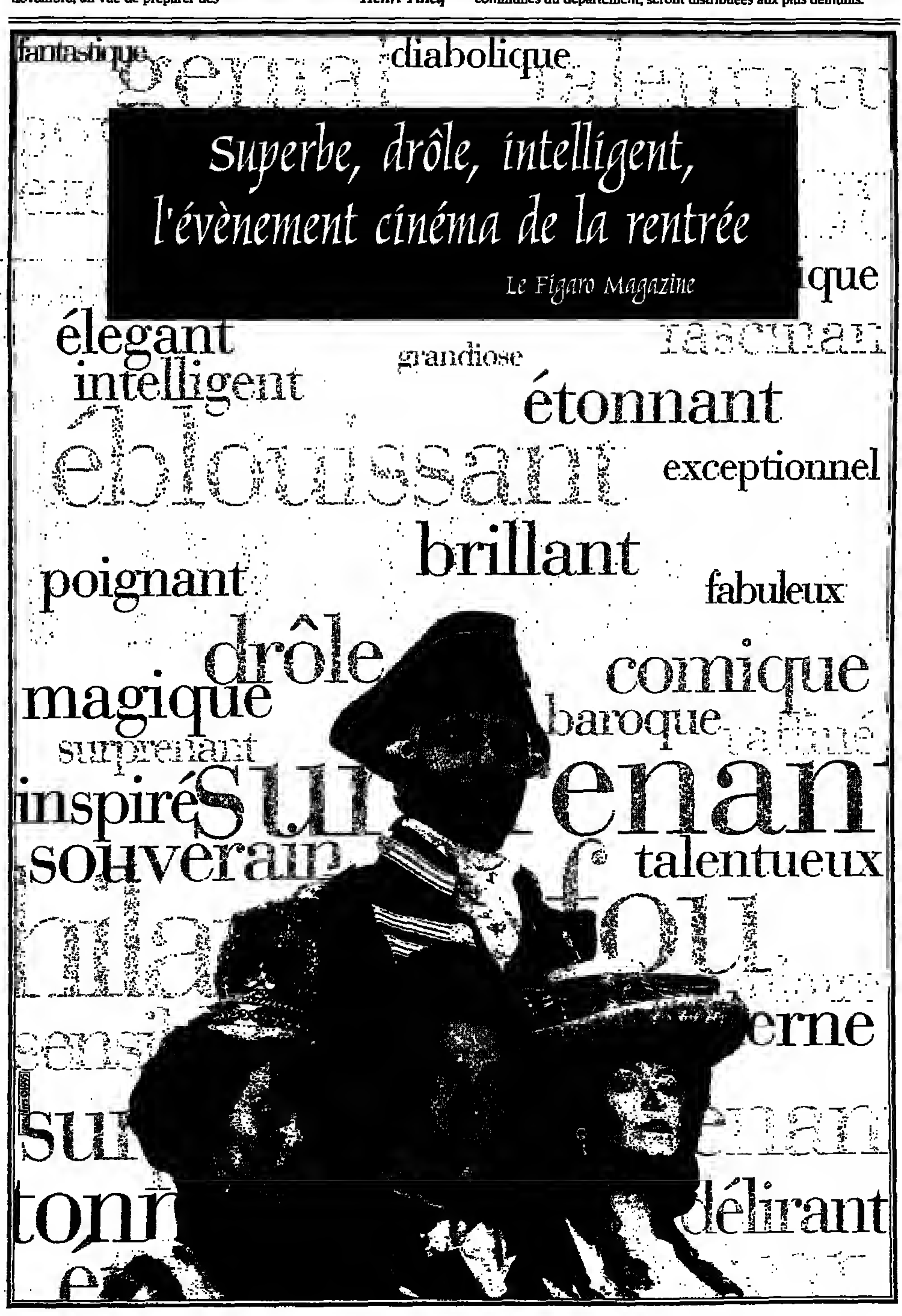
L'ORALITÉ DE L'AUDIENCE

Une fois de plus, l'audience fait apparaître une importante distorsion entre les affirmations péremptoires de l'ordonnance de renvoi et les explications des prévenus. Le président les laisse parler longuement sans leur opposer d'éléments déterminants qui pourraient les confondre. Cette attitude, partagée par le parquet, laisse une impression désagréable due à l'absence de véritable débat.

A ce phénomène, on peut avancer deux explications qui se confortent mutuellement. Tout d'abord, à l'inverse de la cour d'assises, le tribunal correctionnel fonctionne selon une procédure écrite dont le dossier d'instruction constitue la pièce maîtresse parmi les éléments qui déterminent la conviction des juges. L'expérience montre que les propos tenus à l'audience, même s'ils sont fidèlement retranscrits par la greffière, ont relativement peu d'importance. Cantonné à l'oralité de l'audience, le public peut souvent avoir le sentiment que le débat n'est pas contradictoire.

A ce grave travers des juridictions correctionnelles s'ajoute le fait que la corruption est un délit particulièrement difficile à prouver car généralement commis par des personnes très habiles. Faute d'un accord écrit ou d'un élément matériel indiscutable, l'accusation repose sur une construction intellectuelle où tous les détails jugés significatifs du dossier sont rassemblés pour aboutir à une interprétation. Dans ce type d'affaire, le débat n'apparaît donc vraiment que lorsque les avocats répondent au procureur de la République, contraint par la nature du dossier à faire une démonstration d'ensemble en réservant ses meilleurs arguments pour le réquisitoire.

Maurice Peyrot



HORIZONS

ENQUÊTE



LES AUSTRALIENS BOYCOTTENT LA HAUTE COUTURE FRANÇAISE.

La reprise des essais nucléaires à Mururoa a provoqué en Australie de vives réactions. Le *french bashing*, l'art verbal de casser du Français, est devenu une mode. Et la panoplie antinucléaire s'est déployée. De la caricature des hommes au boycottage des produits

« A bas the French »

LA ligne de front de la guérilla antinucléaire passe par Sydney, quatre millions d'habitants, la capitale « américaine » de l'Australie. C'est une ville facile, marine et aérée, plus « relax » que Melbourne, anglaise et renfermée. Dans cette nouvelle Australie multiculturelle, un peu dispersée entre ses cent vingt communautés, l'écologie est une valeur identitaire, susceptible de rassembler. *« Les Australiens se voient comme des gens qui respectent l'environnement, les valeurs humaines. On a l'impression de ne pas être cyniques »*, résume l'avocat Brian Hillman. *« Ce sont des gens qui se nourrissent de New Age et du politiquement correct à haute dose »*, estime pour sa part un Français boycotté et dépité.

Vue du haut, Sydney s'avance dans l'océan comme une main posée sur l'eau. Dans l'ordre général de la City, un endroit tranche par son négligé. C'est le « camp de la paix » installé par les protestataires antinucléaires au 31 Market Street, devant le consulat général de France. Depuis l'annonce de la reprise des essais nucléaires, le 13 juin, les Français, plus de 40 000 résidents, pour la plupart binationaux, se trouvent dans la situation d'un « groupe ethnique » mis à l'index.

Dans leurs instants de relativisme, les Australiens se souviennent que les Français ont connu deux guerres dans le siècle écoulé, ce qui influe probablement sur leur perception du danger. Mais depuis la fin de la guerre froide, s'interrogent-ils, où est le danger ? Alors, chaque jour ou presque, la « pression psychologique » s'exerce d'une manière appuyée. Quand ils ouvrent la télévision, les résidents voient un documentaire sur le Rwanda, et la présentatrice conclut en se demandant ce que *« les Français »* faisaient là-bas, et d'ailleurs que font-ils à Mururoa ? Dans les journaux, les lecteurs conseillent aux Tahitiens de se débarrasser des Français. *« Kick them out ! »* (mettez-les dehors). Dans la rue, des affiches viennent régulièrement entretenir la mobilisation. *« Stop the Frogs ! »*. Sur un échafaudage, on lit une proclamation. *« Les ouvriers de la construction contre les tests français. »* Dans certains magasins, on trouve des cartes postales à expédier à des familles françaises. *« Si la bombe est si pure, testez-la sur la Côte d'Azur ! »*

Comme dans plusieurs autres pays de la région, la lutte antinucléaire a inspiré toute une mode. Pour 20 dollars, on peut s'offrir un tee-shirt à l'effigie d'un Jacques Chirac-Napoléon : *« Liberté, égalité, stupidité »*. A Melbourne, un panneau publicitaire géant montrait les fesses repeintes en bleu-blanc-rouge d'un top model. Le maire vient de le faire retirer, pour sexisme.

Expression de l'image d'Epinal attachée aux Français ? D'une certaine frustration ? Les blagues antifrançaises se situent généralement à un niveau très au-dessous de la ceinture. Quoi qu'il en soit, le *french bashing* (« casser du Français ») est devenu une activité en vogue et, pour tout dire, assez ludique. *« Il se tient sur les Français des propos que l'on n'oserait pas tenir sur les juifs ou sur les Chinois »*, relève un financier d'origine grecque.

Après la publication de l'article du *Sydney Morning Herald*, titré – en français dans le texte – *« Pourquoi les Français sont des connards »*, l'Alliance française s'est adressée à l'agence officielle de lutte contre la discrimination raciale. Aucune plainte n'a été enregistrée, mais des recommandations de modération ont été faites aux médias. L'Alliance française de Sydney devait fêter son centenaire. L'actuel premier ministre de l'Etat de Nouvelle-Galles du Sud, Bob Carr, patronait les cérémonies. Aujourd'hui, il figure au premier rang des manifestants antinucléaires. D'après les politologues locaux, il faut cependant relativiser les écarts de langage. L'Australie est un pays où l'on aime le « débat viril ». Les hommes politiques, en plein Parlement, peuvent, sans conséquence, se traiter de « voyous » jusqu'au sommet de l'Etat.

Au 26e étage de St Martins Tower, les diplomates français du consulat général espèrent que le plus dur est passé. L'auteur de l'attentat contre le consulat de Perth, mi-juin, un geste jugé très « non australien » par l'ensemble du pays, a été condamné à trois ans de prison. Le fax du consulat a été remis en service. Il avait lâché sous la pression des centaines de textes de protestation. Le consul général, Thierry Viteau, subit encore le boycottage de ses poubelles par les employés municipaux de son quartier, mais ses voisins, bien qu'australiens, ont accepté de les recueillir. Et il a demandé le remboursement de la taxe de ramassage des ordures pour montrer à quel point tout cela est *« mesquin »*.

Après protestation de la France pour infraction aux règles diplomatiques, le courrier est de nouveau distribué. Et 3 000 lettres de protestation sont arrivées. *« Ce sont les John et les Smith, qui écrivent, ceux qui représentent la morale anglo-saxonne protestante. Pas les McCarthy »*, fait remarquer un fonctionnaire.

TRADITIONNELLEMENT, les Français préfèrent attribuer l'ampleur de la protestation à la rivalité franco-anglaise. Mais dès le premier sondage, en juin, l'Australie avait répondu d'une seule voix : 95 % contre les essais nucléaires, 1 % pour, 4 % sans opinion. Dans un pays de fortes têtes, une unanimité pareille est considérée comme exceptionnelle. Même les libéraux ont pris une position très ferme. En cette période préélectorale, la vigueur de la réaction de l'opinion publique a aussi conduit le gouvernement travailliste à durcir son attitude initiale, jugée trop modérée.

La supposée francophobie australienne ne résiste d'ailleurs pas aux faits. Partout, on lit des mots de français. On peut rouler dans une voiture appelée Calais. Acheter des babioles dans un magasin appelé Oooh-la-la !. Le premier ministre, Paul Keating, est lui-même collectionneur d'horloges françaises. Avant sa désignation, il avait menacé de partir en congé à Paris s'il ne parvenait pas au pouvoir. Dans le langage de la classe politique, l'expression est passée comme « *the Paris option* », le succès ou un exil doré.

Une telle unanimité antinucléaire vient surtout de ce que les Australiens croyaient en avoir fini avec le nucléaire. La question a occupé les protestations des années 60, qui ont abouti à la fin des essais atmosphériques français. Dans les années 80, le gouvernement a dû bagarrer pour obtenir du gouvernement britannique des compensations aux treize tests atmosphériques réalisés dans les années 50 dans le désert australien. Ensuite, ce sont les Américains qui ont dû accepter en 1986 de mettre en place une commission d'indemnisation aux îles Marshall pour examiner les plaintes des victimes de leurs essais. L'extraction de l'uranium est aussi un sujet qui fait depuis longtemps l'objet de débats au sein du Parti travailliste et dans les syndicats. Depuis 1992, les Australiens se croyaient débarrassés de ce sujet qui encombre leur actualité. Plus simplement, il faut aussi relever que la perception des distances n'est pas la même. Quand on parcourt parfois 3 500 kilomètres pour aller visiter de la famille à Perth, l'atoll de Mururoa, à 6 000 kilomètres, c'est vraiment *« la porte à côté »*.

Le poste d'expansion économique français est installé au 35e étage de la tour. Il n'est plus accessible au public. Là aussi, on essaie de remonter la pente, et le conseiller commercial vient d'organiser une timide dégustation de cahors pour quelques invités, en prélude à la présentation, on ose à peine y songer, du beaujolais nouveau en novembre.

Bernard Ould Yahoui, le conseiller, a des raisons d'être déçu. En quelques années, les entreprises françaises avaient réalisé une percée sur le marché australien et deux cents sont présentes aujourd'hui, employant 40 000 employés (contre quatre-vingts il y a dix ans). La CGE et la Lyonnaise des eaux avaient par exemple remporté l'adjudication d'importants marchés publics avec l'Etat de Nouvelle-Galles du Sud, ce qui aurait été inimaginable lorsque les compagnies australiennes, avant de « traverser la Manche », réservaient aux Britanniques la plupart de leurs investissements. Plus récemment, en février, Bouygues a été choisi pour participer à la construction d'un métro entre le centre et l'aéroport.

Les Français, plus de 40 000 résidents, pour la plupart binationaux, se trouvent dans la situation d'un « groupe ethnique » mis à l'index

Pour l'instant, aucun contrat n'a été annulé, soulignent les entrepreneurs français. Avant d'ajouter, *« sans vouloir être arrogants »*, que l'Australie, 11e puissance économique mondiale, ne les impressionne pas. C'est un pays qui se situe *« loin de la marche des affaires du monde »* et ne représente que 0,4 % des exportations françaises. On sent un peu de dépit. Plusieurs grands projets sont en cours d'attribution, comme le traitement des eaux dans l'Etat d'Australie du Sud. Des entreprises françaises pensaient concourir. Une certaine inquiétude est aussi perceptible alors que se préparent les Jeux olympiques de l'an 2000 à Sydney.

Pour l'instant, le boycottage des intérêts français est difficilement mesurable. Selon le porte-parole de la French-Australian Chamber of commerce – un tout nouveau nom pour l'ancienne Chambre de commerce française en Australie, soudainement rebaptisée fin août – les ventes de champagne ont connu une baisse de 20 % à 40 %. Les cosmétiques sont frappés dans une même proportion, ainsi que les vins (30 %). Pour les autres produits, les statistiques manquent. Plusieurs listes de biens « prohibés » ont circulé, dont l'une disponible sur demande auprès du magazine des consommateurs *Choice*. On y trouve cent huit noms de marques, d'Aspro à Louis Vuitton.

Mais l'économie est à ce point entremêlée que, aujourd'hui, les partisans du boycottage ont des problèmes de définition. Qu'est-ce qu'un produit français ? Le premier producteur de vin australien, Orlando Wyndham, appartient à 80 % à Pernod-Ricard. Son nom a été ajouté à la liste. A l'inverse, Alcatel, groupe français, est le premier installateur d'équipement téléphonique en Australie. Les antinucléaires appellent chaque consommateur à vérifier leurs prises et, si nécessaire, à les renvoyer. Mais Alcatel, qui emploie 2 000 personnes, produit en Australie des centraux qui sont exportés vers la Chine. *« A qui vous faites mal avec un boycottage ? »*, demande Bernard Ould Yahoui. Le nouveau porte-parole australien de la chambre de commerce, Robert Somervaille, un francophile respecté, ancien président de la chaîne de télévision publique, ne dit pas autre chose. *« Attention ! Le boycottage peut causer plus de torts à l'Australie qu'à la France. »*

Mais du côté de la puissante confédération des syndicats, l'ACTU, on appelle, quoi qu'il en coûte, à une *« extension des actions contre les compagnies françaises installées ou exportant en Australie »*.

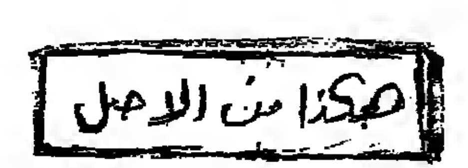
Pour l'instant, le syndicat des dockers retarde les bateaux français par une grève du zèle dans les ports du pays. Depuis juin, quarante navires ont été affectés. Pour John Coombs, le leader du syndicat des dockers, c'est une affaire morale, et il n'hésite pas à faire référence à l'Afrique du Sud de l'apartheid. *« Ce n'est pas difficile d'organiser le boycott. Nous avons identifié les produits sud-africains et nous les avons chassés d'Australie. »* Les plus touchés par ces actions, pour l'instant, sont les boulangeries ou restaurants français, tenus souvent par des binationaux installés depuis longtemps. Au restaurant Prunier, le manager Rémi Bancal a commencé à réduire les horaires du personnel. *« Il y a une sorte de pression sociale. Les hommes d'affaires n'osent plus inviter leurs clients dans un restaurant français »*, explique-t-il. Installée dans le centre, un drapeau tricolore peint sur la porte de son établissement, Claudette Delbarre a perdu la moitié de ses clients. Et la semaine dernière encore, elle a trouvé un graffiti sur l'entrée : *« A bas the French ! »*

LA pression s'est aussi portée sur des boulangeries industrielles australiennes qui utilisaient des noms français, et la marque Au bon goût, par exemple, a subi un boycottage injustifié. Certains commerçants ont décidé de ruser et déguisent leur fromage français en produit suisse ou irlandais.

Au pied de la tour, au « camp de la paix » de Market Street, les antinucléaires font figure de moustiques, mais ils n'entendent pas bouger avant la fin de la campagne d'essais. Il y a James, qui cueille d'habitude des fruits dans le far-west australien, mais ce n'est pas la saison ; Kirsty, vingt et un ans, pâleur maladive et cheveux prune. Avec matelas et couvertures, les militants occupent le parvis de la Banque ANZ, qui les laisse faire. C'est là qu'ils ont ouvert le compte sur lequel ils portent l'argent collecté. Un accord a été obtenu avec la police pour une utilisation modérée du mégaphone, un quart d'heure de temps en temps. Même les vigiles de l'immeuble ont acheté des tee-shirts antinucléaires.

L'action consiste à encourager les voitures à klaxonner à l'approche du consulat. Les passants sont invités à se débarrasser de leurs produits français. Le seau ne contient que quelques briquets Bic, de vagues éléments de lingerie et des tubes de crème entamés. L'endroit est aussi un supermarché de pétitions. L'on peut signer contre les essais français, contre les essais chinois, contre les ventes d'uranium australien à la France et même pour réclamer *« l'indépendance de Tahiti »*. Une collecte est effectuée en faveur d'un jeune Tahitien blessé pendant les émeutes, Frédéric Temauri. En dix jours, 16 000 personnes ont signé quelque part, dont 12 000 contre les essais français. A la suite de protestations du voisinage, plus éclairé, le drapeau français barré d'une croix gammée a disparu du campement. Une manifestation est automatiquement convoquée à 17 heures à chaque nouvel essai français.

Corine Lesnes



Pour que l'assurance-maladie ne meure pas *par Bernard Kouchner*

FRACTURE sociale ? C'est fait, et de la pire manière : notre système de soins vacille. Il y a urgence. Cinquante ans après l'institution de la Sécurité sociale, l'assurance-maladie à la française, cette institution dont nous étions légitimement fiers, balance au bord de la faillite. Le lieo social essentiel, sentimental, cette solidarité devant la maladie et l'accident ; la réponse de notre société face au risque vital, au drame personnel, sont en situation de rupture. Là où un sursaut s'impose, le gouvernemeot dispute, lanterne et recule.

Les Français sont parmi les assurés sociaux les moins bien remboursés d'Europe ; les professionnels de santé sont mécontents de leur environnement et légitimement inquiets pour leur avenir. La collectivité paie cher, beaucoup plus que les autres pays de l'Union européenne, pour une assurance-maladie qui n'est pas meilleure. Aujourd'bui, la politique des plans au coup par coup, à la crise la crise, ne suffit plus pour honorer des déficits qui s'élèvent à plus de 35 milliards de francs par an.

Peut-on demander chaque année 500 F de plus par Français pour payer ce système, alors que la plupart des autres pays ont réussi à contenir leurs dépenses ? La question se pose à l'heure où le gouvernement alterne démagogie à l'égard des médecins et anathèmes contre les malades. Aujourd'hui on ménage les médecins et on accable les malades. Demain, bien sûr, on fera l'inverse. Le pays n'y comprend plus rien. Comme si ces 35 milliards de francs qui creusent le déficit chaque année se résumaient aux abus de quelques-uns, comme si la quasi-totalité de la consommation médicale ne répondait pas à des besoins impérieux de santé publique ! On ne pourra parler avec crédibilité de chasse au gaspillage que lorsqu'on aura bâti un vrai système de régulation des dépenses de santé. Et qu'une authentique politique de prévention sera acceptée.

Alors, quelles propositions, pour sauver et moderniser cette solidarité essentielle, la plus sensible, la plus symbolique de toutes ? Tout d'abord, rappeler la vocation profonde de l'Etat en ce domaine :

1. – Définir une politique de santé publique, c'est-à-dire fixer des objectifs au système de soins. Notre pays dépense beaucoup pour l'assurance-maladie sans pour autant affirmer ses priorités de santé publique. Les indicateurs de santé de la France sont tout juste moyens, comme l'a établi le Haut Comité de santé pnbliqne dans son rapport de 1994. Ministre de la santé, j'avais proposé un débat annuel sur la santé publique. Il faut le mener.

2. – Remplir la fonction d'évaluation du système que l'Etat n'a jamais eu le courage de prendre en charge, dans le secteur hospitalier comme en médecine de ville. A cette fin, il nous faut le courage de briser le tabou du secret sur la qualité des soins. On admet que les connaissances médicales deviennent caduques en cinq ans. Et pourtant on peut, en France, exercer une profession de santé pendant trente ans sans actualiser ses connaissances. La formation médicale continue doit être obligatoire et validée.

De même, l'évaluation des pratiques à l'hôpital comme en ville doit s'imposer. Contrôle de qualité et formatioo continue doivent aller de pair. Et les patients en être informés.

3. – Assurer l'égalité de toute la population devant les soins. N'oublions pas qu'on estimait, en 1993, que plus d'un Français sur cinq renonçait à des soins pour des raisons financières.

Il n'y a pas de paradoxe à affirmer qu'il faut mieux rembourser les soins des personnes pauvres au moment où l'assurance-maladie connaît une crise financière sans précédent. Il est moralement inacceptable que les familles les plus modestes bésitent à se soigner par manque d'argent. De plus, l'accès aux soins tardif se traduit bien souvent par des coûts accrus pour la collectivité, lorsque l'hospitalisation ne peut plus être évitée.

Alors, pourquoi ne pas différencier le niveau de remboursement en fonction des revenus ? On me rétorquera sans doute que le système des cotisations déplafonnées d'assurance-maladie est déjà plus redistributeur que la plupart des garanties sociales. Cela n'interdit pas d'accroître encore la solidarité devant la maladie. Il existe une fausse égalité française qui consiste à croire que la grippe du riche vaut la grippe du pauvre. Il faut repenser cette notion si l'on veut renforcer l'essentiel : la même qualité de soins pour tous.

4. – Garantir le système eo maîtrisant l'évolution des coûts. La protection sociale est la caractéristique première, l'identification majeure de la société européenne dans le monde d'aujourd'bui. Elle est protection de la dignité bumaine face aux souffrances du corps et garande d'une cohésion sociale qui refuse l'exclusioo des malades. Mais que les professions de santé oe s'y trompent pas : elle est aussi la condition de leur liberté.

Lorque la collectivité o'assure pas le remboursement des soins ou l'assure mal, d'autres s'en chargent en suivant des penchants plus mercantiles. Ils sélectionnent les praticiens dont ils remboursent les actes et encadrent strictement leur activité. Il vaut mieux être, pour le malade, mais aussi pour le médecin, pour son efficacité et son honneur, conventionné avec une Sécurité sociale rénovée que contractuel d'une compagnie d'assurances ou médecin d'une chaîne de cliniques situées loin des circuits de la Fraternité.

Pour atteindre ces objectifs il faut, comme je l'avais proposé pendant le débat présidentiel, instituer un dispositif de pilotage du système de soins et d'assurance-maladie. Le candidat d'alors, devenu président de la République, me répondait qu'il o'y avait pas de problème d'assurance-maladie ! Il flattait les médecins et promettait le plein emploi. Déjà, il change, et ses fidèles ont le tournis. Organisons donc cbaque année uoe conférence de santé entre l'Etat et l'ensemble des professions de santé afin de procurer au Parlement un débat fixant le cadre financier de l'assurance-maladie.

Ensuite, confions résolument à un organisme national la mise en œuvre de cette politique et l'évaluation des résultats. A cet organisme, placé sous la responsabilité directe du ministère de la santé, d'organiser la gestioo de l'assurance-maladie, de piloter l'action des caisses locales de Sécurité sociale et de garantir l'applicatioo de la politique et le respect du cadre financier votés par le Parlement. Et puisque le Congrès de Versailles a tranché, que le champ de la procédure référendaire s'est élargi, soumettons donc, après un débat national sur l'assurance-maladie, ces propositions aux Français par un référendum.

Enfin, ne nous voilons pas la face, tout ce qui précède est subordonné à l'institutioo de mécanismes de régulation automatiques. Il faut sortir de cette course au « bouc émissaire » à laquelle se livre l'actuelle et tonitruante ministre de la santé. La politique de la réprimande des professionnels de santé est dépassée, même si la sanction est nécessaire en cas de fraude du médecin ou de l'assuré.

Puisque le champ de la procédure référendaire s'est élargi, soumettons donc, après un débat national, des propositions aux Français

Un véritable système de régulaoon s'impose. Il ne peut être mis en ceuvre – tous les pays européens le démontrent – que par une rémunération au moins partielle des professionnels de santé par les caisses. Et que l'on ne brandisse pas l'épouvantail de la fonctionnarisation de la médecine, que moi-même je réprouve. Cette pratique est en ceuvre par exemple en Allemagne, aux Pays-Bas ou en Belgique, où l'on est bien soigné, où les médecins ne sont pas des agents publics et où les dépenses de santé sont inférieures de 10 % à celles de notre pays.

Soyons concrets. Il suffirait que la consultation soit payée directement par le patient pour une part (trois quarts ou deux tiers) et par les caisses pour une fraction (un quart ou un tiers). Cette fraction serait modulable en fonction de l'évolution des dépenses ; à la hausse si l'activité balsse, à la baisse si des dérapages sont constatés afin de respecter l'objectif fixé par le Parlement.

Et pourquoi ne pas aller jusqu'à expérimenter des modes de rémunération nouveaux ? Leurs aînés se méfiaot d'eux et les tenant à l'écart, les jeunes médecins français ne savent pas comment vivre. Ils s'endettent. Uoe fois installés, ils guetteot le malade et peuvent être tentés de prescrire lourdement et de revoir souvent leurs patients. Proposons aux jeunes médecins, à titre expérimental, sur deux ou trois sites, de prendre en charge quatre cents ou cinq cents patients volontaires, pour la prévention comme pour le soin. Ils seraient, en rapport étroit avec l'bôpital, responsables de la santé de leurs patients, non seulement de leur maladie. Et versons leur une mensualité honnête ou une rémunération à la capitation. Laissons les deux systèmes se concurrencer. Il y aura des surprises.

De même – et c'est un chantier pour les dix ans à venir – il faut réorganiser le système en assurant l'évolution du système hospitalier vers une meilleure répartition des services à travers la France et en réorientant les médecins des secteurs où ils sont trop nombreux vers la santé publique, l'hôpital et la prise en charge sociale. L'hôpital ne doit pas seulement être l'endroit où l'on meurt, mais une maison pour la vie.

Pour cela, il est indispensable de rompre avec cette rigidité, ce cloisonnement qui interdit aux médecins de ville de revenir travailler à l'hôpital et les dissuade même souvent d'y suivre une formation continue. Les médecins de ville peuvent fort bien assurer une partie des soins hospitaliers.

Maladies courantes, fin de vie : les Français, pour ne pas être coupés de leur famille, veulent des hôpitaux de proximité. Fournissons-les leur ! Et incluons leur nécessaire équilibre financier dans le grand débat national.

Mais concentrons les activités onéreuses et bautement scientifiques sur des centres d'excellence régionaux et départementaux. Cela coûtera moins cher : on y sera mieux soigné, le risque thérapeutique y sera moins grand.

Afin que ces réformes hospitalières oe soient pas repoussées éternellement, qu'elles signent un mode de vie à la française, que les hôpitaux récoltent enfin les fruits des efforts financiers qu'ils ont déjà consentis, leur financement doit être déterminé par leur activité médicale et non par l'influence de leurs élus locaux.

Un grand et beau débat sur la santé, sur l'assurance-maladie, sur le système de soins que la France souhaite peut redonner de l'éclat et du seos à la politique.

Nous en avons besoin. L'Europe aussi.

***Bernard Kouchner**, président de Réunir, est ancien ministre de la santé et de l'action humanitaire.*

Sécurité sociale cherche responsables *par René Teulade*

DANS quelques jours, la France fêtera le 50e anniversaire de l'ordonnance fondatrice de notre Sécurité sociale. Cette commémoratioo se déroulera au moment où une crise financière et politique sans précédent ébranle gravement notre système social.

Crise financière ? En partant de 1993, le déficit du régime général dépassera, si l'on preod eo compte les prévisions des experts pour 1996, les 250 milliards de francs ! Pour la seule branche maladie, les besoins de financement atteindraient les 130 milliards de francs.

Depuis le début de 1995, la Sécurité sociale suscite tantôt la démagogie verbale et électorale des uns, qui récusent à la fois l'impératif de mesures financières urgentes et justes comme la maîtrise des dépenses de santé, tantôt la couardise politique des autres qui, face à certains groupes de pression médicaux et pharmaceutiques, ne cessent de reporter des décisions indispensables pour préserver notre système de prestations sociales.

Une situation explosive, donc, qui dépasse l'entendement commun, tant les remèdes seront douloureux et leurs prescriptions durables. Mais qu'ont fait les gouvernements depuis 1993 pour régler cette crise financière ? Rien ou presque. Ici, on a lancé un emprunt de 110 milliards de francs, une solution fortement critiquée par tous les acteurs économiques et sociaux dotés de bon sens au nom du principe que la Sécurité sociale ne saurait pratiquer les regles du budget de l'Etat. Ailleurs, une commission parlementaire va partir en guerre contre les « *tricheurs sociaux* » que sont certains RMistes ou chômeurs. Quel progrès conceptuel pour résoudre la fracture sociale !

Du coup, l'Etat (le Trésor public) est obligé de prêter sans fin et quasiment sans limites à l'Acoss (qui gère la trésorerie séparée de chaque régime général). Pour ce faire, il doit trouver l'argent sur le marché financier. Comme il s'agit d'avances à court terme, le besoin supplémentaire ne peut venir d'un recours au marché obligataire, d'autant que le programme d'émissions du Trésor a déjà été révisé en hausse au mois de juillet. En revanche, il peut accroître ses émissions de bons à court terme.

D'ores et déjà, le creusement du déficit de la Sécurité sociale s'est accompagné d'une envolée spectaculaire de 180 milliards de l'encours de bons du Trésor cette année. Elle n'est, toutefois, pas uniquement imputable à la Sécurité sociale, mais aussi à des tensions propres à la trésorerie de l'Etat.

Cette situation ne saurait perdurer sans porter préjudice à la signature de la France auprès des investisseurs internationaux, très sensibles à la dérive de nos comptes sociaux. En outre, ces avances coûteront, en 1996, 8 milliards de frais financiers à la Sécurité sociale, qui supporte un taux supérieur de 1 point à celui du marché monétaire. Enfin, si rien n'est fait, la situation deviendra « calamiteuse » en 1996 avec plus de 100 milliards de déficit permanent à partir du printemps.

La gauche fut empêchée d'agir en raison de l'absence de majorité parlementaire depuis 1988. Aujourd'hui, le gouvernement n'a aucune excuse pour justifier sa nonchalance

On a évoqué, pour éviter cette bombe à retardement, la création d'un fonds de « défaisance » – joli terme – qui serait financé par un nouvel emprunt. En clair, il serait demandé aux institutions financières (assurances et banques) de financer cet emprunt et de se faire rembourser par le contribuable. Belle hypocrisie et symbolique détestable !

Le débat public à venir sur les enjeux de la protection sociale sera forcémeot redondant. Tout a déjà été dit, expertisé.

La boîte à outils regorge de moyens pour agir. Les orientations susceptibles d'améliorer nos politiques familiales et d'assurance-vieillesse soot connues. De nombreux rapports publiés sur la réforme du financement des prestations sociales par le recours à une fiscalité plus juste et plus efficace recèlent suffisamment de recommandations crédibles pour agir sans attendre. La gauche fut empêchée d'agir eo raison de l'absence de majorité parlementaire depuis 1988. Aujourd'hui, le gouvernement n'a aucune excuse pour justifier sa oonchalance.

La maîtrise des dépenses de santé dispose des foodements légaux qui lui permettraient de produire des résultats significatifs et pérennes. La réforme hospitalière lancée par Claude Evin n'est pas appliquée. La loi de janvier 1993 sur la maîtrise médicalisée des dépenses de santé, non plus. Son esprit et sa lettre soot dévoyés. En fait, hormis quelques partenaires, dont la Mutualité française, oo a l'impression que personne ou presque personne n'a la volonté de maîtriser les dépenses de santé. Ni l'Etat ni la plupart des partenaires sociaux, qui préfèrent entretenir des querelles subalternes sur des questions de préséance ou des faux-fuyants économiques.

Il est grand temps que la santé des Français cesse d'être prise en otage par le système de soins confisqué par quelques-uns au nom de leur clientèle électorale et parfois syndicale.

En fait, la Sécurité sociale connaît une crise de volonté et d'identité politiques. Ni le président de la République ni le gouvernement n'ont pris la mesure des enjeux, des difficultés à surmonter. Leur conception de la Sécurité sociale, bâtie sur l'équilibre d'intérêts catégoriels contradictoires, est obsolète. La société a cbangé. L'interpénétration des spbères médiatiques, de la nouvelle économie mondiale et des rapports sociaux qui en découlent, balaye la conception traditionnelle du gaullisme social.

La fracture sociale tant dénoncée est dans la philosophie même de la société libérale. L'urgence est donc de retrouver le chemin de la responsabilité. La lutte contre les inégalités sociales passe aussi par la maîtrise de nos dépenses sociales. A défaut de l'application de ce principe, les perdants, les plus défavorisés, resteront les mêmes, et ils seront toujours plus nombreux.

***René Teulade** est oncien ministre des affaires sociales.*



Le Monde

Tristes Comores

L'HISTOIRE se répète de façon rocambolesque aux Comores et la France ne peut s'empêcher de bégayer. Le 13 décembre 1989, le gouvernement français, alors dirigé par Michel Rocard, déclarait : *« Toute idée d'intervention militaire est exclue »*. Moins de deux jours plus tard, un détachement de parachutistes français débarquait dans l'archipel pour chasser du pouvoir Bob Denard et sa clique de mercenaires. Vendredi 29 septembre 1995, au lendemain de l'étonnant retour de ces mêmes aventuriers à Moroni, où ils ont renversé le président élu, Saïd Mohamed Djohar, le premier ministre Alain Juppé affirme : *« Il n'est pas question d'intervenir. »* Mais dimanche, on apprenait que plusieurs navires de la marine française faisaient route vers les Comores pour accentuer les pressions destinées à rétablir la « légalité ». Six ans après, le scénario est – jusqu'à présent – quasiment identique. Reste à savoir si l'on connaîtra le même et souhaitable dénouement.

En 1989, de mystérieuses tractations et la menace du recours à la force avaient suffi pour condamner les mercenaires à une retraite honorable. Pas un coup de feu n'avait été tiré par les parachutistes français.

Paris porte une lourde responsabilité dans ces aventures comoriennes. La France, ancienne puissance coloniale, a attendu onze longues années avant de se résoudre à contraindre Bob Denard et ses « affreux » à abandonner ce confetti d'Empire que, sous couvert d'autorités locales fantoches, ils avaient mis en coupe réglée, ainsi que le reconnaissait M. Rocard, en 1989. La patience de la France a longtemps confiné à la complaisance.

Paris ne pouvait qu'être impliqué dans le sinistre sort de ce petit Etat de 450 000 habitants, sans grandes ressources. En 1989, la France contribuait à 60 % au budget national comorien, dont une partie était détournée par Bob Denard et ses amis locaux ou étrangers.

Quelles promesses ont été faites par les dirigeants français à Bob Denard, au moment de son éviction, en douceur, de Moroni, en 1989 ? Pourquoi le ministère public, en avril 1993, n'a-t-il réclamé qu'une *« peine symbolique »* contre le mercenaire, avant que celui-ci ne soit condamné qu'à cinq ans de prison avec sursis pour son rôle dans un coup d'Etat au Bénin, en 1977 ? Pourquoi les poursuites engagées contre lui à propos de l'assassinat du président Abdallah, à Moroni, voici six ans, n'ont – elles pas encore abouti ? N'était – il vraiment pas possible d'empêcher Bob Denard, qui ces dernières années avait pu créer en France une société de *« sécurité »*, de préparer son retour en force aux Comores ? Cela fait beaucoup de questions encore sans réponses.

Le régime du président Djohar était, certes, impopulaire. De deux maux – rétablir un régime discuté ou tolérer le coup de force d'un mercenaire – il faut choisir le moindre. Un dilemme que l'on aurait pu s'éviter.

M. Debré et son coupable

PENDANT trois jours, la France a cru revivre un remake du *Cercle rouge*, le fameux film de Jean-Pierre Melville. Comme au cinéma, cette chasse à l'homme dans les monts du Lyonnais ; comme au cinéma, ces centaines de policiers, gendarmes, chiens, hélicoptères, lancés à la poursuite de l'ennemi public numéro 1 ; comme au cinéma, Khaled Kelkal, mi-homme traqué, mi-héros ; comme au cinéma, cette mort en direct, à la télévision, en plein journal de 20 heures. Comme au cinéma... sauf que ce n'était pas du cinéma. D'ailleurs, au cinéma, les super-gendarmes auraient-ils tué Khaled Kelkal ? N'auraient-ils pas plutôt, puisqu'ils ont été entraînés à cela, tout fait pour préserver la vie du terroriste et tenter de comprendre son itinéraire, ses convictions, ses motivations ?

Au lieu du témoignage de Kelkal, les Français n'ont donc eu droit qu'aux déclarations du ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré. Et là encore, une étrange sensation de déjà-vu, le souvenir de la conférence de presse de Michel Poniatowski, le 29 décembre 1976, une semaine après l'assassinat de Jean de Broglie. *« Le coup de filet est complet. Toutes les personnes impliquées sont maintenant arrêtées (...) le mécanisme était extrêmement simple »*, affirmait, péremptoire, le ministre de l'intérieur, faisant fi de la présomption d'innocence. Une déclaration qui a valu précisément à la France d'être condamnée il y a quelques mois par la Cour européenne des droits de l'homme pour atteinte à la présomption d'innocence. Quand donc les ministres de l'intérieur en finiront-ils de se substituer à la justice ? Sur quels arguments M. Debré se fonde-t-il pour sous-entendre que Kelkal est mêlé à l'attentat contre le RER Saint-Michel ? Visiblement, M. Debré croit tenir « son » coupable et entend le faire savoir. Fût-ce au prix de quelques entorses à la vérité et à la bonne marche de l'enquête.

En procédant de la sorte, M. Debré se fourvoie. Qu'il le veuille ou non, il donne l'impression qu'un *seul homme* – Kelkal – est impliqué dans l'ensemble des attentats qui se sont produits depuis le début de l'été. Ce faisant, le ministre de l'intérieur ne s'interroge pas une minute sur les raisons qui ont pu pousser un jeune Algérien, né en 1971 à Mostaganem mais vivant en France depuis son plus jeune âge, plutôt bon élève et en passe de réussir son intégration, à basculer un temps dans la délinquance avant de sombrer dans le terrorisme. Il ne cherche pas davantage à élargir son propos en tentant de percevoir les signes multiples qui font craindre l'émergence en France, à la suite de Kelkal, d'un mouvement terroriste qui trouve autant son origine dans les retombées de la crise algérienne que dans la crise de la société française elle-même. Pour tout dire, en préférant les déclarations faussement rassurantes et spectaculaires à la pédagogie, M. Debré n'a pas fait, quoi qu'il en pense, œuvre utile.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion : Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé, adjoints à la direction de la rédaction
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig

Alain Rollat, conseiller de la direction ;
Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

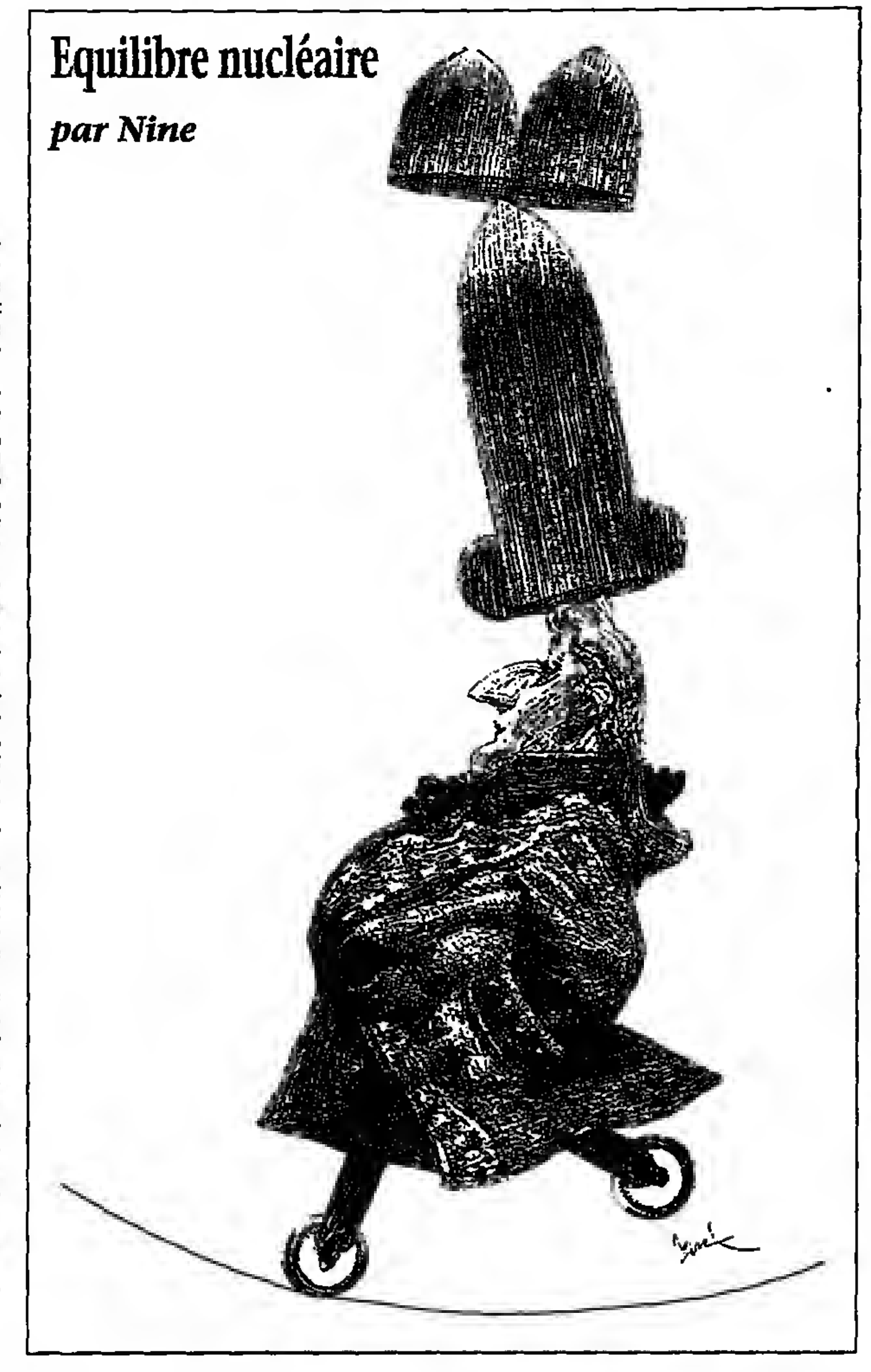
Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 885 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Equilibre nucléaire

par Nine



La monnaie unique saisie par le doute

Suite de la première page

Que l'un des grands pays fondateurs de la Communauté ne participe pas au premier cercle de l'union monétaire pouvait certes poser problème. A s'en tenir au traité, ce n'était pourtant là que constater un fait acquis dès le départ.

Hans Tietmeyer, le patron de la Bundesbank, a fait rebondir le débat en le ramenant à des questions plus essentielles : celle des relations entre les pays dotés d'une monnaie unique d'une part, celle des relations entre ces pays du « noyau dur » initial, et les autres ensuite. En fait, le doute sur la monnaie unique provient des contradictions du traité de Maastricht. Par ce texte en effet, les Européens avaient fait le choix d'une construction européenne tirée par l'union monétaire. Après le marché unique, la monnaie unique allait être le nouveau moteur de l'Europe.

Comme le rapport Werner de la fin des années 60, le traité de Maastricht est, dès l'origine, un compromis déséquilibré. Organisant un transfert réel de souveraineté en faveur d'une banque centrale indépendante, le texte conduit à une véritable union monétaire. Les signataires de Maastricht renoncent en revanche à organiser, en face d'une monnaie unique, une politique économique unique. Les politiques budgétaires, des revenus et structurelles, ne font pas l'objet d'un transfert de souveraineté équivalent. L'union monétaire est d'inspiration profondément fédéraliste, la coordination des politiques économiques reste de nature purement intergouvernementale.

Une monnaie unique, des politiques économiques nationales multiples : il y a là une forte contradiction. Les grands argentiers européens ont tenté de la surmonter à travers la recherche d'une convergence des politiques économiques. Les progrès se sont révélés relativement modestes. Rien n'a pu empêcher certains pays d'abandonner, même momentanément, la convergence pour d'autres stratégies économiques – l'Italie et la Grande-Bretagne en particulier. Pour l'avenir, Maastricht ne prévoit pas la constitution d'un véritable *« gouvernement économique européen »*, celui qui aurait été l'interlocuteur unique face à la banque centrale européenne. Il y a là une *« dichotomie invivable à terme »*, selon l'expression utilisée par Jacques Delors à Evian.

C'est cette dichotomie persistante qui provoque aujourd'hui l'incertitude autour de la monnaie unique. Comme Pierre Werner en son temps, les signataires de Maastricht croyaient que le projet d'union monétaire créerait une dynamique et conduirait à une réelle union politique, en matière économique au moins. C'est le débat, incontournable, relancé aujourd'hui par les Allemands. Lorsque le chancelier Kohl expliquait, la semaine dernière, devant le Conseil de l'Europe, que *« l'union monétaire doit être abritée sous un toit politique commun »*, il ne faisait qu'énoncer une évidence vieille de plusieurs années déjà.

Ce débat reprend alors qu'un climat de suspicion s'est installé au sein du couple franco-allemand. Il ne faut certes pas dresser un tableau trop sombre de l'état des relations entre Paris et Bonn. Il reste que, alors que le sentiment pro-européen s'est également émoussé de part et d'autre du Rhin, Français et Allemands doutent chacun de la détermination de l'autre.

TRANSFERT DE SOUVERAINETÉ

Les Allemands d'abord s'interrogent sur l'attitude de la France. Les milieux d'affaires ne sont pas convaincus de la capacité de Paris à réduire, dans l'immédiat, ses déficits publics. Ils craignent surtout que les Français ne réclament, une fois la monnaie unique instaurée, quelque relâchement à l'effort de discipline. Ils s'inquiètent de ce qui se passerait ainsi si un nouveau « mai 68 » explosait en France.

A Bonn, les dirigeants politiques s'interrogent davantage sur le comportement de Jacques Chirac. Ils le créditent certes d'une constance pro-européenne dans son action, mais s'inquiètent de son entourage et de sa versatilité.

Les Français ont de leur côté quelques raisons de s'inquiéter de la volonté des Allemands. L'opinion publique outre-Rhin est très majoritairement opposée à la monnaie unique – à 59 % d'après les derniers sondages. Fière du deutschemark, le symbole de sa réussite, la population n'accepterait de l'échanger contre une autre monnaie qu'à la condition que celle-ci soit meilleure encore que le mark. Le spectaculaire succès économique de la réunification donne ensuite à l'Allemagne le sentiment d'une force retrouvée : elle croit pouvoir agir désormais seule.

Le doute sur la monnaie unique renvoie donc à la fois à la capacité des Français à remplir durablement les critères de Maastricht et à la détermination européenne de Jacques Chirac. Pour qu'il y ait union monétaire, il faudra que la France accepte un transfert de souveraineté non seulement en matière monétaire, mais aussi pour la politique économique. C'est un défi énorme pour un homme issu du mouvement gaulliste. Ce sera, pour le président français, un choix difficile.

Si le doute persiste, il conduira à une crise monétaire. M. Chirac pourrait connaître alors son « mars 83 ». A cette époque, une crise financière avait obligé François Mitterrand à arbitrer contre *« l'autre politique »* en faveur du *« choix européen »*. Si M. Giscard d'Estaing affichait, devant les patrons allemands et français, un certain optimisme, c'est qu'il est convaincu qu'aucun homme d'Etat français ne pourra prendre la responsabilité de faire échouer l'Europe.

Erik Izraelewicz

AU FIL DES PAGES/Economie

Figure anglaise de notre avenir

RICHARD FARNETTI a choisi un beau titre pour un livre consacré à l'économie britannique. Ce *« Royaume désuni »* mérite d'autant plus de retenir notre attention qu'il est l'un des plus vieux Etats du monde et que sa décrépitude pourrait être une préfiguration de ce qui nous attend, nous autres citoyens de l'Europe aux anciens parapets.

Qu'est-ce donc qui serait en train de rompre la vénérable Couronne ? Les scandales de la cour ? Non point. C'est le capitalisme mondial et son bras séculier, la City, qui figurent au banc des accusés face à un procureur éloquent et documenté.

D'une part, remarque Farnetti, les multinationales d'origine britannique sont plus prospères que jamais et figurent au premier rang des géants planétaires : sur les vingt premiers groupes européens, onze sont britanniques ; sur les 500 plus grandes entreprises mondiales, 41 sont anglaises, ce qui permet à la Grande-Bretagne de figurer à la troisième place de ce hit-parade, derrière les Etats-Unis et le Japon. D'autre part, en termes de niveau de vie, notre voisin d'outre-Manche est passé du huitième rang en 1960 au dix-septième rang en 1991. Du coup, la « dualisation » de la société a atteint des niveaux *« inconnus depuis 1880 »*. Un Cedric Brown, directeur général de British Gas, gagne 40 livres par seconde, soit dix fois ce que gagne en une heure le salarié du bas de l'échelle.

Le Royaume-Uni serait ainsi devenu un pays *« de richesse privée et de misère publique »*. Or, selon l'auteur, le libéralisme thatchérien triomphe sur le Continent. Le résultat qui nous attend, nous l'avons donc sous les yeux de l'autre côté de la Manche : *« L'enrichissement fabuleux d'une minorité de la population engagée dans la voie de la sécession fiscale et sociale n'a d'égal que l'appauvrissement du plus grand nombre. »* Bigre !

> « L'enrichissement fabuleux d'une minorité de la population engagée dans la voie de la sécession fiscale et sociale n'a d'égal que l'appauvrissement du plus grand nombre »

Sans doute Richard Farnetti ne renforce-t-il pas son propos en reprenant à son compte les poncifs habituels sur le capitalisme financier, forcément spéculateur, forcément prédateur. Le procès qu'il fait aux fameux fonds de pension anglais est étrange. Gageons que dans dix ans, dans vingt ans, les retraités français seraient ravis de disposer d'organismes financiers aussi puissants, aussi riches et aussi prospères. Quant à la déréglementation du marché du travail, la plus poussée d'Europe, on aurait aimé que l'auteur nous précise si oui ou non elle a eu des incidences sur l'emploi.

Le plus intéressant du livre est en fait dans le raccord qu'il fait entre le présent et le passé. Dès le XVII[e] siècle, nous rappelle l'auteur, le capitalisme britannique a affirmé sa vocation d'intermédiaire dans le domaine commercial comme dans celui de la finance. L'investissement massif à l'extérieur du Royaume a été une des caractéristiques les plus anciennes du développement à l'anglaise. A la fin du XIX[e] siècle, le capital britannique investi à l'étranger représentait 15 % de la richesse nationale. Entre 1870 et 1914, le stock net d'actifs à l'étranger détenus par les Anglais augmentait de 33 % par an. Aujourd'hui, selon l'auteur, le stock total des actifs investis et contrôlés directement à l'étranger par des sujets de Sa Majesté atteindrait le tiers de la richesse annuelle produite sur le territoire national, contre 7 % pour des pays comme l'Allemagne, la France ou les Etats-Unis. Ainsi l'extraversion, si l'on peut dire, de l'argent anglais, serait propre au capitalisme anglais. Depuis que les Tudors renoncèrent à prendre l'initiative de la guerre, explique Farnetti, les grandes compagnies purent prendre leur envol, ces multinationales de l'époque.

Mais alors, pourrait-on conclure, les Anglais, grâce à M[me] Thatcher, n'ont fait que renouer avec leur tradition et leur savoir-faire. Le temps de l'argent sans frontières étant revenu, qui peut dire si finalement ce choix ne se révélera pas à terme judicieux ?

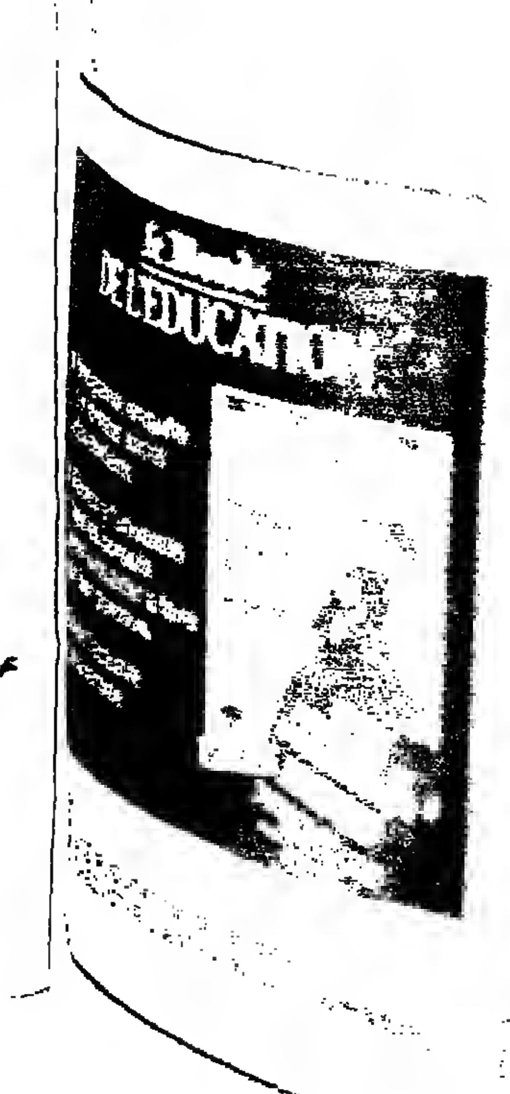
Philippe Simonnot

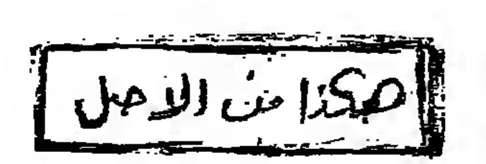
★ **Richard Farnetti, *Le Royaume désuni, l'économie britannique et les multinationales*, Syros 1995, 122 pages, 79 F. Du même auteur, *L'Économie britannique de 1873 à nos jours (Armand Colin, 1994)*.**

RECTIFICATIF

RABAH BELAMRI

Une confusion est à l'origine d'un sous-titre fautif dans la nécrologie consacrée à l'écrivain Rabah Belamri (*Le Monde* du 30 septembre). Comme il était indiqué dans le corps de l'article, c'est le poète Jean Sénac, auquel Belamri avait consacré sa thèse, qui fut célébré par Albert Camus et René Char.





DISPARITIONS

Martine Barrère

La passion d'une journaliste scientifique

MARTINE BARRÈRE est décédée samedi 30 septembre à Paris. Journaliste scientifique indépendante, elle écrivait pour *Le Monde* et pour *Le Monde diplomatique*.

Née le 6 octobre 1941, à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), docteur ès sciences, Martine Barrère commence sa carrière au Commissariat à l'énergie atomique où elle se consacre à la physique nucléaire et à la neutronique des réacteurs rapides. Après un séjour au Sénégal où elle est enseignante, elle revient en France comme professeur de physique à la faculté d'Orléans. En mars 1971, elle rejoint la rédaction de *La Recherche*, où elle est rapidement nommée chef de rubrique, puis, en 1989, conseiller éditorial. De 1980 à 1981, elle préside l'Association des journalistes scientifiques de la presse d'information (AJSPI).

Martine Barrère était tout d'une pièce. Elle s'était fait remarquer, en 1977, par une enquête sur l'affaire du volcan de la Soufrière qui avait vu s'affronter Claude Allègre et Haroun Tazieff. En décembre 1990, elle avait dû quitter *La Recherche* à la suite d'un désaccord avec la nouvelle direction du mensuel scientifique. Depuis, Martine Barrère travaillait pour de nombreux médias et pour les Communautés européennes, le CNRS, la Cité des sciences et l'Académie des sciences. Préoccupée par les problèmes d'environnement, elle avait coordonné avec les éditions La Découverte un livre intitulé *Terre, patrimoine commun*, relatif aux enjeux de la conférence de Rio. Elle devait reprendre sur Arte l'émission « Archimède ». Ses amis n'oublieront pas son rire chaleureux et parfois ravageur, à l'image de la passion qui l'habitait.

Jean-François Augereau

■ **RENÉ POIRIER**, membre de l'Institut, est mort jeudi 28 septembre à l'âge de quatre-vingt-quinze ans. Né en 1900 à Saïgon, agrégé de philosophie, René Poirier mena une carrière de professeur à l'université de Montpellier puis à Alger. A partir de 1937, il enseigne à la Sorbonne où il devient, dix ans plus tard et après un séjour à Rio de Janeiro durant la guerre, titulaire de la chaire de logique et de philosophie générale. En 1956, il est élu à l'Académie des sciences morales et politiques. Spécialisé dans la méthodologie des sciences, René Poirier est l'auteur de plusieurs essais, notamment : *Remarques sur la probabilité des inductions, Le Nombre, logique et modalité, Essai sur l'espace et le temps*. Son intérêt pour les questions scientifiques ne l'empêcha pas de se préoccuper également d'expériences esthétiques ou religieuses, ainsi que de littérature.

■ **LIONEL PELLERIN**, ancien adjoint à la mairie de Nantes, est mort, jeudi 28 septembre, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Né le 27 juin 1909 à Nantes, militant du CNI dont il fut membre du bureau national, Lionel Pellerin avait été élu conseiller municipal de sa ville en 1953 et était devenu maire adjoint chargé des finances l'année suivante, fonctions qu'il occupa jusqu'en 1977. Il fut conseiller général de la Loire-Atlantique de 1971 à 1977 et conseiller régional de 1974 à mars 1977.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 30 septembre sont publiés :

● **Accession à la propriété** : un décret modifiant le code de la construction et de l'habitation et portant création d'une aide de l'Etat à l'accession à la propriété pour l'acquisition d'une résidence principale (*Le Monde* du 8 septembre).

● **Triche** : trois décrets chargeant trois députés d'une mission temporaire. Il s'agit d'une mission d'enquête sur les abus et les fraudes, en matière de chômage, de RMI et d'immigration clandestine (*Le Monde* du 29 septembre).

Au *Journal officiel* du dimanche 1er octobre sont publiés :

● **Mission** : un décret chargeant Jean Ueberschlag, député (RPR) du Haut-Rhin, d'une mission temporaire auprès du ministre de l'aménagement du territoire, de l'équipement et des transports.

● **Obligations** : un arrêté relatif à la création d'obligations assimilables du Trésor 7,25 % avril 2006.

● **Aménagement** : un décret portant création du Conseil national de l'aménagement et du développement du territoire en application de la loi d'orientation du 4 février 1995.

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– Bon anniversaire,

Monique,

Eric, Olivier, Sandrine, Thierry, Michel.

Mariages

Clara MARTINEAU
et
Francis PIAN

sont heureux d'annoncer leur mariage, célébré le 30 septembre 1995 à Clamart (Hauts-de-Seine).

176, avenue Victor-Hugo,
92140 Clamart.

Yseult HUSSNIAN
et
Luc JACQUIN

ont la joie de faire part de leur mariage, qui a été célébré le 1er octobre 1995 à Rome, en l'église de la Trinité-des-Monts.

Via Gregoriana n° 5,
00187 Rome.
Chemin des Mandrières,
69290 Pollionnay.

Décès

– Les familles Barrère et Pujol, ont la tristesse de faire part du décès de

Martine BARRÈRE,
née Pujol,
journaliste scientifique,

survenu le 30 septembre 1995, dans sa cinquante-quatrième année.

Ses amis pourront être là lors de l'incinération, mercredi 4 octobre, à 14 h 15, au Père-Lachaise.

Burges par Brassac,
09000 Foix.
23, rue Jean-Brunet,
92190 Meudon.

– M. et Mme Jean Bouet,
M. et Mme Noël Corréani,

ont la douleur de faire part du décès accidentel survenu le 22 septembre 1995 de

M. Michel A. BOUET,
professeur émérite de philosophie
de l'université de Rennes,
membre de l'académie d'Atlanta (USA),
chevalier de l'ordre national
du Mérite,
officier des palmes académiques,
médaille d'or de la Jeunesse et des Sports.

Les obsèques ont eu lieu le mercredi 27 septembre, à Chaumont.

– Châteauneuf-du-Rhône (Drôme).

M. Pierre Coullet
et son fils Julien,
Les familles Viallon, Peyrastre,
Parents et amis
font part du décès de

Mme Ghislaine COULLET-VIALLON,
docteur en urbanisme
diplômé de sciences politiques
et de sociologie,

survenu à l'âge de quarante-cinq ans.

Les obsèques ont eu lieu à La Bégude-de-Mazenc (Drôme), au cimetière du Vieux-Village.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Anglards-de-Salers (Cantal), Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

Mme Michelle Descœur,
Anne-Marie Stevens,
Christine et François Descœur,
Bernadette Descœur,
Frédéric Celarier,
Jean-Luc et Christine Celarier,
Gilles Celarier,
Juliette, Thomas, Sophie et François,
ses petits-enfants,
Gérand, Vincent et Marie Descœur,
ses neveux,
font part du décès du

docteur Jean DESCŒUR,
maire d'Anglards-de-Salers,
conseiller général de Salers,
chevalier dans l'ordre national
du Mérite,
chevalier des Arts et Lettres
et des Palmes académiques.

Les obsèques ont eu lieu mercredi 27 septembre, en l'église d'Anglards-de-Salers.

– M. et Mme Gilbert Dagron,
ses parents,
Messad et Jean-Marie Dequeker,
et leurs enfants,
Tristan et Stacey Dagron
et leur fille,
Ses frères, sœurs, neveux et nièces,
Mme René Pimor,
sa grand-mère,
Les familles Dagron, Pimor, Laborie,
Ses amis
ont la douleur de faire part du décès de

Nathalie DAGRON,

survenu le 30 septembre.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Léon, place du Cardinal-Amette, Paris 15e, le mercredi 4 octobre, à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, avenue du Général-Détrie,
75007 Paris.

– Mme veuve Louis Chauland,
Ses enfants et petits-enfants,
Mme Geneviève Chazelas,
vous invitent à vous joindre à leurs prières pour le repos de l'âme de

Mme veuve Victor DURAND,
née Jeanne Plouvier,

décédée le 29 septembre 1995.

La messe des obsèques sera célébrée le jeudi 5 octobre, à 15 heures, en l'église Saint-Pierre de Montrouge, place d'Alésia, Paris-14e, suivie de son inhumation au cimetière communal de Montrouge, dans le caveau de famille.

– Jean-Marc et Simone Favret,
Catherine, Laure et Isabelle Favret,
Les familles Dhuy, Vernet, Lacore
Et Lavaud,
Alice Do Carmo,
Et ses amis proches,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mireille FAVRET,

survenu le 25 septembre 1995, dans sa quatre-vingt-dixième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité le 28 septembre, en la chapelle de la résidence Claire-Demeure.

59, avenue des Etats-Unis,
78000 Versailles.

– Un cœur immense d'épanouissement et d'amour vient de cesser de battre le 24 septembre 1995, à Clermont-Ferrand, celui de

M. Claude GARRAUD.

Mme Eliane Derôs-Garraud,
son épouse,
Valérie et Pierre-Yves Garraud,
ses enfants,
Hélène, Philippe et Benoît Hazebroucq,
ses plus proches amis et complices de vie,
Les familles Garraud et Vernade,
ont la douleur de vous en faire part.

– Paulette Brémont
a le grand chagrin d'annoncer
le décès de son fils

Jean-Pierre HAÏK.

Il avait cinquante ans.

Que sa famille, que ses nombreux amis gardent pour lui la pensée d'un espoir de paix et de joie.

Les obsèques auront lieu le mardi 3 octobre 1995.

On se réunira à la porte principale du cimetière du Père-Lachaise, 8, boulevard de Ménilmontant, Paris-20e, à 9 h 15.

Paulette Brémont,
16, rue Pérignon,
75007 Paris.

– Mme Arlette Hoffmann-Martinot,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Richard HOFFMANN-MARTINOT,
ancien FFL,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945
avec palme,
médaille de la Résistance
avec rosette,

survenu le 23 septembre 1995, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

14, allées d'Orléans,
33000 Bordeaux.

– M. le pasteur et Mme René Pénisson,
leurs enfants,
leurs petits-enfants,
famille et amis
ont la tristesse de faire part du décès de

Michel PÉNISSON,

à l'âge de trente-neuf ans.

Le culte d'action de grâces a lieu le mardi 3 octobre 1995, à 15 heures, au temple de Port-Royal, 18, bd Arago, 75013 Paris.

« L'Eternel me conduira à la lumière »

Michée VII, 9.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94

Jean-Christophe LACROUX

a été rappelé à Dieu le 26 septembre 1995, dans sa vingt-septième année, à la suite d'un accident.

De la part de Robert et Madeleine Lacroux,
ses parents,
Lionel et Bertrand,
ses frères,
Laurence Pons,
sa fiancée,
Henriette Lacroux,
Marius et Josette Chianalino,
ses grands-parents,
Ses oncles et tantes,
Cousins et cousines
Et tous leurs proches.

Une messe sera célébrée à Abidjan et à Douala, ainsi qu'à Vidauban.

M. et Mme Lacroux prient toutes les personnes qui se sont manifestées de croire à l'expression de leur vive gratitude.

15, impasse des Cistes,
La Bouverie,
83520 Roquebrune-sur-Argens.

– Mme Jacques Martin,
née Ida Stutz,
Parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques MARTIN,
inspecteur général honoraire
de l'éducation nationale,
officier de la Légion d'honneur,

survenu à Marseille, le 29 septembre 1995.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Héricy-sur-Seine.

Mme Jean Mazeaud,
Le docteur et Mme François Mazeaud,
M. Pierre Mazeaud, président de la commission des lois à l'Assemblée nationale,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean MAZEAUD,
conseiller honoraire
à la Cour de cassation,
officier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre,

survenu le 29 septembre 1995, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Un service religieux sera célébré à Paris ultérieurement.

– Le « Petit Lulu » n'est plus,
L'amiante l'a vaincu.

Lucien MORIN

nous a quittés le 30 septembre 1995.

Paule Morin, née Saget,
Francis, Anne-Catherine, Benoît, Alice, Camille, Nils-Arthur et Hugo-Louis Morin,
Véronique Lizé, Jean-Michel Glachant,
Et les familles Saget, Lizé, Grésy et Glachant.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Georges de Désertines (Allier), le mercredi 4 octobre, à 15 h 30.

192, rue Raymond-Losserand,
75014 Paris.

– Le T ∴ P ∴ Souv ∴ Grand commandeur d'honneur *ad vitam* Ernest Ferdinand Chabanne,
Le TP ∴ Souv ∴ Grand commandeur Bernard Genetet,
Et tous les TT ∴ ILL ∴ LLP ∴ FF ∴
Membres du Grand collège des rites - Suprême conseil,
ont la douleur de faire part du passage à l'Or ! Eter !, le 29 septembre 1995, du

T ∴ ILL ∴ F ∴ Jean PETIT,
1er lieutenant,
Grand commandeur d'honneur.

Gémissons, gémissons, gémissons et espérons.

– Nantes.

Jean-Luc et Lyonel Pellerin,
Monique et Gérard Cathelinais,
Jérôme Dufour,
Suzanne Hervé,
Nicole Massiera,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Lionel PELLERIN,
maire adjoint honoraire
de la ville de Nantes,

survenu à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Les obsèques ont été célébrées le samedi 30 septembre, en l'église Saint-Pasquier de Nantes.

– Mme Evelyne Pouzalgues,
son épouse,
Sa mère,
Et sa fille,
Toute la famille,
Et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean-Claude POUZALGUES,

survenu en son domicile, entouré des siens, à l'âge de quarante-huit ans.

Cet avis tient lieu de faire-part.

66, rue Marengo,
13006 Marseille.

– Christine Murco
Et tous les anciens du 88, avenue des Ternes, Paris 17e,
vous font part du décès de

Bernard RUESCH,

à Elencourt (Oise).

Les obsèques civiles auront lieu au cimetière parisien de Saint-Ouen, le mardi 3 octobre à 15 heures.

Anniversaires de décès

2 octobre 1994-2 octobre 1995

En souvenir de
Olivier BAUDIN.

*« Que mon nom soit prononcé
comme il a toujours été.
Pourquoi serais-je
hors de votre pensée
simplement parce que
je suis hors de votre vue ? »*

– Le 30 septembre 1993,

Blanche Marie CHEVALLIER

nous quittait.

Une pensée de ceux qui l'aimaient.

« Tu me manques, maman. »

– Paris, Bruxelles, Aix-en-Provence.

Le 3 octobre 1993,

Florence SILVE

nous quittait, si brutalement.

Sa jeunesse, son charme, son humour, son appétit de vivre nous manquent.

« Toi qui passes, prononce mon nom, afin de me donner la vie éternelle », dit une tombe de Saqqarah.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE :

– Jean-Claude Milner : « De la République française comme singularité politique ».
9, 16, 23 octobre - 6, 13, 20 novembre - 18 heures-20 heures, Jussieu, université Paris-VII.

– Nathalie Depraz : « Pour une autre époque de l'écriture : y a-t-il une écriture phénoménologique ? ».
10, 24 octobre - 14 novembre - 18 heures-20 heures, Jussieu, université Paris-VII.

– Danielle Eleb : « Inconscient et destin ».
10, 24 octobre - 14, 28 novembre - 18 heures-29 heures, Jussieu, université Paris-VII.

– Alain Arvois, Dominique Reynie : « Villes, territoires, métropoles : lieux et non-lieux de l'espace public ».
11, 18, 25 octobre - 8, 12, 22 novembre - 18 h 15- 20 h 15, USIC, 18, rue de Varenne.

– Jocelyne Chapital : « L'expression des passions dans l'imaginaire baroque ».
11, 18, 25 octobre - 19 heures-21 heures, Jussieu, université Paris-VII.

– Maria Bonnafous-Boucher, Romain Laufer, Michel Tort : « Philosophie et gouvernement des organisations (économiques et sociales). Philosophie et management ».
13, 27 octobre - 10, 24 novembre - 20 heures-22 heures, Jussieu, université Paris-VII.

– René Lew : « Théorie de la représentance ».
13, 20 octobre - 17, 24 novembre - 20 heures-22 heures, Jussieu, université Paris-VII.

Renseignements : 44-41-46-80.

Communications diverses

– Vous êtes anciens élèves du lycée Carnot de Tunis, participez aux activités de l'ALCT (*J.O.* du 6-1-93). Très bientôt du 30-10 au 6-11-95, un voyage en Tunisie. Au programme un circuit qui nous conduira de Tozeur à Tunis. Rens. : ALCT 18, Champs-Elysées, Paris 8e. Tél. : 40-74-35-75. Fax : 40-31-85-25.

Thèses

Claude-Alain Sarre soutiendra sa thèse de doctorat ès lettres « Ursulines provençales et comtadines. Comment vivre sa soumission. 1592-1792 », sous la direction de Monique Cubells, le samedi 7 octobre, à 14 heures, à l'Université de Provence, 29, av. R.-Schuman, à Aix-en-Provence.

Expositions

Collection privée

Peintures à l'huile

Tél. : 42-63-41-47.

EMPLOI Cinq ans après un accord conclu avec le patronat, près de 3,5 millions de métallurgistes ouest-allemands ont adopté, dimanche 1er octobre, un horaire de travail hebdomadaire de 35 heures. ● POUR LE PATRONAT, cette réduction du temps de travail ne créera pas d'emplois. Jointe au maintien des salaires à un niveau très élevé, elle contribuera même à la perte de compétitivité des produits *« made in Germany »*. En revanche, l'IG Metall, le plus puissant syndicat européen, ne cache pas sa satisfaction, même si les 35 heures ne constituent, à ses yeux, qu'une *« étape »*. ● LE DÉBAT porte aujourd'hui sur deux sujets : la flexibilité et le rôle de la branche professionnelle. Les chefs d'entreprise souhaitent avoir davantage de souplesse dans l'organisation du travail. Certains négocient déjà directement, sans passer par la branche.

Polémique sur la mise en place des 35 heures hebdomadaires en Allemagne

Depuis le 1er octobre, les secteurs de la métallurgie et de l'électronique appliquent un accord signé en 1990. Les salariés travaillent une heure de moins par semaine, sans réduction de salaire. Un débat s'est engagé sur les modalités d'aménagement du temps de travail

COLOGNE
correspondance

Des pauses plus longues, un vendredi raccourci ou une journée libre : depuis le 1er octobre, les salariés de la métallurgie et de l'électronique ouest-allemands vivent au rythme de la semaine de 35 heures. Chaque entreprise se doit d'organiser en douceur le passage de 36 à 35 heures sans baisse de salaire, selon le plan mis au point en 1990. Les 3 500 000 employés de la métallurgie suivent de quelques mois les professionnels du livre, dans un climat de vives discussions sur les effets d'une réduction des horaires et les modalités d'améoagement du temps de travail.

Le patronat de la première branche d'activité allemande, qui avait accepté l'abandon des 40 heures et une réduction progressive des horaires dès 1984, après une grève historique de sept semaines, a tout fait pour retarder l'échéance. Aujourd'hui, Gesamtmetall qualifie toujours cette évolution de *« fausse route aux conséquences néfastes »*. *« Notre personnel travaille 1 550 heures par an contre 1 760 en moyenne dans les pays de l'Union européenne, 1 895 aux Etats-Unis et 1 960 au Japon »*, affirme Rudolf Geer, un des responsables de Gesamtmetall, qui ajoute : *« Par rapport à 1990, les salariés ont gagné plus de 55 heures de temps libre. »* Les Allemands de l'Ouest travaillent cinq semaines et demi de moins que leurs collègues européens, les machines tournent moins qu'ailleurs et les coûts de productioo sont plus élevés. Qui plus est, la réductioo du temps de travail n'aurait pas empêché la suppression de 800 000 emplois ces dernières années, estiment les experts de Gesamtmetall.

Evidemment, le puissant syndicat IG Metall conteste ces chiffres : selon lui, 300 000 postes ont été sauvegardés ou créés. Selon soo président, Klaus Zwickel, le passage aux 35 heures est *« un élément important de l'histoire sociale et salariale, et pas seulement en Allemagne »*. Dans les années 80, la lutte pour les 35 heures sans réduction de salaire avait mobilisé ce puissant syndicat mais, paradoxalement, la symbolique des 35 heures est aujourd'hui moins mobilisatrice : *« La réduction du temps de travail, génératrice de loisirs et d'emplois, n'a plus le vent en poupe. La conjoncture est moins favorable pour les syndicats »*, analyse Constantin Sarantadis, économiste à la Deutsche Industrie Bank.

QUESTION DE COMPÉTITIVITÉ

Alors que les coûts de production de la branche devraient augmenter de 2,8 % avec les 35 heures, la compétitivité est maintenant au cœur des préoccupations. D'après Günter Albrecht du DIHT, l'assemblée des chambres de commerce et d'industrie, *« la semaine de 35 heures n'est de toute façon pas perçue par les milieux patronaux comme un instrument pour réduire le chômage »*.

La réduction du temps de travail s'accompagne d'un débat sur la flexibilité : *« les firmes vont chercher à optimiser leurs capacités de production pour s'adapter à la nouvelle donne »*, juge Hans Jürgen Mützer, analyste à la Deutsche Bank Research. De fait, le patronat réclame une nouvelle fois une répartition plus souple du temps de travail. *« Il est très important que les firmes puissent adapter leur production aux carnets de commandes »*, estime Rudolf Geer, de Gesamtmetall. Plusieurs revendications, appuyées par le ministre fédéral de l'économie, Günter Rexrodt (FDP), provoquent de vives réactions syndicales.

Au centre de la polémique, le travail du samedi et les heures supplémentaires. Le patronat souhaite y avoir un plus grand accès sans payer les primes actuellement en vigueur, soit environ 25 % du salaire nominal. Déjà Volkswagen, Opel, Mercedes et d'autres mettent en place des semaines de six ou sept jours... pour les machines. A propos du *« samedi ouvrable »*, IG Metall n'y est pas opposé, sur le principe, à condition de maintenir les primes, et fait remarquer qu'un tiers des salariés allemands travaillent déjà en fin de semaine. Concernant les heures supplémentaires, le syndicat propose de les limiter ou de les récupérer sous forme de congés. Les partenaires s'opposeot sur un autre point : si l'on travaille plus ou moins selon les semaines, sur quel laps de temps faut-il calculer la moyenne de 35 heures ? Uo an, comme le souhaite IG Metall ou plusieurs années, trois par exemple, comme le propose le patronat ?

Celui-ci parait d'autant plus déterminé à jouer la fermeté qu'il est critiqué par ses membres. L'organisation s'interroge sur sa stratégie et sa raison d'être, comme le prouve le retrait annoncé ces derniers jours, pour l'été prochain, de son secrétaire général Dieter Kirchner. L'accord salarial, survenu en début d'année, et considéré comme une victoire syndicale (environ 4 % d'augmentation eo 1995 et 1996), avait déclenché une mini-révolte parmi les chefs d'entreprise qui o'hésitent plus à mettre en cause les conventions négociées pour l'ensemble de la branche.

Quelques firmes, comme IBM Service Leistung et des équipementiers automobiles, ont déjà négocié des accords internes avec leur conseil d'entreprise. Les partenaires sociaux semblent désormais d'accord pour réformer un instrument contractuel conçu dans les années 50. Le prochain grand chantier du modèle allemand ?

Philippe Ricard



Si la France se situe dans la moyenne européenne, l'Allemagne est un des pays à avoir le plus réduit le temps de travail.

COMMENTAIRE

LEÇONS D'OUTRE-RHIN

Au moment où les Français envisagent de réduire le temps de travail, par voie contractuelle ou, plus vraisemblablement, par voie législative, les métallurgistes allemands viennent de franchir une étape symbolique. Chacun y trouvera matière à réflexion.

Contrairement aux espoirs que les syndicalistes et une partie de la majorité placent dans la réduction du temps de travail en France, rares sont ceux qui, outre-Rhin, estiment cette évolution créatrice d'emplois. Comme les métallurgistes allemands ne travaillaient auparavant que 36 heures par semaine, les 35 heures creeront très peu d'emplois. Les chefs d'entreprise allemands vont tenter, par une meilleure organisation du travail, de retrouver la productivité que la réduction du temps de travail risque de leur faire perdre.

Autre leçon : ce débat est désormais lié à celui sur la flexibilité. En caricaturant, on pourrait dire que les Allemands ont réduit le temps de travail sans accroître la flexibilité alors que les Français ont accru la flexibilité sans réduire le temps de travail. Pour creer des emplois, l'une ne doit pas aller sans l'autre, ce qui implique de laisser une grande marge de manœuvre aux acteurs sur le terrain.

Enfin se pose la question de la compensation salariale. Quelles que soient les solutions retenues, patronat et syndicats devront être en mesure de les faire accepter par leurs bases respectives. Ce qui, en France, semble loin d'être le cas.

Frédéric Lemaitre

Un sondage confirme le ressentiment des salariés français

LES GRÈVES du printemps dernier avaient prouvé que le consensus dans les entreprises n'était souvent que de façade. Un sondage, réalisé cet été auprès de 4 200 salariés et publié le lundi 2 octobre, confirme le ressentiment de l'ensemble des salariés.

A première vue, les chiffres sont plutôt réconfortants. Certes, 19 % seulement des salariés estiment que leur situation s'améliore contre 36 % qui pensent qu'elle se dégrade, mais, comparés à ceux de 1994, ces chiffres indiquent une légère amélioration. A l'époque, 16 % estimaient que leur situation s'améliorait et 44 % qu'elle se dégradait. De même, parmi les sentiments que l'entreprise inspire aux salariés, confiance et motivation progressent.

L'amélioration de la situation économique est perceptible dans les réponses : 68 % des salariés sont optimistes sur l'avenir de leur entreprise, contre 63 % en 1994 et 60 % en 1992.

AVOIR « UN BON SALAIRE »

La situaooo n'est pourtant pas idyllique. 58 % seulement des salariés, le même nombre qu'en 1994, sont optimistes sur leur propre avenir dans l'entreprise. Pour les salariés, amélioration de la conjoncture et sécurité de l'emploi ne vont donc plus de pair. Si une très large majorité de salariés estiment que leurs compétences professionnelles se développent – phéoomène lié au raccourcissement quasi général des lignes hiérarchiques –, ils sont tout aussi nombreux à se plaindre du stress, de l'ambiance et de la charge de travail. Conséquence, le nombre de salariés satisfaits de leur situation diminue encore : 58 % contre 63 % en 1994.

Jugeant que le maintien à leur poste et l'accroissement de leurs responsabilités répondent à un besoin conjoncturel de l'entreprise et non à une véritable stratégie, les salariés en tirent la conclusion : avoir *« un bon salaire »* constitue de très loin leur première attente. Méfiants, ils ne conçoivent plus le *« donnant-donnant »* que dans une relation à court terme. Une situation qui pourrait se révéler préjudiciable pour l'entreprise.

F. Le.

★ *Sondage réalisé en juillet 1995 auprès d'un échantillon de 4 207 personnes, représentatif de la population salariée des secteurs privés et nationalisés, par la Sofres pour Liaisons sociales, l'ANDCP et le groupe MOA.*



Le Monde

INITIATIVES

MÉTIERS

PROFESSIONS

Les nouvelles filières de l'eau

La technicité des tâches de ce secteur tire vers le haut les qualifications requises

PRÉSERVER la nature..., l'idée fait rêver plus d'un adolescent qui s'interroge sur sa carrière professionnelle. A juste titre d'ailleurs, puisque, de l'avis de beaucoup de spécialistes *« les métiers de l'eau sont une véritable filière d'avenir, à condition néanmoins de savoir exactement de quoi il retourne »*.

Sans demander aux rêveurs solitaires de ranger définitivement leurs idéaux rousseauistes au vestiaire, il est clair, cependant, que les métiers de l'eau d'aujourd'hui n'ont plus grand-chose à voir avec ceux de nos grands-parents. *« Nous sommes passés du quantitatif au qualitatif, de l'amateurisme à l'expertise, d'un monde clos à un monde de services »*, résume Jean-François Donzier, directeur général de l'Office international de l'eau (OIE), une association qui veut rassembler l'ensemble des partenaires privés et publics impliqués dans la gestion et la protection des ressources en eau, tant en France et en Europe que dans le monde.

Cette évolution actuelle s'explique par trois courants principaux : celui des normes européennes de plus en plus intransigeantes, celui des consommateurs qui s'intéressent à tout, y compris au rapport qualité-prix de l'eau et, enfin, celui des élus locaux qui ne veulent plus voir tomber en panne une station d'épuration dont ils ont la responsabilité financière et juridique. *« Auparavant*, explique Patrice Koch, vingt-neuf ans, adjoint au responsable du service assainissement de l'exploitation Paris-Nord de la SFDE (Société française de distribution d'eau), filiale de la CGE, *entretenir une station d'épuration, c'était la nettoyer, éviter qu'elle déborde et vérifier que l'eau soit bien claire. Tout cela une ou deux fois par semaine. Et je caricature à peine. Aujourd'hui, les eaux sont testées à la sortie, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, afin de vérifier qu'elles correspondent bien aux normes. La technicité est vraiment au rendez-vous. »*

Une tendance qui se traduit concrètement par de la télégestion, de l'électrotechnique, de l'hydrobiologie appliquée, des capteurs et des instruments de mesure de plus en plus sophistiqués, etc. Bref, de quoi faire tourner la tête à l'employé municipal qui, hier, et parfois encore aujourd'hui, sillonne la campagne pour faire ses relevés sur le terrain.

Marie-Béatrice Baudet

Lire la suite page III

LA BOÎTE À IDÉES



... l'une. Soit le travail est une épreuve ...ureuse. Soit la quête désespérée de l'emploi condamne à des pratiques d'exorciste. Mais peut-on être aussi caricatural, sans risquer de perdre la tête ?

ALEXIOS TJOYAS

MANAGEMENT

Chips et purée à la mode nippone

Vico a réussi sa mue, à partir d'un concept de management importé du japon : le TPM

AU départ, ce fut un choc culturel. Compréhensible d'ailleurs. Vico, le « *roi de la pomme de terre* », PME familiale dont les racines sont celles d'une coopérative agricole de la vallée de l'Aisne en Picardie, ouvrait ses portes à une équipe de consultants japonais. C'était il y a deux ans. Depuis, plus aucun salarié ne songerait à regarder de travers ces visiteurs venus de si loin. L'entreprise numéro un des chips en France et numéro deux de la purée a su adapter à sa culture la méthode, qui, depuis 1970, a essaimé dans les plus grands groupes nippons : le TPM, *Total Productive Maintenance*, même si beaucoup d'experts préfèrent parler de *Total Productive Management*.

Au Japon, on explique que le TPM permet d'obtenir le « *rendement global et maximal des équipements* ». Richard Kowalski, directeur des ressources humaines, en conçoit un modèle adapté à Vico : « *L'objectif poursuivi est d'arriver à ce que l'ensemble des salariés prennent leur poste de travail en main, se l'approprient. Le TPM, mais on aurait pu trouver un autre concept dans la boîte à outils du management, permet d'organiser cette démarche.* » Et si, petit à petit, la greffe semble prendre, c'est parce qu'elle s'opère au cœur même de la stratégie de l'entreprise.

Depuis sa création en 1955, par des agriculteurs du terroir qui veulent se doter d'un outil industriel pour transformer leur production de pommes de terre, Vico a réalisé un beau parcours face aux géants américains de l'agroalimentaire, Nestlé ou Danone, que la PME doit affronter sur les linéaires des purées, chips et surgelés. Sur les dix dernières années, elle a multiplié son chiffre d'affaires par dix (800 millions de francs en 1994) et passe de 250 à 875 salariés. « *Tous les indicateurs apparents étaient au vert quand j'ai pris mes fonctions en juillet 1993*, raconte Joël Scheck, directeur des sites. *Mais la fantastique expansion avait laissé quelques blessés sur le champ de bataille, dont l'organisation du travail et les méthodes de production.* » Vico doit aujourd'hui passer le seuil de « *grosse PME qui va bien* » à celui d'opérateur de dimension européenne.

Les salariés ont été tout à fait sensibles à cette nécessité de mutation de l'entreprise : « *Nous savions bien que nous devions nous professionnaliser*, explique Marie-Pierre Pannier, secrétaire FO du comité d'entreprise. *Prenez l'ensemble de l'activité « chips » qui est à son maximum au printemps et en été. La solution retenue depuis des années consiste à recruter des saisonniers. Mais augmenter les effectifs ne suffit plus. On sentait bien qu'on perdait du temps, qu'on travaillait à perte.* »

NETTOYAGE

La décision de Vico d'adopter les méthodes TPM n'est pas due au hasard, et peut s'expliquer par un précieux voisinage. A quelques kilomètres de là, MBK, l'ancien Motobecane, racheté par le japonais Yamaha, est visité chaque année par des centaines d'industriels italiens, brésiliens ou mexicains qui s'intéressent à cette « perle rare » qui a reçu, en 1994, le prix *Productive Maintenance*. MBK est le huitième groupe au monde (hors Japon) à être ainsi récompensé. Vico et MBK n'ont, *a priori*, rien en commun. Le premier va pourtant établir le lien avec ce « grand frère » industriel qui fabrique des scooters et des bicyclettes. Comme Vico, MBK a dû « *se prendre en main* ». Une question de vie ou de mort. Lorsque Motobecane plonge en 1993, tout est à reconstruire : l'emploi et la compétitivité. « *Le TPM a permis de réformer les esprits en faisant mieux, jour après jour, avec tout le monde, sans exclusion*, précise André Sommerfelt, directeur général de MBK. *C'est là le secret.* » Les résultats sont patents : 1 450 salariés en place aujourd'hui, et surtout l'équilibre financier.

Vico est loin d'être aussi en pointe dans la démarche de changement, mais on sent les premiers signes de l'avancement du chantier rien qu'en visitant l'atelier de production de chips. « *Le TPM*, explique Lionel Wack, vingt-huit ans, ancien contremaître choisi pour être l'interface entre les consultants et les salariés, *permet de mesurer ce qui n'a pas été produit et qui aurait dû l'être s'il n'y avait pas eu de dysfonctionnements de tous ordres.* »

Point-clé de la méthode : les tests de mesure deviennent la propriété de l'équipe des opérateurs qui font ensuite remonter l'information dans chacun des services de Vico. « *C'est un décloisonnement total*, reprend Richard Kowalski. *Si les pauses ont, par exemple, été trop longues, c'est un problème qui relève des ressources humaines. Si l'équipe en usine identifie un taux de panne trop élevé, elle va dialoguer avec le technicien de la maintenance.* »

Pour montrer symboliquement que c'est bien l'ensemble de l'entreprise qui est concerné, Vico a cédé à la symbolique japonaise du lancement de l'opération TPM : « *le nettoyage initial* ». Le PDG, les cadres et les salariés, tous en combinaison de travail, ont inspecté les chaînes-pilotes, cherchant à identifier les anomalies. Six cent cinquante seront relevées. « *C'est vrai que certaines remarques relèvent du simple bon sens*, reconnaît Lionel Wack. *Les opérateurs les avaient déjà peut-être identifiées mais n'osaient pas s'exprimer.* » « *L'enjeu est là*, insiste Richard Kowalski. *Faire que le dialogue entre les opérateurs et l'encadrement devienne naturel, sans crainte de représailles.* »

Aujourd'hui, Vico continue de vivre à son rythme la méthode. Les Japonais la symbolise par les « 5 S », qui, francisés, signifient : rangement, ordre, nettoyage, propreté et discipline. Dans l'usine, des photos, qui montrent l'avant et l'après-TPM, soulignent chaque progrès réalisé : outils mieux rangés, simplification des procédures techniques... Nous en sommes là au plus facile. Au fil du temps, le TPM va poser les questions de fond : les agents de maîtrise vont-ils réussir à devenir des animateurs se dépossédant petit à petit de tous les pouvoirs ?

La direction de Vico saura-t-elle accompagner ces transformations en réfléchissant, comme l'a fait MBK en son temps, non plus en termes de poste de travail mais de compétences, ce qui induit une nouvelle grille salariale à la clé ? « *L'important, finalement*, analyse André Sommerfelt, *c'est qu'il y ait du donnant, donnant entre l'entreprise et ses salariés.* » Le TPM est un outil, pas une recette miracle.

M.-B. B.

Mais que fait le GIGN ?

Chronique

IL s'agit d'« une matinée-découverte » proposée par un organisme de formation qui a pignon sur rue. Le monsieur Loyal du cabinet invite à une rencontre avec « le manageur ceinture noire » *(sic)*. Au cas où le fantasme ne parlerait pas assez, les explications suivent : « Au travers d'exercices d'arts martiaux, mêlés à des apports concrets en management », vous verrez « comment il est possible de se maîtriser en situation de stress et de crise » et d'« acquérir des principes de management en développant son potentiel ». La cerise sur le gâteau qui pousse les organisateurs à prévenir que « at-ten-tion, le nombre de places est limité » est la venue d'un professeur d'arts martiaux, « formateur officiel des hommes du GIGN ». Bref, en quatre heures (de 8 h 30 à 12 h 30), un jeudi matin prochain, les responsables formation, les membres des équipes ressources humaines sont invités (c'est vrai, c'est gratuit pour la première fois) à se refaire une virilité. L'auditoire d'ailleurs ne devrait pas être spécifiquement masculin. Les métaphores liées à la guerre, à la toute-puissance du manageur, séduisent aussi les femmes. Encore récemment une « patronne » de PME performante – donc à montrer à la TV – se définissait comme « une killeuse » qui se faisait fort de « tuer la concurrence ». Avec le manager karatéka, celui qui peut donner les coups mais sait aussi les retenir, le filon s'étoffe, sans pour autant s'éloigner de l'idée du profil idéal d'un chef mi-Zorro, mi-Indiana Jones. Dominateur, sûr de lui, prêt à marcher sur le feu, à sauter d'un pont retenu à la vie par un simple élastique, le meneur d'hommes montre quel meneur d'hommes il est. A cent mille lieues du portrait que font aussi de lui d'autres consultants en management – peut-être tous des pacifistes – qui le préféreraient « animateur », « découvreur de talents et de potentiels ». Bref, un accoucheur plutôt qu'un Attila. Chacun choisira entre les deux identités. La première fait rêver, la deuxième fait peur. En tout cas, les deux existent, en témoignent une certaine littérature managériale et les stages où on est prié de venir avec son kimono. Et c'est peut-être cela qui angoisse le plus : de comprendre finalement qu'entre les deux le débat n'est toujours pas tranché. Comme si les managers n'arrivaient pas à choisir une identité claire. ●

Marie-Béatrice Baudet

SCIENCES ET TECHNOLOGIES

Des « permis de fabrication » pour Mégane

« Révolution culturelle » chez Renault : des ouvriers dialoguent avec des ingénieurs

DES premières étapes de sa conception jusqu'à sa fabrication à la chaîne dans quatre usines (Haren en Belgique, Palencia en Espagne, Douai, sans oublier Dieppe qui fabriquera le cabriolet), la dernière-née de Renault aura gagné le pari de l'innovation sur deux tableaux : celui de la technologie mais aussi et surtout celui des hommes.

Actuellement, le site de Douai (Nord) assemble le modèle berline au rythme de 150 exemplaires par jour (700 d'ici à la fin de l'année). Le printemps prochain, lorsque aura cessé la production des Renault 19, Douai se lancera dans la fabrication de la berline 5 portes et du monospace. A terme, 1 500 Mégane sortiront des deux chaînes de ce site. Deux chiffres donnent une idée de l'ampleur des changements qui auront présidé à la conception de cette voiture : les 3,5 milliards de francs qui ont été investis en machines pour équiper la seule usine de Douai et les 400 000 heures de formation dispensées sur deux ans et demi (contre 276 000 pour le lancement de la Renault 19). Ces heures viennent s'ajouter aux 350 000 heures de formation annuelle qu'offre le centre de production du Nord à son personnel.

A dire vrai, la fabrication de la petite dernière de Renault n'est pourtant pas le fruit d'une révolution technologique : « *On n'a pas réinventé l'eau chaude !* », ironise Jean-Pierre Falluel, membre de la direction de l'ingénierie véhicules de Renault. « *Le projet Mégane ne supportait pas les innovations mais exigeait la bonne adoptation de systèmes déjà connus.* » « *Naguère, le lancement d'une nouvelle voiture correspondait à une révolution industrielle au sein de l'usine. Avec la Mégane, les progrès s'inscrivent dans la continuité* », résume Patricia Fouache, responsable de la communication de l'usine de Douai. Principale innovation à l'emboutissage, le site s'est équipé d'une presse de 5 400 tonnes qui emboutit douze pièces à la minute, soit le double de la capacité d'une presse classique.

Alors qu'une « *nouvelle génération de robots plus performants* », dixit Jean-Pierre Falluel, est arrivée en tôlerie, le processus de montage a été standardisé en France, en Belgique et en Espagne. Baptisé Iris, le nouveau graphe (schéma de montage) permet de « *mixer les opérations de mécanique (moteur, échappement, réservoirs...) et de sellerie (sièges, habillage intérieur, planche de bord)* », explique schématiquement Jean-Pierre Falluel. Réduction de la longueur de la chaîne, du temps de montage et des coûts de fabrication : les résultats sont manifestes en termes de productivité. Les trois usines bénéficient aussi d'un « *tronçon mécanique automatisé* » (assemblage de l'ensemble base roulante-moteur-boîte de vitesse avec la caisse). De même, la miroiterie, les sièges et la planche de bord sont posés par des robots. A Douai enfin, l'atelier de peinture a été rénové : « *Nous utiliserons des peintures sans solvants en 1998* », promet Guy Bara, directeur de l'usine de la sous-préfecture du Nord.

SUGGESTIONS

Si la fabrication de la Mégane ne constitue pas un bouleversement technologique, il en va différemment du dispositif de formation (élaboré trois ans avant la sortie de la voiture) qui représente une quasi-rupture des habitudes de Renault. « *Jusqu'à présent, comme pour la R 19, la nouvelle voiture arrivait sur la chaîne et les ouvriers apprenaient sur le tas*, rappelle Patricia Fouache. *Pour la Mégane, chaque opérateur a été libéré une journée complète pour apprendre son geste sur son nouveau poste de travail, dans un atelier spécial où il était invité à signaler tout ce qui, à ses yeux, pouvait être amélioré* ». Une formation spécifique validée par l'obtention d'un « *permis de fabrication* » nominatif. Histoire d'« *impliquer les opérateurs* », comme on dit chez Renault.

Véritable « *révolution culturelle* » pour la firme au losange, des ouvriers ont dialogué avec des ingénieurs pour améliorer l'ergonomie de leur poste de travail. « *Imaginez la confrontation entre des ingénieurs qui sont des anciens premiers de la classe et des ouvriers* », s'enthousiasme Jean-Pierre Falluel, tout en faisant valoir que l'innovation technique n'est pas possible, si l'ingénieur, dans sa tour d'ivoire, n'est pas à l'écoute de l'opérateur. « *Il faut casser cette dichotomie entre ceux qui produisent et ceux qui réfléchissent* », estime Guy Bara. Pour la première fois, 450 ouvriers, appelés formateurs-relais, ont donc été associés au montage des prototypes, phase au cours de laquelle bon nombre de leurs suggestions ont été retenues (cf. *encadré*). Ces agents de production, choisis parmi les plus qualifiés, ont pu ensuite transmettre les nouveaux savoir-faire à leurs collègues.

« *Outre que ce rôle de formateur est extrêmement valorisant, ces opérateurs apportent à leur message une dimension opératoire qu'on n'aurait pas obtenue avec des formateurs professionnels* », plaide René Tijou, directeur de la formation de Renault. Pendant la production, l'implication du personnel continue. Ainsi les suggestions sont-elles encouragées par le biais de primes, variables selon l'intérêt : en 1994, 30 000 suggestions ont été reçues à Douai, soit une moyenne de cinq par salarié. « *90 % ont été appliquées* », assure le directeur, Guy Bara.

Parallèlement à la mise en place de 350 unités élémentaires de travail (UET) de vingt personnes, le lancement de la Mégane coïncide avec une simplification de l'organisation hiérarchique de l'usine de Douai, le chef d'UET faisant désormais office de régleur, de chef d'équipe et de contremaître. Cerise sur le gâteau, 150 jeunes ouvriers seront embauchés d'ici à la fin de l'année sur ce site, conformément à l'accord sur la compétitivité et l'emploi signé entre la direction et les syndicats, à l'exception de la CGT.

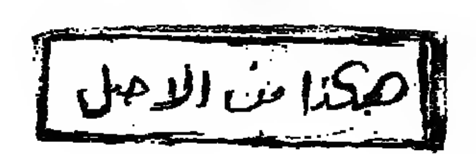
Philippe Baverel

« Dénoncer les malfaçons »

***« DANS les ateliers de fabrication des prototypes de la Mégane à Meudon, les ouvriers qui circulaient autour des postes de soudure étaient exposés aux rayonnements. Nous avons donc demandé – et obtenu – l'installation de rideaux de protection en plastique »*, témoigne Demetrio Messineo, agent de production à l'usine Renault de Douai depuis 1976, spécialement détaché à Meudon pour le projet 64 (nom de code de la Mégane). Une suggestion frappée au coin du bon sens qui aura rapporté 300 francs à chacun de ses cinq auteurs, alors que la Mégane n'en était encore qu'au stade de la conception.**

L'idée de faire participer les opérateurs au montage des prototypes afin que les contraintes du travail ouvrier soient prises en compte avant la phase de production est symptomatique du changement des méthodes de Renault. Aux yeux de Demetrio Messineo qui a travaillé avec le bureau des études et des méthodes lors de la conception de la voiture, « *pouvoir parler avec les ingénieurs représente un gros progrès : nous qui travaillons sur la chaîne sommes les plus à même de déceler les problèmes d'ergonomie* ».

Formateur-relais en montage, mécanique et habillage, Jean-Claude Broux estime avoir « beaucoup appris en travaillant sur les prototypes. On se sent plus responsabilisé et surtout, on a pu dénoncer les malfaçons commises sur la R 19 ». Il est vrai que naguère, rappelle Didier Comble, agent de maîtrise à l'atelier de montage, « *on découvrait les problèmes beaucoup plus tard, pendant la montée en cadence* ».



PORTRAIT

Francis Charhon, directeur général de la Fondation de France

« On ne produit pas des boulons, mais de l'utilité sociale »

PEUT-ÊTRE y met-il un brin de coquetterie. Ou encore de la modestie. Ou, au contraire, une forme sous-jacente d'orgueil. Lorsqu'il dit : *« Depuis le lycée, toute ma vie s'est inscrite dans la continuité. Mon itinéraire est parfaitement linéaire »*, Francis Charhon souhaite-t-il donner de lui une image de personnage commun, lisse et sans aspérité, ayant eu un parcours ordinaire ? Le curriculum de cet homme de quarante-neuf ans, yeux clairs et cheveux d'argent, père de deux jeunes enfants et amoureux d'opéra, est pourtant fait de ruptures. Et donc de choix. Quitter un beau jour, comme il le fit, la voie toute tracée de la médecine hospitalière pour se lancer dans l'aventure de Médecins sans frontières (MSF), abandonner cette organisation devenue emblématique, dont il fut l'un des dirigeants, pour la direction générale de la Fondation de France, vieille dame née de l'initiative prise en 1969 par le général de Gaulle et André Malraux, n'est pas un parcours lisse et homogène. Professionnellement s'entend.

De fait, la continuité de Francis Charhon s'inscrit dans ses engagements. Un mot apparemment passé de mode, mais que ce laïc sans fibre militante, revendique : *« Le cimetière de mots est bien rempli. Tant pis ! mais les mots ont une histoire et un sens »*, affirme-t-il sur le ton de la conviction. Peut-on déceler un engagement humaniste dans les études de médecine qu'il entreprend dans le bouillonnement de 68 à la fac de Cochin ? Ou n'était-ce qu'un choix délibéré de poursuivre une carrière petite-bourgeoise et, à l'époque, toute tracée ? Nul ne sait. Les barricades du Quartier latin ? Il reconnaît avoir été *« plutôt un modéré »*, qu'il *« balança un peu le pavé, mais que la castagne n'était pas de son goût »*. En revanche, le jeune étudiant découvre l'UNEF, fait la connaissance de Claude Malhuret, le futur secrétaire d'Etat chargé des droits de l'homme de Jacques Chirac, et de Rony Brauman, futur président de MSF. Un duo dont il ne se doutait pas encore qu'il composerait avec lui le staff de MSF en 1979 après le départ précipité de Bernard Kouchner, l'un des fondateurs de l'organisation. Ses études terminées, Francis Charhon devient anesthésiste-réanimateur à l'hôpital de Poissy (Yvelines). Une période de sa vie qu'avec le recul il reconnaît avoir *« adorée »*. Et lorsqu'il évoque certains *« combats, la nuit, aux urgences, pour tirer d'affaire un malade »*, l'émotion, dans la voix comme dans le regard, passe.

Dans le même temps, Francis Charhon se rend de plus en plus souvent, au titre de bénévole, au minuscule siège parisien de l'organisation née en 1971, lors de la guerre du Biafra. Après le départ de Bernard Kouchner, il saute le pas. Il se met en disponibilité de son hôpital et entame un parcours de dix ans au service de l'urgence médicale internationale. Une trajectoire et un engagement qui vont conduire ce Parisien *« amoureux de sa ville »* dans les camps de réfugiés du Soudan (sa première mission), en Erythrée, au Nicaragua, à Haïti, au Liban, en Thaïlande parmi les boat-people... Une période enfin – la fin des années 70 – où *« le monde est agité des secousses paroxystiques créées par la rivalité Est-Ouest et qui justifiait pleinement ce type d'action*



internationale. Aujourd'hui, ajoute-t-il, *avec le drame de l'exclusion, l'urgence est à notre porte »*.

Missions, mais aussi travail d'organisation au siège. Le triumvirat Malhuret, Brauman, Charhon dote MSF d'une structure centrale : cellule logistique, suivi des missions, recrutement, collecte de fonds, outils de communication et même de marketing. Dans l'organigramme du siège, ficelé à la manière d'une entreprise, *« on désigna un directeur financier »*. Le voici responsable du développement institutionnel, secteur administration et finances. L'ancien anesthésiste de Poissy devient un gestionnaire des *« french doctors »*, ce SAMU international, un développeur et un communicateur : il lance Etat d'urgence production (EUP) pour des chaînes de télévision.

Cela lui sera reproché par des voix qui dénoncent le *« charity business »*, auxquelles il répond : *« professionnalisation »*. Aujourd'hui encore, le directeur général de la Fondation de France – institution de droit privé sans but lucratif ne recevant aucune subvention des pouvoirs publics – évoque la difficulté de vivre une certaine dualité. *« A la tête d'une ONG ou d'une fondation, nous faisons deux métiers à la fois. Il nous faut gérer en professionnel tout en sachant qu'on ne produit pas des boulons, mais de l'utilité sociale. »* Vieux débat que cette dualité. Certains, qui l'ont côtoyé à MSF, lui reprochent encore aujourd'hui sa vision trop *« marketing »* et *« médiatique »* de l'action humanitaire, son besoin de respectabilité, son inclination personnelle à aimer côtoyer les *« grands »* de ce monde, sa tendance *« un peu mégalo »*, lui qui, à les croire, aurait aimé être l'égal d'un Boutros Boutros Ghali, voire du président du Comité international de la Croix-Rouge.

« Faire des choses qui ont du sens est un privilège rare »

D'autres, en revanche, mettent en avant les efforts qu'il fit pour développer le professionnalisme, l'efficacité et la respectabilité de ce qui était devenu une institution. L'ère du romantisme se terminait. *« L'équipe qui succéda aux fondateurs de 1971 avait bien pour souci l'efficacité »*, note Stéphane Saliege, historien, qui prépare un livre sur la tumultueuse histoire de MSF.

De cette décennie passée dans l'organisation, il dit qu'elle fut la plus *« fondamentale »* de sa vie, car *« faire des choses qui ont du sens est un privilège rare »*. Si, en 1992, il quitte MSF sur la pointe des pieds, mais non sans états d'âme, pour prendre la direction de la Fondation de France (cette *« vieille maison peu connue »*) et de ses 80 permanents c'est, dit-il, laconique, *« parce que le temps de la relève était venu »*.

Francis Charhon affirme avoir découvert avec surprise, avenue Hoche, derrière la façade de la fondation (370 fondations privées, 460 000 donateurs, 3 700 subventions délivrées en 1993 pour un montant de 294 millions de francs), un *« bouillonnement d'idées »* telles qu'elles pétillent à MSF. Une maison dont il dit qu'elle est *« en prise directe avec l'évolution de la société »*. En effet, parmi les quatre grands domaines d'intervention de la Fondation – la santé et la recherche médicale, la culture, la protection et la mise en valeur de l'environnement –, la majorité des actions (environ 75 %) concerne la santé et la solidarité. *« Notre but est bien d'apporter des réponses nouvelles à des besoins peu ou mal pris en charge par la collectivité. »*

Exemples de ce travail de fourmi, au plus près du terrain, loin des grands titres d'une actualité sanglante : la mise en réseau d'entreprises d'insertion. L'idée a pris corps de créer des « maisons des parents » proches des hôpitaux, de favoriser des projets de proximité en faveur des personnes âgées, des handicapés ou des mères isolées... Pour Francis Charhon, il s'agit bien là d'un travail au quotidien de *« microchirurgie sociale »* pour ceux, dans l'Hexagone, que frappe le fléau de l'exclusion. Un mal qui crée, aussi, des réfugiés qui ne sont pas au bout du monde. Le jeune médecin qu'il fut à ses débuts se reconnaît-il dans cette nouvelle forme d'urgence dénuée de tout panache médiatique ? A cela il répond comme un leitmotiv : *« Continuité et fidélité à moi-même. »*

Jean Menanteau

PROFESSIONS

Les nouvelles filières de l'eau

Suite de la première page

Un besoin de côtoyer la nature, *« l'environnement »* : c'est, notamment, ce qui a décidé Murielle Salesse à préparer un DUT de mesures physiques. Elle se spécialisera ensuite à l'université des sciences de Limoges comme « assistante technique de traitement des eaux ». Au début de sa carrière, elle parcourt des centaines et des centaines de kilomètres, pour les besoins d'une étude sur l'alimentation en eau des petites villes du Puy-de-Dôme. Des débuts *« exceptionnels »*. Aujourd'hui salariée aux services techniques de la ville de Limoges, elle assume désormais *« un travail plutôt administratif et informatique »*. Beaucoup plus loin du terrain.

Cet itinéraire n'est certainement pas unique. *« La profession compte environ aujourd'hui 165 000 emplois,* retient Jean-François Donzier. *Le gros des troupes se trouve effectivement dans les services municipaux. »* Et pour cause. Les grands aménagements hydrauliques (barrages...) se faisant plus rares, les ingénieurs doivent, soit exporter leur savoir-faire vers les pays du tiers-monde, soit se transformer en génies de la maintenance.

PRODUIRE

Produire – et la ressource est de plus en plus difficile d'accès – de l'eau potable et la distribuer occupe actuellement la majorité des salariés, même si les effectifs tendent à se stabiliser en raison de l'automatisation des procédés de gestion et de contrôle. Le chantier actuel qui mobilise, à en croire Jean-François Donzier, *« l'essentiel des investissements »* concerne les réseaux d'assainissement (canalisations et stations d'épuration), bref, la collecte et le traitement des eaux usées, dont *« les deux tiers,* selon Patrice Koch, *sont rejetées en France dans le milieu naturel, sans avoir été traitées »*.

L'eau a donc davantage besoin de techniciens, d'administrateurs et d'agents de collectivités locales que de bâtisseurs. A l'OIE, on rappelle – pour mémoire – les proportions suivantes : *« L'ensemble des emplois liés à l'eau concerne pour 5 % des ingénieurs et cadres (bac + 5), 15 % de techniciens superviseurs (bac + 2) et 80 % des opérateurs (dont deux tiers de techniciens et un tiers d'employés de bureau). »* La professionnalisation des métiers tire vers le haut les qualifications requises, mouvement que l'on voit se dessiner dans les programmes de la formation initiale. Jusqu'à présent, la grande majorité des recrutements se faisait *via* des filières classiques (bac + 2) de généralistes : chimistes, mécaniciens, biologistes, électriciens, etc. à qui, par la suite, les entreprises et les municipalités dispensaient une formation sur le terrain. Ce cheminement était aussi valable pour les ingénieurs, souvent recrutés à leur sortie des grandes écoles (Travaux publics, Centrale, les Mines) et du CNAM. Une exception toutefois : l'Ecole nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg et l'Ecole nationale du génie rural des eaux et des forêts.

« Aujourd'hui, note Jean-François Donzier, *on voit se développer des filières supplémentaires, avec des bacs professionnels préparés dans les lycées agricoles, ainsi que des BTS, des DUT, tous dédiés spécifiquement aux métiers de l'eau. »* Spécialiser les entrants ne suffit pas. Il faut aussi requalifier les plus anciens de la profession, d'où l'importance (généralement largement supérieure aux normes légales) des budgets alloués à la formation continue. De plus, beaucoup d'entreprises disposent de centres de formation interne. Ainsi, la création en 1977 du Centre national de formation aux métiers de l'eau (*voir encadré*) traduisait la préoccupation de l'ensemble de la profession de voir les compétences gagner du terrain.

M.-B. B.

★ Pour en savoir plus :
OIE. 21, rue de Madrid 75008 Paris.
Tél. : (1) 44-90-88-60.

Pilotes industriels

Il faut aller à Limoges pour voir cet Euro Disney de l'eau. Dans les années 70, les entreprises privées du secteur regrettent de ne pouvoir disposer d'un centre de formation pratique. En 1977, grâce à un financement assuré par les administrations, les régies municipales et les grands groupes, surgit de terre le Centre national de formation aux métiers de l'eau (CNFME). Ce site dispose de pilotes industriels qui permettent de simuler le travail en situation réelle : stations d'épuration, stations de désintoxication, réseaux d'assainissement, ateliers de pompage, laboratoires de chimie et de bactériologie, plateaux d'entraînement à la pose de canalisations, etc. Quelque 1 500 stagiaires étaient présents en 1991. Ils sont aujourd'hui 4 000. *« Ne nous méprenons pas,* indique Jean-François Donzier, *il ne s'agit pas de diplômer les gens en leur donnant un galon de plus, mais plutôt de les mettre à l'aise avec les nouvelles techniques. »* Parmi les stagiaires, des professionnels et des élèves envoyés par leur lycée agricole pour se familiariser avec leur futur métier, mais aussi beaucoup d'élus locaux. Les maires des petites communes, sont aussi présidents des syndicats des eaux, et ressentent de plus en plus le besoin de maîtriser leur sujet. Ils recherchent entre autres des formations juridiques et financières qui les aident dans leurs prises de décision. Ils peuvent déjà consulter une base de données, (3614 ou 3617 EAUDOC), véritable bibliothèque mondiale de l'eau. Mais, l'enjeu les incite à aller eux-mêmes se former.

★ Rens. : (16) 55-11-47-70.

FORMATIONS

Les poches vides de l'alternance

La réforme du contrat de qualification suffira-t-elle à équilibrer ses comptes

RUDE année pour le contrat de qualification et, plus généralement, pour les contrats d'alternance, dont il est le modèle type ! Recul, confusion : jeunes que l'on refuse d'inscrire ou dont le contrat est interrompu, conflits multiples au plus haut niveau des instances patronales impliquées dans le système. *« Que va-t-il résulter de tout cela ? »*, s'interroge Marie-Christine Soroko, déléguée générale de la Fédération de la formation professionnelle. *« Je n'en sais vraiment rien ! »*

Les expressions de *« contrat de qualification »*, de *« contrat d'alternance »* remontent à 1983. Les partenaires sociaux – patronat et syndicats – ont alors l'idée d'intégrer contrat de travail et heures de formation pour rendre les jeunes aptes à l'emploi. C'est que – déjà ! – il faut tenter de remédier à leurs difficultés d'intégration. Le gouvernement socialiste de l'époque soutient la démarche, mais les contrats de qualification végètent jusqu'en 1987. Ensuite, ils connaissent trois ans de forte expansion, dépassent les 100 000 en 1990, piétinent à ce niveau jusqu'en 1993, année où la crise les fait régresser de près de 10 %. Puis 1994 marque le retour d'une forte progression – 115 000 nouveaux contrats – et 1995 paraît bien parti pour battre ce record quand le vent tourne : de mai à août 1995, on signe un quart de nouveaux contrats de moins qu'un an plus tôt...

Derrière cette histoire en court une autre : celle du financement de la démarche. Et c'est là que pointent aujourd'hui des buissons d'épines. Le système repose sur une aide de l'Etat (exonération des cotisations patronales de Sécurité sociale) et sur un versement obligatoire des entreprises (0,4 % de leur masse salariale). Cette contribution, destinée à financer les frais de formation, est collectée par des *« organismes mutualisateurs agréés »* (OMA), paritaires, qui se sont multipliés au fil des ans.

Les sommes disponibles ont d'emblée été considérables alors que les entreprises ont mis du temps à les utiliser. Alimenté par cette situation confortable, un laxisme multiforme s'est progressivement installé ; et cela d'autant plus que l'Etat – choisissant de laisser les partenaires sociaux maîtres chez eux – s'est longtemps abstenu de tout contrôle. Fin 1993 : la majorité au pouvoir change. Arrivant en pleine crise économique, elle compte sur le soutien du patronat pour développer tout ce qui est formation liée à l'entreprise ; et, bien entendu, sans demander financièrement davantage à cette dernière. Une série de rapports officiels ou officieux, plus accusateurs les uns que les autres, vont, en l'espace d'un an, faire l'inventaire de tout ce qui ne va pas au royaume de l'alternance. Plus largement, c'est l'ensemble de la formation professionnelle qui va se trouver mis en question dans son efficacité, sa cohérence, ses objectifs.

AFFRONTEMENTS

Pour ce qui concerne les contrats de qualification, les critiques pointent un contrôle insuffisant des organismes de formation et de la qualité de leur travail. En outre, on a laissé se multiplier les situations où l'organisme collecteur et l'organisme formateur ne font qu'un pour le plus grand profit des deux. Les critiques ciblent également les fonds des réserves des OMA, parfois considérables : *« Mais*, réplique François Roux, directeur général de l'Agefos-PME, l'un des organismes les plus importants (un quart des contrats d'alternance), *il s'agissait, pour l'essentiel, d'argent engagé : chaque fois que nous signions un contrat de qualification, nous mettions de côté la somme qu'il nous faudrait ultérieurement payer à l'organisation de formation. »* – *« C'est vrai*, convient néanmoins Christiane Bressaud de la CFDT : *certains organismes OMA ont eu une gestion frileuse, mais nous n'avons eu de "matelas" d'argent inutilisé que lors de la crise de 1992-1993, et cela parce que les entreprises réduisaient leur recours à l'alternance. Avec la reprise de 1994, nous nous sommes vite retrouvés dans la situation inverse : manquer d'argent pour répondre aux demandes. »* C'est un fait : au rythme atteint en 1994, le régime est devenu déficitaire. A la suite des critiques reçues, on a cessé d'y raisonner en termes d'engagement et l'on dépense l'argent au fur et à mesure qu'il rentre. Ce qui a permis de boucler le budget de l'an dernier. Mais il ne sera pas possible de jouer deux fois à ce petit jeu.

Poser le problème pour l'avenir implique que l'on ait corrigé les défauts du système. Le processus est en cours depuis deux ans. Mais au travers d'une incroyable succession d'affrontements ouverts, feutrés ou souterrains entre toutes les instances pour qui la formation professionnelle signifie pouvoir ou argent, la loi quinquennale sur l'emploi de décembre 1993 a posé le principe d'une réorganisation des circuits de financement sur la base d'une réduction du nombre des organismes collecteurs appelés à négocier sur ce thème. Les partenaires sociaux ont fini par s'entendre, le 5 juillet 1994, sur la création d'« organismes paritaires collecteurs agréés » (OPCA), qui se substitueront à tous les anciens dispositifs. Officialisés quatre mois plus tard, les OPCA sont aujourd'hui au nombre de 45. Et s'ils se mettent peu à peu en place, ce n'est pas sans de multiples problèmes. Mais la situation devrait s'arranger progressivement. En revanche, les conflits qui agitent le monde patronal et qui ont confronté, des mois durant, le CNPF à la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CG-PME), puis ce même CNPF à certaines branches professionnelles de l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) – quant à la répartition des fonds de l'alternance – risquent de laisser des séquelles plus durables. Il semble qu'on aille vers une formule de compromis, mais on ne le saura vraiment qu'une fois paru le décret d'application de la loi du 28 juillet 1995, dont le vote fut l'un des sommets de la bataille.

Reste que cet apaisement sera tout provisoire. Car le problème de l'alternance se double d'un problème équivalent pour l'apprentissage. Pour Alain Dumont, directeur de la formation au CNPF, les contrats de qualification sont beaucoup trop souvent utilisés pour financer la préparation des diplômes qui relèvent de la formation initiale alors qu'ils appartiennent à la formation continue. Mais d'autres – comme François Roux, Christiane Bressaud, Marie-Christine Soroko... – protestent avec des arguments non moins pertinents contre le transfert des fonds de l'alternance vers l'apprentissage – 600 à 800 millions de francs cette année !

On va sûrement parler de tout cela dans les mois qui viennent.

Marie-Claude Betbeder

Un vivier prometteur

Les IUP disposent d'atouts dans la banque

LES toutes premières promotions des Instituts universitaires professionnalisés (IUP), banque-finances-assurances, viennent d'arriver sur le marché du travail. Un nouveau vivier *« prometteur »*, de l'aveu du directeur des ressources humaines du Crédit lyonnais. En effet, pour Joseph Musseau, ces jeunes diplômés présentent l'avantage d'être dotés d'un savoir professionnalisé et opérationnel.

Si les IUP ne délivrent qu'un diplôme bac + 4, ils entendent cependant jouer dans la cour des grands : DESS, DEA et autres magistères. L'existence de ces nouvelles filières n'est d'ailleurs pas sans susciter quelques inquiétudes du côté de ces derniers. Michel Karlin, responsable du DESS organisation et contrôle des activités de marchés financiers de l'université Lyon-II, reste cependant serein, faisant valoir l'intérêt du DESS : *« Avant de se spécialiser et d'être plongés dans l'univers professionnel, les étudiants ont suivi quatre ans d'études théoriques, mais qui leur donnent une ouverture d'esprit. »*

Directeur de l'IUP de Caen, Jean Prieur se défend, quant à lui, de tomber dans le professionnalisme à tout crin : *« Sur les trois ans, nous dotons nos étudiants d'une solide culture générale, en droit, économie et finance. Nous ne cherchons pas à développer une formation technique, comme les IUT. »* Les professionnels du secteur n'en sont pas moins étroitement associés à cette filière, depuis la définition de « cibles-métier » et l'élaboration des programmes, jusqu'à l'animation des cours, en passant, bien sûr, par l'offre de stages de six mois minimum.

INGÉNIEURS-MAÎTRES

Il est encore trop tôt pour mesurer le taux d'intégration dans le monde professionnel des premiers ingénieurs-maîtres en ingénierie de la banque, puisque tel est le titre qu'ils acquièrent. Toutefois, Jean Prieur se fait fort d'annoncer d'ores et déjà qu'aucun des vingt-cinq diplômés en gestion du patrimoine (une des deux options de son IUP) n'a demandé une admission en DESS. *« Nous avons réussi notre pari de montrer qu'avec un Bac + 4, il était possible de se lancer sur le marché du travail*, relève-t-il. *Hormis ceux qui effectuent leur service national, tous sont en recherche d'emploi, et de façon bien avancée. Une dizaine sont même sur le point d'être embauchés. »*

L'enthousiasme du directeur de l'IUP de Caen est plus nuancé pour sa filière opérations bancaires et financières internationales : sept des vingt diplômés ont, en effet, choisi de poursuivre leurs études. Stéphane et Guenaëlle sont de ceux-là. Stéphane, lui, était pourtant entré à l'IUP avec l'objectif de s'insérer directement sur le marché du travail à la sortie. Il s'est finalement inscrit au DESS de Lyon-II. Mais plus par stratégie personnelle que par crainte de ne pas trouver un emploi. *« Je voudrais*, explique-t-il, *partir travailler pour une banque française à l'étranger. Et le back-office, qui dépend des directions générales, est un bon tremplin pour rentrer au sein d'une direction internationale. Sans ce troisième cycle, j'aurais du mal à travailler sur les marchés financiers sans être avant obligé de faire de la gestion de portefeuilles. »*

Celui-ci n'en vante pas moins les mérites de l'IUP, qui l'a conduit à passer sa troisième année à la Manchester Metropolitan University et lui a permis d'acquérir une bonne maîtrise des outils bancaires. *« Lors de notre stage, nous avons pu mesurer le professionnalisme de nos cours »*, souligne, elle aussi, Guenaëlle. Et celle-ci de faire valoir leurs très bonnes bases juridiques applicables au secteur bancaire. Un avantage, assure-t-elle, sur les camarades de DESS venant des filières classiques.

Laetitia Van Eeckout

PME-PMI

■ **L'Association** nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) se préoccupe de venir *« au secours des petits patrons »* en les aidant à trouver le second, voire le successeur, dont ils ont besoin.
Elle offre ainsi la possibilité de préparer dans plusieurs centres répartis dans toute la France *« un certificat de formation professionnelle »* de niveau 3 : technicien supérieur de gestion (TSG).
Ce cursus s'adresse à des personnes âgées d'au moins trente ans et qui disposent d'une dizaine d'années d'expérience professionnelle dont une partie au moins dans des fonctions d'encadrement. Il dure dix mois dont quatorze semaines en entreprise.
Le niveau de culture générale souhaité est celui de la terminale, mais la sélection privilégie le potentiel, l'expérience et la personnalité.
AFPA. Tél. : (1) 48-70-50-00.

Etranger

■ **L'UNESCO** vient de publier la version 1996-1997 du guide *Etudes à l'étranger* qui recense plus de 3 000 possibilités de formations professionnelles, d'études universitaires, de stages dans 134 pays et des centaines d'offres de bourse et d'assistance financière. Il indique, en outre, les différentes démarches à suivre pour chaque pays.
Editions Unesco, 1, rue Miollis 75732 Paris Cedex 15. Prix 120 F + 15 F de port. En vente également en librairie.

Ruptures

■ Une enquête menée pour le compte du ministère du travail et du ministère de l'éducation nationale, en décembre 1994, indique le taux de rupture avant terme des contrats d'alternance : 25 % pour l'apprentissage,
18 % pour le contrat de qualification,
15 % (selon l'employeur) ou 17 % (selon le jeune salarié) pour le contrat d'adaptation.
Dares « Première Information ». Numéro 480.

NOUVELLES COMPÉTENCES

Un humaniste de l'organisation

L'ergonome doit veiller à l'amélioration des conditions de travail autant qu'à leur optimisation

RETARD au démarrage, changement de production difficile, long délai d'apprentissage, accident du travail... : les difficultés de mise en œuvre d'un projet industriel s'expliquent en grande partie par la méconnaissance de l'activité réelle de l'opérateur. Or, dans des systèmes très automatisés, celui-ci assure une fonction de régulation essentielle en anticipant certains incidents ou en faisant face à des situations inhabituelles. *« Concevoir un système, ce n'est pas seulement concevoir des installations, c'est aussi penser une organisation de travail où des personnes jouent un rôle »*, souligne Pierre Falzon, titulaire de la chaire d'ergonomie au CNAM.

Lentement, mais sûrement cependant, l'ergonomie pénètre dans l'entreprise, et pour cause : elle va bien au-delà de la notion de confort d'usage d'un objet et n'est pas étrangère aux notions de fiabilité, de qualité et d'efficacité. Longtemps, elle n'a consisté qu'en la résolution de problèmes très concrets comme la diminution du bruit ou de la chaleur. L'ergonome avait alors pour rôle d'élaborer des recommandations, d'édicter des normes que les concepteurs devaient appliquer. Aujourd'hui, une autre approche prend peu à peu le pas, qui ne se limite pas à réduire les nuisances mais qui cherche à comprendre la logique de l'homme en situation de travail.

MARGES DE MANŒUVRE

Pour reprendre la définition d'un spécialiste de la question, François Daniellou, directeur du laboratoire ergonomie de Bordeaux, *« l'ergonomie étudie le travail pour participer à la conception des systèmes de production afin qu'ils soient compatibles avec la santé (au sens large) des travailleurs »*. L'ingénierie conçoit un système en partant du principe qu'une fois en fonctionnement l'homme s'y adaptera. *« L'ingénieur conçoit une installation du point de vue de son fonctionnement avant tout, peu de son usage : il définit des consignes et des procédures dans le cadre d'une situation idéale*, explique Michel Berthet de l'ANCT (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail). *L'ergonome, lui, regarde ce que les gens font, comment ils le font; il met en évidence l'existence d'écarts entre le travail prescrit et le travail réel afin de ménager des marges de manœuvre »*.

Faute de quoi, les opérateurs peuvent être amenés à modifier, corriger l'organisation prescrite, quitte à transgresser la procédure. L'ergonome s'interroge ainsi sur la façon dont les opérateurs travaillent concrètement et recueille leurs connaissances et compétences. Il travaille à partir de situations existantes mais également de préfigurations de la future installation ou organisation pour simuler des situations. Les opérateurs peuvent ainsi se représenter leur future activité de travail et donner en tant qu'usagers leur point de vue sur les propositions des concepteurs.

« L'ergonome n'apporte pas de solution en kit », pour reprendre les termes du directeur du département ergonomie de Paris-I, François Hubault. Mais il construit avec les personnes concernées les actions à mettre en œuvre.

Tout en contribuant à l'amélioration des conditions de travail, sa démarche participe à l'optimisation des systèmes et, par là même, aux performances de l'entreprise. *« Nous aidons à trouver la juste mesure entre ce qui est nécessaire au travail des opérateurs et ce qui entraîne des surcoûts*, témoigne Michel Sailly, ergonome, coordinateur des activités-projets au sein de la direction de Renault. *La logique des flux tendus fut un temps poussée à l'extrême, et nous avons montré la nécessité de laisser des marges de manœuvre aux opérateurs. »*

En tôlerie, par exemple, une pièce passait directement d'un opérateur à un autre. Aujourd'hui, chacun d'entre eux dispose d'un petit stock de 5 à 10 pièces qui leur permet, en cas de difficultés, de ne pas gêner leurs collègues. *« Cette nécessité de permettre aux opérateurs d'effectuer sereinement leur travail a bien été comprise par les ingénieurs parce qu'elle répond à un objectif de qualité »*, poursuit Michel Sailly.

Si les secteurs à risques sont les premiers à s'être intéressés à l'ergonomie, d'autres y sont venus précisément pour des raisons d'efficacité. Très présente dans les industries lourdes de *process*, cette science entre aujourd'hui dans les services tel le secteur hospitalier où les conditions de travail revêtent, on le sait, un enjeu majeur. Toutefois, l'opportunité de l'ergonomie est toutefois encore discutée. *« La demande reste peu importante au regard des besoins*, assure François Hubault. *Potentiellement, il n'existe pas de secteur où l'ergonomie n'a pas sa place, mais, selon leur culture, les entreprises y sont plus ou moins perméables. »*

Douée d'un fort potentiel de développement, l'ergonomie n'est pas, pour lui, une profession où l'on entre par opportunisme : *« On ne peut se contenter d'avoir une vision instrumentaliste, il faut avoir envie d'être acteur du changement pour faire de l'ergonomie. » « On ne choisit pas de faire ce métier* comme on choisit d'étu*dier la physique*, poursuit Pierre Falzon. *Nombreux sont ceux qui y viennent parce qu'ils ressentent le besoin de comprendre le travail réel, par vocation en quelque sorte. »*

Cette compréhension du travail réel, tous le disent, s'acquiert en le côtoyant, en le pratiquant. *« Il est difficile d'exercer un tel métier si l'on n'a jamais mis les pieds dans l'entreprise*, assure Michel Six du groupe d'ergonomie de la région Nord, qui a commencé sa carrière comme psychologue au sein des Charbonnages de France. *On ne peut parler d'ergonomie si l'on ne connaît pas l'univers du travail, si l'on n'en a pas soi-même mesuré les contraintes. »*

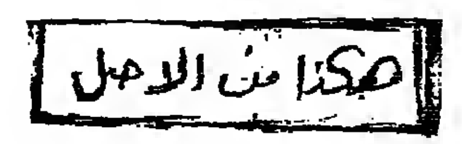
L. V. E.

Horizons variés

L'ORIGINE des ergonomes est très diverse. Pour plus des deux tiers, ils sont psychologues ou ingénieurs de formation et ont choisi à un moment donné de leur carrière de porter un autre regard sur le travail. Si, depuis une dizaine d'années, l'offre de formation initiale s'est développée, l'ergonomie reste une spécialisation que l'on acquiert au cours d'un troisième cycle, principalement après un cursus dans des disciplines aussi variées que la psychologie, l'économie, l'histoire, la sociologie, voire même la biologie.

La profession compte aujourd'hui quelque trois cents praticiens, chercheurs, enseignants, salariés d'entreprises, consultants privés ou intervenants d'organismes publics, telle l'ANCT. Sans compter ceux qui, médecins du travail, architectes, techniciens ou ingénieurs, intègrent la démarche ergonomique dans l'exercice de leur fonction. Même si pour eux, celle-ci n'est qu'une compétence additionnelle, elle peut influer fortement sur leur façon de travailler. Et ils peuvent en être les médiateurs.

Comme le souligne la préface d'un ouvrage collectif paru aux éditions Octares, *Vocabulaire de l'ergonomie*, l'ergonomie ne se prétend pas la science du travail. Ses frontières n'interdisent pas les influences, les échanges avec d'autres sciences du travail.



SECTEURS DE POINTE

SECTEURS DE POINTE



Chacun de nous s'engage à vous faire préférer Air France

10 JEUNES DIPLOMÉS INGÉNIEURS OU COMMERCIAUX
YIELD MANAGEMENT

Air France change.
Elle vise la grande compétition du transport aérien, européenne et mondiale : celle que seul le client arbitre.
Ses hommes et ses femmes, mobilisés sur un Projet pour l'Entreprise, ambitionnent le succès économique.
Un axe fort de ce projet est le développement du savoir-fare dans la maîtrise des recettes. Air France en adopte la culture, le langage et la technique : le yield management.
Né aux Etats-Unis avec la déréglementation des années 80, le yield management est une tactique qui exploite sur chaque vol le jeu de l'offre et de la demande pour en optimiser la recette, en définissant sur le vol la quantité optimale de sièges à vendre à chaque niveau tarifaire.
Dans une salle des marchés qui contrôle l'ensemble des flux de réservations, des analystes effectuent les prévisions de demande, apprécient les risques, pilotent le stock à vendre: un jeu à forte sensibilité économique, chaque point de recette pèse plusieurs dizaines de millions de F.

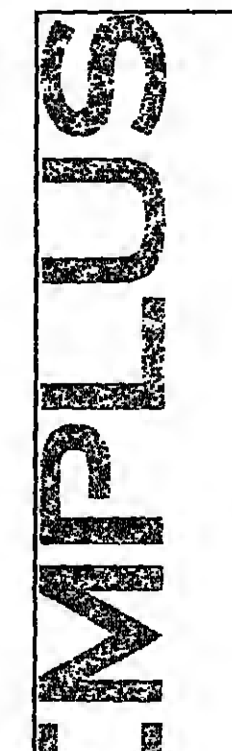
- Vous êtes jeune diplômé grande école d'ingénieur ou de commerce, ou DEA de gestion universitaire, débutant ou avec un maximum de 2 années d'expérience.
- Vous avez le goût de l'analyse, du calcul, des outils informatiques, de la maîtrise du risque, dans un rôle opérationnel.
- Vous aimez travailler en équipe et vous souhaitez être reconnu par votre contribution plus que par votre situation hiérarchique.
- *Vous parlez bien l'Anglais.*
- Vous êtes disponible au 1er décembre 1995.

Nous vous offrons :

- Une formation initiale de quelques semaines à l'économie du transport aérien et au yield management sur campus américain.
- Une activité "high-tech" stimulée par l'environnement concurrentiel.
- *L'opportunité de capitaliser un savoir-faire dans un domaine de fort avenir dans toutes les industries de service (hôtellerie, tourisme, location de voitures, télécommunications, ...).*
- Un management jeune (32 ans de moyenne d'âge) et le contact avec les équipes américaines qui supportent Air France dans ses outils informatiques.
- Une rémunération annuelle de 180 à 220 kF.

Si nous retenons votre intérêt, adressez CV et lettre manuscrite à Air France, Sélection - B.P. 80111, 95975 Roissy CDG Cedex. Si vous souhaitez en savoir plus sur le Yield Management, venez voir la cassette vidéo qu'Air France a réalisée et qui sera projetée en continu au 23, allée des Impressionnistes, bâtiment Le Sisley, 3e étage, 93470 Villepinte, de 9 h 00 à 19 h 00 à partir du 20 septembre.





Le groupe GEMPLUS, n° 1 mondial de la carte à puce, 2 200 personnes, 2 milliards de francs de CA dont plus de 70 % à l'export, recherche :

Ingénieur marketing
Segment banque

Rattaché au responsable Marketing Banque, vous êtes chargé de proposer et de mettre en œuvre la stratégie adaptée à votre marché : élaboration du plan marketing, optimisation de la part de marché de GEMPLUS sur ce segment, choix et suivi des partenaires, mise sur le marché de nouveaux produits, définition du marketing mix…

En relation étroite avec la force de vente et les chefs de produits, vous êtes « l'expert » sur votre marché, sur une zone géographique et auprès des clients, en termes de connaissances produits, d'évolutions des besoins, de situation de la concurrence, d'analyse des marchés potentiels et de définition d'une politique de prix.

De formation ingénieur complétée par un MBA ou diplômé d'une école de commerce, vous avez 5 ans d'expérience réussie au sein d'une société prestataire de services (SSII, éditeur de logiciels, constructeur informatique) pour le monde bancaire dans une fonction d'ingénieur commercial, d'avant-vente ou produits.

De profil européen (bilingue anglais), vous évoluez dans un contexte international. Le poste, basé à Aix-en-Provence, vous conduira, à moyen terme, vers de nouvelles responsabilités au sein du groupe en Europe.

Merci d'adresser directement votre dossier de candidature (CV, photo, rémunération) sous réf. 12/34137-LM, à notre conseil Onoma, 6 place Jeanne-d'Arc, 13100 Aix-en-Provence. Fax (16) 42 27 42 97.



MEDIA SYSTEM

INGENIEURS GRANDE ECOLE
1ère expérience industrielle

Ingénieur Grande Ecole, généraliste, disposant d'un bon niveau en anglais, vous recherchez une opportunité alliant animation d'hommes et développement technique.

Après une phase d'intégration, vous serez investi dans la conduite de projets multidisciplinaire dans l'un des 10 ensembles industriels de CALCIA en France.

Les perspectives d'évolution à court terme vous permettront d'assumer, aux niveaux technique et humain, la responsabilité des fonctions maîtresses de nos usines avant d'en prendre la direction à moyenne échéance. L'une des étapes pourra s'exercer en particulier dans l'une des filiales du groupe à l'étranger.

Dynamisme, investissement et mobilité vous permettront d'accomplir une carrière à hautes responsabilités dans un groupe de premier plan.

Merci d'adresser lettre, CV, photo en précisant votre rémunération actuelle à notre Conseil **MERCURI URVAL**, 14 bis rue Daru, 75378 Paris Cedex 08, s/réf. 65.2680/LM, sur lettre et enveloppe.

CALCIA

GROUPE CIMENTS FRANÇAIS

L'INSTINCT DU FUTUR

MEDIA SYSTEM

Technofan, société aéronautique du groupe Labinal, spécialiste mondial du ventilateur pour l'aéronautique recherche

Un challenge technique de premier plan !

TOULOUSE

Ingénieur industrialisation Produits nouveaux

Au sein du Bureau d'Etudes, vous avez la responsabilité de l'industrialisation des produits nouveaux développés par notre service Recherche et Développement.
Votre excellente connaissance des matériaux (aciers, alliages, traitements de surface, plastiques et composites) et des procédés de fabrication, vous permet d'intervenir à toutes les phases du développement d'un produit nouveau dans le cadre de la conception à coût/objectif, depuis l'appel d'offre jusqu'à la fabrication des pré-séries.
Vous êtes responsable du suivi de la mise en place et de la qualification des outillages de fabrication et de contrôle chez les fournisseurs que vous aurez préalablement sélectionnés. Vous démontrez la pertinence de vos choix techniques et économiques dans un souci de standardisation.
***Votre expertise en mécanique** et une veille technologique permanente guidera nos choix technologiques de demain et donnera à votre fonction un rôle stratégique.*
Vous possédez une formation d'ingénieur mécanicien en génie des procédés et une expérience opérationnelle en industrialisation produit et méthodes de production, de 5 ans au minimum. Vous avez la volonté de relever un challenge d'équipe.
Rémunération selon expérience, évolution de carrière. L'anglais est impératif. REF IA

Responsable de Développement Produit

Véritable initiateur technique et coordinateur fonctionnel interne de nos projets, votre mission comprend :
- l'élaboration des propositions techniques en fonction des spécifications du client et du respect des normes de qualité,
- *l'établissement des devis de dépenses et du prix de revient unitaire objectif et l'élaboration du planning général du projet,*
- l'animation et la coordination du projet de développement en interaction avec tous les services de l'entreprise,
- le suivi d'exploitation sur toute votre famille de produits.

Vous possédez une expérience forte de la gestion de projets dans l'aéronautique ou l'industrie.
Votre formation d'ingénieur électromécanicien vous permettra d'intégrer rapidement notre savoir-faire. L'anglais est impératif. Réf. DEV/PT
Merci d'envoyer votre dossier de candidature avec prétentions,
en précisant la réf.choisie , à notre conseil NOUVEL HORIZON,
4 rue de la Tuilerie, 31130 BALMA. Confidentialité assurée.



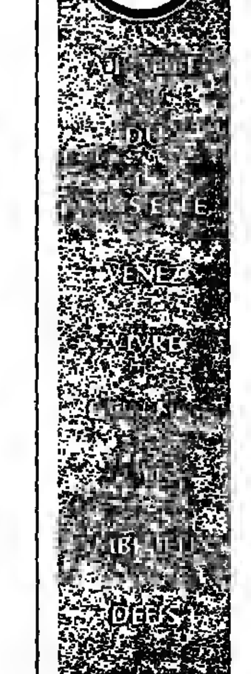
C'est pour trouver, c'est aussi pour proposer un emploi, le 9 octobre*, c'est surtout pour les ingénieurs de production, c'est le Monde Initiatives



*daté 10 octobre

Le Monde INITIATIVES

Pour agir et pour réfléchir



EUROTUNNEL est le société d'exploitation de la première liaison fixe transmanche, entre la Grande-Bretagne et la France. *Ce réseau de transport est au service du public et des* entreprises 24h sur 24 avec le sécurité et l'efficacité maximum grâce aux technologies de pointe mises en œuvre. Nous recherchons un

JEUNE INGENIEUR FROID OU EQUIVALENT

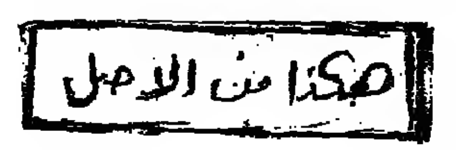
Au sein d'une équipe franco-britannique, dans un environnement humain et technologique exceptionnel, vous avez la responsabilité de la maintenance et de l'exploitation de deux usines de production d'eau glacée, entièrement automatisées, équipées de compresseurs centrifuges et situées respectivement en France et en Angleterre. *La puissance totale* de l'installation est de 53 MW Frigo.

Ingénieur frigoriste, vous disposez idéalement d'une expérience de quelques années dans ce type d'unité. Les candidatures des débutants seront néanmoins examinées. L'anglais est indispensable.

Les entretiens auront lieu à Calais où est basé le poste.

Merci d'adresser lettre, CV, photo et rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 3 cours Albert Thomas, 69416 Lyon Cedex 03, sous réf. IF/LM, portée sur lettre et enveloppe.

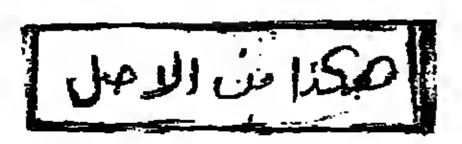
Mercuri Urval



SECTEURS DE POINTE

SECTEURS DE POINTE

INFORMATIQUE / RÉSEAUX TÉLÉCOMMUNICATIONS



INFORMATIQUE / RÉSEAUX TÉLÉCOMMUNICATIONS

Groupe industriel international
dans le cadre de son développement recherche un

Auditeur Informatique International

Région Centre

Rattaché au Directeur de l'audit, vous assurez des missions d'audit de sécurité, de qualité, de procédures, d'adéquatioo et de productivité, concernant les systèmes, les applications, les réseaux sur les sites centraux (MVS,DB2,...) ou décentralisées en France et à l'étranger (VAX/VMS) et les systèmes de communication ou de messagerie. Vous mettez en place vos recommandations (procédures, référentiels, ...). Vous avez une démarche conseil et votre sens de la diplomatie vous permet de convaincre vos interlocuteurs. Vous savez vous faire reconnaitre dans un environnement technique par vos compétences.

Agé de 30 à 35 ans, vous avez eu une expérieoce significative dans un cabinet d'audit informatique ou au sein d'un service études dans les environnements grands systèmes IBM, pour un groupe industriel international.

Ingénieur de formation, vous parlez anglais. Cette missioo vous offrira de nombreuses opportunités d'évolution au sein d'un groupe de dimension internationale.

Adresser CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à Hubert de Préval, Michael Page Informatique, 3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou taper votre CV sur 3617 code MPage (Contacte 1,48F/Min) sous réf.HDP10615



Michael Page Informatique
Le spécialiste du recrutement Informatique

Pour accompagner son projet informatique international,
notre Groupe Industriel International crée la fonction de

Chef de Projet Informatique Europe

Troyes — **250/300 KF**

Rattaché au Directeur du Projet, vous participez à la mise eo oeuvre du nouveau système d'information en prenant notamment en charge la gestion du hardware, les interfaces et l'interconnexion des systèmes : AS 400, réseaux et micro. Cette mission menée à bien, vous avez ensuite à assurer la maintenance évolutive des applications, à optimiser l'organisation et les outils et à mettre en place et gérer une assistance téléphonique aux utilisateurs.

Agé de 28 à 30 ans environ, de formation supérieure, vous avez 3 à 5 années d'expérience dans la mise en place d'un progiciel intégré dans un groupe industriel international.
Vous maîtrisez les architectures AS 400, les réseaux et si possible BPCS. Vos qualités de communication, d'organisation, d'implication et votre capacité à convaincre sont des atouts indispensables pour réussir à ce poste pouvant évoluer vers des responsabilités de Chef du service informatique Europe.
Anglais courant impératif.

Adressez CV + photo + n° de tél + rém. actuelle à Stéphane Lehideux, Michael Page Informatique, 3 bld Bineau, 92594 Levallois-Perret Cedex ou tapez votre CV sur 3617 code MPage (Contacte 3,48F/Min) ss réf. : SLX11734

Michael Page Informatique
Le spécialiste du recrutement Informatique

A TOUS CEUX QUI VEULENT FAIRE LEUR CHEMIN, NOUS OFFRONS UNE VOIE.

DÉVELOPPEUR POWERBUILDER
H / F

Vous avez 30 ans environ et vous êtes diplômé en informatique (Bac +4).
Vous disposez d'au moins deux ans d'expérience en développement sur Powerbuilder et en administration de base de données Sybase.
Votre connaissance de Lotus Notes serait appréciée.
Vous participerez au sein de notre département informatique à l'analyse et au développement d'un grand projet client/serveur et vous aurez à gérer une base de données (Sybase).
L'anglais courant est indispensable.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous réf. AMM-LMO (à indiquer sur l'enveloppe) à BUREAU VERITAS - DRH - 92077 PARIS-LA-DEFENSE CEDEX.



GROUPE INTERNATIONAL DE PRÉVENTION DES RISQUES, 5000 COLLABORATEURS 500 CENTRES DANS 125 PAYS RECRUTE POUR SON SIÈGE PARIS-LA-DEFENSE.

BUREAU VERITAS

LES PROFESSIONNELS DE LA VÉRITÉ

MILLESIMES

NORMAN PARSONS est la filiale du Groupe ROBERT HALF INTERNATIONAL, coté à la Bourse de New Yark, avec plus de 160 bureaux dans le mande, et leader mandial du recrutement spécialisé dans les domaines financier, comptable, juridique et infarmatique. Dans le cadre du dévelappement de nas activités en France, natre cabinet recherche un

Consultant Senior

■ *LE POSTE : Lancement et développement d'une division spécialisée dans les métiers de l'infarmatique et du Multimédia.*
Prospection et gestion d'une clientèle d'entreprises françaises et internationales. Suivi complet des missions de recrutement confiées au cabinet.

■ *LE CANDIDAT : A 30 ans enviran, de farmation supérieure ESC, Ingénieur au équivalent universitaire, parlant anglais cauramment, vaus avez acquis une expérience minimum de 4 ans dans la vente de services et/ou dans le conseil en matière informatique.*
Dynamique, proactif, arganisé et doté d'un excellent sens commercial et relationnel, vous souhaitez rejoindre une équipe de consultants à vatre image.

■ *Merci d'envoyer un dossier camplet de candidature en mentiannant la référence FMOCO à Frédéric FOUCARD, NORMAN PARSONS, 6 rue Paul Baudry, 75008 Paris au de le lui faxer au (1) 42.89.09.85.*



Norman Parsons
GROUPE ROBERT HALF

LEADER MONDIAL DU RECRUTEMENT SPÉCIALISÉ AVEC PLUS DE 160 BUREAUX SUR 3 CONTINENTS

OcTel

Ingénieur Technico-Commercial

■ PARIS ■ BILINGUE ANGLAIS

Octel Communications, filiale française du constructeur américain installé à Silicon Valley, leader mondial des solutions vocales, recherche dans le cadre de sa très forte croissance

■ En binôme avec un Ingénieur d'offaires, vous vous impliquez dans la démarche commerciale auprès de nos distributeurs et de leurs clients, en identifiant les besoins et en qualifiant techniquement les solutions proposées.

■ Vous concevez et conduisez des réunions avec des interlocuteurs techniques, validez le contenu des prapositians et animez avec l'ingénieur d'affaires la présentation finale des solutions à la direction générale.

■ A 30 ans environ, de formation supérieure, votre première expérience de 3 à 5 ans se situe dans le support à la vente de solutions Informatiques ou de solutians télécom. Une expérience dans les applications vacales serait un plus.

■ Capacité de négociation, sens relationnel et esprit d'équipe vous permettront de réussir à ce poste.

Merci d'adresser votre dossier complet avec phata et rémunération actuelle, sous la référence LMK/345A à PEREIRE CONSEIL 62/64, boulevard Pereire - 75017 Paris.

PEREIRE CONSEIL
RESSOURCES HUMAINES

Évidence



Cabinet International, membre de l'un de tout premiers réseaux mondiaux d'Audit et de Conseil

Chef de Projet Informatique

Ingénieur informaticien, diplômé de l'enseignement supérieur scientifique, vous possédez au minimum 5 ans d'expérience. Vous avez acquis la maîtrise de l'environnement ORACLE/UNIX/TCP-IP.

Nous vous proposons de participer au développement de nos activités de conseil en informatique à l'international dans des pays en émergence tels que le Maroc, l'Afrique, l'Europe Centrale, etc.

Merci d'adresser votre candidature sous référence LM/CS/T à notre conseil COOPERS & LYBRAND Consultants Recrutement 32, rue Guersant 75017 Paris.

Faire circuler l'information pour que l'entreprise soit plus performante

RESPONSABLE DU SYSTEME D'INFORMATION

En prise directe avec le Directeur Administratif et Financier, vous contribuez à la mise au point du plan directeur informatique et des communications, vous avez en charge les études des nouveaux projets et en assurez la mise en place.
Votre équipe : une SSII que vous managez, des intervenants que vous choisissez.
Jeune ingénieur informaticien d'une trentaine d'années, très au fait des évolutions du traitement de l'information et des télécommunications, venez apporter votre capacité d'analyse d'une situation de choix de décision avec une vision d'ensemble.
Ce poste est basé près de VICHY et pourra être transféré à PARIS début 98.

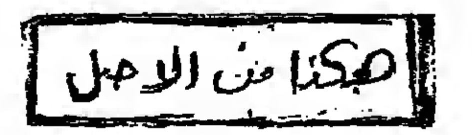
Si vous vous êtes reconnu, écrivez sous la référence C/1377 à notre Conseil Pierre BUCCAÏ CONCORDANCES - 77 rue François Mermet - BP 32 - 69811 TASSIN LA DEMI LUNE cedex qui s'engage, si votre candidature est retenue, à vous adresser un dossier dans les trois semaines.

CONCORDANCES
Entre les Hommes et les Entreprises

CARRIÈRES INTERNATIONALES

RETROUVEZ DEMAIN DANS INITIATIVES
les rubriques

Organisation & Gestion des entreprises
Gestion/Finance
Juristes/ressources humaines
Conseil/Audit
Marketing/Communication
Fonction commerciale
Les dirigeants
Le monde des cadres
(dont cadres du secteur public)
Carrières internationales
(dont carrières européennes en entreprise)



La privatisation du secteur de la distribution d'eau est de plus en plus contestée en Grande-Bretagne

Les travaillistes veulent imposer les bénéfices exceptionnels de ces sociétés de service public

Depuis la dénationalisation de 1989, le mécontentement des usagers n'a fait que s'accroître. Les graves problèmes d'approvisionnement en eau qui ont eu lieu cet été ont rouvert le débat. Si en cinq ans les gains de productivité ont triplé les bénéfices des compagnies, les factures des usagers ont doublé. Face aux critiques, les sociétés d'eau rappellent qu'elles ont investi énormément dans la modernisation d'un système vétuste.

LONDRES
correspondance

Après les graves problèmes d'approvisionnement en eau pendant l'été – conséquence de la sécheresse et d'un réseau si mal en point qu'il s'y perd jusqu'à 30 % de la production –, la privatisation de ce secteur, l'une des plus controversées de l'époque Thatcber, est à nouveau à l'ordre du jour. Les travaillistes veulent imposer les bénéfices exceptionnels de ces sociétés de service public. *« La construction du secteur de l'eau est en train de voler en éclats et ne survivra pas dans so forme octuelle »*, affirme le consultant John Kay.

Derrière cette cootestation, il faut sans doute voir les retombées des erreurs commises par le gouvernement conservateur lors de la dénationalisation des dix autorités régionales des eaux d'Angleterre et du pays de Galles en novembre 1989. La cession de l'eau n'a jamais bénéficié de la légitimité politique nécessaire à son succès : près de trois Britanniques sur quatre étaient opposés à la vente de ce qu'ils considéraient comme un élément du patrimoine natiooal. Cette hostilité des usagers a été renforcée par les conditions contestables de l'opération. Soucieux de la rendre la plus attrayante possible aux yeux des marchés financiers, le gouvernement conservateur a rogné les prérogatives de l'organisme de « supervisioo », l'Ofwat, chargé du contrôle des prix et du respect des normes. L'Etat a ensuite épongé les dettes des sociétés – 5 milliards de livres – avant d'y lojecter 1,7 milliard de livres. Les actioos des compagnies de l'eau ont, en outre, été vendues à un prix jugé trop faible et avec des modalités généreuses.

MALADRESSES

Aux maladresses initiales, sont venues s'ajouter les conséquences de la politique suivie par les sociétés oouvellemeot privatisées. Le doublement des factures en cinq ans a attisé le mécontentement, quand les gains de productivité obtenus par des réductions substantielles d'effectifs et des allégements fiscaux importants, permettaient à ces géants industriels, jouissant d'un monopole régional de surcroît, de tripler en moyenne leurs bénéfices depuis la privatisation.

Les compagnies d'eau, censées délivrer un service précis, se sont lancées dans de vastes opérations de diversification – dans les médias, la distribution, l'immobilier ou l'hôtellerie –, dans lesquelles elles ont toutes perdu de l'argent. Leurs dirigeants, dont les salaires ont quadruplé par rapport à leurs émoluments de fonctionnaires, se sont octroyé primes et *stock options*, entraînant un véritable sentiment de dégoût. Les actionnaires, enfin, oot été systématiquement favorisés par rapport aux usagers : les dividendes ont augmenté de 6 % en termes réels en moyenne chaque année. La valeur boursière des dix sociétés privatisées est passée de 2,5 milliards de livres à 13 milliards de livres.

Face à ces critiques, les sociétés d'eau rappellent qu'elles ont investi énormément dans la modernisation d'un système vétuste, amélioré les services à la clientèle et accru leur productivité. Des arguments qui, s'ils ne sont pas toujours injustifiés, ne convainquent guère le grand public. Les élections générales, qui se dérouleront au plus tard à la mi-1997, pourraient être suivies d'un bouleversement complet du marché de l'eau.

Tout en excluant toute renationalisation, le Labour, grand favori des sondages, s'est engagé, le 27 septembre, à imposer un prélèvement sur les profits, jugés excessifs, des *utilities* britanniques (compagnies d'eau et d'électricité) pour financer son programme social. Les travaillistes veulent aussi renforcer la réglementation et les pouvoirs de la Commission des fusions et monopoles, l'équivalent du Conseil français de la concurrence. Certains vont plus loin encore, plaidant pour le remplacement des actuelles sociétés d'eau par des « compagnies pour usagers » *(Consumers Corporotions)* qui, selon John Kay, *« mettront sur un même pied les besoins des consommateurs et des actionnaires »*...

Marc Roche

La Lyonnaise des eaux veut se renforcer outre-Manche

Le groupe de Jérôme Monod attend la réponse du gouvernement Major pour lancer une OPA sur la huitième compagnie britannique

MI-OCTOBRE, les dés seront jetés. La Lyonnaise des eaux connaîtra alors *« lo position finale du gouvernement anglais »* sur son projet d'OPA outre-Manche, comme l'a rappelé, jeudi 28 septembre, son président Jérôme Monod. Le groupe français veut fusionner sa filiale Nortb East Water avec une compagnie géographiquement voisine, Northumbrian Water. Vendredi 29, l'Ofwat, organisme de régulation du secteur, a remis ses recommandations – non publiques – sur le sujet au ministre du commerce et de l'industrie.

« Nous sommes dons la plus complète expectotive », commente-t-on dans l'entourage de Jérôme Monod. Fin juillet, en effet, le ministre britannique de l'industrie avait jugé le projet, tel qu'il était alors, *« controire ò l'intérêt du public »*. Mais il avait chargé l'Dfwat de reprendre contact avec le groupe français pour lui demander d'améliorer son offre dans un sens plus favorable aux consommateurs, lui suggérant notamment de proposer une baisse du prix de l'eau potable de 15 à 20 %. Une exigence difficile à satisfaire, susceptible de renvoyer aux calendes grecques les bénéfices attendus du projet de fusion.

Ce serait la première fois qu'un groupe hexagonal prendrait le contrôle d'une des dix grandes Water Service Companies

Si elle aboutissait, cette OPA ne serait pas un coup d'essai – la Lyonnaise des eaux, comme la Générale et la SAUR (groupe Bouygues), est solidement implantée en Grande-Bretagne –, mais ce serait la première opération d'envergure réalisée dans l'eau, outre-Mancbe, par un groupe français depuis quelques années. Ce serait la première fois qu'un groupe hexagonal prendrait le contrôle d'une des dix grandes Water Service Compaoies privatisées par Margareth Thatcber il y a six ans.

Lorsque s'ébauche, en effet, à la fin des années 80, le projet de privatiser la distribution et l'assainissement de l'eau en Angleterre (Ecosse et Irlande du Nord disposeot de leurs propres structures), les groupes français redécouvrent alors l'existence de vingt-neuf petites sociétés privées, baptisées « Statutnry Water Companies », cantonnées dans la distributioo d'eau potable à l'ombre des dix grandes. *« Elles étoient privées et cotées en Bourse,* rappelle un professionnel. *Mois leur activité étoit totalement encadrée et leurs actions s'opporentaient plutôt ò des obligations. »*

Dès avant la privatisation des dix grandes compagnies d'eau, les Français font une véritable razzia outre-Manche, prenant le contrôle de douze de ces vingt-neuf petites sociétés privées. La Lyonnaise investit 1 milliard de francs dans quatre d'entre elles, fusionnées aujourd'hui deux par deux (Essex & Suffolk, North East Water), pesant 5,2 % du marché anglais de l'eau potable avec 3 millions de consommateurs, 1,3 milliard de francs de chiffre d'affaires et 375 millions de résultat avant impôt.

Après avnir pris des participations dans neuf « Statutory », la Générale fait de quatre d'entre elles des filiales (Folkestone & Dover, North Surrey, Three Valleys et Trending Hundred Water) desservant 3,1 millions d'habitants pour un chiffre d'affaires de 1,3 milliard de francs. La SAUR, enfin, fusionne trois de ses quatre petites filiales pour mieux desservir 1,4 million de personnes *vio* South East et Mid Southern Water (900 millions de francs de chiffre d'affaires).

En revanche, la tentative des Français de s'inviter au capital des dix grandes Water Service Companies est stoppée net par le gouvernement britannique. Celui-ci s'octroie d'abord une *golden share* (une action privilégiée), interdisant pendant cinq ans à tout actionnaire de détenir plus de 15 % d'une de ces sociétés. Il introduit ensuite dans la loi de privatisation une disposition prévoyant que la Commission des monopoles, l'équivalent de notre Conseil de la concurrence, devra donner son aval à toute proposition de fusion ou de rachat.

C'est la levée au 1er janvier dernier de la *golden share* qui permet aujourd'hui à la Lyonnaise de se lancer à l'assaut de Nortbumbrian, l'une des plus petites des dix Water Service Companies avec 2,4 milliards de francs de chiffre d'affaires et 508 millions de francs de résultat avant impôt. Son contrôle ouvrirait à la Lyonnaise le lucratif marché anglais de l'assainissement, toujours interdit à ses filiales Statutory (*Le Monde* du 8 mars). L'enjeu en vaut sans doute la chandelle, puisque ni l'actuelle mauvaise presse des compagnies d'eau outre-Mancbe ni le désir du Parti travailliste d'écrêter leurs bénéfices ne semblent avoir fait changer d'avis le groupe de Jérôme Monod...

Pierre-Angel Gay

Des habitudes différentes de part et d'autre du Channel

Même privés, la distribution et l'assainissemeot de l'eao diffèreot foodameotalement en France et en Angleterre. Dans l'Hexagone, la délégation de service pnblic (affermage oo concessioo) reste la règle : les infrastructures demeurent la propriété des collectivités locales qui assureot le gros des investissements.

En Angleterre et an pays de Galles, en revanche, la privatisation en 1989 des dix grandes Water Service Companies a été totale. Les distributeurs d'eau y soot propriétaires de toutes leurs installations et doivent dooc supporter l'intégralité des investissements oécessaires – énormes – à la modernisation de réseaux délabrés. Ainsi, ces dernières années, Saur Water Services, la filiale de Bouygues, a consacré annuellement 300 millions de francs à la réfectioo de ses installations, le tiers de soo chiffre d'affaires.

Les dix premières

Chiffre d'affaires et résultat imposable 1994-1995 en millions de livres des dix plus grandes compagnies britanniques privatisées en 1989 :

- **Thames** : 1 174 (+7,4 %), 303,7 (+ 25,7 %).
- **Severn Trent** : 1 076 (+7,8 %), 267,5 (-4,9 %).
- **North West** : 1 012 (+9,5 %), 284 (+5,6 %).
- **Anglian** : 720 (+4,7 %), 230 (+19,5 %).
- **Yorkshire** : 549 (+3,4 %), 142 (-1 %).
- **Welsh** : 522 (+1,9 %), 120,4 (-16,5 %).
- **Southern** : N. C. (348 en 1993-1994), 143 (+12 %).
- **Northumbrian** : 318 (+6,6 %), 90,4 (+43,9 %).
- **South West** : 286 (+13,7 %), 63,2 (-32 %).
- **Wessex** : N. C. (217 en 1993-94), 117 (+13,3 %).

Une embellie dans le marché de l'art sauf à Paris, où les ventes sont en repli

Tandis que Drouot affiche une baisse de 5 %, les maisons anglo-saxonnes Christie's et Sotheby's enregistrent leurs meilleurs résultats depuis cinq ans

LE PRODUIT des ventes aux enchères parisiennes du premier semestre de l'année 1995 s'élève à environ 1,6 milliard de francs (hors frais), soit une baisse de plus de 5 % par rapport au premier semestre 1994. Drouot attribue ce résultat décevant à la conjoncture politique et économique en France au cours du premier semestre 1995, mais, en fait, peu d'œuvres majeures ont été présentées sur le marché parisien. Exceptions : les livres et manuscrits, l'art primitif et les automobiles de collection se vendent bien.

Les maisons de vente anglo-saxonnes s'en sortent beaucoup mieux : les ventes de mai à New York et de juin à Londres ont obtenu des résultats inespérés. Les œuvres, il est vrai, étaient d'un tout autre calibre que celles présentées à Paris. En mai, les New-Yorkais ont acheté à tour de bras les impressionnistes, modernes et contemporains. Près de 80 % des tableaux proposés ont été vendus, mais au ras des estimations basses et dans une ambiance plutôt terne. Les ventes ont été, semble-t-il, sauvées par la présence de nouveaux acheteurs, enrichis par la bonne santé de Wall Street.

A Londres en juin, les clients étaient d'un genre plus exigeant. Mais les tableaux étaient à la hauteur. *La Cathédrale de Rouen, effet d'après-midi - le portail, plein soleil*, par exemple : un Monet d'une série mythique, adjugé pour 7,59 millions de livres (59 millions de francs), le 26 juin, par Christie's. Le lendemain, Sotheby's vendait un Gauguin, *Tahitiennes près d'un ruisseau*, à 5,5 millions de livres (43 millions de francs). Ce n'était pas un record, mais la vacation a produit un total de 28,2 millions de livres (220 millions de francs). Ce sont les meilleurs résultats obtenus par les maisons de vente anglo-saxonnes depuis 1990. Les tableaux justifiaient souvent un tel intérêt, comme ceux dont se dessaisissait le célèbre collectionneur suisse Gustave Zumsteg. Nouvelle tendance : les marchands achètent. Le Zurichois Bruno Meissner, le Bâlois Beyeler et le Londonien Olivier Berggruen se sont montrés très actifs. Certains vendent aussi, contraints et forcés : la *Grande Bataille*, une anthropométrie d'Yves Klein, adjugée à Londres pour 947 000 livres (7,4 millions de francs), venait, dit-on, d'une galerie parisienne, *via* une banque française vorace qui n'hésita pas à préférer Londres à Paris pour rentrer dans son argent.

Il est trop tôt pour dégager un mouvement général. Mais la baisse de Drouot, les bons résultats américano-britanniques, les achats des marchands et la sensible reprise des ventes lors de la dernière foire de Bâle semblent montrer les prémices d'une embellie sur l'art moderne et contemporain, pour peu que les pièces présentées soient rares, belles, et d'estimation raisonnable. La Foire internationale d'art contemporain qui s'ouvre mardi 3 octobre montrera si Paris est décidément exclu du marché de l'art.

Harry Bellet

L'ancien PDG de la Comex condamné pour avoir géré son personnel depuis l'étranger

La société voulait s'affranchir des contraintes sociales françaises

En difficulté, la Comex, entreprise spécialisée dans les travaux sous-marins, avait invité ses plongeurs à démissionner pour être réembauchés par une filiale implantée en Suisse. Le tribunal de Marseille vient de condamner cette pratique qui permettait des économies de cotisations sociales.

MARSEILLE
de notre correspondant

Ancien PDG de la Compagnie maritime d'expertises (Comex), Henri-Germain Delauze, soixante-six ans, a été condamné, vendredi 29 septembre, à quatre mois d'emprisonnement avec sursis ainsi qu'à une amende de 120 000 francs. La sixième chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Marseille l'a reconnu coupable du délit de fourniture de main-d'œuvre à but lucratif réprimé par l'article L 125 du code du travail. En fait, cette décision de justice remet en cause le mode de gestion du personnel de Comex Services, rebaptisé Stolt Comex Seaway depuis son rachat par la société anglaise Stolt Nielsen en août 1992.

Au plus fort de la crise de l'activité offshore, au début des années 80, Henri-Germain Delauze, soucieux de rivaliser avec les sociétés américaines de travaux sous-marins pétroliers, avait invité les quelque quatre cents plongeurs de Comex Services à démissionner ou avait procédé à leur licenciement. Tous étaient ensuite réembauchés par la société de gestion du personnel expatrié (Sogexpat), filiale à 97 % de Comex Services implantée à Fribourg (Suisse). Lors des débats devant le tribunal correctionnel qui se sont tenus le 7 juillet, Henri-Germain Delauze avait plaidé que cette opération s'était réalisée « *au grand jour* » avec la bénédiction de l'inspection du travail et du ministère de l'industrie.

Pourtant, en 1993, l'inspection du travail des Bouches-du-Rhône, estimant que Comex Services « *se complaisait dans l'illégalité* », ordonnait une enquête qui a abouti à cette procédure pénale. Dans les attendus du jugement, Guy Richarté, président du tribunal, note que cette opération a permis à Comex Services de « *se retrouver fictivement sans personnel dont elle n'avait plus à régler les charges sociales* ». Le tribunal relève que les plongeurs embauchés et payés par Sogexpat restaient pourtant « de facto *au service de Comex Services* ». Sans outillage ni matériel, Sogexpat facturait à la société marseillaise le montant des salaires, des charges sociales suisses, des frais de gestion et d'assurances, ce qui, dans l'esprit des juges, constitue « *indéniablement* » le délit de prêt de main-d'œuvre à but lucratif.

Ainsi, reconnaît le tribunal, les plongeurs se sont vus privés « *des avantages que le statut de salariés de la société de droit français Comex Services leur aurait garantis, notamment dans le domaine des maladies professionnelles et des accidents du travail, mais surtout dans celui des retraites, plus favorables que le système suisse* ».

Partie civile au procès, le Syndicat autonome des scaphandriers et du personnel offshore (Saspos) avait qualifié l'opération de Comex Services d'« *échappatoire scandaleuse à la législation française* ». M. Delauze affirme que ce système « *n'a pas lésé les plongeurs sur le plan financier* », une opinion qu'est loin de partager Patrick Raude, président du Saspos : « *Nos congés payés ont été supprimés du jour où nous avons quitté Comex Services. Arrivés à un certain âge, les scaphandriers ne touchent pas le chômage, pas de retraite puisqu'il n'y a pas eu de cotisations à la Sécurité sociale.* » Sogexpat offrait, semble-t-il, à ses salariés une possibilité d'affiliation à un régime de retraite, mais non obligatoire.

Stolt Comex Seaway, dont le siège social est demeuré à Marseille, poursuit ce mode de gestion du personnel bien que, en 1994, Sogexpat ait transféré son siège social dans l'île de Jersey. Actuellement, une soixantaine de plongeurs français travaillent pour Sogexpat. M[e] Henri Bollet, défenseur de M. Delauze, s'inquiète de ce jugement dont il va faire appel « *car, dit-il, de grands groupes français font travailler cent mille salariés à l'étranger sur ce mode de fonctionnemment* ».

Guy Fleury, qui fut président de Comex Services puis de Stolt Comex Seaway, de juin 1991 à juillet 1994, a été condamné à deux mois de prison ferme avec sursis et à une amende de 80 000 francs. La loi du 3 août 1995 exclut du bénéfice de l'amnistie cette infraction au code du travail. Le Saspos a obtenu 50 000 francs de dommages et intérêts.

Luc Leroux

Les chauffeurs de taxi s'opposent aux loueurs sur les cotisations patronales

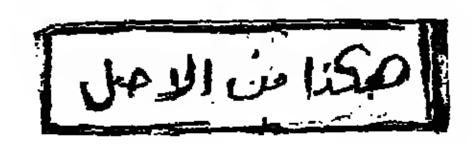
QUI, DU LOUEUR de taxis ou du chauffeur locataire, doit assumer la charge des cotisations patronales afférentes à cette activité ? Les loueurs doivent-ils les payer dans la mesure où les chauffeurs, même s'ils sont affiliés au régime général de la Sécurité sociale, présentent toutes les caractéristiques de travailleurs indépendants, et notamment l'assujettissement aux bénéfices industriels et commerciaux ? Le débat s'est ouvert la semaine passée au tribunal de grande instance (TGI) de Nanterre entre les avocats de la G 7, de Vert Taxis et de dix-huit chauffeurs de taxis locataires (qui louent à ces entreprises des voitures auxquelles sont attachées des licences). Le législateur n'avait pas voulu trancher la question, il y a près de vingt ans.

Le 4 octobre 1976, un décret du ministère du travail a déterminé la base de calcul des cotisations sociales des chauffeurs locataires, sans préciser qui doit en supporter la charge. Depuis, la pratique est la suivante : les locataires payent au loueur un loyer, de 10 900 francs hors taxes aujourd'hui, auquel viennent s'ajouter plus de 5 000 francs de cotisations, dont 3 200 francs correspondent à des cotisations patronales. Cotisations que le loueur centralise et reverse à la Sécurité sociale. En janvier, le ministère des affaires sociales a adressé une lettre au ministère de l'intérieur, autorité de tutelle des taxis, dénonçant le traitement des charges patronales par les sociétés loueuses : les chauffeurs locataires *ne sont pas des travailleurs* indépendants, mais des assimilés salariés.

Une vingtaine de chauffeurs locataires demandent aujourd'hui le remboursement des cotisations patronales qu'ils ont versées depuis près de vingt ans. Pour leur avocate, Vanessa Koszczanski, le code de la Sécurité sociale interdit les pratiques en cours dans la mesure où il sanctionne le paiement par les salariés des cotisations patronales. Une règle qui vaut aussi pour les assimilés salariés que sont les chauffeurs locataires. Les loueurs contestent cet argumentaire : « *Toute la jurisprudence sur les taxis montre qu'ils sont bel et bien des indépendants. La seule question qui se pose est celle de savoir si les cotisations patronales payées par le chauffeur doivent être considérées comme telles ou comme une partie du loyer. Dans le premier cas qui est aujourd'hui adopté, elles ne sont pas assujetties à la TVA, dans le second, elles le sont* », considère Jean-Jacques Augier, président de G 7.

Le président du groupe d'André Rousselet a de bonnes raisons de s'inquiéter. Avec 747 locataires, la G 7 est le loueur de taxis le plus important de la place. S'il se voyait condamné, il pourrait être tenu de débourser entre 200 et 300 millions de francs.

Virginie Malingre



damné pour
s l'étranger

Le patronat français donne des conseils sur l'utilisation des produits dérivés

Barings ou Metallgesellschaft sont les victimes les plus célèbres de ces marchés à risques

Avant de se lancer dans l'utilisation des produits financiers dérivés, utiles mais risqués, un groupe de travail créé par le CNPF recommande aux entreprises de suivre cinq conseils de base. Ces derniers mois, de grandes sociétés ont subi d'importantes pertes sur des opérations concernant ces produits. Pour prévenir les risques, le patronat insiste notamment sur la constitution des moyens techniques et humains chargés d'intervenir sur les dérivés et sur leur contrôle.

LE PATRONAT français a rédigé un « mode d'emploi » sur l'usage des produits dérivés, destiné à attirer l'attention des chefs d'entreprise sur les précautions à prendre avant de se lancer dans l'utilisation de ces outils de marchés, utiles mais risqués.

Ces contrats à terme et autres options d'achat et de vente sont « normalement » utilisés par les établissements financiers et les entreprises pour se prémunir contre les évolutions de change, de taux d'intérêt on des matières premières. Ils « dérivent » en ce sens que leur valeur dépend étroitement de celle des devises, des titres ou des cours des matières premières auxquels ils sont liés. Leur avantage est d'utiliser le principe de l'effet de levier.

PERTES À LA MESURE DES GAINS

La valeur d'une option ou d'un contrat à terme augmente bien plus rapidement que celle des titres, monnaies et matières premières dont ils dérivent. Une mise de fonds modérée peut entraîner des gains très importants. Mais la réciproque est vraie : les pertes sont à la mesure des gains... considérables.

« Les produits dérivés ont contribué à rendre ce monde plus sûr, et non pas plus risqué », n'hésite pourtant pas à affirmer Merton Miller, professeur à l'université de Chicago et Prix Nobel d'économie. En fait, pour les spécialistes, les produits dérivés ne sont pas dangereux intrinsèquement, mais seulement lorsqu'ils sont mal maîtrisés ou mal contrôlés. C'est justement pour éviter une mauvaise utilisation des dérivés que le CNPF a créé un groupe de travail présidé par Bruno Weymuller, directeur financier d'Elf Aquitaine, qui vient de publier un livret de recommandations d'une vingtaine de pages. Cinq conseils sont mis en avant.

. Les entreprises doivent d'abord savoir qu'il y a *« un coût d'entrée »* sur ce marché. D'où la première recommandation du CNPF : les sociétés doivent se doter de moyens techniques et humains pour gérer ce risque et assurer la sécurité des opérations. Deuxième exigence : les dirigeants doivent définir avec précision leur politique d'utilisation des produits dérivés.

Des balises doivent être mises en place, précisant le niveau hiérarchique auquel devront être prises les décisions, les instruments que pourra utiliser le trésorier, le type de marché sur lequel la société pourra intervenir (marché réglementé ou de gré à gré) et le niveau maximal de risque accepté.

Le conseil d'administration de l'entreprise doit être avisé des décisions de la direction en matière de dérivés, car la responsabilité des administrateurs peut être engagée.

Le patrooat recommande d'élaborer une *« check-list »* de points à vérifier par la hiérarchie. La société doit pouvoir avoir une vue claire et immédiate de son exposition. Ultime recommandation :. le CNPF préconise une information externe de qualité.

Les dernières victimes

En janvier 1994, la société allemande Metallgesellschaft indique avoir perdu près de 1 milliard de dollars sur ses opérations en produits dérivés. Deux mois plus tard, le fonds d'investissement Askin Capital Management (2 milliards de dollars de portefeuille) est liquidé après d'énormes pertes consécutives à des opérations dérivées sur hypothèques.. En avril de la même année, Procter and Gamble (lessives, détergents, etc.) révèle une perte de 102 millions de dollars. En juin, l'Etat de Floride révèle avoir perdu 175 millions sur son portefeuille financier. En décembre, le comté d'Orange, en Californie, révèle une perte comptable de 1,5 milliard de dollars, essentiellement due aux produits dérivés, qui le mène à la faillite. Enfin, en février 1995, la banque d'investissement britannique Barings se retrouve au bord de la faillite à la suite de pertes de 1,4 milliard de dollars sur des produits dérivés asiatiques.

Les AGF achètent 1 % de l'assureur italien INA

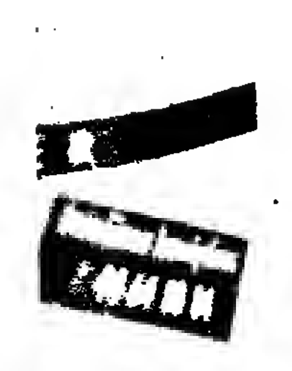
LE GOUVERNEMENT italien a donné, vendredi 29 septembre, un coup d'accélérateur à son programme de privatisation en vendant 18,37 % de la participation de 52,75 % qu'il détenait encore dans l'assureur INA. Les 34 % restants devraient être transférés au secteur privé d'ici à la mi-janvier 1996. La deuxième tranche de privatisation du groupe semi-public (la première avait été réalisée en 1994) a été l'occasion pour de nombreux investisseurs italiens et étrangers de rentrer dans le noyau stable de l'assureur. Parmi eux, les banques italiennes Cariplo de Milan (4 %), l'Istituto San Paolo du Torino et l'Istituto Mobiliare italiano – IMI – (3 % chacune), les banques d'affaires SBC Warburg et Morgan Stanley, le groupe allemand Nurnberger et les AGF. En prenant un « ticket » de 1 % dans l'assureur italien, la compagnie publique française va pouvoir développer ses activités en Italie. Elle tisse également la toile d'un réseau d'alliances qui lui servira lors de sa privatisation. L'INA a réalisé en 1994 un résultat net consolidé de 302 milliards de lires (environ 900 millions de francs).

DÉPÊCHES

■ **NATIONAL POWER : le premier producteur britannique d'électricité** a annoncé, le 2 octobre, le lancement d'une offre publique d'achat (OPA) amicale de 2,8 milliards de livres (22,4 milliards de francs) sur la compagnie régionale de distribution Southern Electric. Après ses concurrents PowerGen ou Scottish Power, il reconstitue un groupe intégré d'électricité, revenant sur le mouvement d'éclatement par métiers issu de la privatisation du secteur en 1990. Il s'agit de la septième OPA dans l'électricité depuis le début de l'année en Grande-Bretagne.

■ **BRITISH STEEL : le groupe sidérurgique** britannique a annoncé sa prise de contrôle majoritaire de la société suédo-britannique Avesta Sheffield. La société née en 1992 du rapprochement entre BSSG, divisioo de British Steel, et le sidérurgiste suédois Avesta se classe au troisième rang européen des aciers inoxydables. Cette montée dans le capital permet à British Steel, qui déteoait déjà 49 % de la société, de se renforcer sur ce marché très porteur au moment où Usinor Sacilor lance une OPA sur sa filiale Ugine (aciers inoxydables).

■ **AUTOMOBILE : selon une première estimation du Comité des** constructeurs français d'automobiles portant sur 98 % des volumes, les immatriculations ont enregistré une chute de 18 % en septembre par rapport au même mois de 1994. Au total, sur les neuf premiers mois de l'année, les immatriculations n'ont augmenté que de 1 %, selon le CCFA.





■ **LA BOURSE DE TOKYO s'est inscrite, lundi 2 octobre en clôture, en baisse de 1 %, l'indice Nikkei abandonnant 173,22 points pour terminer la séance à 17 739,84 points.**

■ **LE DOLLAR s'est redressé, lundi, sur le marché des changes de Tokyo, remontant à 99,95 yens en fin de séance contre 99,73 yens vendredi soir à New York et 98,37 à Tokyo.**

■ **LES MINISTRES DES FINANCES du G7 devraient apporter leur soutien à une remontée du dollar au niveau des 110 yens, affirme, lundi, le quotidien japonais *Mainichi Shimbun*.**

■ **L'OR a ouvert en baisse, lundi, sur le marché international de Hongkong, à 383,20 dollars l'once contre 383,50 dollars l'once vendredi 29 septembre en clôture.**

■ **L'AGENCE MOODY'S a abaissé, lundi, les notations de Dai-Ichi Life, Sumitomo Life et Meiji Life, respectivement les deuxième, troisième et quatrième assureurs-vie japonais.**

LES PLACES BOURSIÈRES

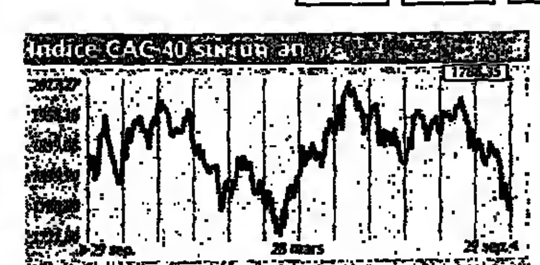
CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois

NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN ↘ MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Paris rechute

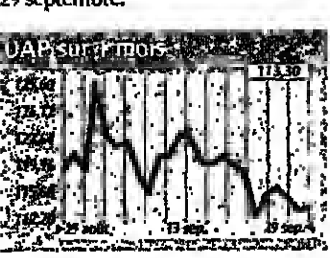
LA BOURSE DE PARIS a ouvert, lundi, sur une note faible, à la surprise de certains opérateurs. Mais le marché avait été artificiellement tiré à la hausse vendredi soir, ce qui lui avait permis de gagner eo clôture 1,18 %. L'indice CAC 40 perdait, lundi en milieu de journée, 0,63 % à 1 777,05 dans un volume de 1,8 milliard de francs.

La reprise des marchés obligataires ne parvient pas à dissiper la morosité des milieux boursiers. Si la reprise en main des dépenses publiques s'impose, celle-ci risque de se beurter à deux difficultés majeures, estime le conjoncturiste de la société de Bourse Pinatton Jean Borjeix. Il craint que la fonction publique oe veuille pas participer à cet effort. La semaine prochaine, les syndicats de la fonction publique appellent à un mouvement de grève. D'autre part, la réduction du déficit budgétaire, qui va eotraîner un ralentissement de l'activité, ne trouvera un relais dans la baisse des taux que plus tard. Aux Etats-Unis, vendredi, le taux des bons du Trésor à 30 ans est revenu de 6,58 % à 6,48 % après l'anoonce d'une chute des ventes de logements neufs en août. Du côté des valeurs, à la reprise de sa cotation, Ugine, groupe qui est l'objet d'une OPA d'Usinor-Sacilor, progresse de 26 % pour se mettre à parité dans on marché de 845 millions de francs, soit 9,4 % du capital.



UAP, valeur du jour

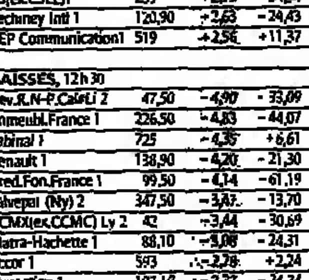
APRÈS LES AGF, la semaine dernière, les autres « grands » assureurs français, l'UAP et AXA, vont présenter dans les prochains jours leurs comptes semestriels en adoptant la nouvelle méthode comptable et en procédant à un nettoyage de bilan important. Du coup, les analystes semblent incertains et prudents. L'UAP, depuis sa privatisation en avril 1994, o'a pas connu un parcours brûlant. Victime de la crise de l'immobilier et de la chute des valeurs financières, l'actioo a encore perdu 17,8 % depuis le début de l'année. Le titre a légèrement progressé de 0,26 %, à 113,30 francs, vendredi 29 septembre.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

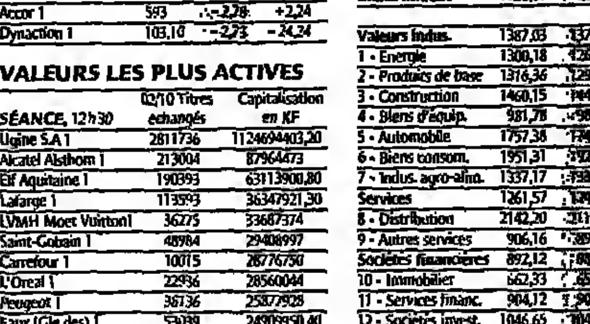
HAUSSES, 12h30	Cours au 02/10	Var. % 29/09	Var. % 31/12
Ugine S.A 1	400	+26,18	+6,66
Eurotunnel 1	7,50	+5,63	-68,68
Metrologie Inter.1	17,20	+5,52	+57,22
Nordon (Ny) 2	380	+4,68	-11,83
Coflexip	130	+4,16	-40,23
Gr.Zannier #(Ly) 1	60,30	+3,96	-57,80
Sovac 1	357,80	+3,53	-4,33
CS(ex.CSEE)1	239	+2,79	-34,34
Pechiney Intl 1	120,90	+2,63	-24,43
CEP Communication1	519	+2,56	+11,37

BAISSES, 12h30			
Dev.R.N-P.Cal-Li 2	47,50	-4,90	-33,09
Immeubl.France 1	226,50	-4,83	-44,07
Labinal 1	725	-4,35	+6,61
Renault 1	138,90	-4,20	-21,30
Cred.Fon.France 1	99,50	-4,14	-61,19
Salvepar (Ny) 2	347,50	-3,47	-13,70
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	42	-3,44	-30,69
Matra-Hachette 1	88,10	-3,08	-24,31
Accor 1	593	-2,28	+2,24
Dynaction 1	103,10	-2,73	-24,24



VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	02/10 Titres échangés	Capitalisation en KF
Ugine S.A 1	2811736	1124694403,20
Alcatel Alsthom 1	213004	87964473
Elf Aquitaine 1	190393	63113900,80
Lafarge 1	113593	36347921,30
LVMH Moet Vuitton1	36275	33687374
Saint-Gobain 1	48984	29408997
Carrefour 1	10015	28776750
L'Oreal 1	22936	28560044
Peugeot 1	38136	25877928
Eaux (Gle des) 1	53039	24909950,40



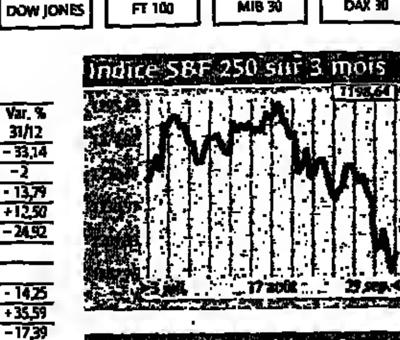
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 02/10	Var. % 29/09	Var. % 31/12
Elysee Inv. 1	23,40	+6,36	-33,14
ABCIA(M).Dev.)Ly	58,80	+5	-2
Finacor 2	118,10	+4,97	-13,79
Cascades	29,25	+4,85	+12,50
Deville	78	+4,69	-24,92

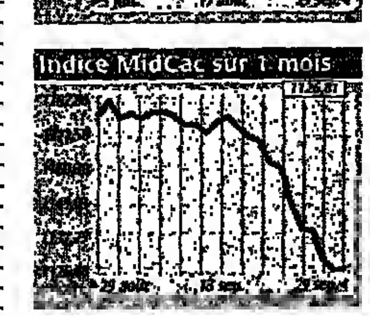
BAISSES, 12h30			
Pochet 2	1071	-9,82	-14,25
But S.A. 1	1200	-6,97	+35,59
Frankopans 2#	76	-5	-17,39
Bijoux Altesses Ly	71,25	-5	+34,94
Finaball 2	81,25	-4,97	-39,36

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	29/09	28/09	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1233,30	1220,38	+1,06
Ind. gén. SBF 250	1198,64	1187,26	+0,92
Ind. Second Marché	251,71	251,05	+0,26
Indice MidCac	1126,81	1126,88	+0,03
Valeurs indus.	1387,03	1372,34	+1,07
1 - Energie	1300,18	1268,63	+2,49
2 - Produits de base	1316,36	1295,06	+1,65
3 - Construction	1460,15	1444,25	+1,10
4 - Biens d'équip.	981,78	985,12	-0,34
5 - Automobile	1757,38	1744,31	+0,75
6 - Biens consom.	1951,31	1920,46	+1,61
7 - Indus. agro-alim.	1337,17	1331,57	+0,42
Services	1261,57	1244,55	+1,37
8 - Distribution	2142,20	2111,34	+1,47
9 - Autres services	906,16	894,89	+1,28
Sociétés financières	892,12	889,91	+0,25
10 - Immobilier	662,33	658,36	+0,60
11 - Services financ.	904,12	901,90	+0,25
12 - Sociétés invest.	1046,65	1040,44	+0,12







Repli à Tokyo

LA BOURSE de Tokyo a fini en baisse de 0,97 % lundi. L'indice Nikkei a perdu 173,22 points à 17 739,84. Le contrat décembre sur l'indice Nikkei a perdu 170 points à 17 770. L'indice Topix a cédé 16,09 points (1,12 %) à 1 422,07 et le Nikkei-300 a reculé de 3,27 points (1,21 %) à 266,45.

« Toutes les bonnes nouvelles sont derrière nous – la baisse des taux, le collectif budgétaire », a déclaré un boursier. *« Maintenant, le marché se focalise sur l'économie elle-même, qui ne va pas bien »*, a-t-il ajouté, estimant que les perspectives o'étalent pas *« toutes roses »*.

La Bourse de Tokyo n'a même pas bénéficié de la remontée du dollar face au yen au-delà des 100 yens pour un billet vert. La devise américaine a progressé en réaction à un article du quotidien japooais *Mainichi Shimbun*, qui avance que le groupe des Sept devrait se mettre d'accord sur le bien-fondé d'un dollar à au moins 110 yens lors de sa réunion à Washington cette semaine. Selon le journal, les Etats-Unis veulent un dollar plus fort, afin d'avoir une certaine marge de baisse des taux eo cas de ralentissement de l'économie.

INDICES MONDIAUX

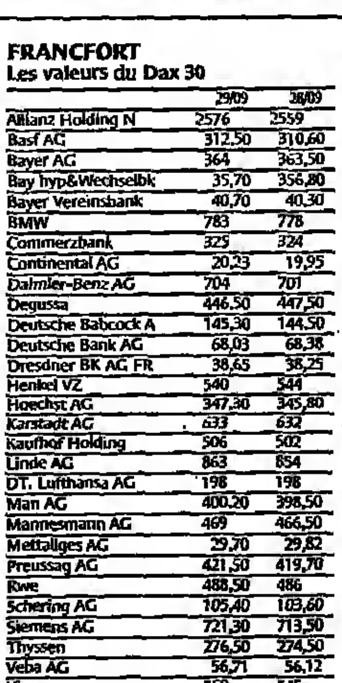
	Cours au 29/09	Cours au 28/09	Var. en %
Paris CAC 40	1788,35	1767,58	+1,16
New-York/DJ indus.	4794,14	4787,64	+0,14
Tokyo/Nikkei	17913,10	18022,90	-0,61
Londres/FT100	3508,20	3479	+0,83
Francfort/Dax 30	2187,04	2171,92	+0,69
Frankfort/Commer.	802,27	797,59	+0,58
Bruxelles/Bel 20	1694,77	1690,35	+0,26
Bruxelles/Général	1461,66	1457,85	+0,26
Milan/MIB 30	995	996	-0,10
Amsterdam/Ge. Cbs	306,10	303,40	+0,88
Madrid/Ibex 35	305,84	302,54	+1,08
Stockholm/Affarsal	1458,50	1433,09	+1,74
Londres FT30	2601,70	2586,80	+0,57
Hong Kong/Hang S.	9646,34	9600,56	+0,47
Singapour/Strait t	2120,03	2107,30	+0,60

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	29/09	28/09
Alcoa	52,87	52,75
American Express	44,37	43,87
Allied Signal	44,12	44,37
AT & T	65,75	66,25
Bethlehem	14,12	14
Boeing Co	68,25	68,75
Caterpillar Inc.	56,87	57,50
Chevron Corp.	48,62	49
Coca-Cola Co	69	68,75
Disney Corp.	57,37	57,62
Du Pont Nemours&Co	68,75	67,75
Eastman Kodak Co	59,25	59,50
Exxon Corp.	72,25	72,62
Gen. Motors Corp.H	45,50	46
Gen. Electric Co	63,75	63,25
Goodyear T & Rubbe	39,37	39,12
IBM	94,37	94,37
Intl Paper	42	41,87
J.P. Morgan Co	77,37	77,87
Mc Don Dougl	82,75	81,50
Merck & Co.Inc.	56	56,50
Minnesota Mng.&Mfg	56,50	55,62
Philip Moris	83,50	83,62
Procter & Gamble C	77	77
Sears Roebuck & Co	36,87	37,12
Texaco	64,62	64,75
Union Carb.	39,75	39,37
Utd Technol	88,37	86,37
Westingh. Electric	15	15,25
Woolworth	15,75	15,87

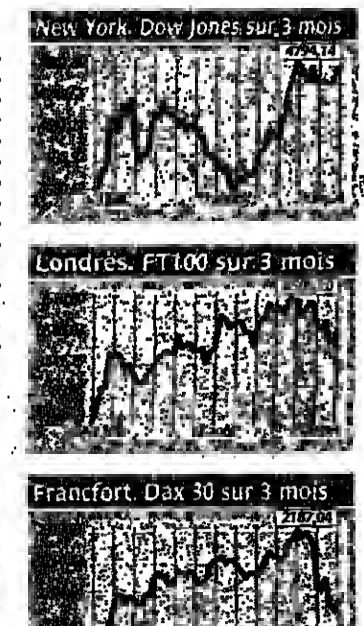
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	29/09	28/09
Allied Lyons	5,39	5,39
Barclays Bank	7,49	7,38
B.A.T. industries	5,29	5,21
British Aerospace	7,32	7,35
British Airways	4,50	4,48
British Gas	2,65	2,64
British Petroleum	4,75	4,68
British Telecom	3,96	3,92
B.T.R.	3,26	3,21
Cadbury Schweppes	4,79	4,73
Eurotunnel	0,90	0,85
Glaxo	7,67	7,73
Grand Metropolitan	4,45	4,46
Guinness	5,18	5,08
Hanson Plc	2,02	1,98
Great Ic	5,96	5,92
H.S.B.C.	8,79	8,67
Imperial Chemical	8,03	7,98
Lloyds Bank	6,90	6,86
Marks and Spencer	4,33	4,33
National Westminst	6,32	6,29
Peninsular Orienta	4,78	4,76
Reuters	5,59	5,56
Saatchi and Saatch	1,07	1,07
Shell Transport	7,44	7,38
Smithkline Beecham	6,40	6,38
Tate and Lyle	4,49	4,46
Univeler Ltd	12,64	12,61
Wellcome	10,88	10,60
Zeneca	11,45	11,22



FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	29/09	28/09
Allianz Holding N	2576	2559
Basf AG	312,50	310,60
Bayer AG	364	363,50
Bay hyp&Wechselbk	35,70	356,80
Bayer Vereinsbank	40,70	40,30
BMW	783	778
Commerzbank	325	324
Continental AG	20,23	19,95
Daimler-Benz AG	704	701
Degussa	446,50	447,50
Deutsche Babcock A	145,30	144,50
Deutsche Bank AG	68,03	68,38
Dresdner BK AG FR	38,65	38,25
Henkel VZ	540	544
Hoechst AG	347,30	345,80
Karstadt AG	633	632
Kaufhof Holding	506	502
Linde AG	863	854
DT. Lufthansa AG	198	198
Man AG	400,20	398,50
Mannesmann AG	469	466,50
Mettallges AG	29,70	29,82
Preussag AG	421,50	419,70
Rwe	488,50	486
Schering AG	105,40	103,60
Siemens AG	721,30	713,50
Thyssen	276,50	274,50
Veba AG	56,71	56,12
Viag	550	545
Wellag AG	1025	1035



LES TAUX

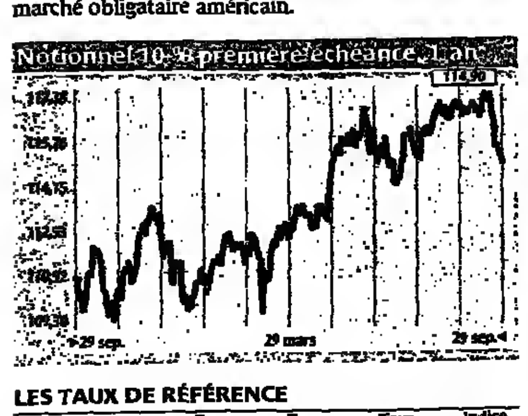
PARIS → Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT → Bunds 10 ans

Le Matif en hausse

LE MARCHÉ À TERME des obligations d'Etat françaises (Matif) poursuivait sa remontée, lundi 2 octobre, au cours des premiers échanges. Le contrat notionnel affichait un gain de 26 centièmes à 115,36. Le Pibor trois mois gagnait 11 centièmes à 93,57.

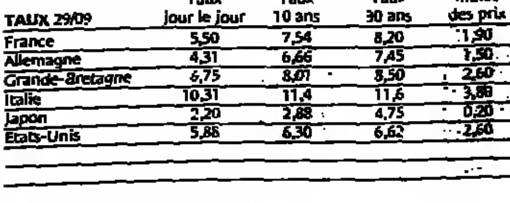
Vendredi, le Matif avait fini la journée en hausse de 12 centièmes à 115,10 à la suite de la remontée du marché obligataire américain.

Lundi matin, le marché allemand des obligations poursuivait son avance à 101,97 (soit 6,57 %) contre 101,72 vendredi en clôture. La Bundesbank a annoncé une prise en pension à taux variable sur quatorze jours. Les liquidités seront injectées sur le marché mercredi, jour où arrive à échéance une ancienne prise en pension d'un montant de 50,9 milliards de marks (175,6 milliards de francs).



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 29/09	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	5,50	7,54	8,20	1,90
Allemagne	4,31	6,66	7,45	1,50
Grande-Bretagne	6,75	8,01	8,50	2,60
Italie	10,31	11,4	11,6	3,88
Japon	2,20	2,88	4,75	0,20
Etats-Unis	5,86	6,30	6,62	2,60



MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 29/09	Taux au 28/09	Indice (base 100 fin 94)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	6,74	6,67	103,79
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	6,90	6,83	104,46
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	7,38	7,34	105,56
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	7,59	7,49	104,84
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	8,05	7,98	106,14
Obligations françaises	7,65	7,57	105,22
Fonds d'Etat à TME	-1,04	-1,06	101,19
Fonds d'Etat à TRE	-0,89	-0,83	101,52
Obligat. franc. à TME	-0,88	-0,95	100,66
Obligat. franc. à TRE	+0,05	+0,02	100,47

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,25 %)

	Achat 29/09	Vente 29/09	Achat 28/09	Vente 28/09
Jour le jour	5,5625	—	5,5625	—
1 mois	6,15	6,50	6,12	6,25
3 mois	6,30	6,45	6,18	6,31
6 mois	6,35	6,50	6,31	6,43
1 an	6,18	6,31	6,18	6,31
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	6,2500	—	6,1426	—
Pibor Francs 3 mois	6,4375	—	6,2657	—
Pibor Francs 6 mois	6,5117	—	6,3711	—
Pibor Francs 9 mois	6,4375	—	6,2930	—
Pibor Francs 12 mois	6,3750	—	6,2500	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	5,7344	—	5,6379	—
Pibor Ecu 6 mois	5,7396	—	5,6979	—
Pibor Ecu 12 mois	5,7500	—	5,7500	—

MATIF

Échéances 29/09	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Déc. 95	146747	114,90	115,22	114,66	115,14
Mars 96	418	114,34	114,52	114,16	114,50
Juin 96	61	114,24	114,30	114,20	114,60
Sept. 96	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 95	48861	93,45	93,67	93,36	93,45
Mars 96	14546	93,86	93,90	93,80	93,90
Juin 96	4811	94,12	94,16	94,06	94,15
Sept. 96	2039	94,12	94,19	94,09	94,19
ÉCU LONG TERME					
Déc. 95	1859	85,90	86,10	85,70	86,08
Mars 96	—	—	—	—	85,74

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 29/09	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Oct. 95	33282	1781	1794	1754	1793
Nov. 95	504	1791	1784	1769,50	1801
Déc. 95	2471	1779,50	1812	1775	1811
Mars 96	—	—	—	—	1838

LES MONNAIES

US/F ↗ 4,9145 | US/DM ↗ 1,4270 | US/¥ ↘ 99,3400 | DM/F ↗ 3,4524 | £/F ↗ 7,7650

Rebond du dollar

LE BILLET VERT s'est redressé, lundi, sur le marché des changes de Tokyo, remontant à 100,15 yens en fin de séance contre 99,73 yens vendredi soir à New York et 98,37 à Tokyo. Face au deutschemark, le dollar cotait 1,4309 mark en fin de séance contre 1,4275 vendredi à New York et 1,4180 DM à Tokyo.

Le dollar a progressé en réactioo à un article du quotidien japonais *Mainichi Shimbun*, qui avance que le groupe des Sept devrait se mettre d'accord sur le bien-fondé d'un dollar à au moins 110 yens lors de sa réunion à Washington cette semaine. Dans la matinée, la devise américaine a atteint un plafond à 100,48 yens eo réaction à ces informations.

« Le principal facteur de hausse du dollar reste néanmoins le besoin de correction technique après so chute de la semaine dernière », a expliqué un cambiste.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 29/09	% 28/09	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	345,2400	+0,07	331	355
Ecu	6,3890	+0,01	—	—
Etats-Unis (1 usd)	4,9145	+0,22	4,6200	5,2200
Belgique (100 F)	16,7875	+0,01	16,1500	17,2500
Pays-Bas (100 fl)	308,3300	+0,02	—	—
Italie (1000 lir.)	3,0495	+0,51	2,8100	3,3100
Danemark (100 krd)	88,8200	+0,08	82,5000	92,5000
Irlande (1 iep)	7,9420	+0,39	7,6200	8,3700
Gde-Bretagne (1 L)	7,7650	+0,31	7,3300	8,1800
Grèce (100 drach.)	2,1190	-0,07	1,9500	2,4500
Suède (100 krs)	70,7100	+1,12	65	75
Suisse (100 F)	428,2800	+0,16	415	439
Norvège (100 k)	78,3600	—	73	82
Autriche (100 sch)	49,0660	+0,07	47	50,1000
Espagne (100 pes.)	3,9835	-0,14	3,6700	4,2700
Portugal (100 esc.	3,2850	-0,15	2,9000	3,6000
Canada 1 dollar ca	3,6471	+0,50	3,3500	3,9500
Japon (100 yens)	4,9757	+1,27	4,7200	5,0700
Finlande (mark)	115,2900	+1,07	109	120

PARITÉS DU DOLLAR	02/10	29/09	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4270	1,4216	+0,38
TOKYO : USD/Yens	99,3400	99,4700	-0,13

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	4,8943	4,8953	4,9075	4,9085
Yen (100)	4,9850	4,9886	4,9208	4,9243
Deutschemark	3,4552	3,4557	3,4527	3,4539
Franc Suisse	4,2948	4,2998	4,2711	4,2752
Lire ital. (1000)	3,0418	3,0443	3,0445	3,0482
Livre sterling	7,7354	7,7419	7,7381	7,7446
Peseta (100)	3,9866	3,9906	3,9830	3,9870
Franc Belge	16,802	16,828	16,784	16,793

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	6,22	6,28	6,22
Eurodollar	5,81	5,87	5,87
Eurolivre	6,69	6,75	6,75
Eurodeutschemark	4,06	4,03	4,03

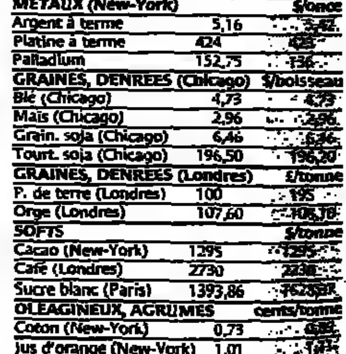
L'OR

	cours 29/09	cours 28/09
Or fin (k. barre)	59500	60000
Or fin (en lingot)	61200	61150
Once d'Or Londres	383,50	384
Pièce française(20f)	346	349
Pièce suisse (20f)	351	350
Pièce Union lat(20f)	349	350
Pièce 20 dollars us	2430	2440
Pièce 10 dollars us	1212,50	1212,50
Pièce 50 pesos mex.	2280	2255

LE PÉTROLE

En dollars	cours 29/09	cours 28/09
Brent (Londres)	16,10	16,10
WTI (New York)	17,30	17,43
Crude Oil (New York)	16,16	16,16

LES MATIÈRES PREMIÈRES



INDICES	29/09	28/09
Dow-Jones comptant	214,74	214,74
Dow-Jones à terme	313,21	313,29
Moody's	—	[illegible]

METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2944	2890
Cuivre à 3 mois	2898	2849
Aluminium comptant	1757	1735
Aluminium à 3 mois	1787	1765,50
Plomb comptant	606,50	597,50
Plomb à 3 mois	619	610
Etain comptant	6435	6320
Etain à 3 mois	6450	6340
Zinc comptant	1017	1002
Zinc à 3 mois	1037	1028,50
Nickel comptant	8350	8270
Nickel à 3 mois	8455	8390

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,16	5,42
Platine à terme	424	425
Palladium	152,75	136
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	4,73	4,79
Maïs (Chicago)	2,96	2,96
Grain. soja (Chicago)	6,46	6,46
Tourt. soja (Chicago)	196,50	196,20
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	100	195
Orge (Londres)	107,60	108,10
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1295	1295
Café (Londres)	2730	2230
Sucre blanc (Paris)	1393,86	[illegible]
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	0,73	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	1,01	[illegible]

صكانن الاهل

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 2 OCTOBRE

Liquidation : 24 octobre
Taux de report : 6,25
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
−0,48 %
CAC 40 : 1779,82

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	% variation 31/12 (1)
EDF-GDF 3%	7460	[illegible]	+ 0,80	[illegible]
B.N.P.(T.P)	955	[illegible]	—	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	870	[illegible]	—	[illegible]
Renault (T.P.)	1931	[illegible]	+ 0,98	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	■ 2041,30	[illegible]	− 1,04	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1132	[illegible]	+ 0,08	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1088	[illegible]	—	[illegible]
Accor 1	810	[illegible]	− 2,78	[illegible]
Air Liquide 1	784	[illegible]	− 0,76	[illegible]
Alcatel Alsthom 1	414,10	[illegible]	+ 1,06	[illegible]
Alcatel Cable	272	[illegible]	+ 0,18	[illegible]
Alspi	306,40	[illegible]	+ 0,52	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	134,50	[illegible]	+ 1,78	[illegible]
Axa 1	259,70	[illegible]	+ 0,42	[illegible]
Bail Invest. 1	820	[illegible]	+ 0,60	[illegible]
Bancaire (Cie) 1	458,90	[illegible]	+ 0,45	[illegible]
Bazar Hot. Ville 2	436	[illegible]	+ 0,45	[illegible]
Bertrand Faure 1	187,30	[illegible]	+ 1,44	[illegible]
BIC 1	424	[illegible]	+ 0,35	[illegible]
BIS 1	498	[illegible]	+ 0,40	[illegible]
B.N.P. 1	193	[illegible]	− 0,36	[illegible]
Bollore Techno.1	454	[illegible]	+ 0,22	[illegible]
Bongrain 1	2647	[illegible]	− 0,26	[illegible]
Bouygues 1	566	[illegible]	− 2,29	[illegible]
Canal + 1	839	[illegible]	+ 0,47	[illegible]
Cap Gemini Sogeti 1	138	[illegible]	+ 1,44	[illegible]
Carnaudmetalbox 1	206,60	[illegible]	+ 0,38	[illegible]
Carrefour 1	2890	[illegible]	− 1,17	[illegible]
Casino Guichard 1	146,40	[illegible]	− 1,22	[illegible]
Casino Guich.ADP 1	113,60	[illegible]	− 1,40	[illegible]
Castorama Dl (Li) 1	802	[illegible]	+ 0,24	[illegible]
C.C.F. 1	217	[illegible]	− 0,69	[illegible]
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	43,50	[illegible]	− 3,44	[illegible]
Cegid (Ly) 1	386,80	[illegible]	− 0,20	[illegible]
CEP Communication 1	506	[illegible]	+ 2,56	[illegible]
Cerus Europ.Reun 1	70,90	[illegible]	+ 2,53	[illegible]
Cetelem 1	765	[illegible]	+ 0,39	[illegible]
CGIP 1	945	[illegible]	− 0,10	[illegible]
Chargeurs 1	1020	[illegible]	+ 0,19	[illegible]
Christian Dior 1	448	[illegible]	− 0,42	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	189	[illegible]	− 0,37	[illegible]
Clarins 1	428	[illegible]	− 0,93	[illegible]
Club Mediterranee 1	477	[illegible]	− 0,31	[illegible]
Coflexip	144	[illegible]	+ 4,16	[illegible]
Colas 1	880	[illegible]	− 0,11	[illegible]
Comptoir Entrep. 1	8,20	[illegible]	− 1,82	[illegible]
Comptoir Moder. 1	1629	[illegible]	+ 0,18	[illegible]
CPR 1	330	[illegible]	− 0,30	[illegible]

Lyonnaise Eaux 1	451	448,10	− 0,64	− 4,45
Marine Wendel 1	388	390	+ 0,51	+ 8,96
Matra-Hachette 1	90,90	88,10	− 3,08	− 38,31
Metaleurop 1	58,40	58,50	+ 0,17	− 23,22
Metrologie Inter. 1	16,30	17,20	+ 5,52	+ 57,22
Michelin 1	215,90	214,60	− 0,60	+ 10,44
Moulinex 1	100,90	100,10	− 0,79	− 0,39
Navigation Mixte 1	728	739	+ 1,51	− 23,65
Nord-Est 1	117,50	117,50		− 6,44
Nordon (Ny) 2	363	380	+ 4,68	− 11,83
NRJ # 1	391	395	+ 1,02	+ 29,21

UAP 1	113,30	113,78	− 1,41	− 18,94
UFB Locabail 1	375	375	—	− 11,76
UGC DA (M) 1	217	211,50	− 2,53	+ 9,87
Usinor S.A 1	● 317	400	+ 26,18	+ 6,66
UIC 1	64,90	64,70	− 0,30	− 77,33
UIF 1	418,90	418	− 0,21	− 7,92
UIS 2	136	136	—	− 36,08
Unibail 1	452	446,10	− 1,30	− 8,58
Union Assur.Fdal 1	505	500	− 0,99	− 5,83
Usinor Sacilor 1	87,55	86,40	− 1,31	—
Valeo 1	231,80	232,50	+ 0,30	− 12,56
Vallourec 1	213	214	+ 0,46	− 17,05
Via Banque 1	159,50	159,10	− 0,25	− 57
Worms & Cie 1	212	207,10	− 2,31	− 19,57
Zodiac 1	662	668	+ 0,90	+ 13,70
Elf Gabon 1	699	705	+ 0,85	− 31,88

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	% variation 31/12 (1)
ABN Amro Holding 1	205,70	205,10	− 0,29	+ 12,81
American Express 1	215	218,20	+ 1,48	+ 39,78
Anglo American 1	270,60	272	+ 0,51	− 12,82
Amgold 1	439,90	439	− 0,20	− 28,18
Arjo Wiggins App. 1	19,60	19,25	− 1,78	− 7,45
A.T.T. 1#	■ 318,80	324	+ 1,63	+ 16,96
Banco Santander 1#	203,10	203,10	—	− 0,44
Barrick Gold 1#	126,90	128,70	+ 1,41	+ 7,87
B.A.S.F. 1#	1088	1088	—	+ 0,64
Bayer 1#	1264	1264	—	+ 1,12
Blenheim Group 1	17,70	17,30	− 2,25	− 15,51
Buffelsfontein 1	29,50	29	− 1,69	− 48,82
Chase Manhattan 1#	302	300,80	− 0,39	+ 61,28
Cordiant PLC 1	8,25	8,20	− 0,60	− 33,87
Daimler Benz 1#	2430	2418	− 0,49	− 7,56
De Beers 1	133,50	134	+ 0,37	+ 7,20
Deutsche Bank 1#	235,90	235,90	—	− 5,45
Dresdner Bank 1#	133,20	135	+ 1,35	− 3,81
Driefontein 1	67,50	66,95	− 0,81	− 39,14
Du Pont Nemours 1#	335	338	+ 0,89	+ 14,18
Eastman Kodak 1#	290,20	291,60	+ 0,48	+ 16,64
East Rand 1	3,37	3,35	− 0,59	− 52,08
Echo Bay Mines 1#	52,10	53,90	+ 3,45	− 8,79
Electrolux 1#	236	232	− 1,69	− 15,60
Ericsson 1#	123	122,60	− 0,32	+ 64,12
Exxon Corp. 1#	355	356	+ 0,28	+ 10,55
Ford Motor 1#	155	155,50	+ 0,32	+ 6,07
Freegold 1	56	56,30	+ 0,53	− 31
Gencor Limited 1	18,90	18,35	− 2,91	− 2,91
General Elect. 1#	■ 312,30	314,70	+ 0,76	+ 12,83
General Motors 1#	233	230,50	− 1,07	+ 2,90
Gle Belgique 1#	361	361,10	+ 0,02	+ 1,43
Grd Metropolitan 1	34,25	33,80	− 1,31	+ 0,29
Guinness Plc 1#	39,85	40,20	+ 0,87	+ 7,48
Hanson Plc 1	■ 16,15	16,20	+ 0,30	− 17,38
Harmony Gold 1	46,80	46,10	− 1,49	− 12,85
Hitachi 1#	■ 53,75	51,90	− 3,44	− 2,25
Hoechst 1#	1220	1220	—	+ 4,39

I.B.M 1#	460,60	466,30	+ 1,23	+ 16,86
I.C.I 1#	65	—	—	—
I.T.T. 1#	616	612	− 0,64	+ 30,49
Ito Yokado 1#	270	263,10	− 2,55	− 6,70
Matsushita 1#	■ 75,75	73,25	− 3,30	− 16,71
Mc Donald's 1#	190,10	190,30	+ 0,10	+ 21,28
Merck and Co 1#	277	276,10	− 0,32	+ 32,86
Minnesota Mg 1#	275	281,40	+ 2,32	+ 8,86
Mitsubishi Corp. 1#	■ 55,85	55,60	− 0,44	− 18,55
Mobil Corporat. 1#	486,90	492	+ 1,04	+ 7,42
Morgan J.P. 1#	381	380,60	− 0,10	+ 25,40
Nestle SA Nom. 1#	5100	5090	− 0,19	+ 0,39
Nipp. MeatPacker 1#	65	—	—	—
Norsk Hydro 1#	211	210,60	− 0,18	+ 0,28
Petrofina 1#	1517	1523	+ 0,39	− 2,37
Philip Morris 1#	411,50	411,60	+ 0,02	+ 93,63
Philips N.V 1#	240	241,80	+ 0,75	+ 53,42
Placer Dome Inc 1#	127,90	129	+ 0,86	+ 10,16
Procter Gamble 1#	380	380	—	+ 13,26
Quilmes 1	242,50	242,50	—	+ 5,19
Randfontein 1	31,80	31,60	− 0,62	− 48,28
Rhone Poul.Rorer 1	224,90	224,20	− 0,31	+ 17,25
Royal Dutch 1#	604	604	—	+ 4,13
R T Z 1#	71,50	72,60	+ 1,53	+ 5,21
Sega Enterprises 1	■ 278,40	277,50	− 0,32	− 10,48
Saint-Helena 1	42,60	42,50	− 0,23	− 18,66
Schlumberger 1#	320,10	322,40	+ 0,71	+ 20,25
SGS Thomson Micro.	240,30	240	− 0,12	+ 101,68
Shell Transport 1#	57,90	59	+ 1,89	+ 2,43
Siemens 1#	2492	2508	+ 0,64	+ 12,97
Sony Corp. 1#	■ 259,80	250	− 3,77	− 17,49
Sumitomo Bank 1#	■ 94,85	95,30	+ 0,47	− 4,79
T.D.K 1#	■ 252	250	− 0,79	− 2,34
Telefonica 1#	67	66,50	− 0,74	+ 5,30
Toshiba 1#	■ 36,30	35,85	− 1,23	− 5,65
Unilever 1#	639	641	+ 0,31	+ 1,74
United Technol. 1#	432	435	+ 0,69	+ 29,85
Vaal Reefs 1	320	320	—	− 35,74
Volkswagen A.G 1#	1593	—	—	—
Volvo (act.B) 1#	120,60	120,40	− 0,16	+ 15,76
Western Deep 1	171	170	− 0,58	− 22,72
Yamanouchi 1#	■ 106,70	105,70	− 0,93	− 3,02
Zambia Copper 1	2,22	3,25	+ 1,35	− 44,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 2 OCTOBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	108,51	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	103,20	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	107,32	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-08 CB	112,21	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	106,60	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	108,40	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	104,75	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	112,64	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	107,20	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	105,48	[illegible]
CNA 9% 4/92 CB	109,20	[illegible]
CRH 8,6%92/93/94CB	106,10	[illegible]
CRH 8,5% 87-88 CA#	105,56	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	106,22	[illegible]
EDF 8,6% 92 CA#	—	[illegible]
Em.Etat10,26%86 CA	101,60	[illegible]
Emp.Etat 6%7,93-97	99,65	[illegible]
Finansder 9%91CB#	109,75	[illegible]
Finansd.8,6%92 CA#	106,40	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	135,50	135,50
Commerzbank AG	1085	1085
Fiat Ord	17	17
Gevaert	275	275
Gold Fields South	122,10	122,10
Kubota Corp. ■	29,95	29
Montedison act.ep.	4,80	7,262 d
Olympus Optical ■	42,25	42,25
Ottomane(cie Fin.)	178,10	178,10
Robeco	338,60	340,50
Rodamco N.V.	139,20	135,60
Rolinco	359,40	361,10
Solvay SA	2450	2450
Wagons Lit	1910	1558,08 o

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 2 OCTOBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #		68,50	68,36
AFE 2 #		489	480
Aigle 2 #		208	200
Albert S.A (Ns)	●	118	118
Altran Techno 1 #		694	686
Montaignes P.Gest.	◆	475	475
Axime (ex.Segin)		359,80	368
B.A.C.	◆	25,70	26,28
Bque Picardie (Li)	◆	560	560
Bque Sofirec (M)		578	578
Bque Tarneaud(B)#		186,60	184
Bque Vernes		630	630
Beneteau #		356,60	357
B I M P		67	67
Boiron (Ly) 1 #		497,50	493,50
Boisset (Ly)#		236,30	236,20
But S.A. 1		1290	1288
Cardif SA 1		528	515

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 2 OCTOBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Sté lecteurs du Monde	◆	150,10	150,10
Nobel	◆	153	153
Mumm	◆	843	843
Générale Occidentale	◆	46,10	41,60

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 29 septembre

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C		35661,04	35661,04
Actimonétaire D		32689,48	32689,48
Agipi Ambition (Axa)	◆	112,61	107,25
Amplia	◇	112466,93	112466,93
Amplitude Monde D		702,44	681,98
Antigone Trésorerie		628181	628181

Uni-Foncier		1147,14	1119,36
Unifrance		571,15	557,22
Uni-Garantie C		1542,87	1514,10
Uni-Garantie D		1339,26	1314,29
Uni Régions		1431,26	1396,35
Univar	◇	291,57	291,57
Univers Actions		1616,58	1577,15
Univers Obligations		2073,05	2034,40
Valorg	◆	2397,62	2395,22
Valreal	◇	33529,67	33512,91
Winterthur St-Honoré	◆	250,50	239,14

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SPORTS

MÉDAILLES Les championnats du monde de judo se sont achevés, dimanche 1er octobre à Chiba (Japon), sur la victoire de David Douillet dans l'épreuve toutes catégories. Déjà champion du monde des lourds, le Français réalise ainsi un doublé que seuls deux Japonais avaient réussi jusqu'à présent. ● LES JAPONAIS, bien que premiers au classement des nations de ces championnats devant les Coréens et les Français, ont déçu. Chez eux, ils n'ont remporté que trois titres sur seize et ont vu échouer leur candidat à la présidence de la Fédération internationale de judo devant un industriel coréen. ● LA FRANCE a obtenu un autre titre, celui de Marie-Claire Restoux, une quasi-inconnue qui, à vingt-sept ans, réussit sa première grande performance internationale. Chez les femmes, la compétition a été dominée par les Cubaines qui ont remporté sept médailles sur huit possibles.

Le judo japonais est rattrapé par ses rivaux français et coréen

Alors que David Douillet égale leurs champions légendaires, les Nippons enregistrent, avec deux médailles d'or chez les hommes, leurs plus médiocres résultats depuis la création d'une compétition mondiale

TOKYO
correspondance

Tout avait très mal commencé. Quoi de pire en effet pour les Japonais que ce camouflet *infligé* à un homme qui, pour eux, constitue un immense symbole : mardi 26 septembre, Yukimitsu Kano, petit-fils du fondateur du judo, maître Jigoro Kano, était nettement battu lors de l'élection à la présidence de la Fédération internationale de judo. Certes, ce poste n'échappait pas pour la première fois au Japon, mais le profil du candidat victorieux avait de quoi rendre la défaite encore plus amère. Le nouveau président, Yong Sung Park, est un industriel coréen, qui ne cache pas son intention de développer, mais aussi de rénover, le judo.

Cet homme richissime, vice-président du groupe familial Doosan (6,26 milliards de dollars – environ 31 milliards de francs – de chiffre d'affaires en 1994), est ainsi favorable à l'arrivée massive de sponsors dans le judo (il s'était engagé à en amener dix avec lui s'il était élu) ou à l'introduction de kimonos de couleur, afin de rendre les combats plus faciles à suivre, une mesure déjà effective en Europe mais contre laquelle les Japonais, au nom de la tradition, se battent farouchement depuis des années.

Tout avait donc mal commencé, mais la conclusion des Championnats du monde de judo, organisés à Chiba, dans la grande périphérie de Tokyo, n'a pas été plus brillante pour le pays hôte. Ce n'est pas cette fois un Coréen, mais bien un Français, qui a achevé de faire comprendre aux Japonais que leur domination sur le monde du judo était bel et bien achevée.

David Douillet, c'est de lui dont il s'agit, est devenu, dimanche 1er octobre, le premier Français champion du monde toutes catégories. Du même coup, il est entré dans le cercle très fermé des hommes forts ayant remporté deux titres mondiaux – toutes catégories et lourds – la même année. Il y a rejoint Yasuhiro Yamashita, considéré comme le plus grand champion de l'histoire du judo, et Naoya Ogawa. Deux Japonais, donc...

David Douillet affirme ne pas se soucier de ce genre de considération ni de la marque qu'il laissera dans l'histoire du judo. « *Je ne combats pas pour avoir mon nom dans les livres ni pour avoir le plus beau palmarès*, dit-il. *Je fais du judo parce que j'aime la compétition. Et le fait de gagner ici au Japon ne change rien pour moi.* »

Il n'empêche que le doublé du Normand confirme une vérité qui s'était déjà manifestée lors des précédents championnats du monde, en 1993 : les Japonais ne règnent plus en maîtres dans les catégories qui sont pour eux les plus représentatives, et notamment dans cette épreuve très particulière mais aujourd'hui dénaturée qu'est le tournoi toutes catégories.

Ouvert autrefois réellement aux combattants de tous gabarits, celui-ci n'est plus aujourd'hui que redite de la compétition des poids lourds, et les judokas plus légers ont depuis longtemps renoncé à s'y engager. Le temps des Yamashita, Endo, Uemura, Saïto et autres poids lourds, dont l'évocation suscite l'émoi chez l'amateur de judo, est donc apparemment révolu.

Mais c'est tout le judo japonais qui semble se laisser rattraper aujourd'hui par ses rivaux. Certes, le Japon a terminé à la première place du classement des nations de ces championnats mais avec seulement trois titres, tout comme la Corée du Sud, son dauphin, ou la France, troisième. Et avec deux médailles d'or chez les hommes, les Nippons enregistrent leur plus faible score depuis la création des championnats du monde.

> Que ce sport nippon soit sauvé par des femmes est assez savoureux

C'est finalement sur un petit bout de bonne femme de dix-neuf ans et de 1,49 m, Ryoko Tamura, dotée d'une vivacité tellement phénoménale qu'elle semble mener ses combats à vitesse accélérée, que le public japonais s'est reporté pour oublier ses déceptions et trouver des raisons de s'enflammer.

La jeune fille, populaire au point de devenir l'héroïne de bandes dessinées, a assuré dimanche le spectacle au côté de David Douillet, conservant brillamment son titre de championne du monde des moins de 48 kilos. Que le judo nippon soit sauvé par des femmes est d'ailleurs assez savoureux quand on se souvient du peu d'enthousiasme avec lequel les dirigeants japonais accueillirent la féminisation de leur sport au début des années 80.

Ces résultats globalement décevants constituent le reflet d'une crise profonde que traverse actuellement le judo japonais. Malgré ses 1,7 million de pratiquants (la Fédération française est sur le point de passer le cap des 500 000 licenciés), cette discipline exigeante attire de moins en moins les jeunes Japonais, qui préfèrent se tourner vers le kendo, moins intense, ou vers des sports importés comme le base-ball et depuis peu le football, plus ludiques que le judo.

Cette baisse de popularité a été sensible tout au long des championnats du monde, qui constituaient pourtant la première grande compétition internationale de judo organisée au Japon depuis les Jeux olympiques de Tokyo en 1964. Pas une seule fois le Makuhari Event Hall, une salle plutôt modeste avec ses 9 000 places, n'a fait le plein. L'ambiance sera probablement plus chaude dans deux ans pour la prochaine édition des championnats du monde qui se déroulera... à Paris. Jigoro Kano aurait du mal à y croire.

Gilles Van Kote

L'or inattendu de Marie-Claire Restoux

Marie-Claire Restoux a trouvé la solution : pour gagner, il faut d'abord jouer. Aux championnats d'Europe de 1994, pour sa première grande sélection internationale, la jeune femme avait oublié cette règle élémentaire. Contractée par l'enjeu, elle avait été éliminée prématurément. Pour sa deuxième grande sortie, cette fois les championnats du monde, cette athlète de vingt-sept ans avait changé d'approche : « *Plus ça va et plus je considère la compétition comme un jeu, mais un jeu que je n'ai pas envie de perdre.* »

Samedi, elle est devenue championne du monde des moins de 52 kilos en jouant à quitte ou double avec son adversaire, l'Argentine Carolina Mariani. « *J'ai senti qu'elle m'emmenait, et je me suis dit : Marie, si tu ne la contres pas, c'est fini.* » La discrète Charentaise, devenue expansive sous le coup de l'émotion, a pu confier sa joie d'être là où personne ne l'attendait, non seulement en raison de ses antécédents, mais aussi parce qu'elle n'était pas à l'origine sélectionnée pour ces championnats. C'est à la blessure de Lætitia Tignola, titularisée dans un premier temps, qu'elle doit d'avoir pu bénéficier de cette session de rattrapage.

Après Yamashita et Ogawa, un Normand de vingt-six ans

BIEN SÛR, le dojo de Neufchâtel-en-Bray (Seine-Maritime), là où il fit ses premières prises, porte déjà son nom. Cet hommage local, et précoce, ne pouvait pas faire tourner la tête à David Douillet, lui qui est entré dans la légende du judo, dimanche 1er octobre à Chiba, avec la simplicité des vrais modestes. « *Je ne fais pas du judo pour avoir mon nom dans les livres* », disait-il en descendant du podium. Au Panthéon, le voilà pourtant installé aux côtés de Yamashita et Ogawa, deux champions que le Japon vénère comme des divinités. Lui ne se prend pas pour un surhomme. Il assume son nouveau statut avec la bonhomie des géants sûrs de leur force, mais rêve déjà à d'autres prodiges.

Tout le monde pense à l'or d'Atlanta. Lui n'en parle pas. Pas encore. Il se souvient qu'après son premier titre mondial, à Hamilton en 1993, les retombées de sa gloire naissante ont failli lui coûter cher. Dans la spirale des sollicitations des médias et des sponsors, il avait gaspillé un peu de sa motivation. Jeune champion disert, drôle et sans façons, il se dispersait hors des tatamis, au grand regret de ses entraîneurs. Le rappel à l'ordre est venu de son corps. Ces 125 kilos de muscles que l'on croirait indestructibles ont cédé plusieurs fois sous l'offensive d'angines à répétitions et de maux divers, en particulier au dos.

Alors, l'homme a changé. Vainqueur, il ne se laisse plus submerger par l'euphorie. Il affiche un bonheur vrai, mais maîtrisé. Son entourage est impressionné par sa faculté de concentration. Bien dans sa peau, il reste disponible jusqu'à l'annonce du combat.

A l'appel de son nom, il devient alors le plus redoutable des judokas, aussi à l'aise debout qu'au sol. A l'éventail de ses atouts techniques, il ajoute une lucidité de vieux briscard dans le feu de l'action. « *Je suis plus âgé que lui, mais j'ai l'impression que le plus expérimenté des deux, c'est lui* », avoue Ogawa. « *Dans la catégorie des lourds, l'expérience compte énormément. Vu son âge, vingt-six ans, il peut donc encore progresser* », confirme le directeur technique national Jean-Luc Rougé, qui fut lui-même champion du monde des mi-lourds en 1975.

ANNÉES D'APPRENTISSAGE

Sa science du judo, David Douillet en a appris les rudiments à Neufchâtel-en-Bray. A onze ans, le gamin faisait régner sa loi sur les tatamis de Seine-Maritime grâce à son gabarit exceptionnel. Il ne découvrira les exigences du haut niveau que plus tard, à la section sports-études de Rennes, puis à l'Institut national des sports (Insep). Mais, à dix-sept ans, David est encore un peu tendre pour la haute compétition. Il lui faudra plusieurs années d'apprentissage pour sortir de l'ombre : mission accomplie en 1992 avec une *médaille* de *bronze* aux Jeux de Barcelone.

Pour franchir chacune des étapes vers le sommet, le Normand a eu besoin de « réveiller » sa détermination. Dimanche, en finale contre le Russe Sergueï Kossorotov, c'est dans une pénalité infligée par l'arbitre qu'il a puisé les ressources nécessaires à son exploit. « *C'est comme si j'avais eu un coup de sang*, a-t-il expliqué. *Je me suis dit que je ne pouvais quand même pas perdre à cause d'un arbitre nul. C'est ce qui m'a donné l'envie de conclure.* » Au fil des combats, le Français avait paru physiquement émoussé par la conquête de son titre des lourds, mais sa préparation psychologique a fait la différence. Il avait prévenu qu'il s'attaquerait à la deuxième partie de son doublé « *comme s[il] n'avait encore rien gagné* ».

Rien ne lui plaît davantage que ces défis pour lesquels il faut partir de zéro. L'envie d'Atlanta effacera le souvenir de Chiba. Dans la vie, sa ligne de conduite est identique. Ainsi, pour faire décoller sa jeune société d'import-export, il met un point d'honneur à ne pas se servir de son image de champion. Ce serait trop facile.

Jean-Jacques Bozonnet

L'Angleterre est divisée par le retour d'Eric Cantona

LONDRES
de notre correspondant

Le footballeur français Eric Cantona n'a pas raté son grand retour, dimanche 1er octobre, sur la pelouse d'Old Trafford à Manchester, au son de la musique du *Retour des sept mercenaires*. Il a été, dès la deuxième minute, à l'origine du premier but de son club face à Liverpool et lui a offert le match nul grâce à un penalty en seconde mi-temps. Après deux cent quarante-huit jours, dix-huit heures et vingt-deux minutes – selon les calculs du *Sunday Sport* –, Cantona a montré à *son public fanatisé, tout comme* à ses détracteurs (l'Angleterre semble se diviser entre ses inconditionnels et les autres), qu'il n'avait rien perdu de son génie. Ni de sa « *vision* » du jeu, cette qualité qui, selon son entraîneur, Alex Ferguson, *manque aux joueurs anglais*.

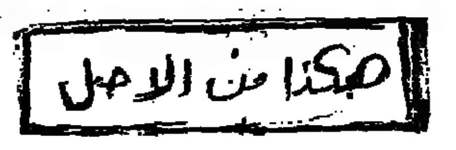
MI-ANGE MI-DIABLE

C'est par milliers que ses fans ont acheté maillots, drapeaux et autres objets produits en masse par Manchester United, qui compte vendre la cassette du match dans une semaine pour 11,99 livres (environ 95 francs). Ils ne lui en voulaient pas d'avoir spectaculairement agressé un spectateur qui l'avait insulté, en janvier, ce qui avait entraîné sa suspension pour huit mois. Ils étaient nombreux à porter son maillot frappé du numéro 7 – auquel ils avait rajouté le mot « Dieu » en français ou en anglais –, à brandir des drapeaux français où l'on pouvait lire : « *Le roi Cantona revient pour se venger.* » Garçons et filles exprimaient leur enthousiasme, parfois le visage peint de bleu-blanc-rouge, des couleurs pourtant peu populaires ici, surtout en cette période d'essais nucléaires.

Surnommé indifféremment « le Roi », « le King », « Dieu », « God », « l'Homme », Canto « *l'exilé* » est revenu comme « *l'enfant prodigue* », écrit le *Sunday Times*, pourtant peu francophile habituellement. Même si le *Sunday Mirror* a cité un ancien capitaine de l'équipe anglaise, Emlyn Hughes, affirmant qu'« *Eric est fini, il sera à nouveau expulsé d'ici six semaines* (...), *ce fils prodigue de mon cul* ». Quant à la feuille dominicale à scandales, le *News of the World*, elle a mis le doigt sur le problème qui menace le club : « *Ferguson est assis sur une bombe à retardement.* »

L'entraîneur ne croit guère qu'il puisse calmer le tempérament explosif de son joueur. En même temps, Cantona demeure indispensable au Manchester United. C'est pourquoi Alex Ferguson s'est battu comme un beau diable pour l'empêcher de signer avec l'Inter de Milan. Privé de son joueur fétiche – mi-ange mi-diable, comme le représente *the Observer* –, le club a perdu le championnat d'un point et vient d'être éliminé de la Coupe d'Europe. L'enfant prodigue était donc plus que bienvenu. Son absence des stades n'aura pas nui à la valeur marchande et publicitaire de Cantona, bien au contraire. Jusqu'au prochain incident ?

Patrice de Beer



Michael Schumacher se rapproche d'un deuxième titre mondial

Damon Hill ne paraît plus en mesure de menacer l'Allemand, vainqueur du Grand Prix d'Europe

L'Allemand Michael Schumacher (Benetton-Renault) s'est imposé, dimanche 1er octobre, dans le Grand Prix d'Europe de formule 1, en doublant le Français Jean Alesi (Ferrari) à trois tours de l'arrivée. Après l'abandon sur sortie de piste du Britannique Damon Hill (Williams-Renault), Schumacher est presque assuré de conserver son titre, alors qu'il reste trois Grands Prix à disputer.

NÜRBURGRING
de notre envoyé spécial

Il avait rêvé de cette victoire comme d'un couronnement. Une première place au Nürburgring ne pouvait être qu'un triomphe, le sacre du roi de la formule 1 devant le peuple des supporteurs allemands. Ils étaient plus de 100 000 et n'étaient venus que pour cela. Depuis le premier jour de ce Grand Prix d'Europe, Michael Schumacher en parlait avec constance, sans tout à fait oser le dire, commme s'il ne voulait pas être par avance le champion arrogant qui écrase les rivaux de sa morgue hors de la piste. Mais, là-haut, tout là-haut sur le podium, sur cette marche supérieure qui concentre le désir des pilotes, Michael Schumacher a enfin pu se laisser aller. Il a gratifié le public d'une sorte de saut de cabri, qui témoignait soudain d'une joie presque enfantine. Il était vainqueur *« dans son jardin »*. Il avait offert à ses fans une nouvelle raison de le célébrer.


FORMULE 1

Quel dimanche ! Quel superbe jour de fête ! Il ne lui avait donné que des motifs de satisfaction : une seconde victoire en Allemagne, d'abord ; après Hockenheim en juillet, le Ring au premier jour d'octobre, ce vieux circuit remis à neuf, planté dans un décor d'automne pluvieux, de montagnes et de bois sortis des légendes germaniques. De grands champions ont gagné ici. A une demi-heure de chez lui, Schumacher y avait fait son apprentissage dans des courses nationales, de quoi porter à ces virages et ces courtes lignes droites un attachement presque sentimental. Et puis, ici, le pilote s'est donné la quasi-assurance d'un deuxième titre consécutif de champion du monde. Ce succès, ajouté à l'abandon de Damon Hill, donne à Michael Schumacher un avantage de vingt-sept points sur son concurrent, alors qu'il ne reste que trois Grands Prix à disputer, sur deux circuits japonais et en Australie.

Pourtant, ce n'est peut-être pas cela qui était le plus important, aux yeux mêmes du pilote allemand. Car il y avait eu la course. Le grand prix de l'année. Le plus spectaculaire. Le plus longtemps incertain. Un long sprint effréné, rempli de suspense, jusque dans les derniers mètres, les ultimes tours de roue, où s'est décidée la victoire, quand le champion du monde s'est senti, selon ses propres mots, *« porté par ses fans »*. Sur ce circuit, les pilotes de tête se sont livrés à un feu d'artifice de dépassement, comme la formule 1 en avait perdu l'habitude.

L'AUDACE DE JEAN ALESI

La dernière empoignade fut la plus belle, comme le résumé magnifié de toutes les autres. Il ne restait que deux tours et Jean Alesi était en tête, il était celui auquel la course avait longtemps semblé s'offrir. En quelques mètres d'une chicane bâtie pour étouffer l'ardeur des pilotes, Michael Schumacher a tué l'espoir du Français. Dans un endroit réputé comme l'un des plus périlleux du circuit, il a effacé d'un coup de volant et d'une plongée à l'intérieur la mauvaise impression que dégageaient les courses métronomes du début de saison, où les meilleurs se doublaient plus volontiers lors des arrêts au stand que sur la piste. Le pilote de la Benetton-Renault avait ainsi choisi le meilleur moyen de démontrer sa supériorité et celle de son équipe.

Car, dans sa lutte pour la première place, le champion allemand a eu à surmonter deux adversaires : Alesi et son audacieuse stratégie, Williams et son matériel hautement performant. Jean Alesi aime à rouler sous l'averse. Il appartient à cette catégorie restreinte de pilotes que la pluie fait danser et rend, comme par magie, plus véloces. Il y a trouvé, en ce dimanche 1er octobre, l'occasion d'un défi osé. Tandis que la plupart des voitures chaussaient des pneus pluie, lui s'est élancé avec des gommes faites pour le sec, malgré une piste encore détrempée. Pendant que ses rivaux optaient pour deux arrêts au stand, il se contentait d'un seul d'un peu moins de seize secondes. *« J'étais en sixième position sur la grille de départ,* expliquait-il après coup, *je n'avais pas grand-chose à perdre. »* Michael Schumacher s'est arrêté trois fois et vingt-deux secondes au total. Le chiffre en dit long sur la compétence de l'équipe Benetton dans l'exercice du ravitaillement et du changement de pneumatiques. Elle a montré une adresse inégalée, tout au long de la saison, au bénéfice de son pilote. Il a pu y trouver la parade à la supériorité technique des Williams-Renault et à l'avance confortable de la Ferrari à vingt tours de l'arrivée.

Damon Hill et David Coulthard disposent de la meilleure voiture. Les dernières modifications apportées au train arrière ont encore accentué la tendance. Pourtant, là aussi, Schumacher et son équipe ont su creuser l'écart. Selon le champion du monde, il n'y a guère de secret dans la force d'une équipe tout entière concentrée sur la réussite de son pilote numéro un. *« Depuis le début de la saison, nous connaissons toujours des problèmes le vendredi et le samedi,* dit-il. *Par le travail de l'équipe et le mien, nous nous sommes toujours débrouillés pour être les meilleurs le dimanche. »* Le propos aurait pu résonner cruellement aux oreilles de Damon Hill. Mais le pilote anglais n'en avait cure. Il avait fait le choix de l'élégance. Victime d'une sortie de route à la fin de la course, il s'est tranquillement placé au bord de la piste et a dignement salué le vainqueur du jour.

Pascal Ceaux

■ **L'Ecossais David Coulthard** pilotera en 1996 une McLaren-Mercedes, a annoncé, dimanche 1er octobre, l'écurie britannique. Il aura pour coéquipier le Finlandais Mika Hakkinen, déjà chez McLaren cette saison.

Lammtarra gagne le Prix de l'Arc de Triomphe

LE PUR-SANG D'ORIGINE AMÉRICAINE, Lammtarra, entraîné en Europe cette année, s'est adjugé le Prix de l'Arc de Triomphe, dimanche 1er octobre à Longchamp. Les propriétaires du Moyen-Orient ont confirmé leur mainmise sur le turf international. Ils présentaient un quart des seize chevaux au départ. Toutefois, le gagnant portait non pas les couleurs du cheik Mohammed Al-Maktoum lui-même, mais de son fils aîné, Saeed, âgé de dix-neuf ans, qui poursuit ses études en Ecosse. Quoique basé en Angleterre, au centre de Newmarket, le poulain victorieux n'est pas confié à un professionnel britannique, mais à Saeed Bin Suroor, qui après une carrière de policier du régime a entraîné une écurie dans les sables du désert, avant de s'installer outre-Manche cette année. Rapidement, cet entraîneur a enchaîné les succès les plus étonnants, et il est actuellement tête de liste au nombre des victoires.

DÉPÊCHES

■ **CYCLISME : Frédéric Magné,** couronné le premier jour des championnats du monde sur piste à Bogota dans l'épreuve du keirin, aura également été médaillé le dernier en prenant, samedi 30 septembre, la troisième place du tournoi de vitesse gagné par l'Australien Darryn Hill. Avec sept médailles (trois d'or, deux d'argent et deux de bronze), les Français ont obtenu des podiums dans les deux tiers des épreuves. L'Américaine Rebecca Twigg a repris à Marion Clignet le record du monde (3 min 36 s 081) et le maillot arc-en ciel de la poursuite (3 km contre-la-montre). La résidente de Colorado Springs détenait déjà l'ancien record du monde établi à Hammar en 1993, où elle avait été championne du monde. Marion Clignet, décevante en demi-finale, termine à la quatrième place et confirme la déconvenue des poursuiteurs à Bogota (aucune médaille).

■ **FOOTBALL : l'ancien international William Ayache** a été nommé entraîneur de l'AS Cannes en remplacement de Safet Susic. Cette décision, prise à l'unanimité des membres de la direction du club, a été annoncée dimanche 1er octobre, au lendemain de la défaite à domicile contre Nice, qui place l'AS Cannes à l'avant-dernière place du championnat.

■ **SPORTS ÉQUESTRES : les cavaliers français** ont obtenu deux médailles d'argent aux championnats d'Europe de concours complet, disputés à Pratoni del Vivaro (Italie). Par équipes, la Grande-Bretagne a remporté son 14e titre devant la France. L'épreuve féminine a été gagnée par l'Irlandaise Lucy Thompson sur Romance Welton, qui a dominé les trois épreuves successives (dressage, fond, saut d'obstacles). Marie-Christine Duroy, sur Ut du Placineau, a effectué un beau retour pour terminer deuxième grâce au saut d'obstacles. – *(AFP.)*

RÉSULTATS

ATHLÉTISME

CHAMPIONNATS DU MONDE DE SEMI-MARATHON

Messieurs : 1. M. Tanui (Ken.) 1 h 01 min 45 s ; 2. P. Yego (Ken.) 1 h 01 min 46 s ; 3. C. Tangus (Ken.) 1 h 01 min 50 s.

Dames : 1. V. Yegorova (Rus.) 1 h 09 min 58 s ; 2. C. Pomacu (Rou.) 1 h 10 min 22 s ; 3. A. Catuna (Rou.) 1 h 10 min 28 s.

AUTOMOBILISME

CHAMPIONNAT DU MONDE DE FORMULE 1

Grand Prix d'Europe

1. M. Schumacher (All., Benetton-Renault), les 305,252 km en 1 h 39 min 59 s 044 ; 2. J. Alesi (Fra., Ferrari) à 2 s 684 ; 3. D. Coulthard (G-B, Williams-Renault) à 35 s 382 ; 4. R. Barrichello (Bré., Jordan-Peugeot) à un tour ; 5. J. Herbert (G-B, Benetton-Renault) à un tour ; 6. E. Irvine (Irl., Jordan-Peugeot) à un tour.

Championnat du monde des pilotes : 1. M. Schumacher (All.), 82 pts ; 2. D. Hill (G-B), 55 ; 3. D. Coulthard (G-B), 43 ; 4. J. Alesi (Fra.) et J. Herbert (G-B), 40 ; 6. G. Berger (Aut.), 28.

Championnat du monde des constructeurs : 1. Benetton-Renault, 112 pts ; 2. Williams-Renault, 92 ; 3. Ferrari, 68 ; 4. McLaren-Mercedes, 21 ; 5. Sauber-Ford et Jordan-Peugeot, 18.

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE Pro A

4e tour aller

Limoges-Montpellier	103-72
Villeurbanne-Caen	86-78
Cholet-Pau-Orthez	79-68
PSG Racing-Lyon	92-87
Gravelines-Le Mans	89-81
Besançon-Antibes	102-99
Evreux-Levallois	71-61
Strasbourg-Nancy	95-106

Classement : 1. Limoges, Pau-Orthez et Villeurbanne, 8 pts ; 4. Antibes, Montpellier et Nancy, 7 ; 7. PSG-Racing, Strasbourg et Dijon, 6 ; 10. Cholet, Besançon, Lyon, Evreux et Gravelines, 5 ; 15. Levallois et Le Mans, 4.

CYCLISME

CHAMPIONNATS DU MONDE SUR PISTE

Messieurs

Course aux points : 1. S. Martinello (Ita.), 38 pts ; 2. R. Lupeikis (Lit.), 16 ; 3. S. Lavrenenko (Kaz.), 16.

Vitesse : 1. D. Hill (Aus.) ; 2. C. Harnett (Can.) ; 3. F. Magné (Fra.).

Dames

Poursuite : 1. R. Twigg (EU) ; 2. A. Bellutti (Ita.) ; 3. M. B. Vaaland (Nor.).

Classement par nations : 1. France ; 2. Australie ; 3. Italie.

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE D1

11e journée

Le Havre-Martigues	1-0
Lyon-Saint-Etienne	2-1
Rennes-Bastia	2-0
Metz-Auxerre	3-1
Gueugnon-Nantes	0-1
Monaco-Guingamp	1-0
Cannes-Nice	1-3
Montpellier-Lille	0-0
Lens-Paris-SG	3-1
Strasbourg-Bordeaux	3-0

Classement : 1. Metz, 25 pts ; 2. Paris-SG, 23 ; 3. Lens, 22 ; 4. Auxerre, 19 ; 5. Monaco, 19 ; 6. Guingamp, 17 ; 7. Strasbourg, 16 ; 8. Nice, 16 ; 9. Bordeaux, 16 ; 10. Bastia, 16 ; 11. Nantes, 16 ; 12. Montpellier, 15 ; 13. Rennes, 13 ; 14. Le Havre, 13 ; 15. Saint-Etienne, 12 ; 16. Lyon, 12 ; 17. Gueugnon, 10 ; 18. Martigues, 10 ; 19. Cannes, 9 ; 20. Lille, 6.

CHAMPIONNAT DE FRANCE D2

13e journée

Sochaux-Caen	4-2
Valence-Mulhouse	1-0
Charleville-Toulouse	1-2
Le Mans-Dunkerque	2-0
Epinal-Perpignan	0-1
Angers-Amiens	0-2
Poitiers-Nancy	0-2
Marseille-Lorient	1-1
Red Star-Alès	6-0
Niort-Laval	2-1
Châteauroux-Louhans-Cuiseaux	1-1

Classement : 1. Caen, 27 pts ; 2. Red Star, 25 ; 3. Sochaux, 23 ; 4. Châteauroux, 23 ; 5. Le Mans, 23 ; 6. Perpignan, 22 ; 7. Laval, 22 ; 8. Toulouse, 21 ; 9. Valence, 21 ; 10. Nancy, 19 ; 11. Lorient, 18 ; 12. Marseille, 17 ; 13. Poitiers, 15 ; 14. Amiens, 15 ; 15. Louhans-Cuiseaux, 14 ; 16. Niort, 14 ; 17. Epinal, 14 ; 18. Mulhouse, 13 ; 19. Charleville, 12 ; 20. Dunkerque, 10 ; 21. Angers, 10 ; 22. Alès, 3.

CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE

8e journée

St-Pauli-Stuttgart	1-3
Uerdingen-Hambourg	1-1
Leverkusen-Brême	2-2
Fribourg-Schalke 04	1-2
Munich 1860-Düsseldorf	2-1
Karlsruhe-Rostock	0-2
Kaiserslautern-Cologne	1-1
Moenchengladbach-Francfort	4-1
Dortmund-Bayern Munich	3-1

Classement : 1. Bayern Munich, 21 pts ; 2. Dortmund, 17 ; 3. Rostock, 14 ; 4. Leverkusen, 13 ; 5. Brême, 13 ; 6. Schalke 04, 13 ; 7. Moenchengladbach, 13 ; 8. Stuttgart, 12 ; 9. St. Pauli, 10 ; 10. Uerdingen, 8 ; 11. Dusseldorf, 8 ; 12. Francfort, 8 ; 13. Karlsruhe, 8 ; 14. Munich 1860, 8 ; 15. Cologne, 7 ; 16. Kaiserslautern, 7 ; 17. Hambourg, 6 ; 18. Fribourg, 4.

CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE

8e journée

Bolton-QPR	0-1
Chelsea-Arsenal	1-0
Coventry-Aston Villa	0-3
Leeds-Sheffield Wednesday	2-0
Middlesbrough-Blackburn	2-0
Nottingham Forest-Manchester City	3-0
Tottenham-Wimbledon	3-1
Everton-Newcastle	1-3
Manchester United-Liverpool	2-2
Southampton-West Ham (lundi)	

Classement : 1. Newcastle, 21 pts ; 2. Aston Villa, 17 ; 3. Manchester United, 17 ; 4. Liverpool, 16 ; 5. Leeds, 16 ; 6. Arsenal, 15 ; 7. Middlesbrough, 15 ; 8. Nottingham Forest, 14 ; 9. Tottenham, 14 ; 10. Chelsea, 12 ; 11. Wimbledon, 10 ; 12. Queen's Park Rangers, 9 ; 13. Sheffield Wednesday, 8 ; 14. Blackburn, 7 ; 15. Everton, 7 ; 16. Coventry, 6 ; 17. West Ham, 5 ; 18. Southampton, 5 ; 19. Bolton, 4 ; 20. Manchester City, 1.

CHAMPIONNAT D'ESPAGNE

5e journée

Athletic Bilbao-Sporting Gijon	2-1
Real Madrid-FC Barcelone	1-1
Oviedo-Betis Séville	0-1
Rayo Vallecano-Valence	3-2
Real Saragosse-St-Jacques-Compostelle	1-0
Merida-Salamanque	0-0
Valladolid-Tenerife	3-0
Deportivo La Corogne-Albacete	5-0
Celta Vigo-Real Sociedad	1-1
Espanol Barcelone-Racing Santander	1-0
Séville-Atletico Madrid	0-0

Classement : 1. Espagnol Barcelone, 15 pts ; 2. Atletico Madrid, 13 ; 3. FC Barcelone, 11 ; 4. Betis Séville, 11 ; 5. Deportivo La Corogne, 10 ; 6. St-Jacques-Compostelle, 10 ; 7. Athletic Bilbao, 10 ; 8. Oviedo, 7 ; 9. Valence, 7 ; 10. Real Saragosse, 7 ; 11. Sporting Gijon, 6 ; 12. Albacete, 6 ; 13. Real Madrid, 5 ; 14. Valladolid, 5 ; 15. Séville, 5 ; 16. Celta Vigo, 5 ; 17. Tenerife, 5 ; 18. Real Sociedad, 4 ; 19. Merida, 3 ; 20. Rayo Vallecano, 3 ; 21. Salamanque, 2 ; 22. Racing Santander, 1.

CHAMPIONNAT D'ITALIE

5e journée

Atalanta-Piacenza	2-0
Bari-Milan AC	1-0
Fiorentina-Cremonese	3-2
Inter de Milan-Torino	4-0
Juventus-Naples	1-1
Padoue-Parme	1-3
Sampdoria-Cagliari	1-2
Udinese-Vicence	1-1
AS Rome-Lazio Rome	0-0

Classement : 1. Milan AC, 12 pts ; 2. Juventus et Naples, 11 ; 4. Parme, 10 ; 5. Fiorentina et Lazio, 9 ; 7. Udinese, 8 ; 8. Inter de Milan, Vicence et Atalanta, 7 ; 11. Sampdoria, 6 ; 12. Bari, Torino et AS Rome, 5 ; 15. Piacenza et Cagliari, 4 ; 17. Cremonese et Padoue, 1.

GOLF

OPEN D'EUROPE

Classement final : 1. B. Langer (All.), 280 ; 2. B. Lane (Ang.), 280 ; 3. C. Montgomerie (Eco.) et J. Townsend (EU), 283 ; 5. C. Rocca (Ita.), 284.

HAND-BALL

CHAMPIONNAT D'EUROPE

Qualifications-Groupe C

Yougoslavie-France	25-18

JUDO

CHAMPIONNATS DU MONDE

Dames

Moins de 56 kg : 1. D. Gonzalez-Morales (Cub.) ; 2. J. Sun-Yong (CdS) ; 3. E. Cavalleri (Por.), D. Zangrando (Bré.).

Moins de 52 kg : 1. M.-C. Restoux (Fra.) ; 2. C. Mariani (Arg.) ; 3. L. Verdecia-Rodrigues (Cub.), S. Rendle (G-B).

Moins de 48 kg : 1. R. Tamura (Jap.) ; 2. L. Ayue (Chi.) ; 3. C. Amarilis Savon (Cub.), M. Roszkowska (Pol.).

Toutes catégories : 1. M. Van der Lee (P-B) ; 2. S. Fuming (Chi.) ; 3. E. Rodriguez (Cub.), L. Hyun-Hyung (CdS).

Messieurs

Moins de 71 kg : 1. D. Hideshima (Jap.) ; 2. K. Dae-Sung (CdS) ; 3. D. Brambilla (Ita.), J. Pedro (EU).

Moins de 65 kg : 1. U. Quellmalz (All.) ; 2. U. Nakamura (Jap.) ; 3. K. Dae-Ik (CdS), B. Demirel (Tur.).

Moins de 60 kg : 1. N. Ojeguine (Rus.) ; 2. G. Vazagashvili (Géo.) ; 3. R. Sonoda (Jap.), N. Bagirov (Bul.).

Toutes catégories : 1. D. Douillet (Fra.) ; 2. S. Kossorotov (Rus.) ; 3. S. Shinohara (Jap.), S. Tataroglu (Tur.).

Classement des championnats du monde (par nations) : 1. Japon ; 2. Corée du Sud ; 3. France ; 4. Cuba ; 5. Pays-Bas.

RUGBY

CHAMPIONNAT DE FRANCE

(Poule 1)

4e journée

Toulouse-Toulon	19-12
Grenoble-Perpignan	18-9
Narbonne-Agen	14-12
Nîmes-Racing CF	23-15
Bayonne-Nice	18-18

Classement : 1. Toulouse, 10 pts ; 2. Nîmes, 10 ; 3. Grenoble, 10 ; 4. Perpignan, 9 ; 5. Toulon, 8 ; 6. Narbonne, 8 ; 7. Nice, 7 ; 8. Racing CF, 7 ; 9. Bayonne, 7 ; 10. Agen, 4.

Poule 2

Brive-Bourgoin	26-18
Dax-Colomiers	27-20
Montpellier-Pau	32-25
Montferrand-Rumilly	39-9
Castres-Bègles Bordeaux	13-17

Classement : 1. Bègles-Bordeaux, 10 pts ; 2. Montferrand, 10 ; 3. Bourgoin, 10 ; 4. Pau, 8 ; 5. Brive, 8 ; 6. Castres, 8 ; 7. Dax, 8 ; 8. Colomiers, 6 ; 9. Rumilly, 6 ; 10. Montpellier, 8.

SPORTS ÉQUESTRES

CHAMPIONNAT D'EUROPE

Concours complet

Individuelle : 1. L. Thompson (Irl.) ; 2. M. C. Duroy (Fra.) ; 3. M. King (G-B).

Par équipes : 1. Grande-Bretagne ; 2. France ; 3. Irlande.

Cithare lettone et luth vietnamien

Trois cents instruments d'époques et de pays différents sont exposés à la bibliothèque Forney, à Paris. Ils témoignent des musiques et harmonies du monde

S'ILS AVAIENT choisi la musique pour s'exprimer, les peuples rassemblés dans la tour de Babel auraient peut-être réussi à s'entendre, à accorder leurs violons. La musique est certes un langage avec ses codes, ses secrets et ses significations culturelles, elle voyage pourtant à son aise et permet de communiquer plus directement, plus spontanément. Elle a besoin d'interprètes mais pas forcément de traducteurs.

Les sons se répondent d'un pays à l'autre, d'une époque à l'autre. Et ceux qui étudient ou collectionnent les objets que les hommes ont inventés pour assouplir leur environnement sonore, affirmer leur chant et affiner leurs mélodies, ont constaté que, dans l'infinie variété des formes produites, ici ou là, jadis et naguère, des parentés, des cousinages, des ressemblances et des filiations pouvaient être discernées. L'exposition de la bibliothèque Forney en donne un aperçu qui tient lieu d'avant-propos à l'ouverture annoncée – et très attendue – du musée des instruments de la Cité de la musique à La Villette dont la date d'inauguration, prévue en octobre, vient d'être reportée à la fin de cette année.

L'homme est un roseau chantant. Chacun pourrait l'être en tout cas. Qu'invente le berger, saisi dans ses hautes solitudes, sinon de tailler le bois dont il fera naître une flûte, grave ou aiguë, une voix de compagnie pour dialoguer avec lui-même et avec les nuages ? Que trouve l'Indien de la forêt amazonienne, quand, grattant distraitement la corde de son arc, il en reçoit une réponse qui l'incite à transformer son outil de travail en instrument de musique rudimentaire, avec une calebasse pour caisse de résonance et un décor de couleurs vives pour dire son plaisir ?

A qui revient l'idée de séparer régulièrement quelques fibres à la surface d'un cylindre de bois creusé pour en faire des « cordes » et créer ainsi la plus simple des cithares ? Comment se fait-il que l'on retrouve, loin de Madagascar, où cet instrument est connu, un objet comparable tout au nord du continent européen, en Lettonie ? Où rechercher, sinon dans l'iconographie égyptienne, les ancêtres des harpes-luths répandues en Afrique centrale, les koras-cordes fixées sur un arc de bois associé à une calebasse à peau tendue ? Comment savoir si le Mexique n'avait pas inventé la guitare moderne en même temps que Torrès en Espagne au milieu du XIXe siècle ? Enfin, comment ne pas retrouver autour de la Méditerranée et dans le monde arabe les instruments de notre Moyen-Age européen, luths et psaltérions, que les ensembles de musique ancienne s'attachent à faire revivre et qui tout naturellement continuent de vivre dans d'autres civilisations ?

EXPRESSIONS ESTHÉTIQUES

Instruments migrateurs. C'est le nom que s'est donné l'association organisatrice de cette exposition, qui réunit à la fois des collectionneurs et des facteurs d'instruments, tous passionnés par l'histoire et la collecte des témoignages de cette discipline universelle. Le charme du rassemblement tient à la diversité des expressions esthétiques qui peuvent toucher une même famille d'instruments, réunis par-delà les mers, les déserts et parfois les siècles.

Si des exemples venus du Maroc, du Japon et de Madagascar voisinent avec le luth vietnamien, rond comme une lune, c'est que chacun a su donner une personnalité à l'instrument à cordes le plus répandu sur la planète et au long manche – modulo des mandolines – où les doigts courent à la recherche de la tonalité parfaite. Et si la cithare désigne un principe – *une seule note par fil tendu sur une caisse de résonance* –, il est curieux de voir se côtoyer ici la rustique épinette des Vosges, austère fragment de bois noir, la « bandoura » ukrainienne, dodue et gracieusement décorée de marqueterie, et la simple mais subtile « cithare-radeau » du Burkina Faso, tiges de mil nouées ensemble et où quelques fibres détachées délicatement font office de cordes.



D.R.

Si l'Algérie, le Népal et la Bolivie montrent leurs *flûtes* et leurs clarinettes à côté des sifflets zaïrois, c'est que chaque culture a imprimé un style aux objets qu'elle manie. Avant de produire une mélodie, ces œuvres d'art ou de haut artisanat – comme les instruments indiens et chinois de la collection Sarangui ici présentés, ou bien les accordéons de la salle voisine – appellent le regard et le plaisir des yeux.

Spécialisée dans les arts et les techniques, la bibliothèque Forney présente régulièrement des expositions sur les arts graphiques ou décoratifs. D'où le thème des instruments retenu ici et présenté par une association qui est elle-même le résultat d'une mixité et d'un métissage.

Instruments migrateurs a rassemblé en trois ans une trentaine de groupes – collectionneurs, fabricants, facteurs, musiciens – qui ont en commun le souci de faire connaître leur passion et le goût de la pédagogie. L'exposition attire des curieux avertis, des musiciens amateurs décidés à fabriquer leur propre instrument ou à restaurer celui qu'ils possèdent déjà. Des animateurs de l'association répondent aux questions, jouent ou commentent à volonté : ils semblent être là pour « faire parler » les instruments.

A l'origine de ce rassemblement de « migrateurs » déterminés, deux personnalités en mouvement : un « Breton du Sahel », Gweltas Simon, qui, jusqu'en 1992, vivait au Burkina Faso où il a recueilli auprès d'un griot les principes de la traditionnelle kora et d'autres instruments africains ; un Breton du Val de Loire, Bernard Poulelaonen, né au Guilvinec et installé à Chinon, où la facture de guitares classiques ne l'empêche pas de prendre aussi le temps de voyager et de tisser des liens entre des cultures que l'histoire a séparées mais que la musique peut réunir.

Michèle Champenois

★ *Instruments de musique du monde.* **Regards sur leur fabrication. Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figuier, 75004 Paris. Tél. : 42-78-14-60. Du mardi au samedi de 13 h 30 à 20 heures. Entrée : 20 francs. Tarif réduit : 10 francs. Jusqu'au 10 novembre. Animations par les membres de l'ensemble Perceval (musique médiévale) la première semaine d'octobre et par les spécialistes de l'accordéon début novembre.**

La souris qui en savait trop

par Claude Sarraute

DITES VOIR, vous n'en avez pas marre de vous entendre traiter d'ignares, de largués, de bons à rien, d'être accusés de vous la couler douce, vous les anciens, sous prétexte qu'à notre époque le savoir se transmet de fils en père ? Ou en grand-mère : Viens, Mamy, que je t'explique comment la faire, ta réussite... Tu vois la petite souris sur l'écran : si tu veux qu'elle aille là, sur le roi de cœur, faut que tu cliques ici... Non, pas ici, là ! Ça vous agace autant que moi ? Alors, un bon conseil : envoyez-les promener sans complexe, ce gamin et sa souris. Clique toi-même et passe-moi mon paquet de cartes !

Laissez votre belle-fille s'extasier sur les prouesses de son surdoué en grenouillère. Regardez-le ramper vers la table à café, Mamy... S'il n'est pas mignon avec son gros derrière... Qu'est-ce que tu veux, mon bébé ? La télécommande ? Ah ! c'est vrai, ça va être l'heure du JT... Il doit avoir un de ces QI, cet enfant ! Vous croyez qu'à dix mois ils les acceptent au club Mensa ? Vous me direz : pourquoi pas ? Ils viennent de recruter une petite Anglaise... Oui, mais bon, elle est vieille, trois ans déjà !

Surtout, ne le dites pas. Ne dites rien. Faites-vous lourde, épaisse, étanche, une vraie souche, totalement hermétique aux derniers progrès de la technique. Un tas d'ignorance crasse abandonné sur les bas-côtés de l'autoroute de l'information. Vous, quand on vous dit PC, vous pensez Parti communiste. Personal computer ? C'est quoi, ça ? Ils ne peuvent pas parler français comme tout le monde, les Amerloques ? Et quand vous entendez parler de CD-ROM, vous vous étonnez : Rome ?... Vous n'osez pas demander ? Papy non plus ? Vous avez peur de passer pour des demeurés ? Allons donc ! Des bienfaiteurs de l'humanité, voilà ce que vous êtes ! C'est pour gagner l'énorme marché potentiel des illettrés de l'électronique – vous n'êtes pas les seuls, croyez-moi ! – que les fabricants se résignent enfin à faire simple au lieu de faire compliqué. Témoin, l'assourdissant tam-tam publicitaire orchestré le mois dernier autour de Window 95, le nouveau logiciel de Microsoft. Il ne roulait que sur deux notes. Ou plutôt deux syllabes : Ea-sy ! Facile ! Pas tant que ça, à en *juger par* le nombre d'appels au secours furibards, plus de vingt mille par jour, enregistrés par la firme de Seattle.

N'empêche, le maître mot, la clé du succès commercial aujourd'hui, c'est celui-là. Il a donné son nom à la Twingo Easy, dotée d'une boîte automatique sans option, histoire de séduire les Japonais. Aisée, la conduite assistée. Commodes, les portes de garage électriques qui répondent aux flemmardes exigences des banlieusards. Bêtes comme chou, les nouveaux fours à micro-ondes munis de touches à l'image du plat à réchauffer. Et les balances des supermarchés équipées de la même façon. Et les magnétoscopes programmés par le code-barre de l'émission désirée. Pareil qu'un paquet de lessive promené sur la plaque enregistreuse par une caissière rapide et silencieuse. Elle n'a même plus besoin de vous annoncer le montant de vos achats : il s'affiche automatiquement sur un écran.

Vous vous en seriez bien passé ? Vous n'y voyez plus très clair ? Qu'à cela ne tienne ! La caissière, on va vous la virer vite fait pour la remplacer par un robot beaucoup plus sophistiqué, un robot qui parle. Alors, ça, rien de plus simple : un jeu d'enfant !

MOTOCYCLISME

Les constructeurs dans l'attente de la nouvelle réglementation

POUR LES MOTOS, le Mondial du deux-roues, qui a lieu jusqu'au dimanche 8 octobre au Palais des expositions de la porte de Versailles à Paris (*Le Monde* du 29 septembre), arrive sans doute un peu trop tôt. A compter du 1er juillet 1996, l'entrée en vigueur d'une norme européenne va introduire une nouvelle donne. Ce texte prévoit que des « *motocyclettes légères* » (125 cc de cylindrée pour une puissance maximale de 11 kW, ce qui correspond à peu près à une vitesse maximale de 100 km/h) seront accessibles à partir de 16 ans aux titulaires du permis AL mais aussi aux titulaires du permis voiture depuis plus de deux ans.

D'autre part, l'accès aux machines de plus de 125 cc sera rendu plus difficile. Le permis moto ouvrira la possibilité de piloter dès 16 ans une machine dont la puissance ne pourra excéder 25 kW (ou un rapport poids-puissance inférieur à 0,16 kW par kg). Il faudra impérativement patienter deux ans pour se retrouver au guidon d'une motocyclette plus musclée.

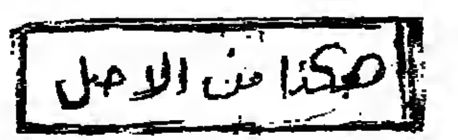
En attendant ces nouvelles règles du jeu, les constructeurs restent prudents. Si le marché de la moto ne se dégrade plus, il est encore très loin de ses meilleures années. Aussi s'efforcent-ils de présenter quelques modèles – 125 cc bourgeoises et des moyennes cylindrées assagies – spécialement adaptés à la future clientèle *que pourrait faire apparaître* la nouvelle réglementation.

Numéro un mondial, Honda lance une Rebel 250, une machine qui épouse les contraintes de la réglementation à venir tout comme son *alter ego*, la Rebel 125, un *lifting* assez réussi d'un modèle qui commençait à prendre beaucoup de rides. On note aussi l'apparition d'un nouveau freinage sur la ST 1 100.

Chez Yamaha, on remarque surtout le Majesty, un scooter de 250 cc très élancé qui tentera de séduire une clientèle urbaine grâce à sa maniabilité et à son entretien réduit. Yamaha ne se désintéresse pas non plus des gros cubes avec la Thunder Ace, un machine de 1 000 cc dont le rapport poids-puissance a été particulièrement soigné. Ce Mondial offre également l'occasion de découvrir la Suzuki 600 Bandit, la Triumph 900 Aventurer ou la très rétro Kawasaki 250 Estrella.

Pour sa part, BMW lève le voile sur sa R 1100RT, une grand tourisme entièrement carénée équipée du Boxer, la nouvelle génération des moteurs *flat-twin*. Harley-Davidson, qui confirme d'année en année son succès sur le marché français (1 620 immatriculations en France au cours des huit premiers mois de l'année) présente une Sportster 1200 plus musclée.

J.-M. N.



Grisaille et douceur

LES HAUTES PRESSIONS centrées sur la France et le oord de l'Italie vont progressivement s'affaisser par l'ouest à l'arrivée d'une perturbation atlantique. Le flux de secteur sud-ouest donnera une douceur agréable sur notre pays.

Mardi matin, le ciel sera géoéralemeot très ouageux sur l'ensemble du pays. Des précipitatinns faibles, parfois sous forme d'ondées, se produiront sur l'Aquitaine, le Limousin, le Centre, la Champagne, les Ardennes et la Lorraine. Elles se décaleront très lentement vers l'est au cours de la jnurnée.

Sur le Languedoc-Roussillon, la grisaille sera présente avec des pluies faibles localisées sur le relief. Le vent de sud-est soufflera à 50 km/h dans les rafales.

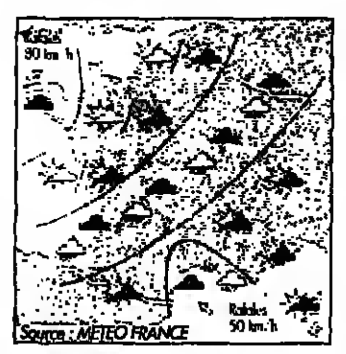
Sur les autres régions, les nuages seroot prédominants, avec quelques timides éclaircies. Le vent de sud-ouest atteindra 60 km/h dans les rafales à la pointe de la Bretagne. L'après-midi, le temps évoluera peu. Quelques ondées pourront se produire le soir sur la Provence, les Alpes et la Côte d'Azur. Le vent se renforcera sur la poiote Bretagne jusqu'à 80 km/h, tandis qu'une nouvelle perturbatioo apportera des ondées.

Les températures matinales seront très douces pour la saison, 10 à 13 degrés sur la moitié nord avec même 13 à 15 degrés près des côtes, 12 à 15 degrés sur la mnitié sud et jusqu'à 15 à 18 près de la Méditerranée.

Dans l'après midi, le mercure indiquera des valeurs légèrement au-dessus des températures de saison, avec 17 à 24 degrés du nord au sud du pays.

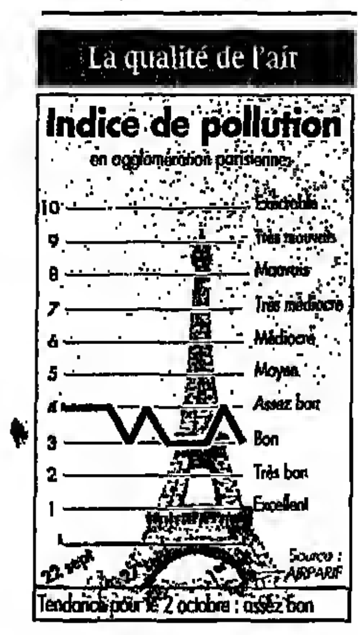
Pour la journée de mercredi, le temps s'annonce plutôt maussade, avec le passage d'uoe perturbation précédée d'un temps instable avec averses ou orages sur une partie sud-est du pays.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

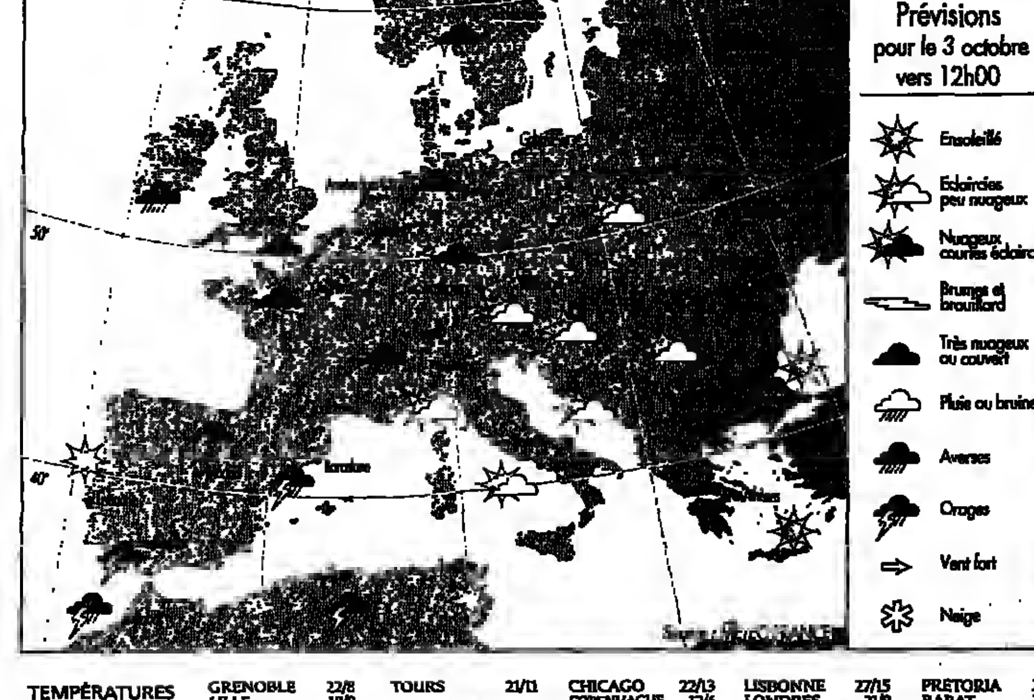


Prévisions pour le 3 octobre vers 12h00

La qualité de l'air



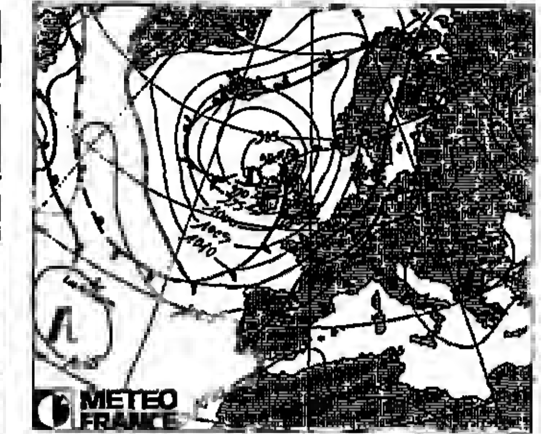
Tendance pour le 2 octobre : assez bon




TEMPÉRATURES		GRENOBLE	22/8	TOURS	21/11	CHICAGO	22/13	LISBONNE	27/15	PRETORIA	28/15
du 1er oct. 1995		LILLE	18/9	ÉTRANGER		COPENHAGUE	12/6	LONDRES	21/9	RABAT	24/17
maxima/minima		LIMOGES	20/14	ALGER	27/13	DAKAR	32/25	LOS ANGELES	26/15	RIO DE JAN.	-/-
FRANCE		LYON, BRON	21/9	AMSTERDAM	18/7	DJAKARTA	23/23	LUXEMBOURG	14/9	ROME	22/14
AJACCIO	22/13	MARSEILLE	24/14	ATHÈNES	21/15	DUBAI	36/26	MADRID	29/17	SAN FRANC.	20/12
BIARRITZ	21/16	NANCY	16/13	BANGKOK	33/25	DUBLIN	16/11	MARRAKECH	29/19	SANTIAGO	17/10
BORDEAUX	20/18	NANTES	20/14	BARCELONE	24/17	FRANCFORT	12/8	MEXICO	21/10	SÉVILLE	32/19
BOURGES	20/9	NICE	21/15	BELGRADE	17/2	GENÈVE	20/7	MILAN	20/9	ST-PÉTERS.	11/6
BREST	19/13	PARIS	21/12	BERLIN	12/9	HANOÏ	31/26	MONTRÉAL	22/7	STOCKHOLM	7/0
CAEN	20/10	PAU	24/14	BOMBAY	34/25	HELSINKI	7/7	MOSCOU	9/6	SYDNEY	-/16
CHERBOURG	18/7	PERPIGNAN	26/16	BRASILIA	-/-	HONGKONG	31/25	MUNICH	12/9	TENERIFE	26/20
CLERMONT-F.	22/11	POINTE-À-PIT.	32/24	BRUXELLES	18/11	ISTANBUL	18/11	NAIROBI	24/14	TOKYO	26/18
DIJON	18/9	RENNES	23/11	BUCAREST	16/0	JÉRUSALEM	32/20	NEW DELHI	36/25	TUNIS	27/17
FORT-DE-FR.	31/24	ST-DENIS-RÉUNION	26/19	BUDAPEST	12/4	KIEV	14/4	NEW YORK	21/13	VARSOVIE	10/4
		ST-ÉTIENNE	21/10	BUENOS-AIRES	-/-	KINSHASA	-/-	PALMA DE MAJ.	25/13	VENISE	18/11
		STRASBOURG	16/12	CARACAS	-/-	LE CAIRE	32/22	PÉKIN	20/14	VIENNE	13/9
		TOULOUSE	22/13			LIMA	19/-	PRAGUE	11/8		



Situation le 2 octobre, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 4 octobre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Une âme de poète

SOUS LES AUSPICES du British Council, qui s'emploie si utilement aux échanges culturels entre la France et la Grande-Bretagne, le savant Julian Huxley est pour quelques jours à Paris, où il va faire deux conférences. C'est un homme affable et distingué, de cinquante-huit ans à peine. Biologiste, poète, philosophe, écrivain, il est membre de la Société royale de Londres depuis 1938.

Tandis que son frère Aldous, de sept ans plus jeune que lui, se taillait des succès précoces dans la littérature, Julian Huxley abandonnait la poésie active, si l'on peut dire, pour l'histoire naturelle et la biologie. Mais c'est avec son âme de poète qu'il s'est toujours penché sur les nombreuses énigmes de la vie.

Il avoue sa prédilection pour les oiseaux qu'il a observés, et contemplés sûrement, en divers points du monde. Mais son esprit est essentiellement synthétique. Ce sont les fonctions biologiques générales qu'il veut théoriser. Au cours de ces dernières années, il s'est attaché aux relations entre la génétique moderne et l'évolution. Les chromosomes et les gènes, ces infiniment petits du ooyau cellulaire dont la somme, on le sait, constitue le patrimoine héréditaire, soot communs à tous les êtres vivants, végétaux et animaux. Comme les corpuscules du noyau de l'atome, recèlent-ils la vérité ?

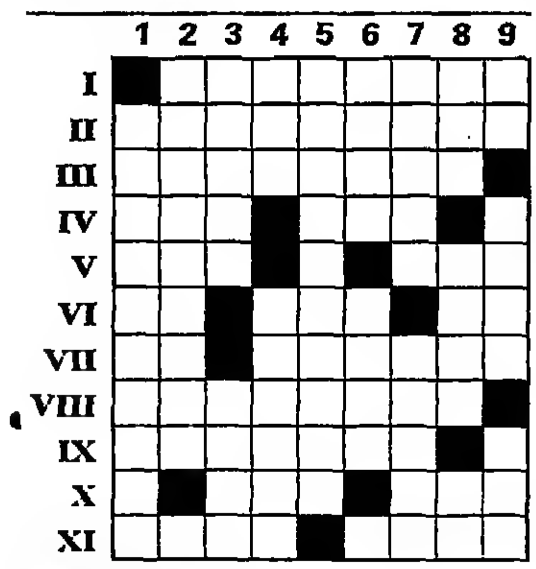
Après avoir rassemblé et distillé tout ce qui a été observé et pensé sur l'évolution, Julian Huxley a publié *Evolution : the Modern Synthesis* (1943), un ouvrage d'un intérêt puissant où ses aspirations les plus profondes s'épanouissent librement.

C.-G. Bossière

(3 octobre 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 6661



HORIZONTALEMENT

I. On risque d'être sali quand il nous éclabousse. – II. Des femmes qui entrent dans le jeu. – III. Une vierge qui courait beaucoup. – IV. Ville de Serbie. A Berlin, s'il s'agit de Marlène Dietrich. – V. Poussait à la sortie. Où il n'y a pas de mèche. – VI. Cri d'horreur. Ancêtre d'un grand groupe. Largeur de crêpe. – VII. En Suisse. En Amérique, on les trouve souvent dans les ordures. – VIII. Peut obliger à mettre une gaine. – IX. Attitude de défi. – X. Demi, pour du beurre. Sans motifs. – XI. De grosses tranches. Marque un but.

VERTICALEMENT

1. Dont on peut faire des flûtes. – 2. C'est parfois se moquer du monde. – 3. Une contraction en parlant. Comme la table quand on repart. – 4. Peut être utilisé pour relever les épaules. Très douces. – 5. Evoque un homme qui tenait à peine debout. – 6. Monticule de sable. Grande futaille. – 7. Est très décoratif. Mis à la mode par le chef. – 8. Chef d'armée. Aide à fixer les teintures. Conjonction. – 9. En Espagne. Qui ont beaucoup circulé. Pour la vouloir, il faut avoir les moyens.

SOLUTION DU Nº 6660

HORIZONTALEMENT

I. Anagramme. Scène. – II. Lanière. Lacunes. – III. Liste civile. – IV. Es. Ararat. Nurse. – V. Eson. Réparée. – VI. Sacs. Epi. Erin. – VII. Nc. Assassinats. – VIII. Scalp. In. Hoogh. – IX. Cesena. TVA. le. – X. Ive. De. Br. – XI. Rio. Eau. Raz. Réa. – XII. Elne. Coffre-fort. – XIII. S. O. Pot. Râ. Bauge. – XIV. Théière. Trôner. – XV. Regel. Distendre.

VERTICALEMENT

1. Allées. Scores. – 2. Naissance. Ilote. – 3. Ans. Occasion. Hg. – 4. Gitans. Lev. Epée. – 5. Réer. Apnée. Oil. – 6. Arcanes. Acte. – 7. Meir. Psi. Duo. R. D. – 8. Variante. Frei. – 9. Elite. RFA. – 10. Al. Peshawar. TT. – 11. Scénario. Zèbre. – 12. Cu. Urinoir. Faon. – 13. Engrenage. Round. – 14. Ne. Se. Th. Berger. – 15. Esse. Os. Cratère.

Guy Brouty

ABONNEMENTS 3615 LE MONDE CODE ABO

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : *Le Monde* Service abonnements 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine Cedex - Tél. : 33 (1) 49-60-32-90.

Je choisis la durée suivante	France	Suisse, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas	Autres pays de l'Union européenne
☐ 3 mois	536 F	572 F	790 F
☐ 6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
☐ 1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Abonnements USA-Canada

« LE MONDE » (USPS = 0009729) is published daily for $ 892 per year « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine, France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of N-Y Box 1518, Champlain N.Y. 12919-1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA Tel. : 800.428.30.03

Nom : .... Prénom : ....
Adresse : ....
....
Code postal : .... Ville : ....
Pays : .... 501 MQ 001

Ci-joint mon règlement de : .... FF par chèque bancaire ou postal ; par Carte bleue nº ....

Signature et date obligatoires

Changement d'adresse :
● par écrit 10 jours avant votre départ.
● par téléphone 4 jours. *(Merci d'indiquer votre numéro d'abonné.)*

PP. Paris OTN

Renseignements : Portage à domicile ● Suspension vacances.
● Tarif autres pays étrangers ● Paiement par prélèvements automatiques mensuels.
33 (1) 49-60-32-90 de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi.

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE 3617 LMPLUS
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications nº 57 437 ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général Jean-Marie Colombani
Directeur général Gérard Morax
Membres du comité de direction Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

PARIS EN VISITE

Mercredi 4 octobre

■ **MUSÉE GUSTAVE-MOREAU :** Une œuvre des collections, *Jupiter et Sémélé* (23 F + prix d'eotrée), 12 h 30, 14, rue de La Rochefoucauld (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : *Orphée et Eurydice*, de Poussin, 12 h 30 ; *La Vierge à l'Enfant*, de Donatello, 19 h 30 ; Les arts du feu eo Mésopotamie, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU MOYEN ÂGE** (34 F + prix d'entrée) : présentation de *La Tenture de Saint-Etienne*, 12 h 30 ; les Thermes antiques et leurs galeries souterraioes, 14 heures ; l'hôtel des abbés de Cluny et les collections médiévales, 15 h 30 (Musées nationaux).

■ **LE CIMETIÈRE DU PÈRE-LACHAISE**, 14 heures (50 F), devant l'entrée côté boulevard de Ménilmontant (Institut culturel de Paris) ; 14 h 30 (35 F), devant l'entrée côté boulevard de Ménilmontant (Ville de Paris).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** (25 F + prix d'eotrée), 14 heures (Musées de la Ville de Paris)

■ **JARDINS DES SERRES D'AUTEUIL :** les plantes utilitaires (35 F), 14 h 30, 1 *bis*, avenue de la Porte-d'Auteuil (Parcs et jardins de la Ville de Paris).

■ **LA MAISON OPÉRA** (carte d'identité, 55 F + prix d'entrée), 14 h 30, 55, rue du Docteur-Lancereaux (Paris et soo histoire).

■ **MONTPARNASSE :** jardins et cités d'artistes (50 F), 14 h 30, sortie du métro Edgar-Quinet (Paris pittoresque et insolite).

■ **MUSÉE D'ORSAY :** visite par artiste, Degas (34 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **OPÉRA-GARNIER :** exposition sur les costumes (55 F + prix d'entrée), 14 h 30, en haut des marches sous l'arcade centrale (Europ explo).

■ **BALZAC ET LE VILLAGE DE PASSY** (40 F + prix d'entrée), 15 heures, sortie du métro Passy (Approche de l'art).

■ **LA BOURSE DU COMMERCE** (37 F), 15 heures, devant l'entrée côté rue de Viarmes (Monuments historiques).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **MANCHE.** Depuis le 29 septembre, les navettes du tunnel sous la Manche soot accessibles aux caravanes et camping-cars. Les véhicules sont transportés dans les douze wagons à un seul niveau des navettes touristes. La fréquence aux heures de pointe est de trois départs par heure. – *(AFP, Reuter, AP.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE.** British Airways souhaite nrganiser un froot commun de toutes les compagnies aériennes pour lutter contre l'alcnolisme et la vinlence dans les avions. Il y a quelques jours, un steward de la compagnie britannique avait été violemment pris à partie par un homme d'affaires uruguayen en état d'ébriété. – *(Reuter, AFP.)*

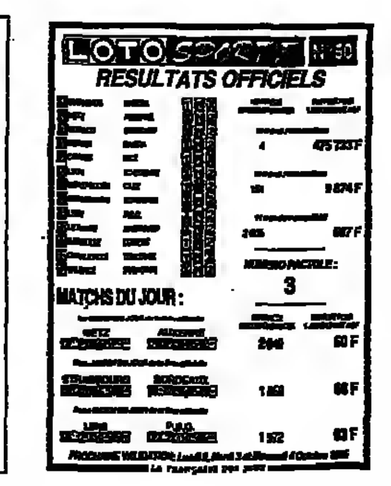
■ **FRANCE.** Le voyagiste français Look, qui prévoit de dépasser cette année le millioo de clients, envisage de créer sa propre compagnie aérienne de charters. Baptisée Star Europe, cette compagnie devrait dans un premier temps assurer des vols moyeo-courriers ao départ des aéroports de Lyon, Nantes, Toulouse et Marseille. – *(AFP.)*

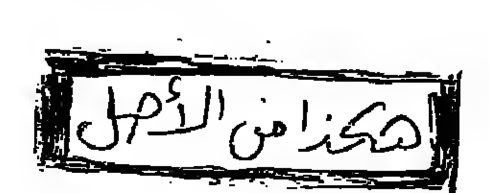
■ **ÉTATS-UNIS.** La compagnie américaine United Airlines propose un nouveau service à ses passagers voyageant en première classe ou en classe connaisseur à plein tarif. Une voiture avec chauffeur est mise à leur dispositioo pour les conduire, le jour de leur départ, de leur domicile, de leur bureau ou de n'importe quel lieu en Ile-de-France à l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle, et le jour de leur retour, de l'aéroport à n'importe quel endroit de la région parisienne.

■ **SEINE-MARITIME.** Une gare sans guichetier ni chef de gare, mais dotée d'un mur capable de renseigner les voyageurs et de distribuer les billets, a été mise en service à Montville, sur la ligne Rouen-Dieppe. – *(AFP.)*

JEUX







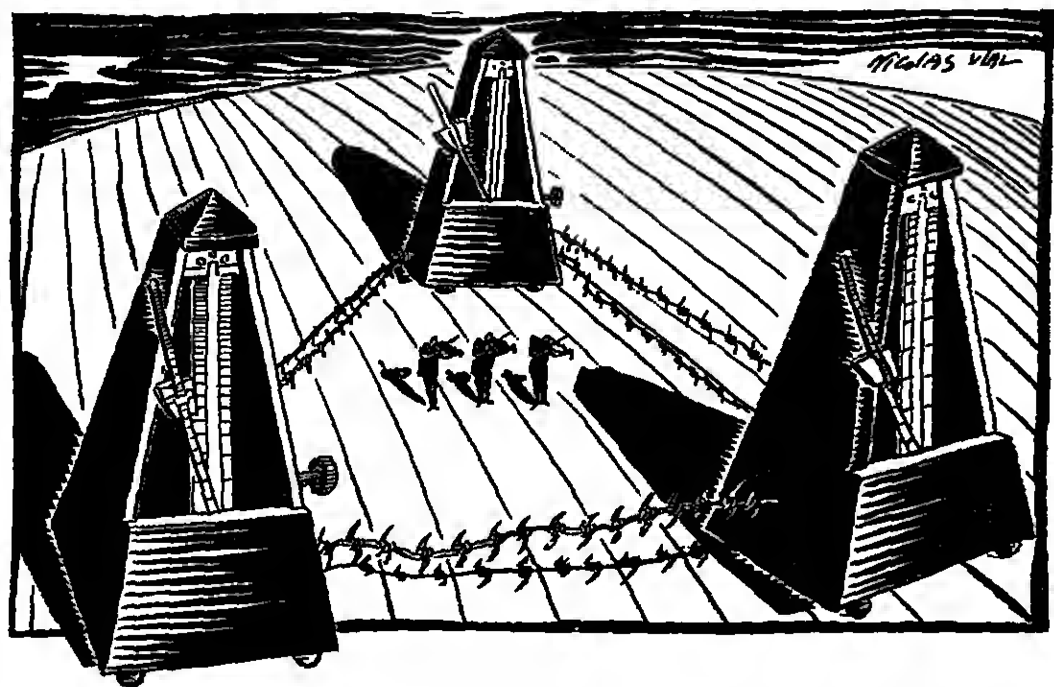
MUSIQUE Fondé en 1983, le Festival Musica de Strasbourg a rapidement occupé une place prépondérante dans la création musicale. En treize éditions, il a proposé plus de trois cents œuvres, en création française ou mondiale. ● SUIVIS par un public nombreux, les concerts offrent un large échantillon des formes et des langages de notre temps. L'Etat et les collectivités locales soutiennent cette manifestation qui, bien que tournée vers l'avant-garde, a toujours su laisser une place non négligeable à des formes d'expression plus populaires. ● DIRIGÉE par Jean-Dominique Marco, Musica est dédié, cette année, « *aux victimes de l'intolérance* ». Aux intolérances qui font tant de désastres dans le monde, il faut ajouter le refus, périodique, de laisser les créateurs expérimenter de nouveaux langages. Loin des coteries parisiennes, Musica s'engage résolument.

Au Festival Musica, le public applaudit l'espoir et les grands maîtres

Quatre mille sept cents personnes sont venues entendre dix créations et premières françaises en quarante-huit heures à l'occasion de la treizième édition de ce festival consacré à la musique contemporaine

ENTRE le vendredi 29 septembre et le dimanche 1er octobre, quatre mille sept cents personnes auront assisté à cinq concerts et deux séances de cinéma muet en musique dont cinq créations mondiales et cinq premières françaises. Un week-end normal pour ce festival aujourd'hui un peu seul dans le paysage musical français – si l'on excepte Présences à la maison de Radio-France, qui ne peut toutefois lui être comparé, car Musica prend possession de lieux répartis dans Strasbourg et sa périphérie.

C'est a l'Auditorium de France 3-Alsace que ce bain de musique commençait par la présentation de l'intégrale des *Sequenza* de Luciano Berio. Dans chacune de ces treize pièces, Berio explore, depuis 1958, les possibilités techniques et expressives d'un instrument (y compris la voix, en 1966) qu'il plie à son propre langage. Quelques-unes sont des chefs-d'œuvre, celles pour guitare, pour piano ou pour trompette et piano résonnant. Le pianiste y plaque des accords muets, ce faisant il libère les étouffoirs des cordes correspondant aux touches enfoncées ; le trompettiste joue en dirigeant l'embouchure vers la table du piano, ce qui libère les harmoniques et enrichit le son d'une réverbération fascinante. Le public fait un triomphe aux solistes de l'InterContemporain.



Le moment le plus attendu était la création du *Concerto pour violoncelle et orchestre* d'Eric Tanguy, âgé de vingt-huit ans. Avec l'insolence de sa jeunesse, Tanguy a osé composer un concerto en trois mouvements, utiliser un orchestre identique à celui des romantiques. Sans faire aucunement retour à un ordre musical ancien, sans pour autant renier le concerto, le jeune compositeur a écrit une musique qui sonne – au-delà de toute préoccupation esthétique, il y a des musiques qui sonnent et d'autres pas. Elle a bien quelques défauts de forme et une rythmique un peu flottante, mais elle témoigne d'une maîtrise des rapports soliste/orchestre, d'une utilisation raffinée de l'orchestre et d'une volonté clairement affichée d'emporter l'adhésion du public et des interprètes. Joué avec un aplomb, un élan rhapsodique épatants par Marc Coppey, qui en est le dédicataire, et un engagement sans relâche de l'Orchestre philharmonique de Strasbourg en grande forme sous la direction peut-être plus expressionniste qu'il ne le faudrait de Theodor Guschlbauer, ce concerto a remporté un triomphe. Reconnaissons au patron de l'orchestre de Strasbourg une sympathie avec l'œuvre et une volonté de la faire aimer qui n'est pas étrangère à cet accueil.

Le même soir, Guschlbauer donnait *Musique pour les soupers du roi Ubu* et *Action ecclésiastique*, de Bernd Aloïs Zimmermann. Composée en 1966, à l'occasion de l'entrée du compositeur à l'Académie des beaux-arts de Berlin, la première de ces deux œuvres est une pochade qui tourne mal. Zimmermann y accumule les « citations » avant d'anéantir le tout sous le martèlement de la timbale et de la grosse caisse pendant que l'orchestre joue la « Chevauchée des Walkyries » et la *Fantastique* de Berlioz. Le concert s'achevait sur l'*Action ecclésiastique*, de Zimmermann. Peut-être l'une de ses pièces les plus fortes. Anéantissement moral, violence insoutenable, sonorités cinglantes, martelées, texte admirable. Cinq jours après avoir posé son stylo, le compositeur se suicidait. Etre à l'avant-garde, c'est s'exposer à des balles que ceux qui campent sur les lignes arrière n'entendent même pas.

A. Lo.

« Mauvaise conscience »

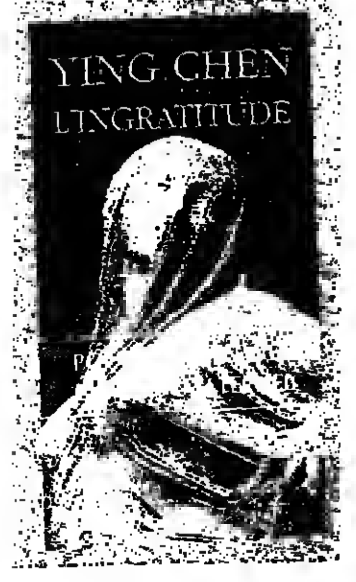
La plaquette programme de l'édition 1995 de Musica est illustrée d'images de guerre, de révolutions, de répressions – certaines d'une rare violence. Le rapport avec la dominante italienne (Nono, Donatoni, Berio, Datzi) ou avec les hommages rendus à Jean Barraqué et Berndt Aloïs Zimmermann reste indirect, même si ces deux compositeurs méconnus font figure d'artistes maudits. Est-ce alors pour donner raison à ceux qui voient dans l'agressivité d'une certaine musique d'avant-garde, dans son refus de la beauté sereine, le reflet d'une *époque angoissée* ? La laideur et le malaise érigés en principes esthétiques seraient-ils la seule parade à *l'affirmation* selon laquelle on ne pourrait plus écrire de musique après Auschwitz ? Pourtant, on n'en a jamais composé autant que depuis un demi-siècle, et parfois de la belle. Si la mauvaise conscience n'a pas épargné les artistes, exerçant ses ravages en pure perte, puisque la morale et l'art font piètre ménage, les grandes réponses n'ont pas manqué, explicitement engagées ou non. On s'en apercevra tout au long de ce festival.

10,3 millions de francs de financement public

● ***Subventions*** : le ministère de la culture apporte 3,4 millions de francs ; la ville de Strasbourg, 1,1 million ; le conseil régional d'Alsace, 1,9 million ; le conseil général du Bas-Rhin, 450 000 francs. Ces 6,8 millions font de Musica le festival le plus soutenu par l'argent public après celui d'Aix-en-Provence.

● ***Collectivités locales*** : leur soutien à Musica a été constant depuis la première édition du festival en 1983. Elles ont régulièrement augmenté leurs subventions, qui, de 1,5 million de francs la première année, s'élèvent à 3,5 millions aujourd'hui. Si l'on tient compte de l'indice des prix à la consommation, ces 3,5 millions représentent 2,4 millions de 1983.

● **Tarifs** : la carte « Atout voir » permet aux 15-25 ans d'assister à tous les concerts pour un prix d'entrée de 30 F. Le prix des places est de toute façon peu élevé à Musica : de 50 F à 110 F. A l'exception de *Zaïde* de Mozart-Berio qui est un spectacle de l'Opéra du Rhin accueilli pour un soir par Musica (de 100 F à 230 F). Pour 110 F (prix unique), il est possible d'assister, le 6 octobre, à une représentation d'*Intolleranza*, de Luigi Nono, à l'Opéra de Darmstadt, en Allemagne, voyage en autocar compris.



Jean-Dominique Marco, directeur de Musica

« L'avant-garde n'a commis aucun crime de guerre »

« Dans son livre *Requiem pour une avant-garde*, Benoît Duteurtre qualifie votre festival *d'« ultime grand-messe de l'avant-garde »*. Elle serait célébrée avec l'aide d'une *« vaste campagne de presse écrite et télévisée »* devant des salles *« souvent vides ou bondées d'invités »*.

– Les chiffres parlent d'eux-mêmes : depuis la création de Musica, le taux de remplissage des salles évolue entre 85 % et 96 %. L'essentiel du public se situe dans la tranche d'âge 24-45 ans. Je n'oblige pas davantage les journalistes français et étrangers à venir à Strasbourg. Le succès de Musica ne doit rien aux techniques de communication. Nous voici au milieu de cette treizième édition, et nous avons vendu 15 000 billets pour une capacité maximale d'accueil de 18 000 fauteuils.

– Certains accusent Pierre Boulez de régenter la vie musicale. Ne serait-il pas plutôt la caution des politiques qui ne vont vers lui que quand cela les arrange ?

– J'ai participé à la fondation de Musica, puisque j'ai été l'un des signataires des statuts. Avant d'en prendre la direction artistique en 1990, je prenais part au conseil d'administration. Je n'ai jamais eu l'écho de pressions, pas plus que je n'en ai subies depuis ma nomination. Ni de Boulez ni de quelque autre compositeur que ce soit. Ni du ministère. Musica est libre de ses choix. Boulez est demandé partout dans le monde. Régenterait-il la vie musicale du globe ?

– Même si ces « batailles » ne dépassent pas le boulevard périphérique, il vous est reproché d'ignorer la nouvelle école tonale ?

– Si elle est aussi bien acceptée par le public qu'on l'affirme, que ses admirateurs organisent un grand festival. Il ne devrait pas être difficile de convaincre un maire de soutenir un tel projet. Aucun élu ne reculerait devant une manifestation prestigieuse.

» Il y a, à Strasbourg, des mélomanes qui se souviennent encore du pugilat provoqué par la création du *Concerto pour piano* d'André Jolivet, en 1951. Pour le moment à Musica, il n'y a eu qu'un scandale : la reprise de la fameuse symphonie de Gorecki. J'ai été pris à partie par le public. Il fallait pourtant que je programme cette œuvre tonale. J'avoue que je l'ai aussi fait pour voir l'effet qu'elle produirait sur le public strasbourgeois.

– Ce refus proclamé de l'avant-garde n'est-il pas un miroir tendu à la violence exprimée juste après la guerre par quelques jeunes loups, dont Boulez était l'un des plus virulents ?

– Après la barbarie, il était logique que les créateurs rejettent l'ancien ordre des choses. Toute cette culture sublime produite avant n'avait pas empêché la catastrophe. Boulez avait vingt-cinq ans, en 1950. A vingt-cinq ans, on veut tout casser. Certains compositeurs ont évidemment souffert de cette situation, mais les meilleurs d'entre eux ont toujours été joués. Et l'avant-garde n'a jamais commis de crime de guerre. C'est à cette époque-là qu'il aurait fallu se lancer dans la bataille. Aujourd'hui, c'est trop tard. Les jeunes compositeurs se fichent des diktats. Voyez Pascal Dusapin, Marc Monnet et tant d'autres. Ils ont dépassé une querelle que je qualifierais de familiale. Ce qui est curieux, c'est de voir des tiers s'en occuper trente, quarante ans plus tard. Ils me font l'impression d'être des Belle au bois dormant qui, se réveillant, sortiraient sur la place du village armées d'un fusil pour tuer tout le monde. Leur volonté de détruire est évidente. Encore une fois, qu'ils créent autre chose.

» Quel est ce milieu qu'ils accusent de détenir « le pouvoir » ? La musique contemporaine vit avec un budget d'environ 60 millions de francs versé par la direction de la musique qui dispose de 2 milliards pour soutenir la vie musicale. Avec 3 %, on exercerait un pouvoir ? Les compositeurs de l'avant-garde sont exclus des orchestres, des opéras. On fait le procès de l'Ircam. Mais cette institution reçoit 24 millions de francs. J'ai travaillé au ministère de la culture avec Marcel Landowski, Michel Guy, Maurice Fleuret, je n'ai jamais senti de mainmise de qui que se soit sur eux. Il est vrai qu'il y a un certain pouvoir du talent, de la capacité d'organiser, de créer des réseaux. Mais, connaissant le ministère de la culture, je ne peux pas croire que l'on ait pu, à travers une politique de commande, tuer une esthétique au profit d'une autre.

– Certains ont peut-être été tellement joués pendant les années 50 et 60 qu'il n'est pas illogique, même si ce purgatoire est injuste, qu'ils le soient moins aujourd'hui.

– Dans les années 50, la pression contre la musique contemporaine était très forte de la part des milieux officiels de la musique. On a dû lutter pour créer des espaces de diffusion afin de faire exister cette nouvelle forme de création. L'histoire de la musique a toujours été faite de ces antagonismes violents, comme l'histoire avec un grand H. Voilà pourquoi Musica cette année est dédié aux victimes passées et présentes de l'intolérance ».

Propos recueillis par Alain Lompech

A l'Opéra du Rhin, la chorégraphe Lucinda Childs monte un Mozart très racinien

ZAÏDE, opéra inachevé de Mozart (coproduction de la Fondation européenne Mozart, du Théâtre de La Monnaie de Bruxelles et de l'Opéra du Rhin). « Vor, wahrend, nach Zaide », musique composée par Luciano Berio. Justin Brown (direction musicale de l'orchestre de l'Académie européenne Mozart), Lucinda Childs (mise en scène). Mary Myers (costumes). Chanteurs : Beata Raszliewicz (Zaïde), Mark Tucker (Gomatz), Werner van Mechelen (Allazim), Michael Myers (Soliman). Opéra du Rhin, le 29 septembre. Prochains spectacles : du 6 au 8 octobre, Opéra de La Monnaie, à Bruxelles. Le 13, à Colmar, et le 15, à Mulhouse.

STRASBOURG
de notre envoyée spéciale

L'argument est des plus simples, presque un stéréotype : Soliman, le sultan, a pour favorite Zaïde, qui s'éprend de l'esclave Gomatz. Allazim décide de favoriser leur fuite. Soliman découvre le pot aux roses et décide de tuer le trio. On s'attend à quelques turqueries bondissantes, on est plongé au cœur de la souffrance : une confrontation menée par l'amour. Soliman épargnera-t-il Zaïde et Gomatz ? On ne le saura jamais : Zaïde, opéra en deux actes de Mozart, sur un livret original de Johann Andreas Schachtner, est resté inachevé. Le compositeur avait vingt-quatre ans quand il l'abandonna pour écrire Idoménée. Quand il voulut reprendre, il jugea *Zaïde* trop sérieux.

INTERPRÈTES DEBOUT

Dans cet inachèvement, ces notes *en suspens*, réside la beauté de cet opéra : il autorise toutes les mises en scène. Mozart n'a laissé aucune indication dramaturgique. Comment oser inventer ce que le compositeur n'a pas terminé ? L'Académie de la Fondation européenne Mozart, créée en 1993, a fait appel à Luciano Berio pour la musique « manquante » et à la chorégraphe américaine Lucinda Childs, qui signe sa première, très racinienne, mise en scène d'opéra.

Berio en prologue fait souffler une tempête, dominée par les instruments à vents. De même que d'une brume bleue on voit surgir les personnages, de même on entend la musique peu à peu s'ordonner, prendre sa forme et son élan pour annoncer Mozart et la plainte de l'esclave Gomatz. Transition amenée de main de maître : que d'amour chez Berio pour Mozart ! Surprise : Gomatz ne chante pas, il parle, et la musique entrecoupe, soutient son *lamento* en un mouvement répétitif qui exprime *« le fardeau inaccoutumé du travail mécanique »*. C'est la première fois que Mozart s'essayait au « singspiel » et composait sur un livret en langue allemande. La gravité de cette parole engendre le chant heureux de Zaïde, toute à la découverte de son amour.

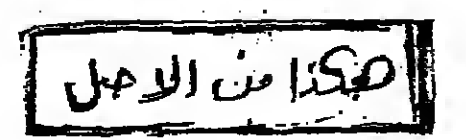
Au cours de ce bref opéra, Berio intervient deux autres fois. Notamment lors du *dialogue entre* Gomatz et Allazim. Le musicologue et dramaturge Lorenzo Arruga invente des mots possibles qui viennent s'inscrire en écriture à l'ancienne sur un rideau de tulle, tandis que la musique dit assez la tension entre les deux hommes. Pour toute scénographie, Lucinda Childs utilise des panneaux noirs qui glissent, formant à chaque fois un dédale, autant géographique que mental.

Les interprètes, dont les costumes évoquent l'Orient avec discrétion, chantent le plus souvent face au public. Pas de jeu extrême, de genou à terre, de supplication. Ils se tiennent debout. Non sans froideur, non sans retenue. On les aimerait parfois plus éperdus. Peut-être faut-il des voix hors pair pour supporter un tel jansénisme du geste, et, dans ce *Zaïde*, elles ne sont qu'honnêtes. Allazim s'essouflant, à deux reprises, dans les graves. La Polonaise Beata Raszkiewicz – elle chante en alternance avec Henriette Bonde-Hansen – incarne une Zaïde désespérée, certes, mais qui fait front. Elle tire le personnage vers celui d'une femme forte, ou du moins que l'amour rend invincible.

Cette Zaïde est notre contemporaine. La scène est alors séparée en deux : d'un côté le pouvoir, de l'autre les esclaves. Zaïde et Allazim vont d'un monde à l'autre, libérés des préjugés, des conventions. Les quatre chantent. D'abord séparément, puis Gomatz et Zaïde en chœur, Allazim tente une dernière conciliation. Les derniers mots sont à Soliman : *« Va t'en, tes supplications sont vaines. »* Tous quittent la scène, hors le sultan. Dans l'obscurité, seul le rose vif de sa robe est fortement éclairé.

Doit-on voir dans cette couleur soulignée l'amorce de sa clémence ? La musique de Berio a repris. Elle joue dans l'esprit de celle du prologue. Rien n'est réglé. Tout devrait rester en l'état. Inachevé à jamais. C'est aussi parce que cette histoire n'a pas de conclusion qu'elle nous paraît si moderne.

Dominique Frétard



Le retour d'Angélique l'« indomptable » marquise des Anges

Robert Hossein redonne vie à une héroïne inépuisable

Folle entreprise, bien dans ses habitudes : Robert Hossein répète l'*« indomptable »* marquise des Anges sur la scène du Palais des sports. Quarante tableaux, cent comédiens – dont de nombreux débutants –, un budget de 70 millions de francs, une Angélique de vingt-deux ans, Cécile Bois, et lui-même, Hossein, reprenant, trente ans après, le rôle mythique de l'alchimiste balafré et boiteux, Joffrey de Peyrac...

A LA VEILLE de présenter au public *Angélique, marquise des Anges*, dans l'adaptation pour la scène d'Alain Decaux, Robert Hossein ressemblait à un condamné à mort gravissant à reculons les marches de l'échafaud. Dans un maëlstrom de défaitisme véhément, un typhon d'autodénigrement systématique, il éructait : *« Je suis conscient de l'effroyable danger où je me mets ; je me croyais un aigle, je ne suis même pas un corbeau. J'ai accroché dans ma loge – ça met en rogne tous mes producteurs : « Vous qui entrez ici, quittez toute espérance »* (Dante, approximativement). Il jurait qu'il n'avait voulu à aucun prix reprendre le rôle mythique de Joffrey de Peyrac, ce diable de boiteux, mais que personne n'en avait voulu. *« Le mythe a eu le temps de grandir, de s'installer, la vie est passée sur Joffrey et sur moi, et maintenant le mythe s'incarne, et Joffrey a soixante berges. Je sais, c'est grave, c'est maso. Ma mère de quatre-vingt-onze ans ne cesse de le répéter : « Tu t'es vu dans la glace ? T'auras beau faire du ravalement... »*

Alors, pourquoi ? Parce que depuis trente ans Joffrey de Peyrac ne l'a pas quitté, et que lui-même, Hossein, n'a pas réussi à l'abandonner. *« De temps en temps, j'étais saisi d'une immense nostal' pour ce personnage à la Dosto' »*, dit-il avec ce sens de l'abrév' qui n'appartient qu'à lui. Il sait que, désormais, il existe de véritables cercles d'initiés communiant dans l'adoration du cycle des *Angélique*, quasiment des sectes dont les membres se reconnaissent en prononçant la phrase sacramentelle – une réplique de Joffrey à la marquise qui lui résiste : *« Madame, je n'ai jamais farcé une biche aux abois. »*

« PAS MON EMPLOI »

Robert Hossein raconte avec une certaine « nostal' » l'époque des films : *« Je sortais du succès du* Repos du guerrier, *de Vadim, avec Brigitte Bardot. Son producteur me propose* Angélique, *je refuse ; ce type, Joffrey, il est hideux, pas mon emploi ! Cosne me traite d'ingrat, insiste : « Tu vas y gagner, je ne donne pas beaucoup d'argent mais je t'intéresserai au succès. » Tu parles, j'ai perdu tous mes contrats, tout le monde est mort, Francis Cosne et le metteur en scène Bernard Borderie, j'ai jamais revu un sou, bon passons. Je fais donc le film, Peyrac est brûlé à la fin, bon débarras ! »* C'est compter sans le triomphe d'*Angélique, marquise des Anges*. On sollicite évidemment Robert Hossein pour l'opus deux, *Merveilleuse Angélique*. Cette fois-ci, il résiste. Mais Francis Cosne le rappelle : *« Désolé, on a besoin de toi, on fait le troisième,* Angélique et le roi. *»* Hossein en tournera finalement quatre.

La même année qu'*Indomptable Angélique* (1967), faisant preuve d'un louable éclectisme, il est aussi sur le plateau de Marguerite Duras pour *La Musica*, avec Delphine Seyrig. *« J'en avais gros sur la patate,* se souvient-il. *Marguerite me disait : « Vous êtes un Don Juan de bazar, un Casanova pour midinettes, mais je ferai de vous quelqu'un d'intelligent. » Avant de crier « Moteur », elle précisait : « Vous êtes prêts ? Concentrez-vous, pour vous Hossein, ce sera plus long. » Puis : « Allez Hossein, vous ouvrez cette porte et vous dites : « Non ». J'ouvre la porte et je dis « Non ». Elle est furieuse, la mère Duras, elle crie : « Ce n'est pas ça du tout, ce que vous m'avez fait là, ce n'est pas un non, pas même un peut-être, vous ne comprenez pas ce qu'il contient, ce non, ce qu'il entraîne ? Allez, on recommence ». Remarque, elle avait raison, je n'ai jamais eu de si bonnes critiques... »* La dernière répétition d'*Angélique, marquise des Anges* reprend, au Palais des sports. La nouvelle Angélique, Cécile Bois, a vingt-deux ans, un nez impertinent et, d'après Hossein, un sacré tempérament. Pour décrocher le rôle de la peu farouche marquise, elle a auditionné dans du Claudel... Elle est entourée de cent comédiens, dont beaucoup de jeunes débutants, estimable pratique hosseinienne.

DÉCOR NOIR

Le dispositif scénique est impressionnant, immense tombeau nocturne hérissé de marches où les costumes ont l'air de voler. Il devait y avoir des décors *« de style »*, très minutieusement reconstitués et colorés. On les a construits. Et puis, un beau matin (pas pour les producteurs), Hossein a poussé un des ses fameux *« Bordel de merde ! »* : il ne voulait plus des décors, il voulait du noir. Rien que du noir, *« mais pas du noir noir, du noir velouté, du noir satiné, du noir marbré, le Louvre noir, les fleurs de lys noires... »*

Robert Hossein monte sur scène, on entend la musique (de Michel Magne), c'est celle des films, il traîne la jambe, on ne sait plus si c'est le rôle qui lui entre dans la peau ou si c'est sa carcasse réelle qui souffre, il n'a pas d'âge. On est plus près soudain d'Alexandre Dumas, *« trente ans après »*, que des ébats filmés de l'inoxydable Angélique. On est tout près même, à voir cet homme fier et téméraire qui à la fois nie et revendique sa soixantaine bien carillonnée, du *Portrait de Dorian Gray*.

Danièle Heymann

Un succès qui n'a pas de fin

LENTEMENT, sûrement, au fil du temps, les cinq films de Bernard Borderie consacrés à « l'indomptable Angélique » – que l'on découvrit d'abord dans une BD quotidienne de *France-Soir* – sont passés du statut de saga populaire et modestement coquine à celui enviable, incontestable, de « série culte ». Tournés entre 1964 et 1968 (le féminisme prendrait ensuite d'autres étendards que les appas touchants de Michèle Mercier), ils réunirent d'abord de très nombreux spectateurs dans les salles. Ce n'était que le début. Car Angélique et Joffrey connaîtraient la vie éternelle. D'abord à travers les livres dont peu ou prou ils étaient issus. On évalue aujourd'hui que les treize volumes de la saga d'Anne et Serge Golon ont été lus par 80 millions de lecteurs, ils ont été traduits en vingt-sept langues, dont, précise-t-on, le serbo-croate. Et puis, enfin, vint la télévision, tel un élixir de jeunesse, une potion magique, cimentant les générations, grand-mères, mères, petites filles unies dans l'adoration de Joffrey, le boiteux ténébreux. Les cinq films, inlassablement, repassant, en 1972, 1975, 1980, 1984, 1987, 1989, 1991, 1994, et affichant encore pour leur huitième et plus récent passage, sur France 2 en première partie de soirée, 28 % de parts de marché. Ce n'est pas tout ; les cassettes vidéo, lancées par TF 1 en janvier 1993, se sont déjà vendues à 620 000 exemplaires, et l'on voit à la période de Noël une ruée sur le coffret complet des cinq films, à 540 francs...

A la sortie d'*Angélique, marquise des anges*, en décembre 1964, la Centrale catholique, qui en a vu d'autres depuis, jetait l'anathème : *« Ce mélodrame où l'érotisme s'interpose à tout moment est à déconseiller. »* Avec ces attendus : *« De la fresque historique cousue à gros points pour conférer un air « sérieux » ; un gros grain d'anticléricalisme pour faire ricaner les « combistes » attardés et une bonne dose d'exhibitionnisme. »* De rares indulgences venaient tempérer la condamnation : *« Certains décors ne manquent pas de grandeur. Homme fatal comme d'habitude, Hossein fait très bien son métier... »*

D.H.

Violente polémique entre la société des auteurs et les théâtres publics

Un encart publicitaire est à la source du débat

LA PUBLICATION, dans *Le Monde* et *Libération*, d'une page de publicité achetée par la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD) suscite l'indignation des directeurs de théâtre mis en cause et du Syndicat national des directeurs d'entreprises artistiques et culturelles (Syndeac). Dans cet encart – une Lettre ouverte au ministre de la culture signée du metteur en scène Marcel Bluwal –, la SACD, par la voix de son président, dénonçait les politiques tarifaires menées par deux des principaux théâtres nationaux français, le Théâtre de La Colline et l'Odéon-Théâtre de l'Europe, soulignant *« la rupture qui s'est produite entre certains théâtres et leur public »* et demandant au ministre *« quelle mesure il envisageait de prendre pour faire respecter l'éthique du service public »*. Interrogé par *Le Monde*, Philippe Douste-Blazy, qui doit présenter sa politique théâtrale le 19 octobre, a réservé sa réponse.

Les directeurs des théâtres de La Colline et de l'Odéon, Jorge Lavelli et Lluis Pasqual, ont rendu publique une lettre adressée à Marcel Bluwal dans laquelle ils répondent point par point aux attaques. *« En ce qui concerne les contre-vérités à caractère injurieux (dont l'accusation absurde de "vente quasi fictive de billets"), nous nous réservons de faire appel aux tribunaux »*, écrivent-ils, se défendant de toute *« rupture avec le public »* et rappelant la richesse de leurs programmations. *« Depuis cinq ans, l'Odéon a réalisé plus de 1980 représentations, qui ont contribué à verser à la SACD plus de 6,5 millions de droits (...), sans compter l'apport de droits au titre des 258 représentations de ses spectacles en tournées. A la fin de sa neuvième saison, le Théâtre national de La Colline, consacré exclusivement au répertoire contemporain, aura réalisé plus de 2 955 représentations de 33 auteurs d'expression française et de 35 auteurs étrangers, dont les traducteurs sont eux-aussi justement redevables de droits. Pour cela, et jusqu'à ce jour, la SACD a perçu 7,9 millions de francs, plus l'apport de droits relatifs aux 723 représentations en tournées en France et à l'étranger ».*

« FORTERESSE »

De son côté, le Syndeac, sous la plume de son président, le metteur en scène Christian Schiaretti, s'est solidarisé avec les théâtres mis en cause et s'attaque *« à une dérive extrêmement perverse de la SACD » : « On y voit un appareil bureaucratique défendre agressivement une forteresse prétendument assiégée. (...) Qu'il s'agisse de vos trop nombreuses polémiques sur la relation de nos théâtres avec les auteurs contemporains, que ce soit pour le tarif des théâtres ou le calcul de l'assiette des droits en tournée, on pourrait en venir à voir bientôt la SACD régenter la vie des théâtres, et par voie de conséquence la politique théâtrale tout entière, sous prétexte de défendre des intérêts tout à fait particuliers face aux missions difficiles et exigeantes du service public. »*

Annie Guillet, directrice du théâtre à la SACD, nous a précisé que la publication de l'encart en cause *« n'avait fait l'objet d'aucune discussion préalable entre la SACD et les directeurs concernés »*, ajoutant que cette iniative répondait *« à l'attente des auteurs affiliés qui se plaignent de la concurrence abusive des théâtres subventionnés ».*

Olivier Schmitt

DANS LES GALERIES

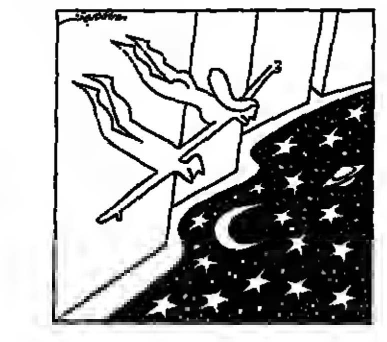
PIERRE BURAGLIO
Galerie Jean Fournier, 44, rue Quincampoix, 75004 Paris ; tél. : 42-77-32-31. Du mardi au samedi, de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures ; jusqu'au 6 octobre.

Voyageur dans le temps, Pierre Buraglio passe comme une ombre dans l'histoire de la peinture. Depuis quelque temps, une autre ombre l'accompagne, celle de Poussin. Ensemble, ils parcourent des circuits compliqués dans les musées et en rapportent des œuvres non moins complexes. Des morceaux d'abstraction voisinent avec des bouts de paysage d'un style ou d'un autre, des pastiches, des rectangles faussement monochromes et avec un profil féminin très romain classique repris de l'*Autoportrait* de Poussin. Dans ces assemblages, tout n'est pas de la main de Buraglio, qui récupère, découpe, raccommode et pratique en virtuose le ready-made pictural. Sa silhouette, à peine identifiable, réduite à un contour tremblé et à la forme d'une cravate, apparaît dans d'autres montages fixés sur de vieux châssis renforcés de tôle. Ces œuvres récentes s'accompagnent de travaux plus anciens, où, constantes de l'artiste, se retrouvent son art de la construction et son amour des maîtres, parmi lesquels Cézanne tient à l'évidence une place d'exception.

Ph. D.

Blanca Li vampe Salomé

Après New York et Madrid, l'Espagnole a choisi la France pour imposer sa danse spectaculaire



ON COURT les soirées qu'elle organise dans différents cabarets à Paris. Travestie, elle chante, danse, joue la comédie, et assure les enchainements entre les numéros avec un brio effervescent. Elle loue des night-clubs pour montrer sa chorégraphie *Lila et Nana* : un tourbillon pour femmes, un hommage généreux à Martha Graham qu'elle accompagne, avec beaucoup d'à-propos, de transes portées par la musique des gnaouas. Elle réussit à s'imposer dans le système de la danse, les circuits compliqués des subventions : le Quartz de Brest la fait bénéficier d'une de ses résidences de création. Elle y part avec dix danseurs, neuf musiciens et deux trapézistes travailler autour du personnage de Salomé. Deux séductrices en tête à tête. Qui gagnera ?

★ Quartz de Brest, boulevard Clemenceau, 29 Brest. 20 h 30, les 2, 3 et 4 octobre. Tél. : 98-44-10-10. De 55 F à 110 F.

UNE SOIRÉE A PARIS

Robert Charlebois
L'interprète de *Je reviendrai à Montréal* revient à Paris avec un double album, *La Maudite Tournée* (chez WEA). Enregistré en public l'an dernier au Québec, ce nouvel enfant est composé de vingt-sept chansons, dont quatre sont encore inédites en France. Le barde chantant nous attend au Bataclan.
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mº Voltaire. 20 h 30, du 2 au 7 octobre. Tél. : 48-06-21-11. 205 F.

Art Garfunkel
Paul Simon, son ancien complice, était le véritable élément créatif du célèbre duo. Frêle et romantique, il s'est essayé sans succès à une carrière d'acteur, mais cet éternel orphelin a gardé un beau filet de voix.
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mº Opéra, Madeleine. 20 h 30, le 2 octobre. Tél. : 47-42-25-49. Location Fnac, Virgin. De 160 F à 250 F.

Les Indépendants au République
Les lundis des Indépendants, organisés par l'Acid, reprennent. C'est Pascale Ferran qui ouvre la saison avec *Petits arrangements avec les morts*. Chaque lundi, les projections seront précédées d'un court-métrage choisi par le réalisateur invité, et suivies d'un débat en sa présence. Prochains invités : Philippe Faucon (le 9), Jacques Maillot (le 16), Christophe Blanc (le 23).
Le République, 18, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11e. Mº République. 20 h 30, le 2. Tél. : 48-05-51-33. 30 F.

Soirée d'hommage à Jean Babilée
A l'occasion de la sortie du livre de Sarah Clair *Jean Babilée ou l'école buissonnière* (Van Dieren Editeur), la cinémathèque de la danse s'est mise en quatre pour célébrer le grand danseur avec des films, des amis. Béjart sera le maître de cérémonie de cette fête consacrée à celui qu'il mettra en scène quelques jours plus tard à Chaillot. A 72 ans, Jean Babilée reste le danseur que tout le monde veut voir et revoir.
Cinémathèque française, salle du palais de Chaillot, 7, avenue Albert de Mun, Paris 16e. Mº Iéna ou Trocadéro. 20 h 30, le 2. Tél. : 45-53-21-86. 25 F.

CLASSIQUE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

LUNDI 2 OCTOBRE

Laurent Naouri (baryton), David Abramovitz (piano)
Mozart : *Air de Cosi fan tutte*. Stravinsky. Fauré : Mélodies. Poulenc : *Les Mamelles de Tirésias*, prologue.
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris-1er. Mº Châtelet. 12 h 45, le 2 octobre. Tél. : 40-28-28-40. 50 F.

MERCREDI 4 OCTOBRE

Stéphane Tran Ngoc (violon)
Œuvres de Bach et Paganini.
Sainte-Chapelle, 4, boulevard du Palais, Paris-1er. Mº Cité, Saint-Michel, Châtelet. 19 heures, les 4 et 13 octobre. Tél. : 48-01-91-35. Location Fnac, Virgin. 100 F.

Nabucco
de Verdi. Jean-Philippe Lafont (Nabucco), Julia Varady, Maria Guleghina (Abigail), José Cura (Ismaël), Samuel Ramey (Zaccaria), Violeta Urmana (Fenena), Chœurs et orchestre de l'Opéra de Paris. Pinchas Steinberg (direction), Robert Carsen (mise en scène).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris-11e. Mº Bastille. 19 h 30, le 4 octobre. Tél. : 44-73-13-00. De 60 F à 590 F.

Chœur de Radio-France
Rachmaninov : *Vsenochnaya*. Vladislav Tchernouchenko (direction).
Eglise Notre-Dame-du-Travail de Plaisance, 35, rue Guilleminot, Paris-14e. Mº Pernety. 20 heures, le 4 octobre. Tél. : 42-30-15-16. 80 F.

Thomas Quasthoff (baryton), Charles Spencer (piano)
Schubert : *Winterreise*.
Auditorium du Louvre, accès par la pyramide, Paris-1er. Mº Louvre, Palais-Royal. 20 heures, le 4 octobre. Tél. : 40-20-52-29. De 100 F à 130 F.

Chœur et Orchestre de Paris
Mahler : *Symphonie nº 2 « Résurrection »*. Elizabeth Norberg-Schulz (soprano), Jard Van Nes (mezzo-soprano), Semyon Bychkov (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e. Mº Ternes. 20 h 30, les 4 et 5 octobre. Tél. : 45-63-07-96. Location Fnac, Virgin. De 60 F à 240 F.

JEUDI 5 OCTOBRE

David Garrett (violon, alto), Itamar Golan (piano)
Schubert : *Sonate pour alto et piano « Arpegione »*. Mozart : *Adagio pour violon et piano KV 261*. Beethoven : *Sonate pour violon et piano op. 96*.
Auditorium du Louvre, accès par la pyramide, Paris-1er. Mº Louvre, Palais-Royal. 12 h 30, le 5 octobre. Tél. : 40-20-52-29. De 50 F à 60 F.

Ensemble la Fenice
Œuvres de Marini, Castello, Frescobaldi, Merula et Kempis. Riccio : *Musique pour cuivres au temps de Monteverdi*. Jean Tubery (direction).
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mº Porte-de-Pantin. 18 h 30, les 5 et 6 octobre. Tél. : 44-84-44-84. Entrée libre.

Trio hongrois de Budapest
Beethoven : *Trio pour piano, violon et violoncelle nº 1*. Bartok : *Danses roumaines*. Gergely : *Trio pour piano, violon et violoncelle*. Mendelssohn : *Trio pour piano, violon et violoncelle op. 49*.
Institut hongrois, 92, rue Bonaparte, Paris 6e. Mº Saint-Sulpice. 20 heures, le 5 octobre. Tél. : 43-26-06-44. 50 F.

Orchestre national de France
Prokofiev : *Concertos pour piano et orchestre nº 1, 4 et 5*, *Andante pour orchestre à cordes*. Viktoria Postnikova (piano), Guennadi Rojdestvenski (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e. Mº Alma-Marceau. 20 heures, le 5 octobre. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 175 F.

Philippe Bianconi (piano)
Chopin : *Ballades*. Alkan : *Pièces pour piano*. Debussy : *Estampes*, *Masques*, *L'Isle joyeuse*. Philippe Bianconi (piano).
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 5 octobre ; 16 h 30, le 7 octobre. Tél. : 44-84-44-84. 75 F.

Shura Cherkassky (piano)
Bach-Liszt : *Fantaisie et fugue*. Beethoven : *Sonate pour piano op. 101*. Chopin : *Sonate pour piano op. 35 « Marche funèbre »*. Tchaïkovski : *Thème et variations*. Liszt : *Paraphrase sur* Faust de Gounod.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris-8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 5 octobre. Tél. : 49-53-05-07. Location Fnac. De 120 F à 270 F.

Musiciens des Rencontres musicales de Villarceaux
Debussy : *Sonate pour flûte, alto et harpe*. Hindemith : *Sonate pour alto et piano op. 11 nº 4*. Brahms : *Quintette à cordes op. 111*. Gérard Caussé (alto).
Courbevoie (92). Salle des mariages, hôtel-de-Ville. 20 h 30, le 5 octobre. Tél. : 44-94-28-50. De 60 F à 90 F.

VENDREDI 6 OCTOBRE

Les Talents lyriques
Marais : *Suite pour deux dessus de viole et basse continue*. Lemoyne : *Pièces pour théorbe*. Christophe Rousset (direction).
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 6 octobre. Tél. : 44-84-44-84. De 100 F à 200 F.

J'entends des voix
de Ribac. Eva Schwabe (chant).
Péniche Opéra, 200, quai de Jemmapes, Paris 10e. Mº Jaurès, Louis-Blanc. 21 heures, les 6 et 7 octobre ; 17 heures, le 8 octobre. Tél. : 43-49-08-15. 100 F.

Ensemble orchestral des Haut-de-Seine
Schubert : *Symphonie nº 8 « inachevée »*. Beethoven : *Concerto pour violon, violoncelle, piano et orchestre*. Régis Pasquier (violon), Xavier Phillips (violoncelle), Anne Queffélec (piano), Laurent Brack (direction).
Courbevoie (92). Espace Carpeaux, 15, boulevard Aristide Briand. 20 h 45, le 6 octobre. Tél. : 46-67-70-00. Location Fnac. De 70 F à 90 F.

Chœur de Radio-France
Rachmaninov : *Vesnochnaya*. Franck : *Choral pour orgue*. Franck Vernay (orgue), Vladislav Tchernouchenko (direction).
Versailles (78). Cathédrale Saint-Louis, place Saint-Louis. 20 h 30, le 6 octobre. Tél. : 44-94-28-50. Location Fnac. De 60 F à 90 F.

SAMEDI 7 OCTOBRE

György Sebök (piano)
Bach : *Partita pour clavecin BWV 825*. Mozart : *Sonate pour piano KV 333*. Beethoven : *Sonate pour piano op. 27 nº 2 « Clair de lune »*.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. 18 heures, le 7 octobre. Tél. : 42-74-22-77. 80 F.

Orchestre national de France
Prokofiev : *Concertos pour piano et orchestre nºs 2 et 3*. Viktoria Postnikova (piano), Guennadi Rojdestvenski (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 heures, le 7 octobre. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 175 F.

Les Percussions de Strasbourg
Varèse : *Ionisation*. Battistelli : *Psychopompos*. Manoury : *Œuvres pour sixers, création*. Xenakis : *Persephassa*.
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 7 octobre. Tél. : 44-84-44-84. De 100 F à 160 F.

Orchestre national d'Ile-de-France
Dusapin : Go. Bartok : *Le Château de Barbe-Bleue*. Istvan Gati (Barbe-Bleue), Kerstin Witt (Judith), Jacques Mercier (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e. Mº Ternes. 20 h 30, le 7 octobre. Tél. : 45-47-53-53. Location Fnac, Virgin. De 70 F à 190 F.

Ensemble Gilles Binchois
Machaud : *Messe Notre-Dame*. Dominique Vellard (direction).
Champeaux (77). Collégiale. 20 h 30, le 7 octobre. Tél. : 44-94-28-50. De 60 F à 90 F.

Régis Pasquier, David Grimal (violon)
Œuvres de Leclair, Sphor, Mozart, Prokofiev et Wieniawski.
Méré (78). Eglise Saint-Denis. 21 heures, le 7 octobre. Tél. : 34-86-99-78. De 60 F à 90 F.

DIMANCHE 8 OCTOBRE

Heinz Holliger, Maurice Bourgue (hautbois)
Zelenka : *Sonate pour deux hautbois, basson, contrebasse et clavecin*. Bach : *Toccata pour clavecin BWV 915*. Haendel : *Sonate en trio pour deux hautbois, clavecin, basson et contrebasse*. Klaus Thunemann (basson), Klaus Stoll (contrebasse), Christiane Jaccottet (clavecin).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e. Mº Alma-Marceau. 11 heures, le 8 octobre. Tél. : 49-52-50-50. Location Fnac. 100 F.

Ensemble les Plaisirs champêtres
Dugué. Philidor. Boismortier. Chedeville le Cadet. Naudot. Laurent Bigot (biniou), Pierre Crépillon (bombarde), Jean-Christophe Maillard (musette baroque, direction).
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 15 heures, le 8 octobre. Tél. : 44-84-44-84. Entrée libre.

Régis Pasquier (violon), Cécile Maréchal (harpe), Alain Planès (piano)
Debussy : *En blanc et noir*. Poulenc : *Sonate pour deux pianos*, *L'Embarquement pour Cythère*, *Valse musette*. Ravel : *Tzigane*. Tedeschi. Nerini. Bartholomee : *Œuvres pour harpes à cordes croisées*. Jean-Claude Pennetier (luthéal Erard, piano).
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 16 h 30, le 8 octobre. Tél. : 44-84-44-84. 75 F.

Orchestre national d'Ile-de-France
Dusapin : Go. Bartok : *Le Château de Barbe-Bleue*. Sylvie Brunet (Judith), Istvan Gati (Barbe-Bleue), Jacques Mercier (direction).
Boissy-Saint-Léger (94). Manège. Domaine de Grosbois. 16 h 30, le 8 octobre. Tél. : 44-94-28-50. De 60 F à 90 F.

Les frères Assad (guitare)
Rameau. Scarlatti. Pierre Lartigue (lecture).
La Roche-Guyon (95). Château, 9, rue du Général-Leclerc. 11 heures, le 8 octobre. Tél. : 44-94-28-50. De 50 F à 80 F.

DANSE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

New York City Ballet
Jerome Robbins : *Watermill*, *The Goldberg Variations*.
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 20 h 30, les 4 et 5 octobre ; 15 heures, le 7 octobre. Tél. : 40-28-28-40. Location Fnac. De 50 F à 350 F.

Béjart Ballet Lausanne
Maurice Béjart : *L'Art du pas de deux-deux*, *« Ce que l'amour me dit »*.
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mº Trocadéro. 20 h 30, les 4, 5, 6 et 7 octobre. Tél. : 47-27-81-15. Location Fnac. 230 F.

Compagnie la Ronde, Dominique Bagouet, Mary Wigman
Dominique Brunet. Bertrand Lombard : *Récital en duo*. Dominique Bagouet : *Les Petites Pièces de Berlin*, extraits. Mary Wigman : *Adieu et merci*. Bertrand Lombard : *Triste Valse*. Patrick Bossatti : *La Dérive des continents*.
Dix-Huit Théâtre, 16, rue Georgette-Agutte, Paris-18e. Mº Guy-Moquet. 20 h 30, les 5, 6 et 7 octobre. Tél. : 42-26-47-47. Location Fnac. De 50 F à 120 F.

Merce Cunningham Dance Company
Merce Cunningham : *Beach Bird*, *Windows*, *Crwdspcr*.
Sceaux (92). Les Gémeaux, 49, avenue Georges-Clemenceau. Mº Bourg-la Reine. 20 h 45, les 5 et 6 octobre. Tél. : 46-61-36-67. Location Fnac. 180 F.
Merce Cunningham : *Doubletoss*, *Change of Address*, *Invention*.
Sceaux (92). Les Gémeaux, 49, avenue Georges-Clemenceau. Mº Bourg-la Reine. 20 h 45, le 7 octobre. Tél. : 46-61-36-67. Location Fnac. 180 F.

Djamila Henni-Chebra, Qahwa Balady
Danses et musiques populaires d'Egypte.
Institut du monde arabe, 1, rue des-Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mº Jussieu. 20 h 30, les 6 et 7 octobre. Tél. : 40-51-38-37. De 80 F à 100 F.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine, une sélection des films en exclusivité et les reprises

NOUVEAUX FILMS

CYCLO (*)
Film franco-vietnamien de Tran Anh Hung, avec Le Van Loc, Tony Leung-Chiu Wai, Tran Nu Yên Khê, Nguyen Nhu Quynh, Nguyen Hoang Phuc (2 h).
VO : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

DESPERADO (*)
Film américain de Robert Rodriguez, avec Antonio Banderas, Joaquim De Almaida, Salma Hayek, Cheech Marin, Steve Buscemi, Quentin Tarantino (1 h 47).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

DIAS CONTADOS
Film espagnol d'Imanol Uribe, avec Carmelo Gomez, Ruth Gabriel, Javier Bardem (1 h 33).
VO : Latina, dolby, 4e (42-78-47-86).

LA FLEUR DE MON SECRET
Film espagnol de Pedro Almodovar, avec Marisa Paredes, Juan Echanove, Imanol Arias, Carmen Elias, Rossy De Palma, Chus Lampreave (1 h 42).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e (36-68-66-54) ; UGC Opera, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

JACK & SARAH
Film américain de Tim Sullivan, avec Richard E. Grant, Samantha Mathis, Judi Dench, Ian McKellen, Cherie Lunghi, Eileen Atkins (1 h 50).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LA MUTANTE (*)
Film américain de Roger Donaldson, avec Natasha Henstridge, Ben Kingsley, Michael Madsen, Alfred Molina, Forest Whitaker, Marg Helgenberger (1 h 50).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LES SABOTS EN OR
Film franco-tunisien de Nouri Bouzid, avec Hichem Rostom, Michket Krifa, Hamadi Zarouk, Fathi Heddaoui (1 h 44).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

UN HOMME PRESQUE PARFAIT
Film américain de Robert Benton, avec Paul Newman, Jessica Tandy, Melanie Griffith, Bruce Willis, Dylan Walsh, Fruitt Taylor Vince (1 h 50).
VO : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

SÉLECTION

A PROPOS DE NICE, LA SUITE
d'Abbas Kiarostami, Parviz Kimiavi, Catherine Breillat, Raymond Depardon, J. M. G. Le Clézio, Pavel Lounguine, Claire Denis, Costa-Gavras, avec Arielle Dombasle.
Français (1 h 40).
Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

BYE-BYE
de Karim Dridi,
avec Sami Bouajila, Nozha Khouadra, Philippe Ambrosini, Ouassini Embarek.
Français (1 h 45).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ÇA TOURNE À MANHATTAN
de Tom Dicillo,
avec Steve Buscemi, Catherine Keener, Dermot Mulroney, Danielle von Zerneck, James Le Gros.
Américain (1 h 30).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

LA CÉRÉMONIE
de Claude Chabrol,
avec Isabelle Huppert, Sandrine Bonnaire, Jacqueline Bisset, Jean-Pierre Cassel.
Français (1 h 51).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

LE COUVENT
de Manoel de Oliveira,
avec Catherine Deneuve, John Malkovich, Luis Miguel Cintra, Leonor Silveria, Duarte D'Almeida, Heloisa Miranda.
Franco-portugais (1 h 30).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (36-68-48-24).

FORGET PARIS
de Billy Crystal,
avec Billy Crystal, Debra Winger, Joe Mantegna, Cynthia Stevenson, Richard Masur, Julie Kavner.
Américain (1 h 43).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; UGC Opera, 9e (36-68-21-24) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10). VF : UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10).

HISTOIRES POUR PRENDRE L'AIR
dessin animé canadien (45 min).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le République, 11e (48-05-51-33).

LE HUSSARD SUR LE TOIT
de Jean-Paul Rappeneau,
avec Juliette Binoche, Olivier Martinez, Jean Yanne, Pierre Arditi, François Cluzet, Claudio Amendola.
Français (2 h 15).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

MEURTRE À ALCATRAZ
de Marc Rocco,
avec Christian Slater, Kevin Bacon, Gary Oldman, Embeth Davidtz, Brad Dourif, William h. Macy.
Américain (2 h 02).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; George-V, 8e (36-68-43-47). VF : Rex, 2e (36-68-70-23).

LE REGARD D'ULYSSE
de Theo Angelopoulos,
avec Harvey Keitel, Maia Morgenstern, Erland Josephson, Thanassis Vengos, Yorgos Michalakopoulos, Dora Volanaki.
Grec (2 h 56).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Saint-André-des-Arts II, dolby, 6e (43-26-80-25) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56) ; Escurial, dolby, 13e (36-68-48-24).

SUR LA ROUTE DE MADISON
de Clint Eastwood,
avec Clint Eastwood, Meryl Streep, Annie Corley, Victor Slezak, Jim Haynie, Sara Kathryn Schmitt.
Américain (2 h 15).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Publicis Saint-Germain, dolby, 6e (36-68-75-55) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-78-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

REPRISES

M LE MAUDIT
de Fritz Lang,
avec Peter Lorre, Otto Vernicke, Gustav Gründgens, Ellen Widmann, Inge Landgut, Theodor Loos.
Allemand, 1931, noir et blanc (1 h 45).
VO : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64).

QU'EST-IL ARRIVÉ À BABY JANE ?
de Robert Aldrich,
avec Bette Davis, Joan Crawford, Victor Buono.
Américain, 1962, noir et blanc (2 h 15).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

(*) Interdits aux moins de 12 ans.
(**) Interdits aux moins de 16 ans.

Les longs métrages réduisent leur écart d'audience avec les téléfilms

LE CINÉMA FRANÇAIS connaîtrait-il un regain de faveur de la part des téléspectateurs ? Une étude que vient de réaliser *Téléciné Indice*, publication spécialisée dans la cote du cinéma à la télévision, qui concerne les audiences des films diffusés par les télévisions hertziennes au premier semestre, montre que les films – français et américains – stabilisent leur audience vis-à-vis du téléfilm, genre qui triomphe depuis deux ans. Parallèlement, les films français, apparemment mieux choisis par les chaînes, se sont rétablis face au cinéma américain. Jusqu'à aujourd'hui, le cinéma reste le meilleur instrument mis à la disposition des chaînes pour acquérir de l'audience. Mais le choix des films et leur nationalité sont devenus des critères déterminants.

Sur TF 1, des longs métrages français comme *Le Zèbre*, *Sexes faibles*, *Le Corps de mon ennemi* (42 % de part d'audience en moyenne) ont réduit l'écart d'audience avec les productions d'outre-Atlantique (44 % de part d'audience moyenne pour *Star Trek 3* ou *Retour vers le futur*). Il est vrai que TF 1 a diminué le nombre des comédies au profit des films policiers et a banni les films de plus de quinze ans d'âge. Conséquence directe : les longs métrages ont stabilisé leur audience par rapport aux téléfilms au cours du premier semestre (43 % de part de marché contre 39 % pour les téléfilms).

Sur l'ensemble des chaînes, les productions américaines continuent d'obtenir des audiences supérieures à celles des films d'autres nationalités. Mais sur France 3, les *« classiques »* français connaissent le succès. La chaîne a réussi à créer des audiences records avec des films des années 60 comme *Un idiot à Paris* ou *Le Pacha* (tous deux datant de 1967). En revanche, sur France 2, l'audience des films se confond quasiment avec celle des fictions (27-28 % de part d'audience, ce qui correspond à un niveau assez bas). Quant à M 6, la *« linéarité des performances »* de son cinéma (17-18 % de part d'audience depuis 1993) et la montée de la fiction (16 %) amènent les courbes d'audience de l'un et de l'autre à se rapprocher.

En ce qui concerne la lutte entre film et téléfilm, *Téléciné Indice* distingue *« deux groupes de chaînes »*. TF 1 et France 2 d'un côté, qui ont stabilisé l'écart d'audience entre l'un et l'autre, ce qui permet d'imaginer que le marché du téléfilm *« arrive à maturité »*, selon Patricia Cayot et Pierre-Alain Benoit, les auteurs de l'étude. Quant au second groupe, constitué par France 3 et M 6, *« la fiction TV poursuit sa montée mais ne menace pas encore le cinéma »*. Les auteurs ajoutent *« qu'aucune chaîne n'a pris le risque de positionner régulièrement, face à une soirée cinéma de son concurrent, une offre articulée autour d'une fiction TV »*.

Y. M.

★ *Téléciné Indice*, premier semestre 1995, 12 bis, rue Louis-Rouquier. 92300 Levallois. Tél : 40-89-00-89.

Le budget de l'audiovisuel public augmentera peu en 1996

Le président de France-Télévision dénonce un déséquilibre entre les chaînes

LES RESPONSABLES des sociétés du secteur public ne se faisaient pas beaucoup d'illusions : ils savaient qu'ils ne feraient pas exception aux restrictions budgétaires décidées par le gouvernement. Les chiffres annoncés officieusement durant le mois d'août ont donc été confirmés lors de la présentation du projet de loi de finances par le conseil des ministres du 20 septembre (*Le Monde* du 22 septembre).

Concernant les chaînes de télévision, France 2 se verra attribuer, d'après le projet de budget pour 1996, 4,883 milliards de francs (soit + 2,1 % par rapport à la loi de finances initiale) tandis que France 3 recevra 4,967 milliards de francs (+ 2,7 %). Un budget que le président de France-Télévision, Jean-Pierre Elkabbach, a déjà qualifié d'insuffisant dans un entretien accordé à l'hebdomadaire *Le Nouvel Observateur* du 21 septembre.

Comparant les sommes qui lui ont été allouées à celles qui seront accordées, en 1996, à la SEPT-Arte – 993 millions de francs (+ 2,6 % par rapport au budget 1995) – et à La Cinquième – 801,2 millions de francs (+ 6,1 %) –, le président de France-Télévision a déclaré : *« France-Télévision, avec une audience supérieure à 40 % des Français en moyenne en 1995, bénéficiera d'un peu moins de 7 milliards de francs de fonds publics* [hors publicité]. *D'autres bénéficieront de plus de 2 milliards de francs pour une audience qui fait nettement moins de 5 %. »* Le chiffre d'affaires de France 2 et France 3 est supérieur au chiffre d'affaires cumulé de TF 1 (7 milliards de francs en 1995) et de M 6 (1,7 milliard) pour un résultat d'audience inférieur.

Radio-France, Radio-Télévision française d'outre-mer (RFO) et Radio-France internationale (RFI) disposeront respectivement de 2,658 milliards de francs (+ 2,9 %), 1,164 milliard (+ 3 %) et 735,2 millions (+ 12,8 %). Seul l'Institut national de l'audiovisuel (INA), dont le ministère de la culture souhaite pourtant encourager la modernisation du système d'archivages et la poursuite de la mise en œuvre du dépôt légal, voit son budget baisser de 3,9 % par rapport à la loi de finances initiale.

ACCROISSEMENT DE LA REDEVANCE

Selon les services du ministère de la culture, une somme supplémentaire de 518 millions de francs de mesures nouvelles sera attribuée à l'audiovisuel public – une *« enveloppe conséquente »*. Mais sur cette somme, une partie sera *« financée par des économies »*. En 1996, le compte de soutien géré par le Centre national de la cinématographie CNC) doit connaître une augmentation, la majeure partie de cette somme allant à la production audiovisuelle.

Au total, le budget de l'audiovisuel public s'élèvera en 1996 à 16,8 milliards de francs. Cette augmentation de 2,9 % par rapport au budget 1995 a été qualifiée par le ministère de la culture, de *« croissance mesurée »*, mais *« supérieure »* à celle de l'inflation prévisionnelle (+ 2,2 %). Cette légère hausse sera financée par l'accroissement du produit de la redevance (+ 4,5 %). Les ressources fournies par la publicité et le parrainage augmentent de leur côté de 5,8 %, tandis que les crédits budgétaires (hors redevance) baissent de 14,3 %.

Véronique Cauhapé

Les aides à la presse en hausse de 8,8 %

Le budget consacré à la presse avait été annoncé par Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture, à la fin du mois d'août (*Le Monde* du 31 août). Avec 287,8 millions de francs, il est en hausse de 8,8 % par rapport à 1995 et satisfait la profession, qui craignait d'être victime de la rigueur. Il reprend pour l'essentiel le dispositif d'aides à la presse mis au point par Nicolas Sarkozy (*Le Monde* du 22 avril) : abaissement des charges sociales pour les porteurs de journaux à domicile, augmentation de 50 % des fonds d'aide aux quotidiens à faibles ressources publicitaires, fonds d'aide à l'investissement dans le multimédia, fonds d'aide aux hebdomadaires régionaux, abattement de la taxe professionnelle pour les diffuseurs de presse. Enfin, 25 millions de francs sont destinés au plan social de la presse parisienne.

« Le Mékong » suspend sa parution

PHNOM-PENH
de notre envoyé spécial

Seul mensuel francophone publié en Asie, le mensuel *Le Mékong*, tiré à 10 000 exemplaires, a *« momentanément suspendu »* sa publication. Un communiqué, diffusé lundi 25 septembre, évoque des *« problèmes de trésorerie »* et le souci d'*« assurer sa croissance »* avec l'aide de *« nouveaux partenaires »*. Créé en février 1993, à l'occasion de la visite de François Mitterrand au Cambodge, *Le Mékong* a connu, depuis 1994, une progression rapide. Le dernier numéro (trente-six pages) donnait même l'impression que le mensuel avait trouvé un rythme de croisière.

Il semble que la direction du journal ait sous-estimé le prix d'une crise de croissance et qu'elle doive réunir des moyens supplémentaires pour se donner une autre ambition que la simple couverture des cinq pays continentaux de l'Asie du Sud-Est. Les éditions Le Mékong affirment que leurs *« publications reprendront le plus rapidement possible »*.

En revanche, le trihebdomadaire *Cambodge-Soir*, dont la suspension de publication avait été annoncée il y a une semaine, devait être de retour dans les kiosques lundi 2 octobre. Ce journal francophone, publié par les éditions Le Mékong et tiré à 2 000 exemplaires, a bénéficié d'une aide de l'Association des universités entièrement ou partiellement de langue française (Aupelf).

J.-C. P.

LUNDI 2 OCTOBRE

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Magazine : Femmes.
13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Feuilleton : Dallas.
15.25 Série : La loi est la loi.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée. Salut les Musclés ; Clip ; Jeux.
17.20 Série : Premiers baisers.
17.55 Série : La Philo selon Philippe.
18.25 Série : Hélène et les garçons.
19.00 Série : Alerte à Malibu.
19.50 Les Pourquoi de M. Pourquoi.
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.

20.50 Magazine : Perdu de vue. Présenté par Jacques Pradel. Disparition de mineur ; Es-tu toujours vivant ?, Retrouvailles ; Réponds-moi ; Appel ; Es-tu en France ?
22.55 Magazine : Comme un lundi. Présenté par Christophe Dechavanne. Trop de débauche ou trop de morale ?
0.25 Sport : F1 Magazine.
0.55 Journal, Météo.
1.05 Magazine : 7 sur 7. Invités : Robert Badinter, Richard Berry (rediff.).
1.55 Programmes de nuit. TF 1 nuit (et 3.00, 3.35, 4.15) ; 2.05, Histoire de la vie ; 3.10, Mésaventures (et 4.25) ; 3.45, Histoires naturelles (et 5.05) ; 4.50, Musique.

FRANCE 2

12.20 Jeu : Les Z'amours (et 4.10).
12.55 Météo (et 13.35).
12.59 Journal.
13.45 INC.
13.50 Série : Derrick.
14.55 Série : Soko.
15.50 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.10). Le Bon Temps des guinguettes.
16.45 Jeu : Des chiffres et des lettres (et 2.55).
17.20 Série : Les Premières Fois.
17.45 Série : Génération musique.
18.15 Série : Le Prince de Bel-Air. Travaux pratiques.
18.40 Jeu : Que le meilleur gagne (et 2.55).
19.15 Flash d'informations.
19.20 Studio Gabriel (et 1.25).
19.45 Bonne Nuit les petits.
19.59 Journal, Météo.

20.50 Feuilleton : La Rivière Espérance. [6/9] La Force du courant, de Josée Dayan, avec Manuel Blanc, Claire Nebout.
22.40 Documentaire : Du côté de chez nous. [2/10] Novembre, de Daniel Karlin.
23.40 Les Films Lumière.
23.45 Journal, Météo.
0.05 Le Cercle de minuit. Présenté par Laure Adler. La Passion des chats. Avec Anne Sylvestre, Juliette Raabe, Martine Casteran, Mme Bailly, Ariette Dugas.
1.55 Programmes de nuit. Garibaldi [1/6] ; 3.00, Urti ; 3.35, 24 heures d'info ; 3.45, Jeu : Pyramide ; 4.45, D'un soleil à l'autre (rediff.) ; 5.55, Dessin animé.

FRANCE 3

12.45 Journal.
13.05 Jeu : Tout en musique.
13.35 Magazine : Si vous parliez. A Strasbourg. Victime d'erreur médicale : que faire ?
14.35 Série : Les deux font la loi (et 17.50).
15.05 Série : Simon et Simon.
15.55 Série : Magnum.
16.30 Dessin animé : Félix le chat.
16.45 Les Minikeums.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Le Jardinier de Sarajevo*, de Miljenko Jergovic.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.

20.50 Cinéma : Sang chaud pour meurtre de sang-froid. ■ Film américain de Phil Joanou (1991). Avec Richard Gere.
22.55 Météo, Journal.
23.25 Cinéma : Cousin, cousine. ■ Film français de Jean-Charles Tacchella (1975).
1.00 Court métrage : Libre court. L'Aveuglette, de Stéphane Aucante avec Arthur H..
1.20 Feuilleton : Dynastie.
2.10 Musique graffiti. *Bas de Loo*, par François Jeanneau, saxophone, Daniel Humair, batterie, Jean-François Jenny Clark, contrebasse (10 min).

M 6

12.30 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Série : Drôles de dames.
14.20 Série : Wolff, police criminelle.
15.15 M6 boutique.
15.25 Boulevard des clips (et 5.20).
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Série : Classe mannequin.
18.00 Série : Highlander.
19.00 Série : Surfers détectives. *Gordon, un ex-agent fédéral, a installé sur la plage de Malibu le quartier général de son bureau d'investigation. C'est aussi le point de rencontre des amoureux du surf.*
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Jeu : Le Grand Zap. Présenté par Olivier Carreras.
20.35 Magazine : Ciné 6. Présenté par Laurent Weil.

20.45 Cinéma : Le Grand Restaurant. ■ Film français de Jacques Besnard (1966). Avec Louis de Funès, Bernard Blier, Venantino Venantini.
22.30 Cinéma : La Chair et le Sang. ■ ■ Film américain de Paul Verhoeven (1985). Avec Rutger Hauer, Jennifer Jason Leigh, Tom Burlinson.
0.45 Magazine : Culture pub. Présenté par Christian Blachas.
1.15 Magazine : Jazz 6. Présenté par Philippe Adler. Macéo Parker.
2.10 Rediffusions. Saga de la chanson française (Jacques Brel) ; 3.05, La Tête de l'emploi ; 3.30, Culture rock ; 4.25, La Croisière rouge ; 5.00, Starnews.

CANAL +

— En clair jusqu'à 13.45 —
12.30 La Grande Famille. Présenté par Alexandre Devoise et Philippe Vecchi.
13.40 Magazine : Le Journal de l'emploi.
13.45 Téléfilm : Un si joli bouquet. De Jean-Claude Sussfeld.
15.10 Surprises (et 17.55, 2.40).
15.30 Cinéma : La Firme. □ Film américain de Sydney Pollack (1993). Avec Tom Cruise, Jeanne Tripplehorn, Gene Hackman.
18.05 Le Dessin animé. Super Zéro.
— En clair jusqu'à 20.35 —
18.40 Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi ; 19.10, par Philippe Gildas, Bruno Gaccio et Valérie Payet.
19.30 Flash d'informations (et 22.00).
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Cinéma : Hot Shots 2. □ Film américain de Jim Abrahams (1993). Avec Charlie Sheen.
22.05 Court métrage : Clara et Jeremy.
22.10 Cinéma : Tom est tout seul. □ Film français de Fabien Onteniente (1994). Avec Florent Pagny, Jean Rochefort, Martin Lamotte.
23.40 Documentaire : Helmut by June. D'Alice Springs. *L'univers du photographe australien Helmut Newton filmé par sa femme June, elle-même photographe, plus connue sous le nom d'Alice Springs.*
0.35 Cinéma : Dans la ligne de mire. ■ Film américain de Wolfgang Petersen (1993). Avec Clint Eastwood.

LA CINQUIÈME

12.30 Atout savoir.
13.00 Les Merveilles de l'univers. Seuls dans l'univers.
13.27 Le Journal du temps (et 18.57).
13.30 ▶ Cinéma : Le Faucon maltais. ■ ■ Film américain de John Huston (1941).
15.00 Profils 2000. Les Métiers du vin.
15.30 Qui vive ! Stérilité et PMA.
15.45 Allô ! La Terre. L'Espace [1/5].
15.55 Inventer demain : Paul Ricœur, philosophe [1/5]
16.00 La Preuve par cinq. D'une guerre à l'autre [1/5].
16.30 Région. La Lorraine.
17.00 Rintintin.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Images et sciences.
18.15 Aventuriers et écrivains. Curzio Malaparte.
18.30 Le Monde des animaux. Du koala au kangourou.

ARTE

19.00 Série : Les Root en Europe. De Mark Chapman [6/10].
19.30 Documentaire : La Légende du sport. La Volonté de vaincre [1/12]. Sport et politique [1/2], de Tony Laryea. *Les athlètes noirs engagés dans la lutte contre le racisme.*
19.55 Court métrage : Japanam.
20.00 Magazine : Reportage. Les Confessions d'un casque bleu. Témoignage de François Crémieux, recueilli par Chris Marker. *Six mois dans la poche de Bihac...*
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Cinéma : L'Ami américain. ■ ■ Film allemand de Wim Wenders (1977, v.o.). Avec Bruno Ganz.
22.45 Téléfilm : Brigitta. De Dagmar Knöpfl (N., v.o.), avec Carl Achleitner, Tamas Jordan. *Au XIXe siècle, en Hongrie, un jeune peintre de talent est témoin d'un adultère.*
0.00 Courts métrages : Court-circuit. Fin, de Mark Staunton (1994, N., 15 min), Café, de Gretchen Sommerfeld (1990, N.).
0.30 Cinéma : Pages immortelles. ■ ■ Film allemand de Carl Froelich (1939), avec Zarah Leander (N., v.o., rediff.).
2.00 Documentaire : Lagos, Babel africaine. De David Carr Brown et Marc-Antoine Perousse de Montclos (rediff., 52 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Thalassa. 21.00 Enjeux - Le Point. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Les Enfants de la télé. 23.55 Ça colle et c'est piquant. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).

PLANÈTE 19.50 Monfreid. De Daniel Grandclément. 20.35 Terrorisme. [4/4] IRA, la toile d'araignée. De Peter Taylor et Stephen Walker. 21.25 Sports équestres. [4/8] Le Rodéo. De Roger Parsons. 22.20 Nous les jeunes MC. De Franck Schneider. 23.20 Vivre dans les glaces, une histoire naturelle de l'Antarctique. [4/6] Le Retour des glaces. D'Alastair Fothergill. 23.50 Toro, hasta la muerte. De Jean Eric Caruel. 0.45 Dossier requins. [5/9] Le Géant blanc. De Jeff Kurr (45 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Musiques en scènes. 19.35 Stars en stock. 20.00 20 h Première. 21.00 Un week-end sur deux. ■ Film français de Nicole Garcia (1989). 22.35 Ny Carlsberg. De Jean-Michel Gauthereau. 23.05 Concert : Mother Earth. 23.35 Totalement cinéma. 0.05 Théâtre : Il est important d'être aimé. D'Oscar Wilde. Mise en scène de Jacques François. Avec Jacques François, Henri Garcin, Katia Tchenko (95 min).

CANAL J 17.25 L'île au trésor. 17.50 Les Fables géométriques. 18.00 Soirée Cajou. 18.10. Dodo, le retour ; Les Aventures de Black Beauty ; 19.00, Regarde le monde ; 19.30. Mission top secret.

CANAL JIMMY 20.00 Série : M.A.S.H. Jour de gloire. 20.25 Série : Au-delà du réel. Le Facteur humain. 21.20 Série : New York Police Blues. Episode no 16. 22.05 Chronique de la combine. 22.10 Nuit « Jimmy et Jimi ». 22.15 La Fureur de vivre. ■ ■ ■ Film américain de Nicholas Ray (1955, v.o.). 0.00 Jimi Hendrix Story. ■ Film américain de Joe Boyd, John Head, Gary Weis (1973, v.o., 100 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Série : Chapeau melon et bottes de cuir (et 23.15). Voyage sans retour. 19.50 Série : Cher oncle Bill. Le pont s'écroule. 20.15 Série : Skippy le kangourou. Mon meilleur ami. 20.45 Série : Sam Cade (et 0.00). Retour. 21.30 Série : Les Espions. Ni repris, ni échangé. 22.20 Le Club. 22.30 Série : Highlander. Retiens la nuit. 0.45 Série : Mission impossible. Complot à Santa Costa (45 min).

MCM 19.00 Zoom zoom (et 19.45). 19.10 Mangazone (et 23.25). 19.15 Passion cinéma. 21.00 MCM découvertes. 21.30 MCM Rock Legends. AC/DC. 22.30 X Kulture. 23.00 MCM Mag. 23.30 Blah-Blah Groove. Public Enemy. 0.00 Passengers. 1.00 Clips non-stop (30 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Lenny Kravitz : The Hits. 22.00 Série : The Real World London. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Reggae Soundsystem. 0.00 The End ? (90 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews (et 1.00). 20.00 Speedworld. 22.00 Eurogoals. 23.00 Catch. 0.00 Eurogolf (60 min).

CINÉ CINÉFIL 18.35 Falstaff. ■ ■ ■ Film espagnol d'Orson Welles (1966, N., 115 min). Avec Orson Welles. 20.30 Le Bois des amants. □ Film français de Claude Autant-Lara (1959, N.). Avec Laurent Terzieff. 22.00 Du sang en première page. ■ Film américain de Clifford Odets (1959, N., v.o.). 0.05 The Model and the Marriage Broker. ■ Film américain de George Cukor (1951, N., v.o.).

CINÉ CINÉMAS 19.00 Ça n'arrive qu'aux autres. ■ Film franco-italien de Nadine Trintignant (1973). 20.30 Promenade avec l'amour et la mort. ■ ■ Film américain de John Huston (1969, v.o.). 22.00 Pharaon. ■ ■ Film polonais de Jerzy Kawalerowicz (1966). 0.15 A.K. : Akira Kurosawa. ■ Film français de Chris Marker (1984, v.o., 75 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.30 L'Histoire en direct. Che Guevara. 21.30 Fiction. Avignon 95. Maurice Roche. Poésie (1). 22.40 Accès direct. Christophe Perton, metteur en scène. 0.05 Du jour au lendemain. Jean-Claude Marcadé (L'Avant Garde russe).

FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert. Festival d'Ile-de-France. Par la Camerata de Boston, dir. Joël Cohen. Chants d'église des Etats-Unis d'Amérique des XVIIIe et XIXe siècles, pour voix, flûte et guitares. 22.00 Soliste. Thomas Hampson, baryton. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Morango... Almost a Tango, de Lee, par le Quatuor Kronos ; Tapis pour quintette à cordes, de Yun, par le Quatuor Nomos ; Liebliches Lied pour piano à quatre mains, de Rabinovitch. 23.05 Ainsi la nuit. Quatuor à cordes no 20 K 499 Hoffmeister, de Mozart, par le Quatuor Amadeus ; Sonate pour piano no 7 op. 10 no 3, de Beethoven ; Gesegnet sei das Grün, de Wolf.

RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Henri Heine. Die Loreley, ouverture, de Bruch, par l'Orchestre philharmonique du Rhin, dir. Wolfgang Balzer ; Der Doppelgänger, de Schubert, sol. Wolfgang Holzmair, baryton, Imogen Cooper, piano ; Symphonie no 35 Haffner, de Mozart, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Claudio Abbado ; Ballade no 4 op. 52, de Chopin, sol. Samson François, piano ; La Cenerentola (extrait), de Rossini, par les Solistes, le Chœur lyrique écossais et l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Claudio Abbado ; Introduction et variations sur un thème de la Cenerentola, de Paganini, par l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. Charles Dutoit, sol. Salvatore Accardo, violon ; Album d'un voyageur, extrait, de Liszt, sol. Leslie Howard, piano ; Benvenuto Cellini, ouverture op. 23 de Berlioz, par l'Orchestre du Capitole de Toulouse, dir. Michel Plasson ; Giselle, extrait, d'Adam, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Herbert von Karajan. 22.30 Les Soirées... (Suite). Elias, extraits, de Mendelssohn, par le Chœur de la Radio de Leipzig et l'Orchestre philharmonique d'Israël, dir. Kurt Masur, sol. Helen Donath, soprano, Alastair Miles, basse ; Du berceau jusqu'à la tombe, poème symphonique, de Liszt, par l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. Bernard Haitink ; Les Amours du poète op. 48, de Schumann, sol. Wolfgang Holzmair, baryton, Imogen Cooper, piano ; Loreley, danse des ondines de Catalani, par l'Orchestre symphonique de la NBC, dir. Arturo Toscanini ; Le Vaisseau fantôme, début de l'acte II, de Wagner, par le Chœur et l'Orchestre du Festival de Bayreuth, dir. Wolfgang Sawallisch, sol. Anja Silja, soprano.

Les leçons de musique de Leonard Bernstein

Pendant huit semaines, Arte diffuse une série documentaire montrant que le compositeur et chef d'orchestre pouvait se transformer en professeur d'initiation musicale

CHEF D'ORCHESTRE et compositeur américain, Leonard Bernstein confiait un jour : « *Si je peux réussir ô portoger avec les jeunes tout ce que je sais sur la musique et oussi sur l'art, je serai un homme heureux.* » Il n'a pas dû être malheureux : quatorze années durant, un dimanche par mois, de 1958 à 1972, Leonard Bernstein s'est transformé en professeur de musique, donnant des concerts pour les jeunes, écrits et animés par lui-même, accompagnés de l'Orchestre philharmonique de New York. Arte diffuse les meilleurs moments de ces drôles de « *leçons de musique* ».

Les débuts sont surprenants : un film sobre en noir et blanc, des gamins bien propres, aux socquettes blanches, accompagnés de maman chapeautée ou de papa, un brin austère, en costume cravate. On craint le pire..., comme d'assister à une conférence pour enfants surdoués. Mais dès les premières minutes on s'amuse et, sans s'en rendre compte, on commence à apprendre.



DE LA FUGUE AU CANON

Prenons par exemple le concert intitulé « Qu'est-ce que la musique symphonique ? » diffusé mardi 3 octobre. La symphonie, n'est pas, on s'en doute, la forme musicale la plus appréciée des enfants. Leonard Bernstein, pédagogue, raconte la fameuse histoire de la graine qui donne la fleur et, pour illustrer soo propos, joue quatre notes au piano. Quatre notes qui comme quatre graines vont donner quatre fleurs. « *Une symphonie, c'est le développement de ces quatre notes. Les notes comme les graines ont besoin de grandir et de s'épanouir* », explique le compositeur. C'est simple et, visiblement, les élèves trouvent la leçon aisée. Le professeur joue une fois encore ces quatre notes au piano avant que l'orchestre, complice, n'attaque la symphonie *Jupiter* de Mozart dans laquelle les quatre petites notes courent, grandissent et ruissellent jusqu'à former un vaste fleuve.

Leonard Bernstein, élégant ludioo, boit un verre, s'assoit au piano et interprète une vieille chanson russe. « *Maintenant que vous avez compris comment les notes se développent, je vais vous expliquer quelles formes elles peuvent prendre, c'est la variotion.* » La chanson russe reprise par l'orchestre se tranforme comme par magie eo 4e Symphonie de Tchaikovski. Tout à coup, quittant le registre classique, il chante *Le Pont de la rivière Kwaï* jusqu'à le transformer en insupportable ritournelle, puis, clin d'œil, le joue « jazzie » façon Louis Armstrong devant une salle hilare : « *Variations, encore des variations.* »

Profitant de la bonne humeur ambiante, le compositeur fait entonner *Frère Jacques* (en français) aux parents et aux enfants avant de leur parler de l'art de la fugue et la technique du canon. Des extraits de la 2e Symphonie de Brahms viennent ensuite illustrer la vie, la mort et la durée d'une note. Pour finir, le maître conclut : « *J'espère que vous serez capables d'écouter les trésors de lo symphonie, lo croissance de celle-ci, le miracle de la vie qui court comme le sang dans les veines, ce fluide qui relie choque note ô toutes les outres, pour nourrir une pensée grandiose.* »

La seconde leçon sur la musique dite « classique » est aussi passionnante. Partant de la musique européenne du XVIIIe siècle composée par Bach et Haeodel dans des formules strictes et mathématiques, Leonard Bernstein explique comment Haydn et Mozart inscrivirent dans ces formules grâce et élégance avant que Beethoven ne vienne tout transgresser, ouvrant ainsi la voie aux romantiques.

Un livre, *Lo Musique expliquée oux enfonts*, accompagné d'un disque compact, coédité par Arte Editions et Hachette Jeunesse, propose en quinze chapitres les émissions les plus marquantes, choisies, retranscrites et préfacées par Leonard Bernstein. Il paraîtra en novembre. Simultanément seize vidéocassettes éditées chez Sooy Classical seront mises en vente.

Armelle Cressard

★ « Concert pour les jeunes », mardi 3 octobre à 19 h 30. Hult émissions sont programmées tous les mardis pendant deux mois.

Ségolène, tornade rose

par Luc Rosenzweig

ELLE n'en a fait qu'une bouchée, l'a haché menu, il en est sorti sans un poil de sec ! Ségolène Royal, mère de quatre enfants et député (PS) des Deux-Sèvres, s'est offert dimanche à l'heure du déjeuner en famille un petit jeune député (UDF) de la Marne, Charles-Amédée de Courson. Cela se passait chez Mme Cotta, qui a transporté ses pénates du samedi au dimanche, sur France 2, pour son émission hebdomadaire.

Il s'agissait de débattre du bien-fondé et de l'utilité de la commission parlementaire antitriche mise en place tout récemment par Alain Juppé pour débusquer les faux chômeurs, RMistes marrons et autres mauvais citoyens qui viennent picorer sans autorisatioo dans l'assiette des pauvres. Faut-il être passé par l'ENA pour avoir cette idée géniale de demander à Charles-Amédée de Courson de participer à cette commission ? Ce jeune homme est sans doute très instruit, très bien élevé, mais – et ce n'est pas de sa faute – il est vraiment trop bien né pour faire ce sale boulot. Le château allant inspecter les masures pour vérifier si le manant o'a pas détourné une gerbe de blé de la récolte, voilà une idée géniale pour réduire la fracture sociale !

Ségolène n'a pas laissé passer la si belle occasion qui lui était offerte de se poser en Jeanne d'Arc des déshérités pourfendant l'égoïsme des seigneurs. Charles-Amédée avait beau tenter de ramener le débat sur le terrain des chiffres, de la justice qui voudrait que l'argent des contribuables n'aille pas dans la poche de ceux qui n'y ont pas droit, il était sans cesse renvoyé dans le coin des nantis, des sans-cœur, de ceux qui proposent de la brioche aux affamés sans pain. Mme Royal manie le proverbe comme l'épée : « *Qui veut tuer son chien l'accuse de lo rage.* » Et toc ! « *Chassez le naturel, il revient au galop !* » Et paf !

Dans sa détresse, M. de Courson a dû se rappeler les quelques mots courtois qu'il avait un jour ou l'autre échangés avec Mme Royal dans les couloirs du Palais-Bourbon pour la ramener à moins de véhémence coursonicide. Lassé d'être soupçonné de vouloir la damnatioo éternelle des pauvres, il s'écrie à bout d'arguments : « *Mais vous me connaissez, je ne suis pas homme à...* » « *Hélas oui ! je vous connais, c'est bien celo qui m'inquiète !* », tranche Ségolène en guise d'estocade.

Cette deuxième édition de « La revue de presse », rebaptisée « Polémiques », a agréablement surpris. Michèle Cotta semble avoir compris que, pour faire une bonne revue de presse télévisée, mieux vaut se passer le plus possible de journalistes... Le premier ouméro avait tourné à la mêlée confuse de monstres sacrés de la presse parisienne faisant leur ouméro. Cette fois-ci, ils jouaient le rôle du chœur antique regardant les lions s'affronter dans l'arène, et c'était bien mieux comme cela.

MARDI 3 OCTOBRE

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Magazine : Femmes.
13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Feuilleton : Dallas.
15.25 Série : La loi est la loi.
16.15 Jeu : *Une famille en or.*
16.45 Club Dorothée. Salut les Muscles ; Clip ; Jeux.
17.20 Série : Premiers baisers.
17.55 Série : La Philo selon Philippe.
18.25 Série : Hélène et les garçons.
19.00 Série : Alerte à Malibu.
19.50 Les Pourquoi de M. Pourquoi.
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.

20.50 Cinéma : La Crise. ■ Film français de Coline Serreau (1992). Avec *Vincent Lindon.*
22.30 Tiercé.
22.35 Les Films dans les salles.
22.40 LMI, le magazine info. Présenté par Guillaume Durand.
23.55 Les Rendez-vous de l'entreprise. Alain-Dominique Perrin (Cartier).
0.20 Série : Paire d'as.
1.35 Journal, Météo.
1.50 Programmes de nuit. Reportages (rediff.), 2.15, TF 1 nuit (et 3.20, 4.00, 4.35) ; 2.25, Histoire de la vie ; 3.30, Histoires naturelles (et 5.05) ; 4.10, Série : Passions ; 4.45, Musique.

FRANCE 2

12.55 Météo (et 13.35).
12.59 Journal.
13.45 Série : Derrick. Parfum d'enfer.
14.50 Série : Soko.
15.50 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.05).
16.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.20 Série : Les Premières Fois.
17.45 Série : Génération musique. Longue vie au bar de Sharkey.
18.15 Série : Le Prince de Bel-Air. Guerre froide.
18.40 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.15 Flash d'informations.
19.20 Studio Gabriel et (2.45).
19.45 Bonne Nuit les petits. Ils sont sages, ces petits.
19.59 Journal, Météo.

20.55 Cinéma : Les Canons de Navarone. ■ *Film britannico-américain* de Jack Lee Thompson (1961). Avec Gregory Peck, David Niven, Anthony Quinn.
23.35 Magazine : Ça se discute. *Présenté par Jean-Luc Delarue.* Faut-il brûler sa vie ?
1.05 Les Films Lumière.
1.10 Journal, Météo.
1.25 Le Cercle de minuit. Présenté par Laure Adler. La guerre d'Espagne, à partir du film de Ken Loach : *Land and Freedom.* Avec Ken Loach, Octavi Marti, Guy Hermet, *Wilbalda Solano, Nicolas Bréhal,* Quim Monzo.
3.15 Programmes de nuit. Taratata (rediff.) ; 4.25, 24 heures d'infos ; 4.40, Jeu : Pyramide ; 5.55, Dessin animé.

FRANCE 3

12.45 Journal.
13.05 Jeu : Tout en musique.
13.40 Magazine : Si vous parliez.
14.30 Série : Les deux font la loi.
14.55 Questions au gouvernement. En direct de l'Assemblée nationale.
16.05 Woof.
16.35 Dessin animé.
16.45 Les Minikeums.
17.50 Série : Les deux font la loi. Le Déserteur.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Zones,* de Jean Rolin.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.08, Journal régional.
19.39 Magazine : Si vous parliez. A Strasbourg. Les mères qui restent à la maison... et les autres.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Keno.

20.50 Spectacle : Cirque Arlette Grüss. *Présenté par Sergio.*
22.25 Météo, Journal.
22.55 Décrochage régional : Couleur pays. Programme des treize télévisions régionales.
0.55 Sidamag (rediff.).
1.10 Feuilleton : Dynastie.
2.00 Musique Graffiti. *Concerto n° 2,* de Tchaïkovski, par l'Orchestre de la radio de Moscou, sol. Mikhaël Pletnev, dir. Vladimir Fedoseyev (25 min).

M 6

12.30 Série : La Petite Maison dans la prairie. Le Wagon fou.
13.25 Série : Drôles de dames.
14.20 Série : Wolff, police criminelle. Crevaison.
15.15 Boulevard des clips (et 0.45, 5.45).
17.00 Variétés : Hit Machine. Emission présentée par Charly et Lulu.
17.30 Série : Classe mannequin.
18.00 Série : Highlander. Témoin oculaire.
19.00 Série : Surfers détectives. Le Voleur.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Jeu : Le Grand Zap. Présenté par Olivier Carreras.
20.40 Magazine : E = M 6 junior. Présenté par Marc Lesggy et Caroline Avon. *L'hydrodynamique ;* La glisse de vitesse. *Planche de vitesse et jet ski au menu de ce M 6 junior « spécial glisse » où l'on étudiera plus particulièrement l'hydrodynamique.*

20.50 Série : Docteur Quinn, femme médecin. Problèmes d'argent. Thanksgiving. Avec Jane Seymour, Joe Lando.
22.45 Magazine : Flashback. Présenté par Laurent Boyer. Les Années Love.
2.30 Rediffusions. Culture pub ; 2.55, Starnews ; 3.20, *Kamac ;* 4.30, *Jazz 6 ;* 5.20, Culture rock.

CANAL +

— En clair jusqu'à 13.45 —
12.30 La Grande Famille. Présenté par Alexandre Devoise et *Philippe Vecchi.*
13.40 Magazine : Le Journal de l'emploi.
13.45 Cinéma : Tom est tout seul. □ Film français de Fabien Onteniente (1994). Avec Florent Pagny.
15.45 Surprises. (et 17.50).
15.50 Cinéma : Itinéraire d'un enfant gâté. ■■ *Film français* de Claude Lelouch (1988).
18.05 Le Dessin animé. *Super Zéro.*
18.30 Cyberflash (et 15.15).
— En clair jusqu'à 20.30 —
18.40 Nulle part ailleurs. *Présenté par Jérôme* Bonaldi ; 19.10, par Philippe Gildas, Bruno Gaccio et Valérie Payet.
19.30 Flash d'informations (et 22.30).
19.55 Les Guignols.

20.15 Sport : Football. En direct. Nantes-Monaco. Match avancé de la 12e journée de championnat de France ; 20.30, coup d'envoi.
22.34 Court métrage : Clara et Jeremy.
22.40 Cinéma : Le Bazaar de l'épouvante. ■ Film américain de Fraser C. Heston (1993, v.o.).
0.30 Cinéma : Shining. ■■■ Film américain de Stanley Kubrick (1980, v.o.).
2.30 Concert : Jimmy Page et Robert Plant. Unledded (52 min).

LA CINQUIÈME

12.30 Atout savoir.
13.00 Détours de France.
13.27 Le Journal du temps (et 18.57).
13.30 Défi. Le Système D.
14.30 Le Sens de l'Histoire. *Apartheid.*
15.30 Qui vive ! Stérilité et PMA.
15.45 Allô ! la Terre. L'Espace [2/5].
15.55 Inventer demain : Paul Ricœur [2/5].
16.00 La Preuve par cinq. D'une guerre à l'autre [2/5].
16.30 Va savoir. Les Caves de Roquefort.
17.00 Rintintin. Le Cheval d'acier.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Images et sciences.
18.15 Cinq sur cinq.
18.30 Le Monde des animaux. Kookaburra, martin-pêcheur.

ARTE

19.00 Série : Les Root en Europe. De Mark Chapman [7/10].
19.30 Documentaire : Leonard Berstein, concert pour les jeunes. [1/8] Qu'est-ce que la musique symphonique ? Avec l'Orchestre philharmonique de New York, dir. Leonard Bernstein.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45 Magazine : Transit. Présenté par Pierre Thivollet. A l'Est, quoi de neuf ? Reportages : Karlbad ; Pologne ; Le Commerce des femmes en Hongrie ; L'Allemagne de l'Est, cinq ans après.
21.50 ▶ Soirée thématique : Allemagne, cinq ans après... *Du Mur à la réunification.* Soirée présentée par Hervé Claude.
21.51 November Days. *Documentaire de Marcel Ophuls.*
0.05 Débat. Avec Bärbel Bohley, Birgit Breuel, *Richard Schröder, Peter Schneider,* Pascale Hugues.
0.25 Téléfilm : L'Autre Vie de M. Kreins. D'Andreas Dresen, avec Dietrich Körner, Reimar Johannes Baur. *Un ancien agent va à la rencontre de l'homme qu'il a espionné durant toute sa vie professionelle.*
1.20 Cinéma : La vie est belle. ■ Film franco-belgo-zaïrois de Benoît Lamy et Mweze Ngangura (1987), avec Papa Wemba (v.o., 87 min, *rediff.*).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des *cinq continents (et 21.55).* 19.30 *Journal de la RTBF.* En direct. 20.00 Envoyé spécial. Rediff. de France 2 du 28 septembre 1995. 21.30 *Perfecto.* 22.00 Journal de France 2 Edition de 20 heures. 22.40 Bouillon de culture. Rediff. de France 2 du 29 septembre 1995. 23.50 Viva. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).

PLANÈTE 19.20 Sida, paroles de familles. [1/2]. De Paule Muxel et Bertrand de Solliers. *20.05 Les Hauts Lieux spirituels français.* [9/10] François de Sales, saint et homme d'actualité. De Regis Crolard. 20.35 Nautilus. [2/5] *Les Assassins du silence.* D'Anita Lowenstein. 21.25 ▶ Sentimental Journey. De Noël Burch. 22.35 Monfreid. De Daniel Grandclément. 23.20 Terrorisme. [4/4] IRA, la toile d'araignée. De Peter Taylor et Stephen Walker. 0.15 *Sports équestres* [4/8] *Le Rodéo.* De Roger Parsons (55 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Ny Carlsberg. De *Jean-Michel Gauthereau.* 19.35 *Stars en stock.* Audrey Hepburn. 20.00 20 h Première. Présenté par Paul Amar. 21.00 Jean-Edern's Club. *21.55* Premières loges. 22.20 Fanny et Alexandre. ■■ Film suédois d'Ingmar Bergman (1983). 1.30 Totalement cinéma (30 min).

CANAL J 17.25 *L'île au trésor.* 17.50 Les Fables géométriques. 18.00 Soirée Cajou. 18.10, Dodo, le retour ; 18.15, Les Aventures de Black Beauty ; 19.00, Des souris et des Rom ; 19.30, Mission top secret ; 20.00, A nous la caméra ; 20.30, L'Invité.

CANAL JIMMY 21.00 Série : Les monstres nouveaux sont arrivés. Le Mauvais Œil. 21.25 Série : Lucky Luke. Ma Dalton. 22.15 Chronique bakélite. 22.20 Série : Les Aventures du jeune Indiana Jones. Afrique orientale *allemande, novembre 1916.* 0.00 *Automobiles :* Avanti. 1.00 Série : Bottom. Gas (30 min).

SÉRIE CLUB *19.00* Série : Chapeau *melon* et bottes de cuir (et 23.15). 19.50 Série : Cher oncle Bill. 20.15 Série : Skippy le kangourou. Sauvée des eaux. 20.45 Série : Les Chevaliers de la nuit (et 0.00). Knights of the City. 21.30 Le Club. *21.40* Série : *Les Espions.* A couteaux tirés. 22.30 Série : Highlander. Témoin à charge. 0.45 Série : Mission impossible. *Les Baladins de la liberté* (45 min).

MCM 19.00 Zoom zoom (et 19.45). 19.10 Mangazone (et 23.25). 19.15 Rave On. 21.00 *MCM découvertes.* 21.30 Spécial Guest. Invité : Arno Klarsfeld. 22.30 Passion cinéma. 23.00 MCM Mag (et 0.30). 23.30 *Blah-Blah Groove.* 0.00 *X Kulture.* 1.00 Clips non-stop (30 min).

MTV 19.30 MTV Sports. 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. *22.30* Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 Cine-Matic. 23.30 Série : The Real World London. 0.00 The End ? (90 min).

EUROSPORT 19.30 *Eurosportnews. 20.00* Motors. 22.00 Boxe. Championnat britannique : poids légers. Michael Ayers-Dave *Anderson. 23.00 Snooker. Ligue* européenne. 2e match : Steve Davis-Jimmy White. 0.30 Echecs. Championnats du *monde* 1995. Garry Kasparov-Vishy Anand 3e partie (30 min).

CINÉ CINÉFIL 18.55 L'Implacable Ennemie. ■ *Film britannique* de Charles Bennett (1949, *N., v.o.*). Avec Margaret Lockwood. 20.30 La Femme aux loups. ■ Film français de Richard Pottier (1943, N.). Avec François Périer. 21.55 Le Fil du rasoir. ■■ Film américain d'Edmund Goulding (1946, N., v.o.). Avec Tyrone Power. 0.15 Demain viendra toujours. ■■ Film américain d'Irving Pichel (1945, *N., v.o.*). *Avec Orson Welles.*

CINÉ CINÉMAS 20.30 *Le Beau Mariage.* ■■ Film français d'Eric Rohmer (1982). Avec André Dussollier. 22.05 Kalifornia. ■■ *Film américain* de Dominic Sena (1992, v.o.). Avec Brad Pitt. 0.00 La Femme d'à côté. ■■■ *Film français de François Truffaut* (1981). Avec Fanny Ardant, Gérard Depardieu (105 min).

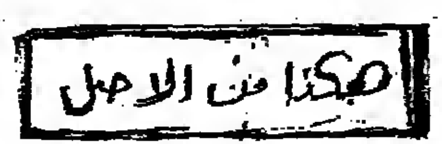
RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Musique : *Le Rythme et la Raison.* Les jésuites et la musique, un mariage de raison. 2. Musique de circonstances et musique de délassement. *Œuvres de Charpentier, Clérambault,* Stradella, Zipoli. *20.30* Archipel médecine. Evaluer la médecine : l'impossible défi. *21.28 Poésie sur parole. 21.32 Courant d'Est.* Naissance d'une nation. 2. Récits d'une expérience menée par le département des affaires internationales du ministère de la culture. 22.40 Les Nuits magnétiques. *Souvenirs de pénombres. 0.05 Du jour au lendemain.* Jean Baudrillard (Cool Mémories III). 0.50 Musique : Coda. Jazz courtois. 2. Cello News. 1.00 *Les Nuits de* France-Culture (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert. Festival de Schwetzingen. Donné le 9 mai au *Théâtre Rokoko, par l'Orchestre radiosymphonique* de Stuttgart, dir. Heinz Holliger : Concerto funèbre pour violon et orchestre à cordes, de Hartmann ; Un survivant de Varsovie op. 46, de Schoenberg ; Missa in tempore belli, de Haydn. 22.00 Soliste. Thomas Hampson, baryton. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Œuvres de Dutilleux, Quan. 23.05 Ainsi la nuit. Sonate pour piano n° 17 op. 31 n° 2 La Tempête, de Beethoven ; *Sonate pour violoncelle et piano* op. 6, de R. Strauss ; Mein *liebster hat zu Tische,* de Wolf. 0.00 La Guitare dans tous ses états. Œuvres de Giuliani (Australie), Azuma et Albanez (Allemagne), *Russell* (Espagne). 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.

RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 26 mars au Théâtre de la Ville par le violoncelliste Janos Straker et *le pianiste* György Sebök. Œuvres de Beethoven : Variations sur Ein Mädchen oder Weibchen, op. 66 ; Sonate n° 5 op. 102 n° 2 ; Variations sur Bei Männern, welche Liebe fühlen, WoO 46 ; Sonate n° 3 op. 69. 22.30 Les Soirées... (suite). Symphonie n° 6, de Bruckner, par l'Orchestre de Cleveland, dir. Christoph von Dohnanyi ; Quatuor n° 8 MD 112, de Schubert, par le Quatuor Melos. 0.00 Les nuits de Radio-Classique.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.



Le FLN appelle à un boycottage « modulé » de l'élection présidentielle algérienne

Seuls cinq candidats rempliraient les conditions requises pour se présenter

LE FRONT de libération nationale (FLN) a décidé de mettre en œuvre une « panoplie de mesures », notamment le boycottage dans « *certaines régions* », pour s'opposer au scrutin présidentiel dont le premier tour est prévu le 16 novembre. Ces mesures consisteront en un appel à l'abstention dans plusieurs régions, ou au vote « blanc » dans d'autres, a déclaré, dimanche 1er octobre, Abdelhamid Mehri, secrétaire général de l'ex-parti unique. Au cours d'une conférence de presse, celui-ci a réaffirmé que le FLN est convaincu que cette élection sera « *dénuée des facteurs de liberté de choix et d'intégrité* » et qu'elle est « *condamnée à une seule issue, la consécration du pouvoir en place* ».

Le comité central du FLN s'était réuni, mercredi 27 et jeudi 28 septembre, en session extraordinaire, pour arrêter cette position de « *compromis* », sans aller jusqu'à appeler à un boycottage total du scrutin, comme le souhaitait M. Mehri. Ce dernier a répété que tous les signataires du « contrat national » conclu, en janvier, à Rome, par des partis de l'opposition et l'ex-Front islamique du salut (FIS) restaient attachés à ce document en dépit de « *divergences* » sur la manière de contrer l'élection présidentielle.

Le Front des forces socialistes (FFS) de Hocine Aït-Ahmed a pris une position plus nette, appelant purement et simplement au boycottage. Dans une déclaration rendue publique, dimanche, son conseil national a estimé que l'élection présidentielle « *ne peut, en aucune manière, résoudre les crises fondamentales que traverse la nation mais fait courir au pays les plus grands risques* ».

PARRAINAGE

Les quelque quarante candidats déclarés avaient jusqu'au lundi 2 octobre pour recueillir 75 000 signatures de parrainage dans au moins vingt-cinq des quarante-huit départements. Selon la presse algéroise, outre le président Liamine Zéroual, seuls quatre prétendants auraient été en mesure de remplir cette condition. Il s'agirait de l'ancien premier ministre Redha Malek, Saïd Sadi (RCD), Mahfoud Nahnah (MSI-Hamas) et Noureddine Boukrouh (PRA).

Ces grandes manœuvres électorales ont lieu dans un climat de violence accrue. C'est ainsi que dix-huit passagers d'un car ont été tués et quinze autres blessés par un groupe armé, dimanche, près d'Aflou, dans le sud du pays, lors de l'une des plus meurtrières attaques contre des civils que le pays ait connues depuis trois ans et demi. – *(AFP.)*

Alger voudrait former une zone de libre-échange avec l'Union européenne

LES PAYS de l'Union européenne (UE) en sont convaincus : l'Algérie va demander l'ouverture de négociations officielles avec les Quinze pour la création, d'ici une dizaine d'années, d'une zone de libre-échange entre l'Algérie et l'Europe. La Tunisie a paraphé, le 12 avril, un accord de ce genre. Le Maroc et Israël se préparent à l'imiter. Pourquoi pas l'Algérie ? La requête sera sans doute présentée, lundi 2 octobre, à Luxembourg, où, en marge du conseil des ministres des affaires étrangères, le dossier algérien sera évoqué en présence du chef de la diplomatie algérienne, Mohamed-Salah Dembri.

« *On va botter en touche*, prédit un haut fonctionnaire européen. *L'ouverture de négociations est prématurée.* » Et cela pour deux raisons : l'économie algérienne serait emportée en cas de démantèlement des barrières douanières ; son tissu industriel n'y résisterait pas. Surtout, les Quinze redoutent qu'une manipulation politique ne se cache derrière la demande de négociations. « *Les Algériens*, explique-t-on à Bruxelles, *ont demandé qu'un message positif fort soit délivré à l'issue du conseil. L'ouverture de négociations en serait un.* »

Ils vont être déçus. Le projet de communiqué final préparé par les Quinze condamne la violence « *d'où qu'elle vienne* », alors qu'Alger souhaitait que, seule soit mentionnée la violence intégriste. « *Le respect des droits de l'homme s'impose à toute force politique et à tout individu, indépendamment des convictions politiques ou croyances religieuses, y compris dans les circonstances que traverse l'Algérie* », rappelleront les Quinze. En revanche, l'Union européenne, depuis des années, ne marchande pas son soutien financier, même si la coopération avec l'Algérie est difficile : « *La représentation de l'Union à Alger a été fermée et nous n'envoyons plus personne là-bas ; côté algérien, les institutions sont faibles, mal préparées.* »

En 1991, Bruxelles a accordé un prêt à la balance des paiements d'un montant de 400 millions d'écus (1 écu égale 6,40 francs). Il s'y est ajouté, en juin 1994, un prêt de 200 millions d'écus, dont la première tranche sera versée dans les prochains jours. Ce n'est pas tout.

Des protocoles financiers lient Bruxelles à l'Algérie. Le dernier, d'un montant de 350 millions d'écus qui couvre la période 1992-1996, est, pour l'essentiel, un mélange de prêts de la Banque européenne d'investissements (BEI), aux taux du marché international, et de dons. En mettant en avant la dégringolade continue du niveau de vie de ses habitants, Alger réclame aux Quinze davantage de dons au titre de ce 4e protocole financier.

L'Algérie est parmi les bénéficiaires d'une enveloppe de 300 millions d'écus, destinée aux pays du Maghreb et du Machrek sous « programme d'ajustement structurel » avec le Fonds monétaire international (FMI). A ce titre, elle a reçu 55 millions d'écus supplémentaires qui serviront à achever plusieurs dizaine de milliers de logements sociaux laissés en plan. Lancé, il y a près de deux ans, le programme « *avance lentement* », de l'aveu même d'un des responsables européens.

« UN ANIMAL »

Aussi importante soit-elle, l'aide financière drainée par l'Algérie n'est assortie d'aucune exigence politique. « *Ce serait sortir de notre rôle* », fait-on valoir à la Commission. « *C'est parce que nous n'avons pas de ligne politique très claire. L'Algérie est un animal qui ne se laisse pas prendre facilement* », reconnaît, sous couvert d'anonymat, un haut fonctionnaire. Ceux qui déplorent cette « impuissance » de l'UE à user de l'arme financière pour peser sur la vie politique algérienne en rendent responsable la France. « *Paris veut rester l'interlocuteur politique unique* » de l'Algérie, regrette-t-on à Bruxelles. « *Au lieu de faire cavalier seul, Paris devrait manœuvrer et utiliser l'Union européenne de façon à multiplier les moyens de se faire entendre d'Alger* », ajoute un haut fonctionnaire.

Telle n'est pas la ligne de conduite choisie par la France. Moyennant quoi, l'UE apparaît à la remorque du FMI et de la Banque mondiale, sans marge de manœuvre. Le déblocage de l'aide de Bruxelles est fonction des seuls progrès accomplis par Alger sur la voie d'un « ajustement économique » imposé par le FMI.

Ainsi, au lendemain de la rupture des négociations entre les institutions de Bretton Woods et le pouvoir algérien, au début des années 90, les prêts européens ont-ils été bloqués automatiquement par Bruxelles. Ils n'ont repris qu'une fois le dialogue renoué entre Alger et Washington.

Jean-Pierre Tuquoi

■ **SAINT-SIÈGE : Jean Paul II a** béatifié à Rome, dimanche 1er octobre, 64 prêtres et religieux victimes de la Révolution française en 1794-1795 et connus sous le nom de « martyrs des pontons de Rochefort ». Devant la délégation française, le pape a rendu hommage à ces hommes restés fidèles à leur foi et qui ont su « *garder le sens du pardon* ». Jean Paul II a aussi proclamé bienheureux 45 évêques, prêtres, religieuses et laïcs tombés durant la guerre d'Espagne. – *(Corresp.)*

■ **RUSSIE : les communistes ont** remporté, dimanche 1er octobre, 80 % des sièges au Parlement local de Volgograd, lors d'un scrutin qui confirme leur montée en puissance avant les législatives de décembre. Les candidats communistes ont été élus dans 20 à 22 des 24 circonscriptions de cette ville industrielle de plus d'un million d'habitants, selon les premiers résultats. – *(AFP.)*

■ **ISRAËL : Mordechai Vanunu,** qui avait révélé des informations sur l'arsenal nucléaire d'Israël, observe une grève de la faim pour protester contre sa détention au secret, a annoncé lundi 2 octobre son comité de soutien. « *Cela fait bientôt dix ans que Mordechaï Vanunu réclame des conditions de détention plus humaines* », a indiqué un membre de son comité de soutien.

Nostalgie autour des cendres du camarade Mandel

UN GRAND PORTRAIT tenu par deux jeunes militants ouvrait le cortège, et des drapeaux rouges entouraient cette icône noir et blanc. Deux couronnes de roses pourpres, l'une au nom de la « IVe Internationale », l'autre à celui de la « Ligue communiste révolutionnaire », complétaient la scène. Des rangs serrés est montée une mélodie fredonnée, *La Jeune Garde*, puis une autre, sifflée, *Adieu, camarade.*

Samedi 30 septembre, les trotskistes portaient le deuil. De la mairie du XXe arrondissement de Paris au mur des Fédérés du cimetière du Père-Lachaise, ils ont rendu un ultime hommage à Ernest Mandel, une grande figure belge du trotskisme, décédé le 20 juillet, à Bruxelles, d'une crise cardiaque à l'âge de soixante-treize ans et incinéré à Anvers. Un petit millier de fidèles sont venus assister au transfert des cendres de celui qui fut un économiste reconnu, un apôtre de la révolution prolétarienne et « *l'un des plus prestigieux dirigeants de la IVe Internationale* », fondée en 1938 par Léon Trotski.

Pour cette cérémonie empreinte de nostalgie, deux personnalités d'extrême gauche étaient présentes : Arlette Laguiller, porte-drapeau des « camarades » de Lutte ouvrière, et Alain Krivine, inamovible porte-parole de la Ligue communiste révolutionnaire, section française de la IVe Internationale. L'occasion a même permis une réconciliation momentanée de la gauche avec ses extrêmes : Jean-Luc Mélenchon, sénateur de l'Essonne, qui milita dans une autre obédience du trotskisme – le lambertisme –, représentait le PS ; Michel Dauba, membre du comité national du PCF, représentait ce dernier ; Jean-Yves Autexier, le Mouvement des citoyens. Des libertaires côtoyaient des « refondateurs » communistes et des écologistes. Comme le Grec Michel Pablo, dit « Raptis », qui assista au congrès fondateur de cette Internationale, l'ambassadeur de Cuba en France avait fait le déplacement : il est vrai qu'Ernest Mandel s'était intéressé à la révolution cubaine via le « Che ». Dans la troupe, on parlait anglais, allemand, espagnol, italien et jusqu'au danois.

A deux pas de la sépulture de Jacques Duclos, dont la pierre tombale rappelle qu'il fut un « *éminent dirigeant* » communiste, M. Krivine a prononcé l'oraison funèbre du disparu, qui, selon lui, donna de la IVe Internationale, « *l'image d'un mouvement vivant, à l'opposé de la caricature du trotskisme propagée par les staliniens* ».

ÉPITAPHE

Homologue du PCF en Italie, le Parti de la refondation communiste a fait parvenir, par la plume de son secrétaire général, Fausto Bertinotti, un message de condoléances très élogieux pour le défunt. Gregor Gysi a fait de même pour l'ancien PC est-allemand, et la Gauche unie espagnole n'a pas été en reste. L'écrivain Gilles Perrault a troussé une belle épitaphe : « *Il était de ces hommes très rares qui font aimer la révolution parce qu'ils l'incarnent.* »

Comme Ernest Mandel l'avait souhaité dans son testament, ses cendres reposent désormais au plus près du mur des Fédérés, dans un pays où, clin d'œil de l'histoire, il fut longtemps interdit de séjour. Sur sa tombe, on pourra lire le souhait de Léon Trotski : « *Prolétaires de tous les pays, unissez-vous dans la IVe Internationale !* »

Olivier Biffaud

Un amour d'ADN

par Pierre Georges

IL FAUT TOUJOURS, aux belles histoires de fiction, un professeur fou, plutôt excentrique et vaguement échevelé. Genre *Jurassic Park*. Cela tombe bien. Le docteur Kary Mullis est tout cela. Et même un peu plus. Ce scientifique américain, biochimiste de réputation mondiale, Prix Nobel en 1992, est complètement allumé. Il fonctionne, de son propre aveu, aux alcools les plus rudes et expérimente volontiers sur son esprit curieux les drogues les plus diverses, du LSD aux champignons hallucinogènes, rapporte le *Sunday Telegraph*.

Le professeur Mullis, lorsqu'il s'en fut à Stockholm recevoir son Nobel pour ses travaux sur l'ADN et la capacité à le reproduire, avait un peu surpris son monde. Il avait saisi l'occasion, lors de la cérémonie officielle, pour accorder la main de son fils à la fille du roi de Suède. Pour intéressante qu'elle soit, cette proposition n'avait pas eu de suite, les patrimoines génétiques des fiancés du Nobel paraissant incompatibles.

On ne sait donc ce qu'est devenu le fils Mullis. Le père, lui, reste au mieux de sa forme. Décidé à rentabiliser sa découverte, Doc Mullis vient d'avancer une idée de génie : le bijou ADN, définitivement chic, pour sortir en ville.

Le principe est simple. Comme l'art souverain d'accommoder les restes. Il suffit, à partir d'un rien, un cheveu, une cellule, un zeste de cerveau, de déterminer le patrimoine et l'identité génétiques d'une célébrité et de les reproduire en laboratoire. Puis, ensuite, de mettre ce génie en bijou comme en bouteille. Sous solution liquide, invisible mais bien réel.

Le marché du bijou génétique serait ainsi considérable. Des perspectives radieuses ! La bague Einstein, issue du cerveau planétaire et formolé, qui donnerait du génie au dernier des derniers. La bague Elvis Presley et sa sœur la bague Marilyn Monroe, nées d'un de ces cheveux précieusement conservés. La bague Napoléon, la bague Abraham Lincoln, la bague Frantz Liszt, la bague John Fitzgerald Kennedy, la bague James Dean, la bague Geronimo. Et même, même la bague Charlotte Brontë.

Ce sont là les premiers ADN annoncés. On trouvera donc tout au catalogue Mullis au printemps prochain ! Des bagues de compagnie d'un génie achevé. Des bagues bien rassurantes, des bagues fétiches. Pour peu que les vivants y mettent un peu du leur et cèdent leurs droits imprescriptibles sur leur patrimoine génétique, chacun pourra porter au doigt ses envies et ses admirations. Un cheveu de Chirac, Chirac au doigt ! Un poil de Jean-Louis Debré, tous les policiers de France bagués ! Une cellule de PPDA ou de Claire Chazal, le 20 heures assuré !

Ah ! nous vivons bien une époque merveilleuse. Reste à déterminer l'intérêt profond de la chose. Doc Mullis en son laboratoire et ses moments de lucidité en vient parfois à émettre un doute scientifique : « *Il paraît assez probable que certains trouveront l'idée grotesque et d'autres la jugeront merveilleuse. Ce qui est plancher pour les uns est plafond pour les autres.* » D'où, sans doute, cette vieille expression du patrimoine génétique et linguistique français sur ces gens qui auraient une araignée dans le plafond...

SOMMAIRE

SERVICES

BOURSE

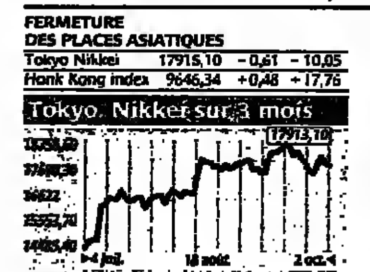
TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le lundi 2 octobre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	17915,10	– 0,61	– 10,05
Honk Kong index	9646,34	+ 0,48	+ 17,76

Tokyo, Nikkei sur 3 mois



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

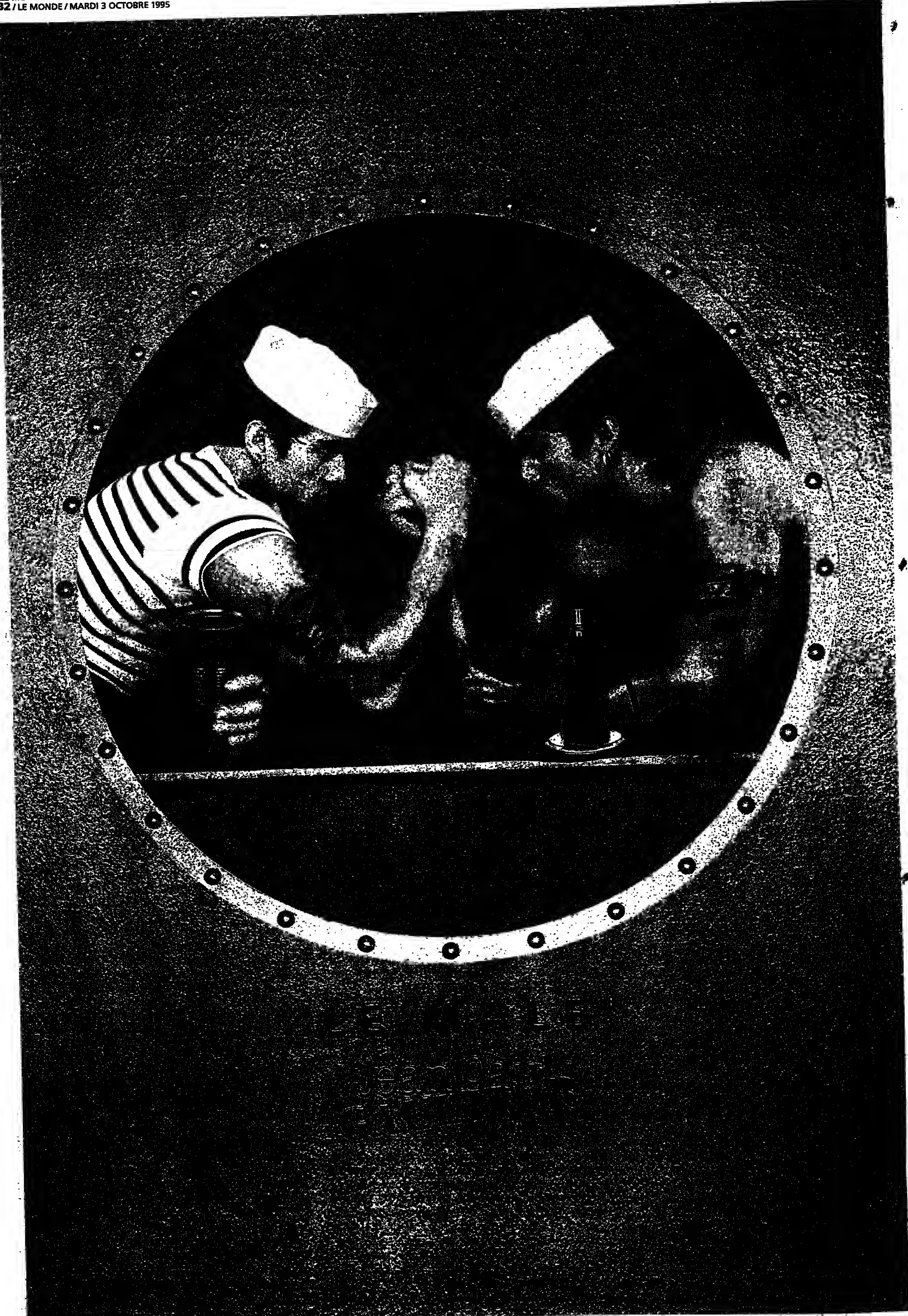
	Cours au 29/09	Var. en % 28/09	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1788,35	+ 1,18	– 4,93
Londres FT 100	3502,30	+ 0,67	+ 14,24
Zurich	—	—	+ 12,51
Milan MIB 30	—	—	– 5,26
Francfort Dax 30	2181,72	+ 0,45	+ 3,56
Bruxelles	1455,88	– 0,14	+ 4,76
Suisse SBS	—	—	+ 27,40
Madrid Ibex 35	—	—	+ 6,15
Amsterdam CBS	—	—	+ 9,13

DEMAIN dans « Le Monde »

ALGÉRIE, LE BUSINESS CONTINUE : risques énormes, mais bénéfices assurés : le commerce avec l'Algérie n'a jamais été aussi florissant. Des patrons se muent en James Bond pour éviter les meurtriers écueils sur la route des contrats.

Tirage du Monde daté 1er-2 octobre 1995 : 559 245 exemplaires - 3

هكذا من الأصل



هكذا من الأصل